



## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :** RFG93-CC50

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :** 1 560 816

**y :** 9 174 898

**Précision :**

**Type de Report :** Ponctuel

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 85198 | Section: A | Parcelle: 241 | || Date: 10/12/1942 |  
Communes anciennes || Section: A | Parcelle: 241 | || Date: 19/11/1942 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

## Indice 76308-075 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>		
	Cote :	8S198	
<b>Elements extraits</b>	Date du document :	10/12/1942	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	FABULET Georges	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 241
	Autre information :		
	Observations :	Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre : 3294	
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-075 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>		
	Cote :		
<b>Elements extraits</b>	Date du document :	19/11/1942	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	FABULET Georges	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :	M. LAINE	
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	OUI	
	Lieu-dit :	Echelle :	
	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 241
	Autre information :		
	Observations :	Déclaration d'ouverture d'une marnière	
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		



Gonneville sur-Scie le 19.11.46

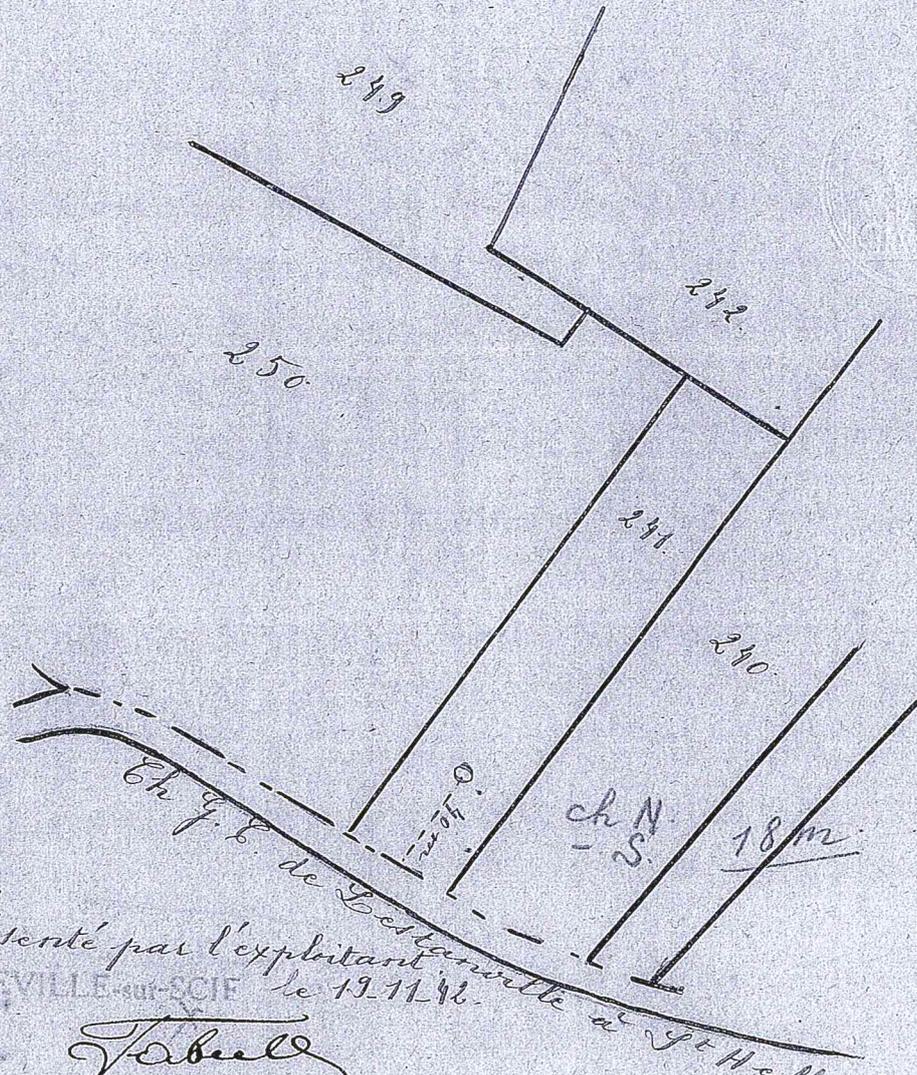
Monsieur le Maire,

Je soussigné, Fabulet Georges,  
agriculteur à Gonneville sur-Scie,  
ai l'honneur de vous faire la  
déclaration d'ouverture d'une  
marrière dans une pièce de ter-  
re appartenant à M<sup>e</sup> Laisné  
et portant au cadastre le N<sup>o</sup> 241  
de la section A commune de Gonne-  
ville sur-Scie.

En joint le plan et la déclara-  
tion en double exemplaire.  
Veuillez agréer, Monsieur le Maire  
l'assurance de mes sentiments  
respectueux

Fabulet

# Plan des lieux



Présenté par l'exploitant  
 GONNEVILLE-sur-SCIE le 19.11.96  
 de Gestanville à St-Hellier

*Fabuel*  
 Vu: Le Maire,  
*J. Reno*



N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3310	A. Ciro Giotte	St-Em. de Belleville	A	110	24.8.43	21.8.43
3311	A. de Mandelstam	Grandes-Monts	B	310	28.8.43	28.8.43
3312	A. Michel Fournier	A. de St-Em.	C	472	28.10.43	28.10.43
3313	A. Louis Nigon	Arguville-s.-aux	A	225	2.11.43	2.11.43
3314	A. Robert Fournier	St-Em. de Belleville	-	80	19.11.43	19.11.43
3315	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	118	24.11.43	24.11.43
3316	A. Jean-Benoit	Arguville-s.-aux	B	46	13.12.43	13.12.43
3317	A. Raymond Bataille	Arguville-s.-aux	B	87	-	-
3318	A. Roger Chérot	Arguville-s.-aux	B	91	13.12.43	14.12.43
3319	A. A. Langlois	Arguville-s.-aux	A	20	15.12.43	16.12.43
3320	A. de Paris	Arguville-s.-aux	A	8	16.12.43	16.12.43
3321	A. Jean Tostain	Arguville-s.-aux	B	1	4.12.43	7.1.44
3322	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	13	18.1.44	18.1.44
3323	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	232	17.2.44	17.2.44
3324	A. G. de Belleville	Arguville-s.-aux	C	233	17.2.44	17.2.44
3325	A. M. Renaud	Arguville-s.-aux	C	234	17.2.44	17.2.44
3326	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	91	18.1.44	18.1.44
3327	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	235	18.1.44	18.1.44
3328	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3329	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3330	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3331	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	243	18.1.44	18.1.44
3332	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3333	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3334	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	243	18.1.44	18.1.44
3335	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	C	243	18.1.44	18.1.44
3336	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	C	243	18.1.44	18.1.44
3337	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	C	243	18.1.44	18.1.44
3338	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	243	18.1.44	18.1.44
3339	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	243	18.1.44	18.1.44
3340	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	E	243	18.1.44	18.1.44
3341	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3342	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	"	243	18.1.44	18.1.44
3343	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	"	243	18.1.44	18.1.44
3344	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	"	243	18.1.44	18.1.44
3345	A. de Belleville	Arguville-s.-aux	B	243	18.1.44	18.1.44

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3275	Jean-Benoit	Belleville	105	A	5.1.42	10.1.42
3276	M. de Belleville	Belleville	121	C	9.1.42	3.2.42
3277	MÉTALIS	Belleville	668	B	17.1.42	-
3278	GUILBERT	Belleville	58	-	5.2.42	18.2.42
3279	LEVASSEUR	Belleville	268	A	7.2.42	-
3280	S. de Belleville	Belleville	420	A	12.2.42	-
3281	CATHERINE	Belleville	30	B	14.2.42	-
3282	R. MICHEL	Belleville	82120	-	17.2.42	-
3283	V. LECOQ	Belleville	178	C	16.2.42	-
3284	LECLERC	Belleville	10	D	17.2.42	16.10.42
3285	CANU	Belleville	88	-	-	-
3286	LAMBRAS	Belleville	142	p	15.4.42	17.10.42
3287	Michel R.	Belleville	8	B	18.4.42	15.5.42
3288	Hector Nils	Belleville	8	B	18.4.42	-
3289	Raymond de	Belleville	8	B	18.4.42	-
3290	Nalandaux	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3291	Tallic Charles	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3292	August Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3293	Arnaud Jean	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3294	Fabrice Jorges	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3295	Fabrice Jorges	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3296	Robert Fédéric	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3297	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3298	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3299	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3300	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3301	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3302	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3303	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3304	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3305	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3306	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3307	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42
3308	Arnaud Robert	Belleville	-	-	18.4.42	17.10.42





## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :**

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Linéaire

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 85198 | Section: A | Parcelle: 6 | || Date: 10/12/1942 |  
Communes anciennes || Section: A | Parcelle: 6 | || Date: 19/11/1942 |

### Témoignages

### Photo aérienne

### Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

### Commentaires

Alise : Imprécision géographique, conservation d'une ligne de 20m de long

Explor-e 2024 : sur le PICS Alise, représenté par une ligne de 40m de long - représentation du PICS maintenue

## Indice 76308-076 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>		
	Cote :		
	Date du document :	19/11/1942	
	Type ouvrage :		
<b>Elements extraits</b>	Déclarant :	FABULET Georges	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :	M. LAINE	
	Plan de localisation :	OUI	Echelle :
	Lieu-dit :		
<b>Elements de localisation</b>	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 6
	Autre information :		
	Observations :	Déclaration d'ouverture d'une marnière	
	Plan d'extension :		Echelle :
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-076 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>		
	Cote :	8S198	
	Date du document :	10/12/1942	
	Type ouvrage :		
<b>Elements extraits</b>	Déclarant :	FABULET Georges	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
	Plan de localisation :		Echelle :
	Lieu-dit :		
<b>Elements de localisation</b>	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 6
	Autre information :		
	Observations :	Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre : 3295	
	Plan d'extension :		Echelle :
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		



Gonneville sur Saie, le 19.11.42

Monsieur le Maire,

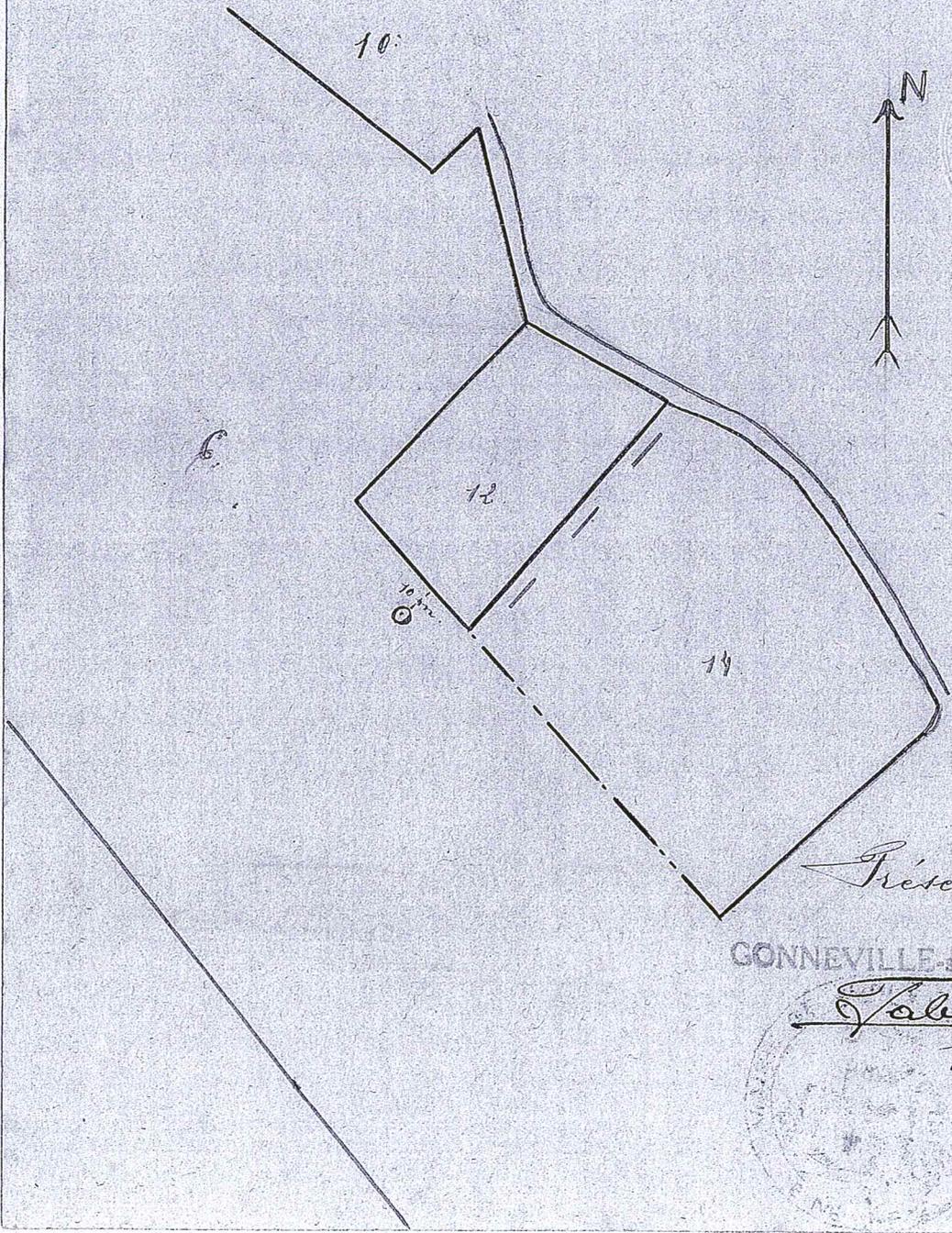
Je soussigné, Fabulet Georges,  
agriculteur à Gonneville sur Saie,  
ai l'honneur de vous faire la  
déclaration d'ouverture d'une  
marrière dans une pièce de  
terre appartenant à M<sup>r</sup> Laigné  
et portant au cadastre le N° de  
la section A commune de Gonne-  
ville sur Saie

Ci joint le plan et la déclaration  
en double exemplaire

Veuillez agréer, Monsieur le  
Maire l'assurance de mes sen-  
timents respectueux

Fabulet

# Plan des lieux



Présenté par  
l'exploitant  
CONNEVILLE-sur-SCIE le 19.11.42.

*Labuel*  
Par: Le Maire  
*J. P. ...*

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION numéro.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3310	A. Ciro Giotto	St. Em. de Belleville	A	110	24.8.43	21.8.43
3311	A. de Mandelstam	Grandes-Monts	B	310	28.8.43	28.8.43
3312	A. Michel Fournier	A. de St. Em.	C	472	28.10.43	28.10.43
3313	A. Louis Nigon	Arguville-s.-aux	A	225	2.11.43	2.11.43
3314	A. Robert Fournier	St. Em. de Belleville	-	80	19.11.43	19.11.43
3315	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	118	24.11.43	24.11.43
3316	A. Gervais Benoit	Arguville-s.-aux	B	46	13.12.43	13.12.43
3317	A. Raymond Bataille	Arguville-s.-aux	B	87	-	-
3318	A. Régis Chérot	Arguville-s.-aux	B	91	13.12.43	14.12.43
3319	A. A. Langlois	Arguville-s.-aux	A	20	15.12.43	16.12.43
3320	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	8	16.12.43	16.12.43
3321	A. Jean Tostain	Arguville-s.-aux	B	1	4.12.43	7.1.44
3322	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	13	18.1.44	18.1.44
3323	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	23	18.1.44	18.1.44
3324	A. G. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	233	18.1.44	18.1.44
3325	A. M. Renaud	Arguville-s.-aux	C	234	18.1.44	18.1.44
3326	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	91	18.1.44	18.1.44
3327	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	98	18.1.44	18.1.44
3328	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	101	18.1.44	18.1.44
3329	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3330	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	47	18.1.44	18.1.44
3331	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	53	18.1.44	18.1.44
3332	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	94	18.1.44	18.1.44
3333	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	D	101	18.1.44	18.1.44
3334	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	103	18.1.44	18.1.44
3335	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	57	18.1.44	18.1.44
3336	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	-	-	12.11.43	11.11.43
3337	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	102	30.10.43	-
3338	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	59	24.11.43	24.11.43
3339	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	E	77	24.11.43	24.11.43
3340	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	77	10.1.46	10.1.46
3341	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	77	31.1.46	31.1.46
3342	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	"	31.1.46	31.1.46
3343	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	"	31.1.46	31.1.46
3344	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	6	31.1.46	31.1.46
3345	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	116	31.1.46	31.1.46

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION numéro.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3275	Jean-Marie Gousselle	Belleville	105	A	5.1.42	10.1.42
3276	M. Oudin & F. Jouis	Cettevaux	121	C	9.1.42	3.2.42
3277	MÉTALIS Eclair	Senneville-Salmoville	668	B	17.1.42	-
3278	GUILBERT Joseph	Senneville-Salmoville	58	-	5.2.42	18.2.42
3279	LEVASSEUR Edmond	Senneville-Salmoville	268	A	7.2.42	-
3280	S. de St. Em.	Senneville-Salmoville	42	A	12.2.42	-
3281	CATHERINE Léon	Senneville-Salmoville	30	B	14.2.42	-
3282	R. MICHEL	Senneville-Salmoville	82	A	14.2.42	-
3283	V. LECOQ	Senneville-Salmoville	178	C	16.2.42	-
3284	LECLERC Raymond	Senneville-Salmoville	10	D	16.2.42	16.2.42
3285	CANU Edmond	Senneville-Salmoville	8	-	-	-
3286	LAMBRAS Pierre	Senneville-Salmoville	142	B	15.4.42	17.4.42
3287	Michel R.	Senneville-Salmoville	8	-	18.4.42	18.4.42
3288	Hector Nels	Senneville-Salmoville	8	-	18.4.42	18.4.42
3289	Raymond de St. Em.	Senneville-Salmoville	8	-	18.4.42	18.4.42
3290	Naldandri Roger	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3291	Tallic Charles	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3292	August Robert	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3293	Arnaud Pierre	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3294	Fabrice Georges	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3295	Fabrice Georges	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3296	Robert Frédéric	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3297	Arnaud Robert	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3298	Arnaud Robert	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3299	Toussaint Delfin	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3300	Hubert Marcel	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3301	Hubert Marcel	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3302	Rachel Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3303	Georges Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3304	Yves Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3305	Yves Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3306	Yves Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3307	Yves Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42
3308	Yves Louis	Senneville-Salmoville	-	-	18.4.42	18.4.42





## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Non localisable

## Contexte

Geomorphologique :

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 85198 | Section: B | Parcelle: 218 | || Date: 13/03/1944 |  
Communes anciennes || Section: B | Parcelle: 218 | || Date: 02/03/1942 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Alise : plan de la déclaration non localisé sur le cadastre

Explor-e 2024 : malgré la présence d'un plan de localisation et de références cadastrales, parcelle non localisée par Alise (feuille B du cadastre révisé non disponible aux archives départementales)

## Indice 76308-077 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	<b>Archives départementales</b>		
	Cote :	8S198	
Elements extraits	Date du document :	13/03/1944	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	CANU André	
	Locataire ou fermier :		
Elements de localisation	Propriétaire :		
	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : B	Parcelle : 218
	Autre information :		
Elements de dimensionnement déclarés	Observations :	Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre : 3326	
	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-077 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	<b>Archives communales</b>		
	Cote :		
Elements extraits	Date du document :	02/03/1942	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	CANU André	
	Locataire ou fermier :		
Elements de localisation	Propriétaire :	M. LAINE	
	Plan de localisation :	OUI	
	Lieu-dit :	Echelle :	
	Cadastre de référence :	Révisé	
	Référence parcelaire :	Section : B	Parcelle : 218
	Autre information :		
Elements de dimensionnement déclarés	Observations :	Déclaration d'ouverture d'une marnière	
	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur 18m	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

Gonneville sur Tice le 2-3-



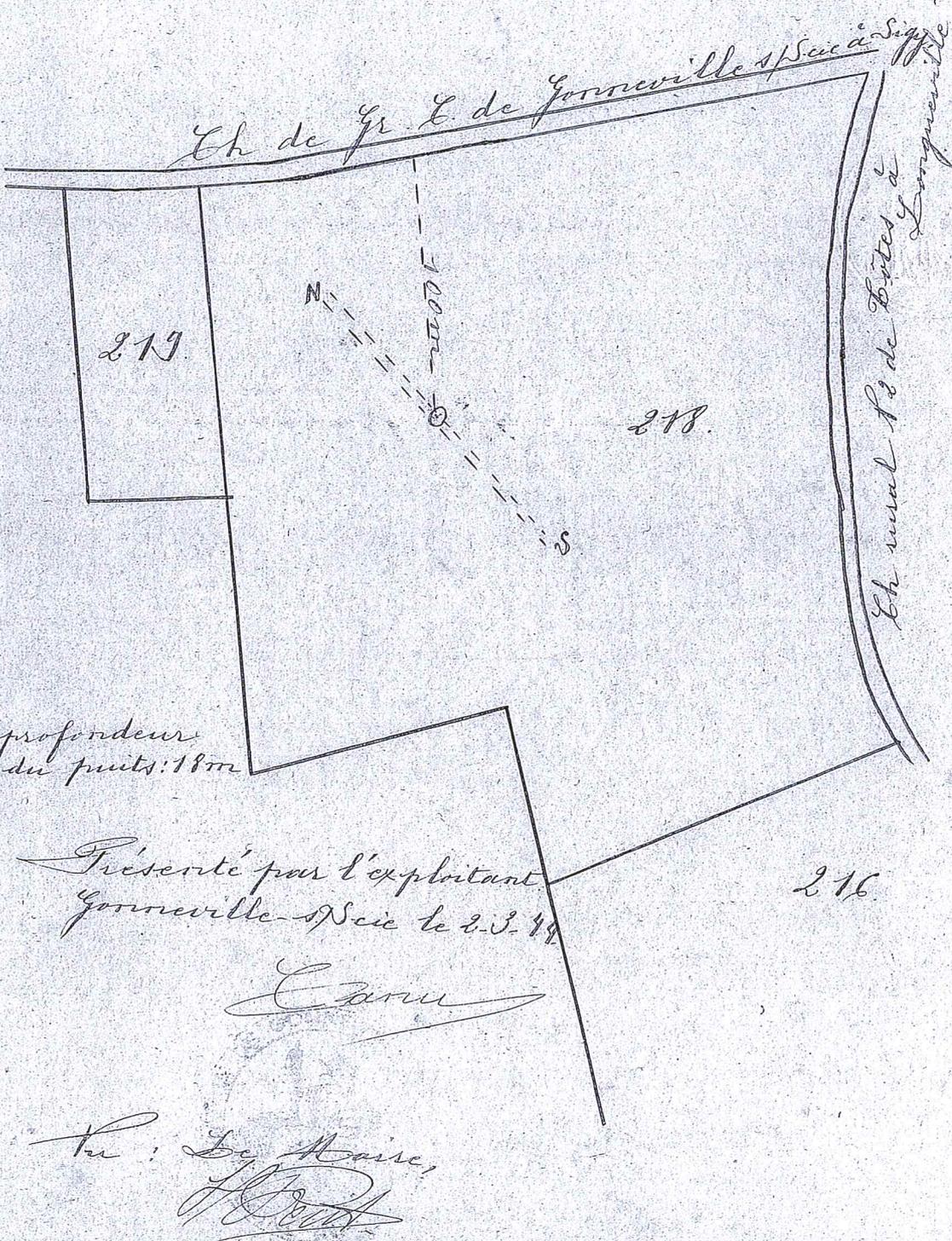
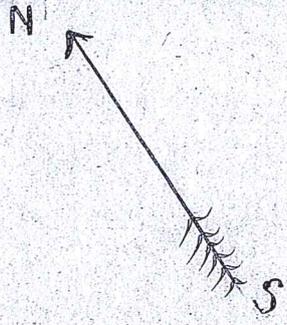
Monsieur le Maire,

Je soussigné, Caru tndre  
agriculteur à Gonneville sur  
ai l'honneur de vous faire  
la déclaration d'ouverture d  
marnière dans une pièce de  
terre appartenant à M<sup>r</sup>  
Lainé et portant au ca  
dastre le N<sup>o</sup> 218 de la sec  
B commune de Gonneville  
sur Tice.

En joint le plan et la dé  
claration en double exemplaire  
Veuillez agréer, Monsieur  
Maire l'assurance de mes  
timents respectueux

Caru

Plan des lieux  $\frac{1}{2500}$



profondeur  
du puits: 18m

Présenté par l'exploitant  
Jonneville-Seic le 2.3.19

Caru

Vu: Lg. Haiss  
[Signature]

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3310	A. Ciro Giotto	St. Em. de Belleville	A	110	24.8.43	21.8.43
3311	A. de Mandelstam	Grandes-Monts	B	310	28.8.43	28.8.43
3312	A. Michel Fournier	A. de St. Em.	C	472	28.10.43	28.10.43
3313	A. Louis Nigon	Arguville-s.-aux	A	225	2.11.43	2.11.43
3314	A. Robert Fournier	St. Em. de Belleville	-	80	19.11.43	19.11.43
3315	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	118	24.11.43	24.11.43
3316	A. Gervais Benoit	Arguville-s.-aux	B	46	13.12.43	13.12.43
3317	A. Raymond Bataille	Arguville-s.-aux	B	87	-	-
3318	A. Régis Chérot	Arguville-s.-aux	B	91	13.12.43	14.12.43
3319	A. A. Langlois	Arguville-s.-aux	A	20	15.12.43	16.12.43
3320	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	8	16.12.43	16.12.43
3321	A. Jean Tostain	Arguville-s.-aux	B	1	4.12.43	7.1.44
3322	A. Louis Leduc	Arguville-s.-aux	A	13	18.1.44	18.1.44
3323	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	23	18.1.44	18.1.44
3324	A. G. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	233	18.1.44	18.1.44
3325	A. M. Renaud	Arguville-s.-aux	C	234	18.1.44	18.1.44
3326	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	91	18.1.44	18.1.44
3327	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	98	18.1.44	18.1.44
3328	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	102	18.1.44	18.1.44
3329	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	243	18.1.44	18.1.44
3330	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	47	18.1.44	18.1.44
3331	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	53	18.1.44	18.1.44
3332	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	94	18.1.44	18.1.44
3333	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	D	106	18.1.44	18.1.44
3334	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	103	18.1.44	18.1.44
3335	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	57	18.1.44	18.1.44
3336	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	-	-	12.11.43	11.11.43
3337	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	C	102p	30.10.43	-
3338	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	59	24.11.43	24.11.43
3339	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	E	77	24.11.43	24.11.43
3340	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	77	10.1.46	10.1.46
3341	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	A	77	31.1.46	31.1.46
3342	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	"	31.1.46	31.1.46
3343	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	"	31.1.46	31.1.46
3344	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	"	6	5.3.46	5.3.46
3345	A. de St. Em.	Arguville-s.-aux	B	116	7.3.46	7.3.46

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3275	Jean-Marie GOURCELLE	Belleville	105	A	5.1.42	10.1.42
3276	M. Oudin & F. Jouis	Cottévaux	121	C	9.1.42	3.2.42
3277	MÉTALIS ELMARS	Senneville, Salomonville	668	B	17.1.42	-
3278	GUILBERT Joseph	Senneville	55	-	5.2.42	18.2.42
3279	LEVASSEUR Edmond	Senneville	268	A	7.2.42	-
3280	SEGLERIE Henri	Senneville, Senneville, Senneville	420	A	12.2.42	-
3281	CATHERINE Léon	Senneville	30	B	14.2.42	-
3282	R. MICHEL	Senneville	82120	-	14.2.42	-
3283	V. LECOQ	Senneville	178	C	16.2.42	-
3284	LECLERC Raymond	Senneville	10	D	16.2.42	16.2.42
3285	CANU Edmond	Senneville	8	-	-	-
3286	LAMBRAS Pierre	Senneville	142p	-	15.4.42	17.4.42
3287	Michel R.	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3288	Hector Nels	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3289	Raymond de St. Em.	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3290	Naldandri Roger	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3291	Tallic Charles	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3292	Kingst Robert	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3293	Arnaud Pierre	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3294	Fabrice Georges	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3295	Fabrice Georges	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3296	Robert Frédéric	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3297	Arnaud Robert	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3298	Arnaud (Mons)	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3299	Toussaint Delfin	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3300	Hubert Marcel	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3301	Hubert Marcel	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3302	Rachel Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3303	Georges Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3304	Yves Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3305	Yves Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3306	Yves Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3307	Yves Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42
3308	Yves Louis	Senneville	8	-	18.4.42	18.4.42





## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime  
**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :**

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Aire limitée

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Communes anciennes || Section: B | Parcelle: 51 | | Date: 01/12/1896 |

### Témoignages

### Photo aérienne

### Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

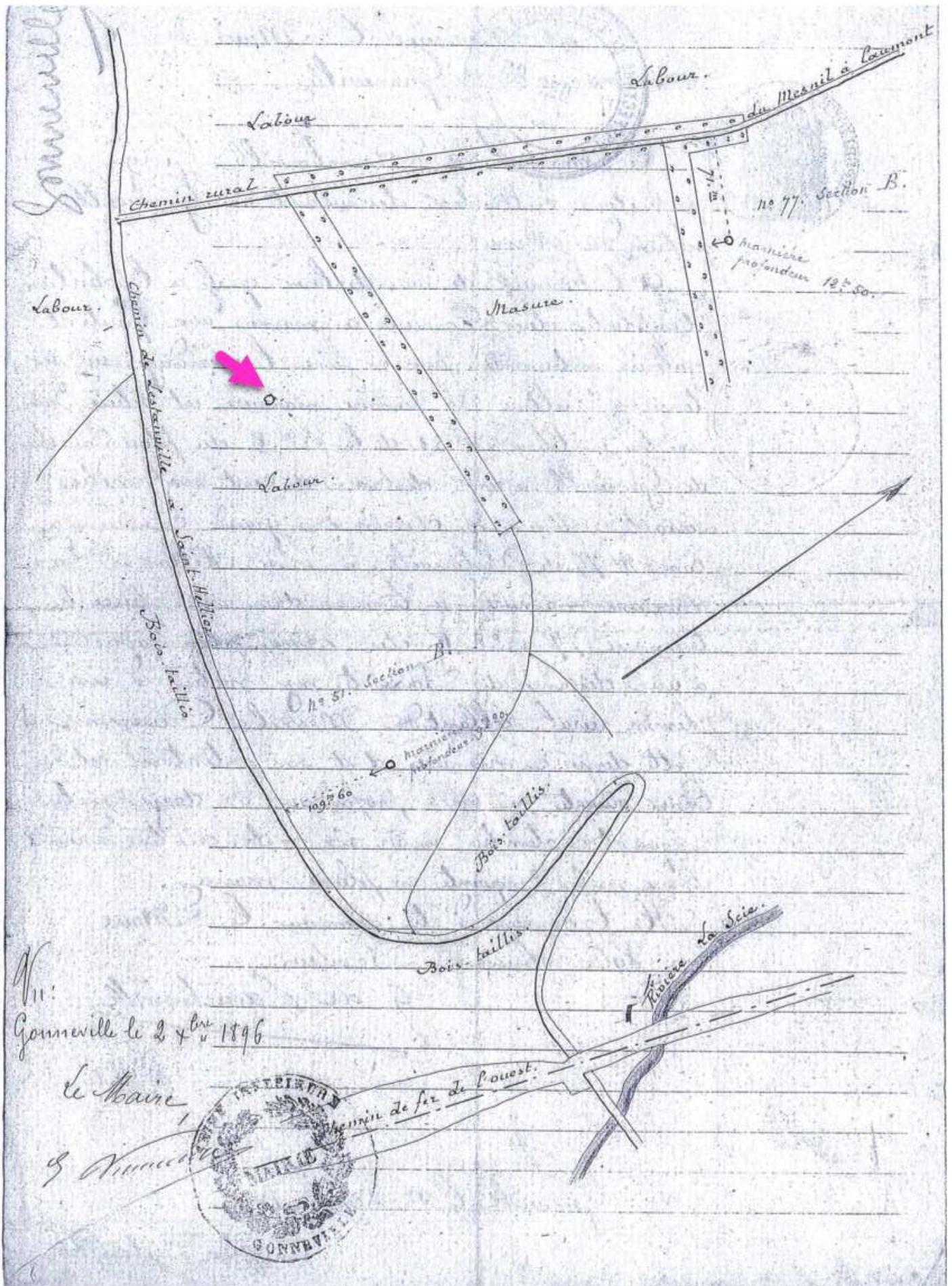
- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

### Commentaires

Explor-e 2024 : symbole représenté sur une parcelle objet d'une déclaration d'ouverture de carrière interprété par Alise comme un éventuel puits d'accès à une carrière plus ancienne (différent de l'ICS025 correspondant à une déclaration d'ouverture de carrière plus récente) // représenté par une aire limitée de 10m de rayon par Alise

## Indice 76308-078 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b> Cote :
<b>Elements extraits</b>	Date du document : <b>01/12/1896</b> Type ouvrage : Déclarant : <b>De RAIBOUVILLE Georges</b> Locataire ou fermier : Propriétaire : <b>De RAIBOUVILLE Georges</b>
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référéncé parcelle : Section : <b>B</b> Parcelle : <b>51</b> Autre information : Observations : <b>Sur le plan associé à la déclaration d'ouverture d'une marnière du 01/12/1896, "petit cercle" figuré (sans commentaire), interprété comme la localisation d'un ancien puits de marnière par Alise</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :







## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :** RFG93-CC50

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :** 1 561 527

**y :** 9 175 474

**Précision :**

**Type de Report :** Ponctuel

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 80 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Communes anciennes || Section: A | Parcelle: 232 | || Date: 29/11/1912 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

### Commentaires

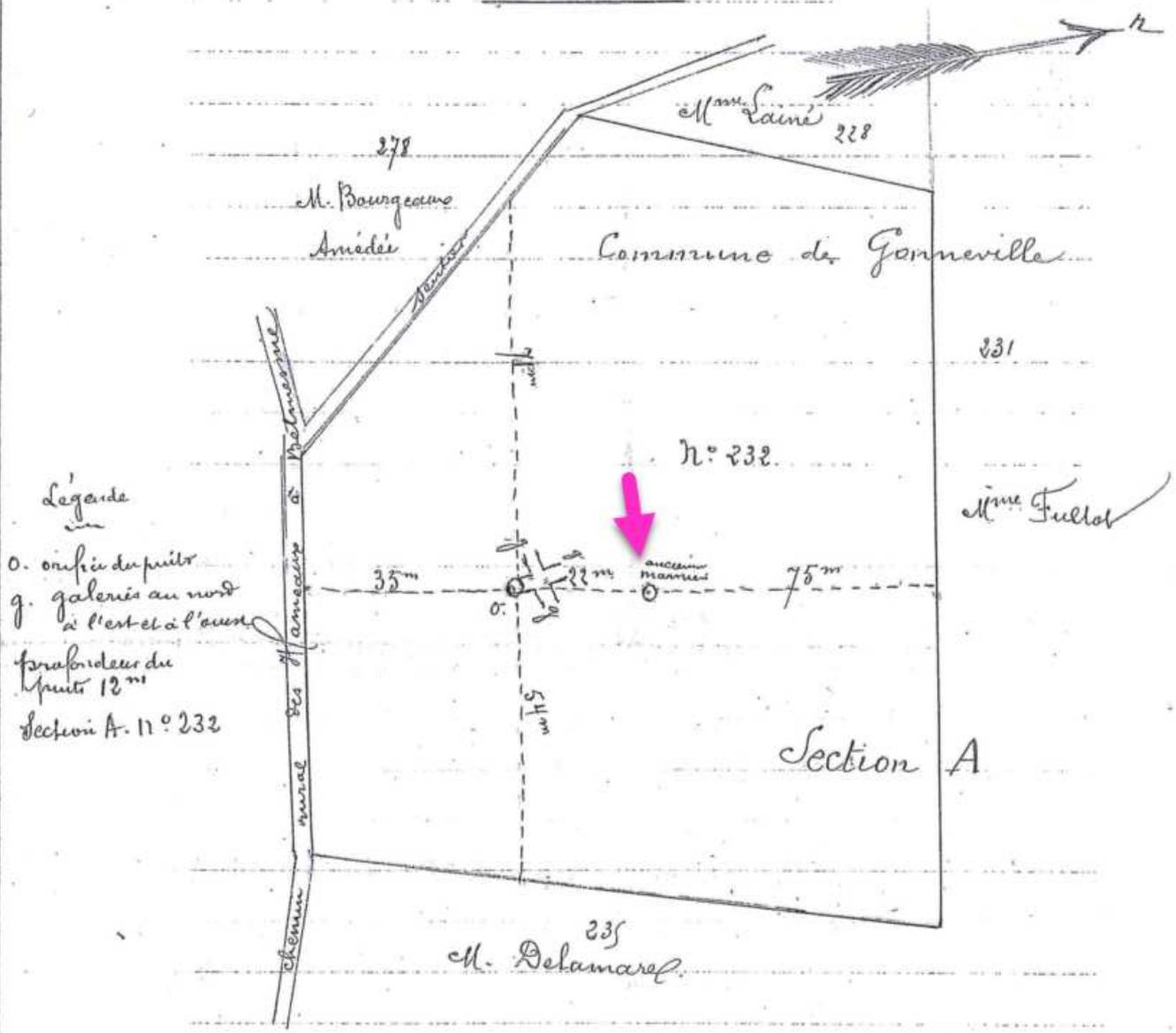
Explor-e 2024 : indice correspondant à "l'ancienne marnière" figurée sur le plan annexé à la déclaration d'une marnière du 29/11/1912 - on se référera à l'ICS049

XXXXX Vérifier par rapport à ICS049

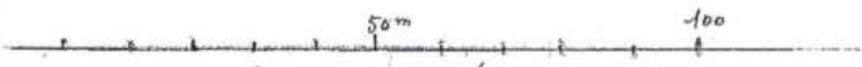
## Indice 76308-079 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b> Cote :
<b>Elements extraits</b>	Date du document : <b>29/11/1912</b> Type ouvrage : Déclarant : <b>BAZILLE Léopold</b> Locataire ou fermier : Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référence parcellaire : Section : <b>A</b> Parcelle : <b>232</b> Autre information : Observations : <b>Sur le plan associé à la déclaration d'ouverture d'une marnière du 29/11/1912, "petit cercle" figuré avec commentaire "ancienne marnière"</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

# Plan des lieux



Legende  
 o. orific du puits  
 g. galeries au nord à l'est et à l'ouest  
 forabrideur du puits 12m  
 Section A. n° 232



Présenté par l'exploitant  
 Gonneville, le 29 novembre 1912  
 L. Bazille

Echelle de 1/1250

Mu:  
 Gonneville, le 29 novembre 1912  
 Le Maire,



g. Amoury





## Localisation

### Coordonnées

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

#### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) : Commune d'HEUGLEVILLE-SUR-SCIE

**Système :**

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Parcelle

### Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 85198 | Section: B | Parcelle: 199 | ||  
 Départementales || Section: B | Parcelle: 199 | || Date: 24/02/1949 |  
 Départementales || Section: B | Parcelle: 199 | || Date: 13/01/1949 |

### Témoignages

### Photo aérienne

### Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

#### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

#### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Explor-e 2024 : documents d'archives complémentaires, initialement non identifiés par Alise - Du fait des remembrements cette parcelle est maintenant située sur la commune d'Heugleville-sur-Scie

## Indice 76308-080 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	<b>Archives départementales</b>		
	Cote :		
Elements extraits	Date du document : <b>13/01/1949</b>		
	Type ouvrage :		
	Déclarant :		
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire : <b>Alfred CORDIER</b>		
Elements de localisation	Plan de localisation :		Echelle :
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence : <b>Révisé</b>		
	Référence parcelaire : Section : <b>B</b> Parcelle : <b>199</b>		
	Autre information :		
	Observations : <b>Déclaration d'ouverture d'une marnière souterraine // parcelle en verger // Objectif 100m3 de marne puis abandon // Puits percé à une distance de 75m de la route et 60m de la maison d'habitation m'appartenant</b>		
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :		Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné		
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-080 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	<b>Archives départementales</b>		
	Cote : <b>8S198</b>		
Elements extraits	Date du document :		
	Type ouvrage :		
	Déclarant : <b>CORDIER Alfred</b>		
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :		Echelle :
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence : <b>Révisé</b>		
	Référence parcelaire : Section : <b>B</b> Parcelle : <b>199</b>		
	Autre information :		
	Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre : 3432</b>		
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :		Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné		
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-080 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<i>Archives départementales</i>
	<i>Cote :</i>
	<i>Date du document :</i> <b>24/02/1949</b>
<b>Elements extraits</b>	<i>Type ouvrage :</i>
	<i>Déclarant :</i>
	<i>Locataire ou fermier :</i>
	<i>Propriétaire :</i> <b>Alfred CORDIER</b>
<b>Elements de localisation</b>	<i>Plan de localisation :</i> <span style="float: right;"><i>Echelle :</i></span>
	<i>Lieu-dit :</i>
	<i>Cadastre de référence :</i> <b>Révisé</b>
	<i>Référence parcellaire :</i> <b>Section : B</b> <span style="margin-left: 100px;"><i>Parcelle : 199</i></span>
	<i>Autre information :</i>
	<i>Observations :</i> <b>Courrier de la préfecture à la mairie // numéro d'enregistrement de la déclaration : 3432</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	<i>Plan d'extension :</i> <span style="float: right;"><i>Echelle :</i></span>
	<i>Caractéristiques puits :</i> <i>Profondeur</i> <span style="margin-left: 100px;"><i>/ Diamètre</i></span> <span style="float: right;"><i>/ Maçonné</i></span>
	<i>Volume exploité :</i>
	<i>Nombre d'étage(s) :</i>
	<i>Chambres(s) :</i>
	<i>Observations :</i>

SAINT-MARDS, le 13 Janvier 1949

A Monsieur le Maire de  
SAINT-MARDS

Je soussigné, CORDIER Alfred, agriculteur demeurant à Carcuit, commune de Gonnevillers/Scie, ai l'honneur de vous informer que je fais ouvrir une marnière à galeries souterraines que j'entends exploiter comme cultivateur et pour la marne extraite servir exclusivement au marnage de mes terres.

Cette marnière est ouverte dans mon verger, porté au cadastre section B n° 199.

Le puits est percé à une distance de 75 m. de la route, et 60 m. de la maison d'habitation m'appartenant.

Environ 100 m<sup>3</sup> de marne seront extraits de cette marnière qui sera par la suite abandonnée.

Veillez agréer, Monsieur, le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

CORDIER

Vu pour légalisation de  
la signature de M. CORDIER  
apposée ci-dessus.

LE MAIRE,  
signé :

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPORTATION de la carrière.	SECTION cadastrale.	NOMBRES DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3418	Forêt agricole d'exploitation de la commune	Brechain	D	1	11.6.48	15.6.48
3419	M. G. dars	Borce-Bordel	D	14	de	de
3420	M. G. dars en l'absence de son épouse	Brechain-sur-Seine	B	134	6.10.48	23.10.48
3421	M. G. dars	M. G. de Brechain-sur-Seine	B	280 bis	6.11.48	10.11.48
3422	Déplaisance (Claude)	St-Hippolyte - Neuville	C	671-674 - 675	6.11.48	14.11.48
3423	Consuelve (Renard)	Offranville	A	140	10.12.48	15.12.48
3424	Baron (Christine)	Blainville (Grosvenor)	F	151	8.12.48	18.12.48
3425	Ducloux (Joseph)	Neuville	A	131	7.12.48	18.12.48
3426	Touquet (Lucien)	St-Etienne-lès-Brechain	A	N°163	5.1.1949	10.1.1949
3427	Renard (Joseph)	Borce-Brechain-sur-Seine	A	357	7.1.1949	20.1.1949
3428	Mangin (Joseph)	Borce-Brechain	A	101	13.1.49	20.1.49
3429	Beghin (Jean M. Louis)	Grand-Chenilly	D	128	16.12.48	24.1.49
3430	Renard (Auguste)	Neuville	A	61	14.1.49	24.1.49
3431	Robert (Jean)	Petiville	B	93	5.2.49	19.2.49
3432	Caron Alfred	Commune de Brechain-sur-Seine	B	199	19.2.49	22.2.49
3433	Caron René	Neuville	D	58	18.2.49	
3434	Ferdy Henri	Borce-Neuville	B	268	16.2.49	
3435	M. Robert (Louis) Brechain	Neuville	C	97	12.2.49	15.3.49

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPORTATION de la carrière.	SECTION cadastrale.	NOMBRES DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3434	M. Marquet.	Saint-Sauveur-sur-Caly	B	91	20.2.49	12.3.49
3436	Société des Carrières Normandes	Petitville	B	179	24.3.49	1.4.49
3437	Peltier (Edmond)	Chourouard	C	147	2 mai 1949	15 mai 1949
3438	M. Duvin (Jean)	Saint-Sauveur	D	116	20 mai 1949	27 mai 1949
3439	M. Lucie Lacroix	Neuville-sur-Caly	B	366	8 mai 1949	24 mai 1949
3440	M. Roussel (René)	N. D. de Brechain-sur-Seine	A	222 et 223	17 juin 1949	5 juillet 1949
3441	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	216 et 217	15 juillet 1949	14 août 1949
3442	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	A	222 et 223	22 juillet 1949	17 août 1949
3443	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	D	216 et 217	24 août 1949	22 sept. 1949
3444	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	C	222 et 223	29 août 1949	6 oct. 1949
3445	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	A	280	10 oct. 1949	15 oct. 1949
3446	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	18	15 oct. 1949	20 oct. 1949
3447	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	A	51	17 oct. 1949	26 oct. 1949
3448	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	28	22 oct. 1949	29 oct. 1949
3449	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	110	12 nov. 1949	28 nov. 1949
3450	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	165	25 nov. 1949	16 déc. 1949
3451	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	169	21 nov. 1949	16 déc. 1949
3452	M. Roussel (René)	Neuville-sur-Caly	B	101	15 nov. 1949	15 nov. 1949

PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE

DIVISION RECONSTRUCTION  
TRAVAUX PUBLICS  
CIRCULATION  
2ème Bureau

ROUEN, le 24 FEVR 1949

*966  
24-2-49*

Ouverture d'une

n° 3432

Le Préfet de la Seine-Inférieure

à Monsieur l'Ingénieur en Chef  
des Mines,  
22, rue de l'Hôpital,  
ROUEN

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, à toutes fins utiles, la déclaration faite par M. **CORDIER Alfred** demeurant à *Gounerille / Scie* relative à l'ouverture d'une *cavité de* <sup>*maire*</sup> dans cette commune, parcelle cadastrale n° 199 de la section B.

Cette déclaration est inscrite à la Préfecture, sous le n° 3432

Pour le Préfet  
Le Chef de division,

*Xs. A*

*C. Autier -  
25 2.49*

ouverture de carrière

24 FEVR 1949

*P*  
M. le Maire de Saint-Mards

*glc  
24-2-49*  
s/s le couvert de  
M. le Sous-Préfet de Dieppe

Vous m'avez transmis une déclaration d'ouverture de carrière, formulée par M. Alfred Cordier, cultivateur à Gonneville-sur-Scie, en vue de l'exploitation de cette carrière dans la partie de terrain cadastrée sous le numéro 199 de la Section B.

Je vous serais obligé d'aviser l'intéressé que sa déclaration, enregistrée à la Préfecture sous le numéro 3432, a été adressée, à toutes fins utiles, à M. l'Ingénieur en Chef des Mines, 22, rue de l'hôpital à Rouen.

*XG/ A C. Autin -  
25-2-49*





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Systeme :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | Réf.: 8S19-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | Date: 21/01/1867 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e 2024 : doute sur la commune concernée par cette archive. La présence d'un "H" majuscule a côté du nom "Gonneville" semble aller dans le sens de Gonneville près du Havre = Gonneville-la-Mallet*

## Indice 76308-081 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : <b>8S19-S20</b>
	Date du document : <b>21/01/1867</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage :
	Déclarant : <b>MALLET Nicolas</b>
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
	Cadastre de référence : <b>Napoléonien</b>
	Référence parcellaire : Section : <b>??</b> Parcelle : <b>??</b>
	Autre information :
	Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // N° : 218</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

117	Black	Magazine	Magazine	187	187
118	Journal	Journal	Journal	188	188
119	Book	Book	Book	189	189
120	Letter	Letter	Letter	190	190
121	Document	Document	Document	191	191
122	Map	Map	Map	192	192
123	Photograph	Photograph	Photograph	193	193
124	Receipt	Receipt	Receipt	194	194
125	Invoice	Invoice	Invoice	195	195
126	Contract	Contract	Contract	196	196
127	Agreement	Agreement	Agreement	197	197
128	Declaration	Declaration	Declaration	198	198
129	Statement	Statement	Statement	199	199
130	Report	Report	Report	200	200
131	Form	Form	Form	201	201
132	Envelope	Envelope	Envelope	202	202
133	Stamp	Stamp	Stamp	203	203
134	Label	Label	Label	204	204
135	Card	Card	Card	205	205
136	Folder	Folder	Folder	206	206
137	Box	Box	Box	207	207
138	Drawer	Drawer	Drawer	208	208
139	Shelf	Shelf	Shelf	209	209
140	Table	Table	Table	210	210
141	Chair	Chair	Chair	211	211
142	Desk	Desk	Desk	212	212
143	Bed	Bed	Bed	213	213
144	Bath	Bath	Bath	214	214
145	Kitchen	Kitchen	Kitchen	215	215
146	Living Room	Living Room	Living Room	216	216
147	Dining Room	Dining Room	Dining Room	217	217
148	Bedroom	Bedroom	Bedroom	218	218
149	Bathroom	Bathroom	Bathroom	219	219
150	Garage	Garage	Garage	220	220
151	Driveway	Driveway	Driveway	221	221
152	Yard	Yard	Yard	222	222
153	Pool	Pool	Pool	223	223
154	Deck	Deck	Deck	224	224
155	Patio	Patio	Patio	225	225
156	Walkway	Walkway	Walkway	226	226
157	Staircase	Staircase	Staircase	227	227
158	Hallway	Hallway	Hallway	228	228
159	Entry	Entry	Entry	229	229
160	Basement	Basement	Basement	230	230
161	Attic	Attic	Attic	231	231
162	Roof	Roof	Roof	232	232
163	Foundation	Foundation	Foundation	233	233
164	Walls	Walls	Walls	234	234
165	Floors	Floors	Floors	235	235
166	Windows	Windows	Windows	236	236
167	Doors	Doors	Doors	237	237
168	Lighting	Lighting	Lighting	238	238
169	Plumbing	Plumbing	Plumbing	239	239
170	Electrical	Electrical	Electrical	240	240
171	HVAC	HVAC	HVAC	241	241
172	Paint	Paint	Paint	242	242
173	Landscaping	Landscaping	Landscaping	243	243
174	Security	Security	Security	244	244
175	Insurance	Insurance	Insurance	245	245
176	Maintenance	Maintenance	Maintenance	246	246
177	Repairs	Repairs	Repairs	247	247
178	Upgrades	Upgrades	Upgrades	248	248
179	Renovations	Renovations	Renovations	249	249
180	Restorations	Restorations	Restorations	250	250





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | Date: 30/07/1868 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e 2024 : Non localisable en absence de références cadastrales*

## Indice 76308-082 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : <b>8S19-S20</b>
	Date du document : <b>30/07/1868</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage : Déclarant : Locataire ou fermier : Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référence parcellaire : Section : <b>??</b> Parcelle : <b>??</b> Autre information : Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

190	Lebrun (s.a.)	Amerville (A)	Amerville	le 18 mai 88	18
191	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
192	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
193	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
194	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
195	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
196	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
197	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
198	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
199	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
200	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
201	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
202	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
203	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
204	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
205	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
206	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
207	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
208	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
209	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
210	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
211	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
212	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
213	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
214	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
215	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
216	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
217	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
218	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
219	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18
220	Lebrun (s.a.)	Amerville	Amerville	le 18 mai 88	18





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | Date: 31/10/1863 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e : doute sur l'analyse du document réalisée par Alise (Gonneville H = Gonneville-La-Mallet) mais sans conséquence puisque la parcelle est non localisable*

## Indice 76308-083 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : 8S19-S20
	Date du document : 31/10/1863
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage :
	Déclarant : LENORMAND Hippolyte
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : ?? Parcelle : ??
	Autre information :
	Observations : Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre:137
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

130	Louisa (février)	Angerville-Boulland	Angerville-Boulland (M)	1. 20 8 bis 1863	à l'ingénieur chef des mines
131	Drofière (Eugène)	Ermenville	Ermenville (M)	1. 30 octobre	
132	Baronnet (Jules)	Champflore	Champflore (p. de la forêt)		
133	Prézel (Edmond)	Goderville	Goderville (M)		
134	Baronnet & Edmond	Ermenville	Ermenville (M)		
135	Baronnet (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		
136	Lefebvre (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		
137	Louisa (d'après)	Ermenville	Ermenville (M)		
138	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		
139	Ermenville & Edmond	Ermenville	Ermenville (M)		
140	Ermenville (Léon)	Ermenville-Boulland	Ermenville-Boulland (M)		
141	Baronnet (Léon)	Ermenville-Boulland	Ermenville-Boulland (M)		
142	Alalanda (d'après)	Ermenville-Boulland	Ermenville-Boulland (M)		
143	Lecomte (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
144	Lecomte (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
145	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
146	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
147	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
148	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
149	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
150	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
151	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
152	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
153	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
154	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
155	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
156	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
157	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
158	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
159	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
160	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
161	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
162	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
163	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
164	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
165	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
166	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
167	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
168	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
169	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		
170	Alalanda (Léon)	Languelat	Languelat (M)		





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | | Date: 30/10/1863 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu**
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e : doute sur l'analyse du document réalisée par Alise (Gonneville H = Gonneville-La-Mallet) mais sans conséquence puisque la parcelle est non localisable*

## Indice 76308-084 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : <b>8S19-S20</b>
	Date du document : <b>30/10/1863</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage :
	Déclarant : <b>GOSSELIN Léon</b>
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
	Cadastre de référence : <b>Napoléonien</b>
	Référence parcellaire : Section : <b>??</b> Parcelle : <b>??</b>
	Autre information :
	Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // N° d'Ordre 138</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

130	Louisa (Jérôme)	Angerville-Bouffard	Angerville-Bouffard (M)	1. 20 8 bis 1863	à l'ingr. Chef des-Vines
131	Drofine (Eug.)	Ermenville	Ermenville (M)	1. 30. 1863	id
132	Baronnet (J. 1811)	Fempelles	Bouffery (J. de) (R)		id
133	Baronnet (Edmond)	Gozerville	Gozerville (M)		id
134	Baronnet & Edmond	Ermenville	Ermenville (M)		id
135	Baronnet (L.)	Ermenville	Ermenville (R)		id
136	Lefebvre (L.)	Ermenville	Ermenville (M)		id
137	Louisa (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
138	Jérôme (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
139	Jérôme & Edmond	Ermenville	Ermenville (M)		id
140	Baronnet (Alphonse)	Ermenville-Bouffard	Ermenville-Bouffard (M)		id
141	Baronnet (Eug.)	Ermenville-Bouffard	Ermenville-Bouffard (M)		id
142	Alphonse (Jérôme)	Ermenville-Bouffard	Ermenville-Bouffard (M)		id
143	Lecomte (L.)	Ermenville	Ermenville (M)		id
144	Lecomte (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
145	Alphonse (Eug.)	Ermenville	Ermenville (M)		id
146	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
147	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
148	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
149	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
150	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
151	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
152	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
153	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
154	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
155	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
156	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
157	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
158	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
159	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
160	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
161	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
162	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
163	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
164	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
165	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
166	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
167	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
168	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id
169	Ermenville (Léon)	Ermenville	Ermenville (M)		id
170	Ermenville (Jérôme)	Ermenville	Ermenville (M)		id





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | Date: 15/03/1864 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Alise : précision géographique ne permettant pas la localisation de l'indice (lieu-dit "Les Hameaux")*  
*Explor-e 2024 : Non localisable en absence de références cadastrales*

## Indice 76308-085 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : <b>8S19-S20</b>
	Date du document : <b>15/03/1864</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage : Déclarant : Locataire ou fermier : Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référence parcellaire : Section : <b>??</b> Parcelle : <b>??</b> Autre information : Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // N° d'Ordre 295</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

194	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14 Mars 1864	1
195	Marchés (Chemin)	Chemin	Chemin	le 14	1
196	Marchés (Chemin)	St-Jean de Condouy	St-Jean de Condouy	le 14	1
197	Marchés (Chemin)	St-Jean de Condouy	St-Jean de Condouy	le 14	1
198	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
199	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
200	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
201	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
202	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
203	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
204	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
205	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
206	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
207	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
208	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
209	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
210	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
211	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
212	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
213	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
214	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
215	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
216	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
217	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
218	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
219	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
220	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
221	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
222	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
223	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
224	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
225	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
226	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
227	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
228	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
229	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1
230	Marchés (Chemin)	Beppinguy	Beppinguy	le 14	1





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | | Date: 13/08/1864 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e 2024 : Non localisable en absence de références cadastrales*

## Indice 76308-086 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>
	Cote : <b>8S19-S20</b>
	Date du document : <b>13/08/1864</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage : Déclarant : Locataire ou fermier : Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référence parcellaire : Section : ?? Parcelle : ?? Autre information : Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // N° d'Ordre 382</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

				6 13 14 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100
101	Le Cour (P. 101)			
102	Le Cour (P. 102)			
103	Le Cour (P. 103)			
104	Le Cour (P. 104)			
105	Le Cour (P. 105)			
106	Le Cour (P. 106)			
107	Le Cour (P. 107)			
108	Le Cour (P. 108)			
109	Le Cour (P. 109)			
110	Le Cour (P. 110)			





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | Réf.: 8519-S20 | Section: ?? | Parcelle: ?? | Date: 01/12/1866 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu**
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

*Explor-e 2024 : erreur d'Alise - il s'agit d'une déclaration de 1866 et non pas 1966 // Non localisable en absence de références cadastrales*

## Indice 76308-087 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>			
	Cote :	8S19-S20		
<b>Elements extraits</b>	Date du document :	01/12/1866		
	Type ouvrage :			
	Déclarant :	BRIDOUX ?		
	Locataire ou fermier :			
	Propriétaire :			
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	Echelle :		
	Lieu-dit :			
	Cadastre de référence :	Napoléonien		
	Référence parcellaire :	Section : ??	Parcelle : ??	
	Autre information :			
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Observations :	Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // N° d'Ordre 178 - Explor-e 2024 : compte tenu de la série il s'agit de l'année 1866 et non pas 1966		
	Plan d'extension :	Echelle :		
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre	/ Maçonné
	Volume exploité :			
	Nombre d'étage(s) :			
	Chambres(s) :			
Observations :				

175	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
176	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
177	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
178	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
179	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
180	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
181	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
182	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
183	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
184	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
185	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
186	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
187	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
188	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
189	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
190	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18
191	Lezayfontaine	Lezayfontaine	Lezayfontaine	17-18





## Localisation

### Coordonnées

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

**Système :**

**Orig. report carto :** Cadastre

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Parcelle

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

### Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 80 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8S198 | Section: A | Parcelle: 259 | | Date: 10/12/1942 |

### Témoignages

### Photo aérienne

### Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Explor-e 2024 : au regard du nombre de marnières traitées au droit de la RN27, parcelle napoléonienne donnée "pour mémoire" sans définition de périmètre de sécurité. Au regard des prescriptions de la doctrine on peut en effet estimer que la marnière déclarée correspondait à une des marnières traitées.

## Indice 76308-088 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b> Cote : <b>8S198</b>
<b>Elements extraits</b>	Date du document : <b>10/12/1942</b> Type ouvrage : Déclarant : <b>PETIT Frédéric</b> Locataire ou fermier : Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Révisé</b> Référence parcellaire : Section : <b>A</b> Parcelle : <b>259</b> Autre information : Observations : <b>Déclarations d'ouverture de carrières - Registres d'enregistrement // Numéro d'ordre : 3296</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIBRE EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3310	A. Ciro Giotto	St. Em. de Belleville	A	110	24.8.43	21.8.43
3311	A. de Mandelstam	Grandes Marais	B	310	28.8.43	28.8.43
3312	A. Michel Fournier	A. de St. Em.	C	472	28.10.43	28.10.43
3313	A. Louis Nigon	Arguville s. rive	A	225	2.11.43	2.11.43
3314	A. Robert Fournier	St. Em. de Belleville	-	80	19.11.43	19.11.43
3315	A. Grubbe	Arguville s. rive	B	118	24.11.43	24.11.43
3316	A. Gervais Benoit	Arguville s. rive	B	46	13.12.43	13.12.43
3317	A. Raymond Bataille	Arguville s. rive	B	87	-	-
3318	A. Régis Chérot	Arguville s. rive	B	91	13.12.43	14.12.43
3319	A. A. Langlois	Arguville s. rive	A	20	15.12.43	16.12.43
3320	A. A. Poirier	Arguville s. rive	A	8	16.12.43	16.12.43
3321	A. Jean Tournier	Arguville s. rive	B	1	4.12.43	7.1.44
3322	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	13	18.1.44	18.1.44
3323	A. J. de St. Em.	Arguville s. rive	B	232	17.2.44	17.2.44
3324	A. J. de St. Em.	Arguville s. rive	C	233	17.2.44	17.2.44
3325	A. M. Renaud	Arguville s. rive	C	234	17.2.44	17.2.44
3326	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	91	18.1.44	18.1.44
3327	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	B	92	18.1.44	18.1.44
3328	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	243	27.4.44	3.5.44
3329	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	-	25.5.44	25.5.44
3330	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	B	97	19.5.44	19.5.44
3331	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	B	53	19.5.44	19.5.44
3332	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	94	19.5.44	19.5.44
3333	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	D	51, 52, 53	19.5.44	19.5.44
3334	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	B	13	19.5.44	19.5.44
3335	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	C	57	19.5.44	19.5.44
3336	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	-	-	12.11.45	11.11.45
3337	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	C	102 p.	30.10.45	-
3338	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	B	59	24.11.45	24.11.45
3339	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	E	77	24.11.45	24.11.45
3340	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	-	10.1.46	10.1.46
3341	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	A	-	12.1.46	12.1.46
3342	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	-	-	31.1.46	31.1.46
3343	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	-	-	31.1.46	31.1.46
3344	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	-	-	31.1.46	31.1.46
3345	A. Louis Leduc	Arguville s. rive	-	-	31.1.46	31.1.46

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIBRE EXPLOITATION de la carrière.	SECTION naturel.	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3275	Jean Louis Gousselle	Belleville	105	A	5.1.42	10.1.42
3276	M. Louis Gousselle	Belleville	121	C	9.1.42	3.2.42
3277	M. Louis Gousselle	Belleville	668	B	17.1.42	-
3278	M. Louis Gousselle	Belleville	58	-	5.2.42	18.2.42
3279	M. Louis Gousselle	Belleville	268	A	7.2.42	-
3280	M. Louis Gousselle	Belleville	442	A	12.2.42	-
3281	M. Louis Gousselle	Belleville	30	B	14.2.42	-
3282	M. Louis Gousselle	Belleville	82	C	17.2.42	-
3283	M. Louis Gousselle	Belleville	178	C	18.2.42	-
3284	M. Louis Gousselle	Belleville	10	D	19.2.42	15.10.42
3285	M. Louis Gousselle	Belleville	88	-	15.4.42	17.10.42
3286	M. Louis Gousselle	Belleville	142 p.	-	15.4.42	17.10.42
3287	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3288	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3289	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3290	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3291	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3292	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3293	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3294	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3295	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3296	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3297	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3298	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3299	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3300	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3301	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3302	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3303	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3304	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3305	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3306	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3307	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3308	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42
3309	M. Louis Gousselle	Belleville	8	B	15.4.42	15.5.42





## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :** RFG93-CC50

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :** 1 561 045

**y :** 9 175 394

**Précision :**

**Type de Report :** Ponctuel

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 80 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Communales anciennes || Section: A | Parcelle: 299 | || Date: 14/01/1905 |  
Communales anciennes || Section: A | Parcelle: 232 | || Date: 29/11/1912 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Explor-e 2024 : symbole représenté sur une parcelle objet d'une déclaration d'ouverture de carrière interprété par Alise comme un éventuel puits d'accès à une carrière plus ancienne // erreur d'Alise dans le commentaire : il ne s'agit pas de la parcelle A511 mais A299

## Indice 76308-089 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>		
	Cote :		
<b>Elements extraits</b>	Date du document :	29/11/1912	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	BAZILLE Léopold	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 232
	Autre information :		
	Observations :		
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

## Indice 76308-089 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>		
	Cote :		
<b>Elements extraits</b>	Date du document :	14/01/1905	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	LEROY Vincent	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :	Mme Vve LAINE	
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	OUI	
	Lieu-dit :	Echelle :	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 299
	Autre information :		
	Observations :	Sur le plan associé à la déclaration d'ouverture d'une marnière du 14/01/1905, "petit cercle" figuré sans commentaire	
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur 16m	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

14 janvier 1909



367L

10  
 A Monsieur le Maire de la commune de Jonzeville,  
 Jonzeville, le 14 janvier 1909

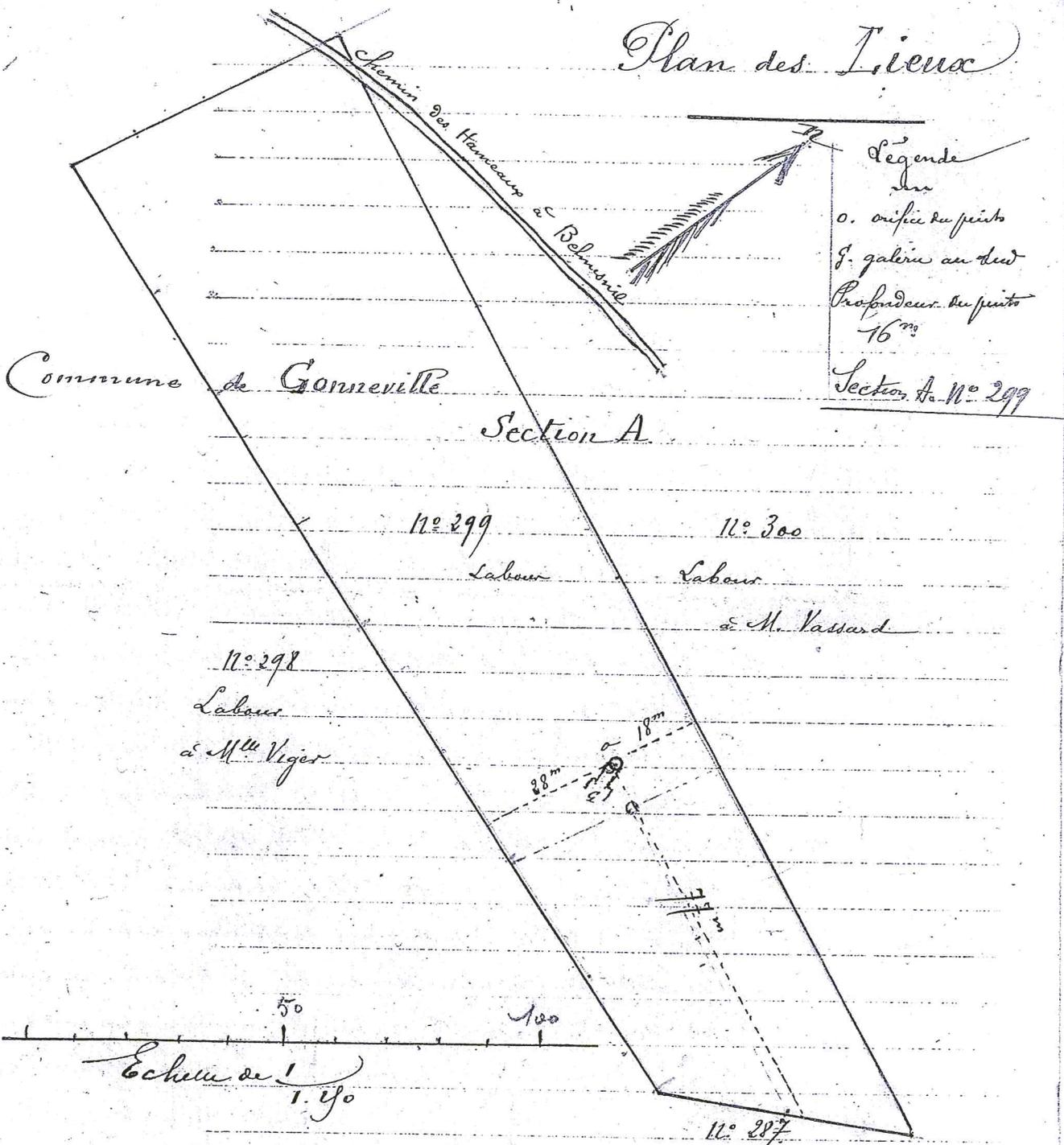
Monsieur le Maire,

Le Saussigné Leroy Vincent, cultivateur, demeurant à Jonzeville, a l'honneur de vous déclarer qu'il veut de faire ouvrir une carrière à main avec puits et galerie souterraine pour y extraire environ soixante dix mètres <sup>cube</sup> de marne nécessaires à l'amendement de ses terres. Cette manière se trouve à l'est d'une pièce de terre en labour qu'il exploite située sur le territoire de la commune de Jonzeville, cadastre sous le numéro 299 de la section A d'une contenance de un hectare vingt ares et appartenant à madame veuve Laine, propriétaire demeurant à Raven. L'origine du puits de cette manière se trouve à dix huit mètres du n° 300 appartenant à M. Vastard, à 28 m du n° 298 appartenant à M<sup>me</sup> Vigier et à 77 m du n° 217 appartenant à M. Cockeur. Le puits de cette manière a une profondeur totale de seize mètres et traverse les couches de terrains suivantes : terre végétale soixante centimètres, argile et gros cailloux huit mètres quarante centimètres, marne sept mètres. Il est choyonné jusqu'à la marne. La galerie de cette manière se dirige au sud. Le Sieur Langevin Louis, journalier à Jonzeville est chargé de cette extraction de marne.

Il vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,  
 l'assurance de ses sentiments respectueux.

Votre plan d'autre part

# Plan des Lieux



**Légende**  
 0. orifice du puits  
 f. galerie au vent  
 Profondeur du puits  
 16<sup>m</sup>  
 Section A n° 299

Présenté par l'explorateur  
 Gonneville, le 14 janvier 1905

*[Signature]*



Labour à M. Cachours,  
 Vu:  
 Gonneville, le 14 janvier 1905.  
 Le Maire  
*[Signature]*



## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :** RFG93-CC50

**Orig. report carto :** Cadastre Napo non corrigé

**x :** 1 563 351

**y :** 9 174 689

**Précision :**

**Type de Report :** Ponctuel

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Communes anciennes || Section: B | Parcelle: 171 | || Date: ?? |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

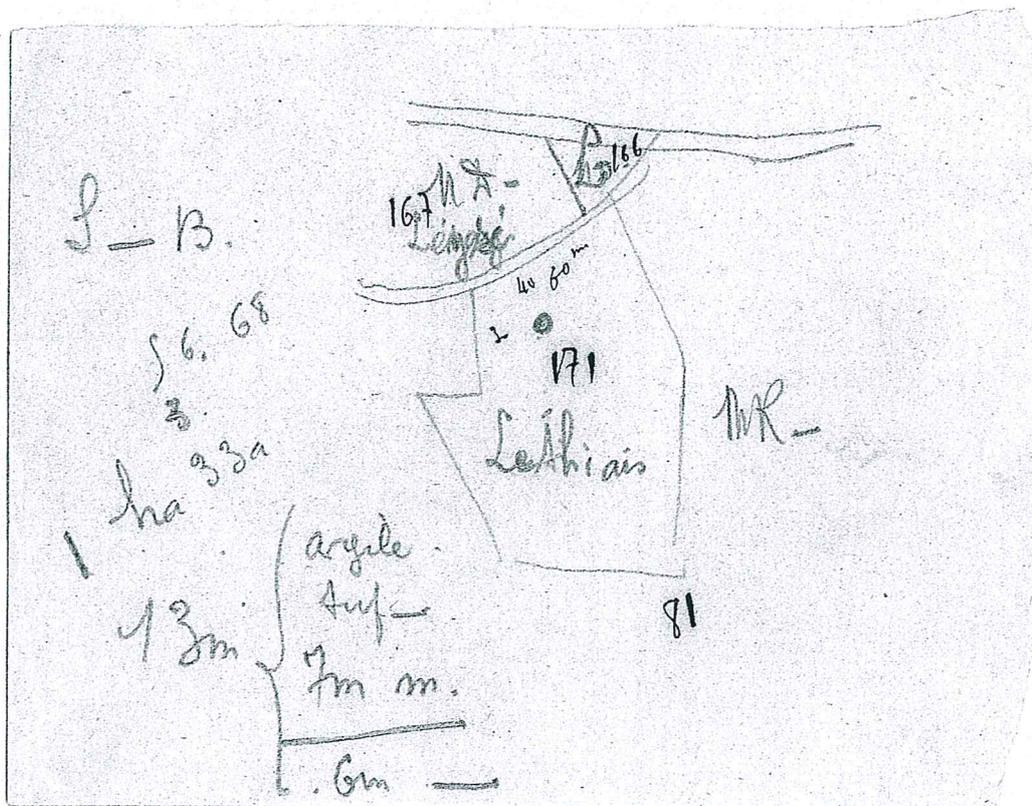
- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Explor-e 2024 : au regard des informations portées sur ce croquis retrouvé dans les archives communales, document à rattacher à l'ICS067 - Donné uniquement "pour mémoire" sans définition de périmètre de sécurité. Compte tenu du manque de précision du croquis il convient de maintenir l'ICS067 de type linéaire pour la représentation de cet indice. En cas de recherche, il pourrait être pertinent de commencer le décapage dans ce secteur.

## Indice 76308-090 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b> Cote :
<b>Elements extraits</b>	Date du document : ?? Type ouvrage : Déclarant : ?? Locataire ou fermier : Propriétaire : ??
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : <b>Napoléonien</b> Référérence parcellaire : Section : <b>B</b> Parcelle : <b>171</b> Autre information : Observations : <b>Alise : d'après le plan de déclaration d'ouverture de carrière sur la parcelle 71 section B du cadastre napoléonien // Surface de la parcelle 1ha33a</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur <b>13m</b> / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :







## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Aire limitée

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 85198 | Section: B | Parcelle: 122 | || Date: 01/09/1937 |

Communales anciennes || Section: B - 2eme f | Parcelle: 122 | ||

Récentes || Auteur: Explor-e | Réf.: Rapport 76308-07 | | Date: 26/02/2019 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

### Commentaires

Alise : erreur de localisation (200m de l'angle nord-est impossible, choix de 200m de l'angle nord-ouest validé par rapport aux indications) - Imprécision géographique, conservation d'une aire limitée de 20m de rayon

Explor-e 2024 : erreur de "citation" d'Alise - il s'agit du cadastre révisé pour 1934 et non pas le cadastre napoléonien // Périmètre adapté suite à investigations

## Indice 76308-091 / Détail document d'archives récentes

<b>Origine du document</b>	<i>Auteur :</i>	<b>Explor-e</b>
	<i>Référence :</i>	<b>Rapport 76308-07</b>
	<i>Date :</i>	<b>26/02/2019</b>
<b>Informations extraites</b>	<p><b>Expertise + investigations par sondages destructifs en périphérie d'un bâtiment à réhabiliter // L'expertise a démontré la nécessité de confondre l'ICS094 avec l'ICS091 // En complément, 23 sondages ont été réalisés en périphérie du projet. Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses. Au regard des résultats de cette étude, nous d'aménager localement les périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245.</b></p>	
<b>Elements de localisation</b>	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>
	<i>Lieu-dit :</i>	
	<i>Autre information :</i>	
<b>Elements de dimensionnement</b>	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>
<b>Remarques</b>		

## Indice 76308-091 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives départementales</b>	
	<i>Cote :</i>	<b>8S198</b>
<b>Elements extraits</b>	<i>Date du document :</i>	<b>01/09/1937</b>
	<i>Type ouvrage :</i>	
	<i>Déclarant :</i>	<b>DEMEULES Eugène</b>
	<i>Locataire ou fermier :</i>	
	<i>Propriétaire :</i>	
<b>Elements de localisation</b>	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>
	<i>Lieu-dit :</i>	
	<i>Cadastre de référence :</i>	<b>Révisé</b>
	<i>Référence parcellaire :</i>	<b>Section : B Parcelle : 122</b>
	<i>Autre information :</i>	
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	<i>Observations :</i>	<b>Déclaration d'ouverture de carrière / Numéro d'ordre : 3021</b>
	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>
	<i>Caractéristiques puits :</i>	<i>Profondeur / Diamètre / Maçonné</i>
	<i>Volume exploité :</i>	
	<i>Nombre d'étage(s) :</i>	
	<i>Chambres(s) :</i>	
	<i>Observations :</i>	

## Indice 76308-091 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<i>Archives communales</i>
	<i>Cote :</i>
	<i>Date du document :</i>
	<i>Type ouvrage :</i>
<b>Elements extraits</b>	<i>Déclarant :</i>
	<i>Locataire ou fermier :</i>
	<i>Propriétaire :</i>
	<i>Plan de localisation :</i>
	<i>Echelle :</i>
	<i>Lieu-dit :</i>
<b>Elements de localisation</b>	<i>Cadastre de référence : Révisé</i>
	<i>Référence parcellaire : Section : B - 2eme f Parcelle : 122</i>
	<i>Autre information :</i>
	<i>Observations : Plan de déclaration d'ouverture de carrière</i>
	<i>Plan d'extension :</i>
	<i>Echelle :</i>
	<i>Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné</i>
	<i>Volume exploité :</i>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	<i>Nombre d'étage(s) :</i>
	<i>Chambres(s) :</i>
	<i>Observations :</i>

DÉPARTEMENT  
de la  
**SEINE-INFÉRIEURE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

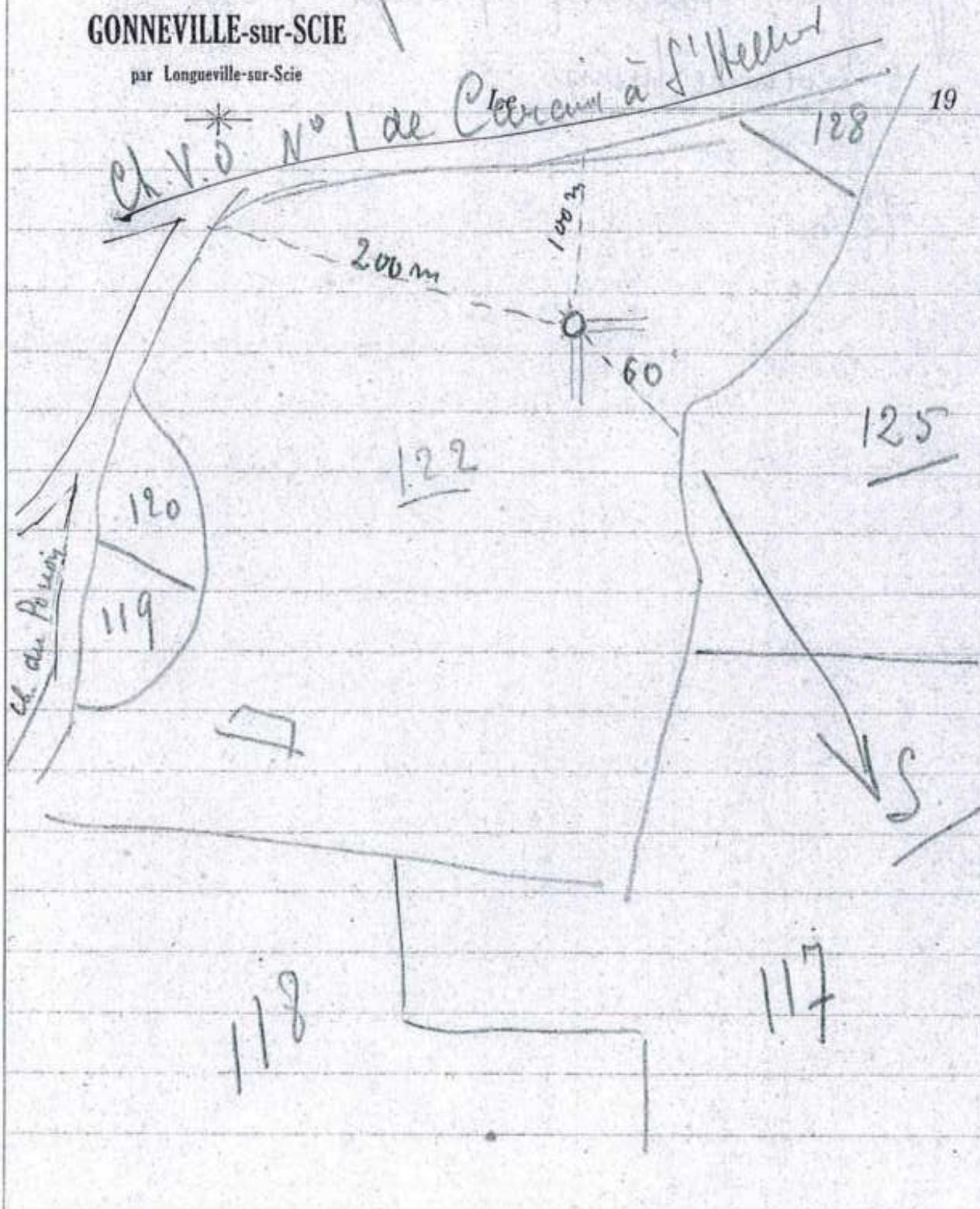
ARRONDISSEMENT  
de  
**DIEPPE**

COMMUNE  
de

**GONNEVILLE-sur-SCIE**

par Longueville-sur-Scie

*Serpent B*  
*2<sup>e</sup> feuille*



N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'ÉREGISTRATION de la carrière.	SECTION MUNICIPALE	NUMÉROS DU CADASTRE	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3040	Bouquet, Louis	Galvigney	B	45-56	3-11-37	3-11-37
3041	Devos, Marcel	Grandfontaine	B	49	12-11-37	12-11-37
3042	Martin, Raymond	Chévenay	B	58-59	15-11-37	17-11-37
3043	M. F. Dubois	Beuvillers, A. Evron	B	105	24-11-37	27-11-37
3044	Leclercq, Joseph	Wargny, A. Linc	B	53	d°	d°
3045	Guimond, Léopold	Beuvillers	B	53	29-11-37	29-11-37
3046	Legu, Marins	Etivilly	B	181	d°	d°
3047	Lesot, Jules	Manchy Capval	A	93	1-12-37	1-12-37
3048	Morin, Marins	Wargny	B	184 p.	10-12-37	10-12-37
3049	Sul, Georges	Wargny, A. Evron	B	94 p.	d°	d°
3050	Gratton, Louis	St. Jean, A. Linc	A	17	d°	d°
3051	Harnois, Sébastien	Abbas	A	117 p.	d°	d°
3052	Delme, Léonard	Bois l'Évêque	A	5	16-12-37	16-12-37
3053	Caruelle, Fernand	Wargny	A	98	10-12-37	10-12-37
3054	Brunel, Adolphe	Le Buisson, Sirey	B	211	15-12-37	15-12-37
3055	de Sotil	Beuvillers, A. Evron	B	20	21-12-37	21-12-37
3056	Bernard, Joseph	St. Jean, A. Linc	B	102	21-12-37	21-12-37
3057	Fracon, Joseph	St. Nicolas, A. Linc	B	250 p. 002	30-12-37	30-12-37
3058	Bouchard, Marcel	Etivilly, A. Linc	B	63	31-12-37	31-12-37
3059	Depierre, Marcel	Le Buisson, Sirey	B	1	3-1-38	3-1-38
3060	Baron, Louis	Bois l'Évêque	B	143 p. 11	11-1-38	11-1-38
3061	St. Jean, Marquis	St. Jean, A. Linc	B	(numéro)	17-1-38	17-1-38
3062	Guin, Albert	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3063	Renard, Gaston	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3064	Arnault, Robert	Beuvillers	C	127	19-1-38	19-1-38
3065	Leclercq, Marcel	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3066	Corbille, Fernand	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3067	Antoin, Arthur	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3068	Liébaux, Georges	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3069	Andrieux, Louis	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3070	Hamelin, Jules	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3071	Delebecq, André	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3072	Liébaux, Charles	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3073	Delebecq, André	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3074	Demare, Louis	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38
3075	Bund, Francis	Beuvillers	B	127	19-1-38	19-1-38

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'ÉREGISTRATION de la carrière.	SECTION MUNICIPALE	NUMÉROS DU CADASTRE	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3005	Blanchon, Maurice	Longueil	A	41-42-43	21-11-37	21-11-37
3006	Lespérance, Louis	Longueil	B	44-45-46	20-11-37	20-11-37
3007	Arnault, Henri	Longueil	A	47	21-11-37	21-11-37
3008	Leclercq, Fernand	Longueil	A	49	25-11-37	25-11-37
3009	Croche, Edmond	Longueil	A	44	1-12-37	1-12-37
3010	Delebecq, André	Longueil	A	50	11-12-37	11-12-37
3011	Leclercq, Marcel	Longueil	A	114	10-1-38	10-1-38
3012	Delebecq, André	Longueil	A	30	18-1-38	18-1-38
3013	Delebecq, André	Longueil	A	298	17-1-38	17-1-38
3014	Delebecq, André	Longueil	A	111	21-1-38	21-1-38
3015	Delebecq, André	Longueil	A	109 p.	21-1-38	21-1-38
3016	Delebecq, André	Longueil	A	112 p.	21-1-38	21-1-38
3017	Delebecq, André	Longueil	A	29	21-1-38	21-1-38
3018	Delebecq, André	Longueil	A	261 p.	20-1-38	20-1-38
3019	Delebecq, André	Longueil	A	69 p.	6-2-38	6-2-38
3020	Delebecq, André	Longueil	A	106 p.	13-2-38	13-2-38
3021	Delebecq, André	Longueil	A	50	15-2-38	15-2-38
3022	Delebecq, André	Longueil	A	122	1-3-38	1-3-38
3023	Delebecq, André	Longueil	A	371	3-3-38	3-3-38
3024	Delebecq, André	Longueil	A	47	11-3-38	11-3-38
3025	Delebecq, André	Longueil	A	17	1-10-37	1-10-37
3026	Delebecq, André	Longueil	A	160	8-10-37	8-10-37
3027	Delebecq, André	Longueil	A	149	9-10-37	9-10-37
3028	Delebecq, André	Longueil	A	14	9-10-37	9-10-37
3029	Delebecq, André	Longueil	A	608	11-10-37	11-10-37
3030	Delebecq, André	Longueil	A	11	13-10-37	13-10-37
3031	Delebecq, André	Longueil	A	104 p.	18-10-37	18-10-37
3032	Delebecq, André	Longueil	A	67	25-10-37	25-10-37
3033	Delebecq, André	Longueil	A	16	6-11-37	6-11-37
3034	Delebecq, André	Longueil	A	8	d°	d°
3035	Delebecq, André	Longueil	A	160	d°	d°
3036	Delebecq, André	Longueil	A	160	d°	d°
3037	Delebecq, André	Longueil	A	219	d°	d°
3038	Delebecq, André	Longueil	A	19	d°	d°
3039	Delebecq, André	Longueil	A	112 p.	9-11-37	9-11-37

76308-07

EARL de la Mitourie

---

Commune de Gonneville-sur-Scie  
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

---

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

Version A du 26 février 2019



*explor-e*

*Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement*



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : [contact@explor-e.fr](mailto:contact@explor-e.fr)

Site internet : [www.explor-e.fr](http://www.explor-e.fr)

 N°Vert 0 800 00 28 12

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

-----

**Responsables de la mission : Gilles DEMAREST - Ingénieur Hydrogéologue**

---

## Sommaire général

---

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>EXPERTISE BIBLIOGRAPHIQUE RELATIVE AUX INDICES 91 ET 94 .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>SONDAGES DESTRUCTIFS .....</b>	<b>9</b>
	<b>3.1 Méthodologie</b>	<b>9</b>
	<b>3.2 Descriptif opérationnel – Résultats</b>	<b>13</b>
	3.2.1 Descriptif opérationnel	13
	3.2.2 Résultats-Interprétations	14
<b>4</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>

## Sommaire des illustrations

---

### Liste des Schémas

Schémas 1 .....	: Localisation du projet	1
Schéma 2 .....	: Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés	2
Schéma 3 .....	: Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés, après rattachement de l'indice 94 à l'indice 91	7
Schéma 4 .....	: Illustration simplifiée de l'interprétation	12
Schéma 5 .....	: Implantation des sondages réalisés	13
Schéma 6 .....	: Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245	18

### Liste des graphiques

Graphique 1 .....	: Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds	15
-------------------	--	----

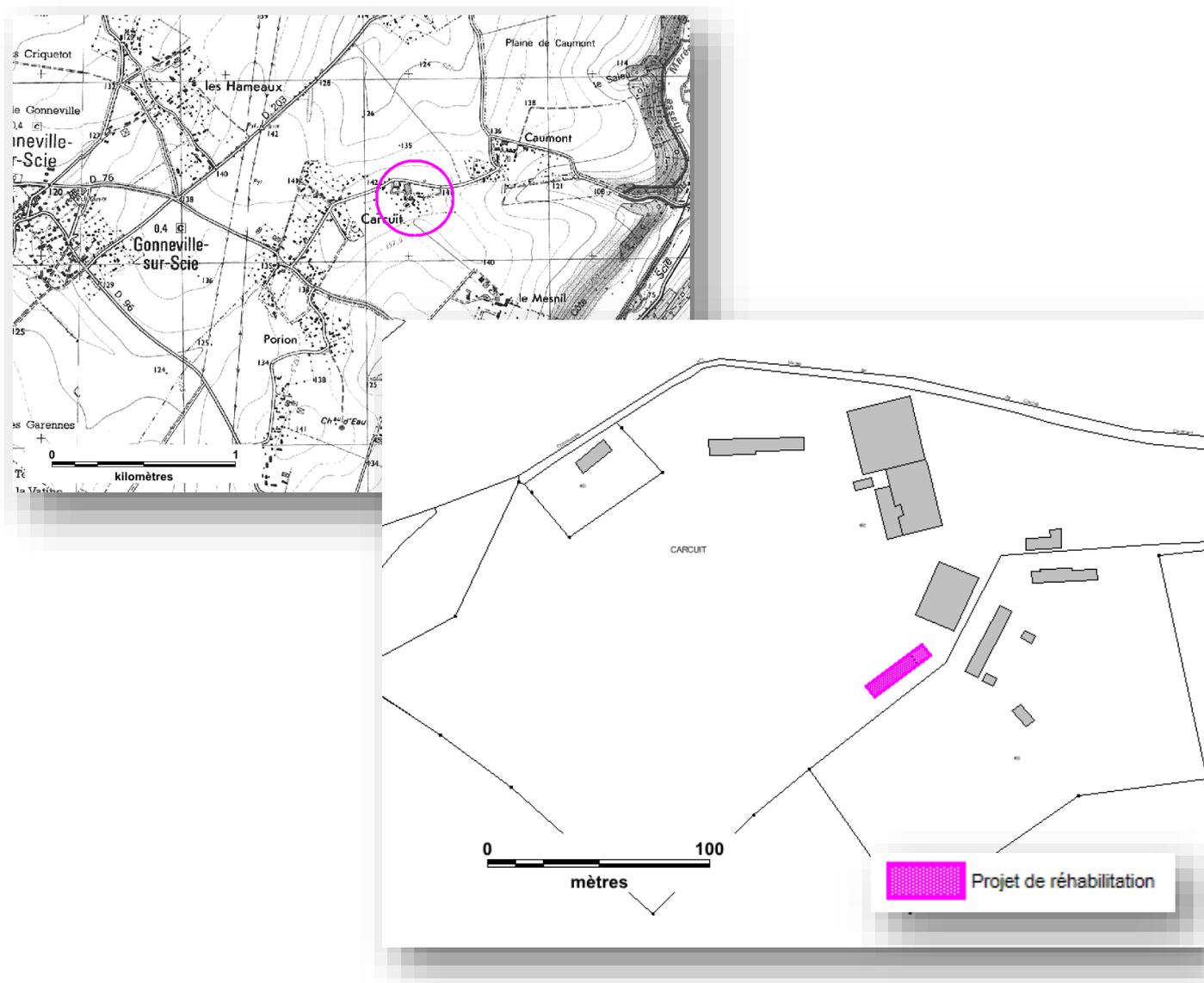
### Liste des annexes

Annexe 1 .....	: Diagraphies interprétées (paramètres de forage)	15
Annexe 2 .....	: Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245	18

# Contexte et objectifs de la mission

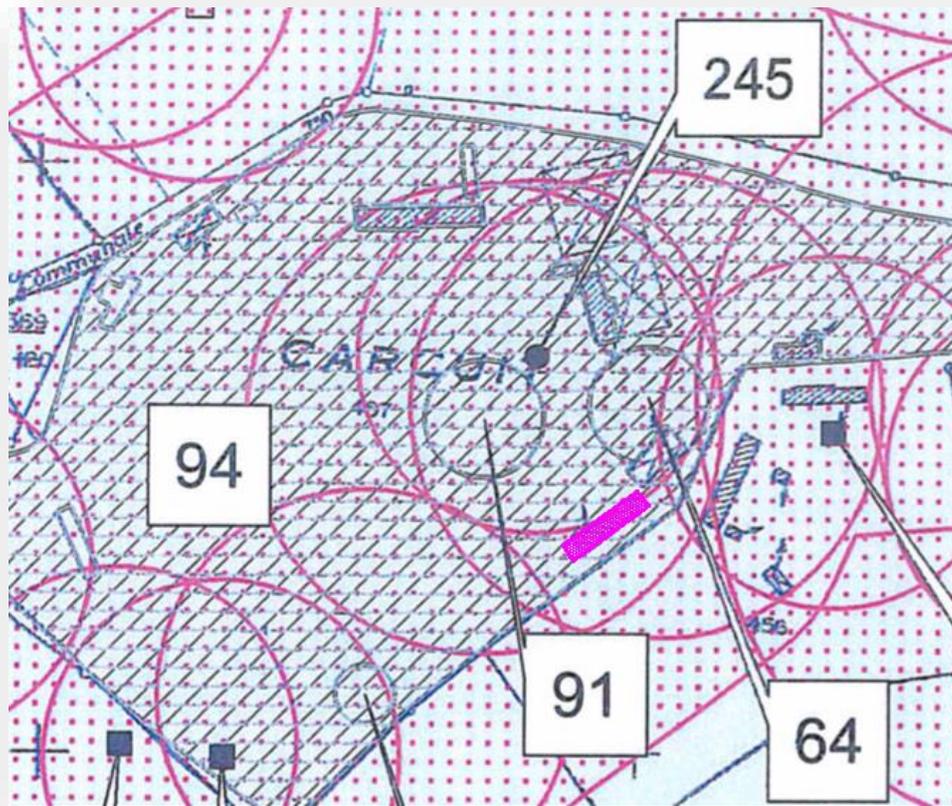
La présente étude concerne un projet de réhabilitation de bâtiment agricole, situé route de Caumont ; commune de Gonneville-sur-Scie (76).

Schémas 1 : Localisation du projet



Ce projet est actuellement impacté par plusieurs indices et/ou périmètres de sécurité issus du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune de Gonneville-sur-Scie, réalisé par le BET Alise en 2009.

Schéma 2 : Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés



Dans le détail, le projet est impacté par :

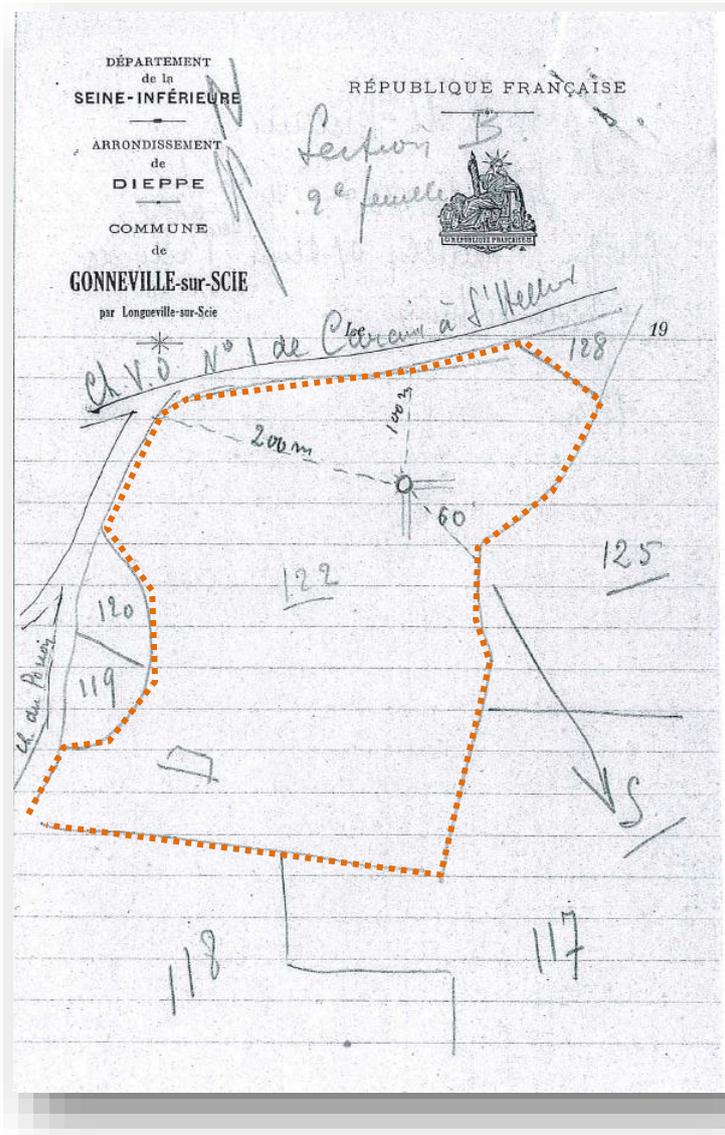
- L'indice 64 qui correspond à une déclaration d'ouverture de carrière, avec plan de localisation, datant de 1929 ;
- L'indice 91 qui correspond à un plan de localisation d'un puits de carrière, sans indication de date ;
- L'indice 94 qui correspond à une parcelle sur laquelle une déclaration d'ouverture de carrière a été recensée dans les registres du service des Mines en 1937 ;
- L'indice 245 qui correspond à un puisard, datant des années 1930.

La présente mission a donc eu pour objectif de lever les indices et périmètres de sécurité impactant le projet afin de permettre la réalisation de ce dernier.

## Expertise bibliographique relative aux indices 91 et 94

L'indice 91 provient d'un plan retrouvé dans les archives de la Mairie de Gonneville, sur lequel est localisé schématiquement un puits de carrière au droit de la parcelle 122, section B, 2<sup>ème</sup> feuille.

Cliché photographique : Archive communale - Plan de localisation d'un puits de carrière sur la parcelle B 122



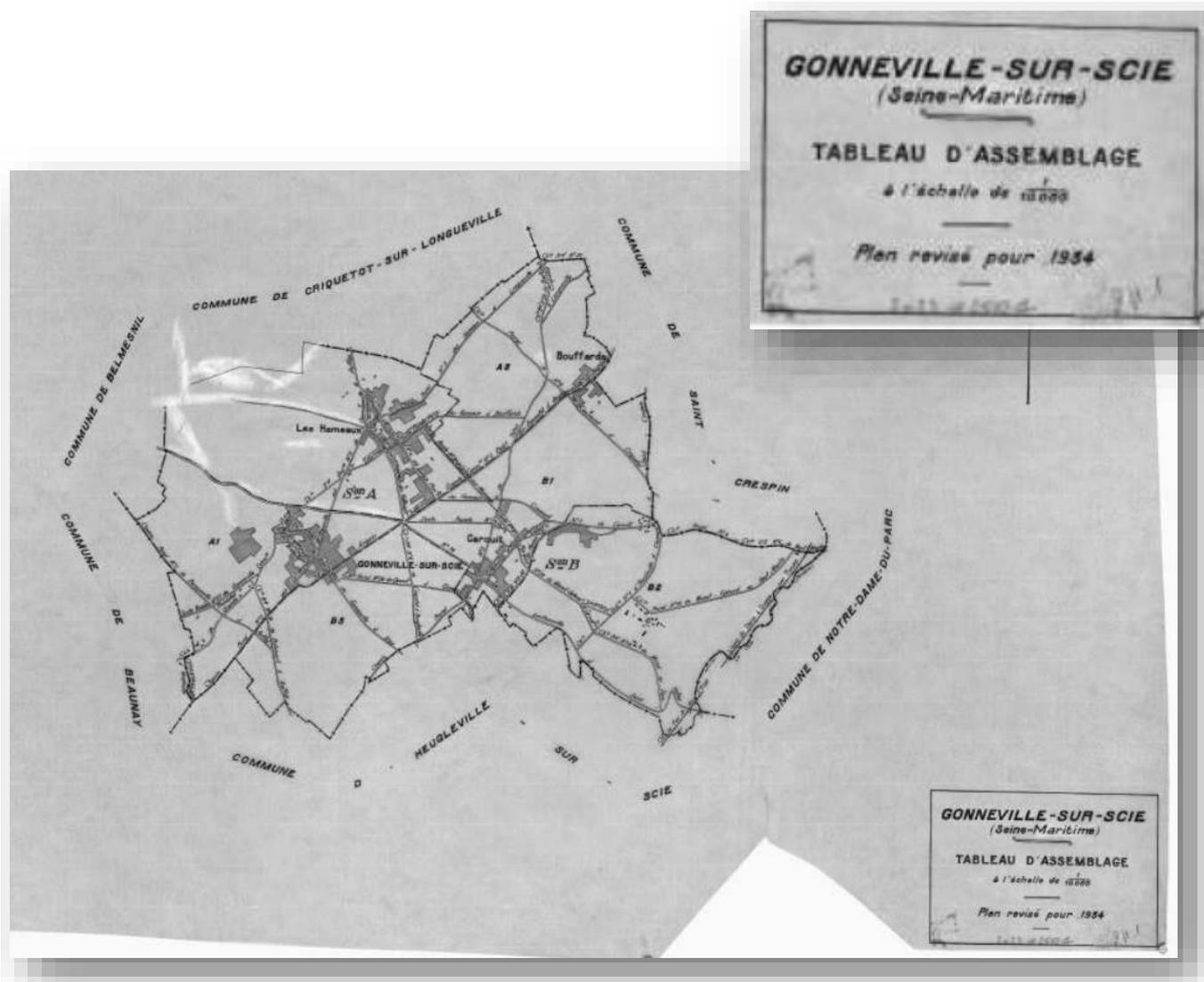
Si nous nous référons au cadastre Napoléonien, nous pouvons voir que la parcelle sur laquelle figure l'indice 91 correspond à la parcelle B 167, et non pas B 122 comme indiqué sur le plan retrouvé dans les archives de la Mairie. Nous noterons par ailleurs, qu'il en est de même pour toutes les parcelles alentour, leur numéro ne correspondant pas non plus à ceux du cadastre Napoléonien.

Cliché photographique : Extrait du cadastre Napoléonien de la commune de Gonneville, section B (source ADSM)



Ce constat permet de déduire que le plan retrouvé dans les archives communales où figure la parcelle B 122 ne fait pas référence au cadastre Napoléonien mais au cadastre rénové, datant de 1934 en ce qui concerne la commune de Gonneville-sur-Scie.

Cliché photographique : Tableau d'assemblage du cadastre rénové de la commune de Gonneville - 1934 (source ADSM)



Cette déduction est corroborée par le fait que la parcelle B 122 se situe sur la 2<sup>ème</sup> feuille de la section B, comme indiqué sur le plan, et que seul le cadastre rénové comporte 2 feuilles pour la section B.

Ainsi, le puits de carrière localisé sur la parcelle B 122 et correspondant à l'indice 91 ne peut être que postérieur à 1934.

Or, dans le registre de déclaration des carrières de la Seine-Maritime, figure en 1937 une déclaration concernant la parcelle B 122 de Gonneville-sur-Scie. Cette déclaration a été intégrée dans le RICS en tant qu'indice 94.

Cliché photographique : Extrait du registre de déclaration du service des Mines - 85198 (source ADSM)



3020	Uancelin, Fernand	Briquetot - f. Ouville	A	50	25.8.37	25.8.37
3021	Semeuls, Eugène	Gonneville sur Scie	B	122	1.9.37	1.9.37
3022	Uancelin, Fernand	Gonneville sur Scie	C	122	1.9.37	1.9.37

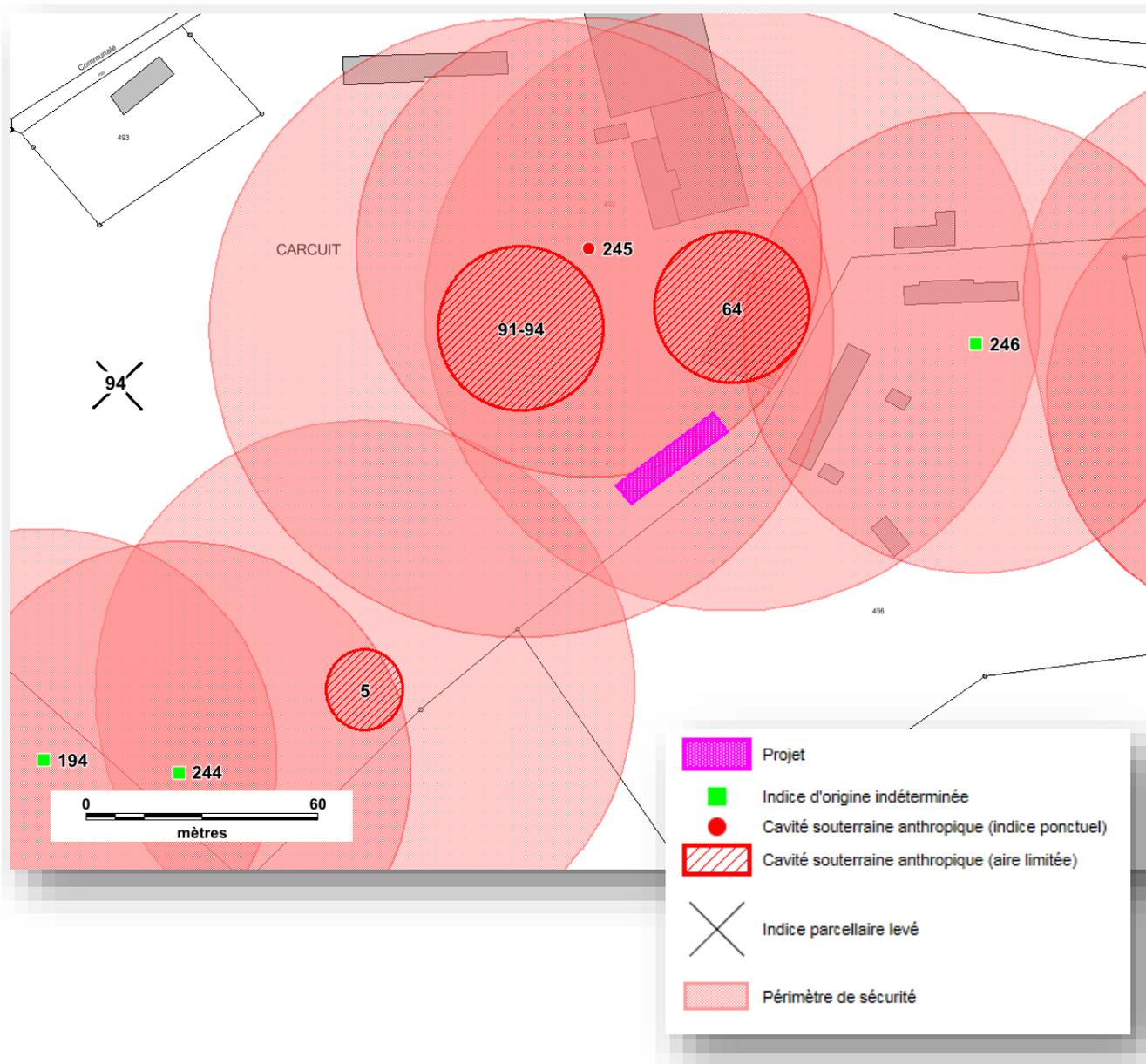
Ainsi, il ne fait aucun doute que le plan retrouvé dans les archives de la Mairie de Gonneville où figure le puits sur la parcelle B 122 correspond à la déclaration retrouvée dans les registres du Service des Mines, en 1937.

Cette affirmation est renforcée par le fait qu'il n'existe qu'une seule déclaration concernant la parcelle B 122 dans le registre du Service des Mines, postérieure à 1934. Par ailleurs, le fait que cette déclaration ait été retrouvée dans ce registre, sous-entend qu'elle a été déclarée en Mairie, d'où l'existence du plan, et qu'un double a été envoyé au Services des Mines comme cela était exigé.

**Au regard de ces éléments, l'indice 91 correspondant au plan de localisation d'un puits sur la parcelle B 122 et l'indice 94 correspondant à une déclaration d'ouverture de carrière sur la parcelle B 122 ne constituent qu'un seul et même indice. L'indice parcellaire 94 doit donc être rattaché à l'indice 91.**

**Dans ce contexte, le projet n'est plus impacté par l'indice parcellaire 94, mais uniquement par les périmètres des indices 64, 91-94 et 245.**

Schéma 3 : Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés, après rattachement de l'indice 94 à l'indice 91



**Une campagne de sondages destructifs profonds a donc été engagée afin de vérifier l'absence de vides pouvant être en relation avec les indices dont le périmètre de sécurité impacte le projet.**

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---



## Sondages destructifs

### 3.1 Méthodologie

La vérification de l'absence de vides ou de zones décomprimées a été réalisée par la mise en œuvre de forages destructifs par méthode rotopercussion dont le protocole est présenté ci-dessous.

Le principe de la rotopercussion fait appel à un dispositif associant la rotation et la frappe par un marteau hydraulique situé en surface, l'impact étant transmis à l'outil situé au fond du trou par l'intermédiaire du train de tiges.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une sondeuse sur chenillard EMCI Silea.



EMCI Silea

**Les forages ont été réalisés en diamètre 110 mm, diamètre minimal à mettre en œuvre pour un indice ponctuel dans le cadre de la recherche de cavités souterraines, afin de respecter les prérogatives des services de l'État.**

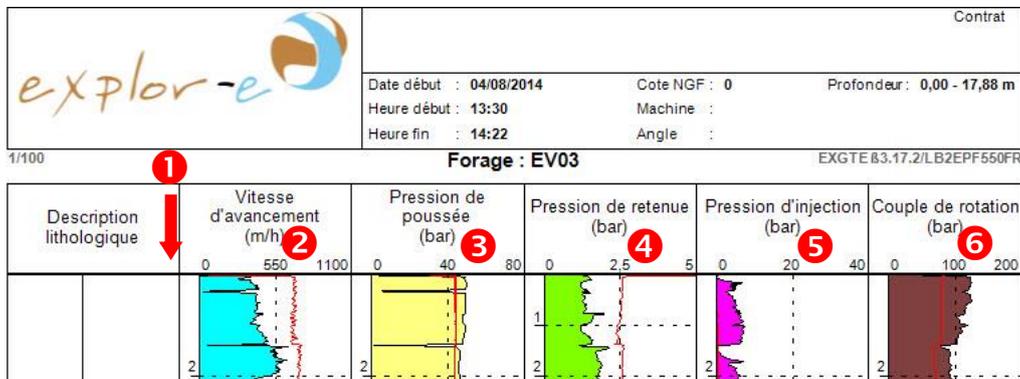
Le recours à un diamètre de sondage relativement important permet en effet de limiter les frottements du train de tige (38 mm) contre les parois du forage, favorisant ainsi des chutes d'outils franches au niveau d'éventuelles cavités.

- La rotation pure a été privilégiée, la percussion n'étant véritablement déclenchée qu'au niveau des bancs les plus durs (en particulier bancs de silex) ;
- Les pressions exercées sur l'outil, la vitesse de rotation et la pression d'injection ont été maintenues les plus faibles possible et constantes dans le temps afin de permettre une différenciation qualitative fine des formations traversées ;
- En complément, les observations réalisées sur les échantillons remontés en surface (« cuttings ») ont permis l'établissement d'une coupe de terrain (log géologique) détaillée ;
- Les paramètres de forage ont fait l'objet d'un enregistrement numérique.

**L'enregistrement des paramètres de forage consiste à mesurer et enregistrer, pendant le forage, des grandeurs physiques, dont les variations sont en corrélation avec les propriétés géomécaniques des terrains traversés.**

La métrologie ainsi que l'enregistrement des paramètres de forage ont été assurés par des équipements Jean-Lutz et comprenaient les paramètres suivants :

1. Profondeur ;
2. Vitesse instantanée d'avancement (VIA) – figuré bleu clair ;
3. Pression de poussée (PO) – figuré jaune ;
4. Pression de retenue – figuré vert
5. Pression d'injection du fluide de forage (eau + polymère biodégradable permettant d'augmenter la viscosité) – figuré magenta ;
6. Couple de rotation (CR) – figuré rouge.





**Pour simplifier, la recherche de vides sur les enregistrements de paramètres de forage se résume généralement à rechercher les zones où les paramètres de forage se rapprocheront des valeurs qu'ils atteindraient lors de la traversée d'un vide (vitesse d'avancement de l'ordre de 1 000 m/h / perte d'injection / chute du couple de rotation...).**

Afin de confirmer les éventuels vides et faciliter l'interprétation des données enregistrées, explor-e met en œuvre la procédure ECL développée spécifiquement par la société Jean Lutz dans le cadre de recherche de vides.

La procédure ECL permet de connaître, a priori, l'amplitude de chaque paramètre lorsque le forage traverse un vide. La présentation graphique de l'ECL met immédiatement en évidence la traversée d'un vide franc par simple examen des enregistrements. C'est une aide précieuse à l'interprétation facilitant la distinction entre vides francs et zones très décomprimées.

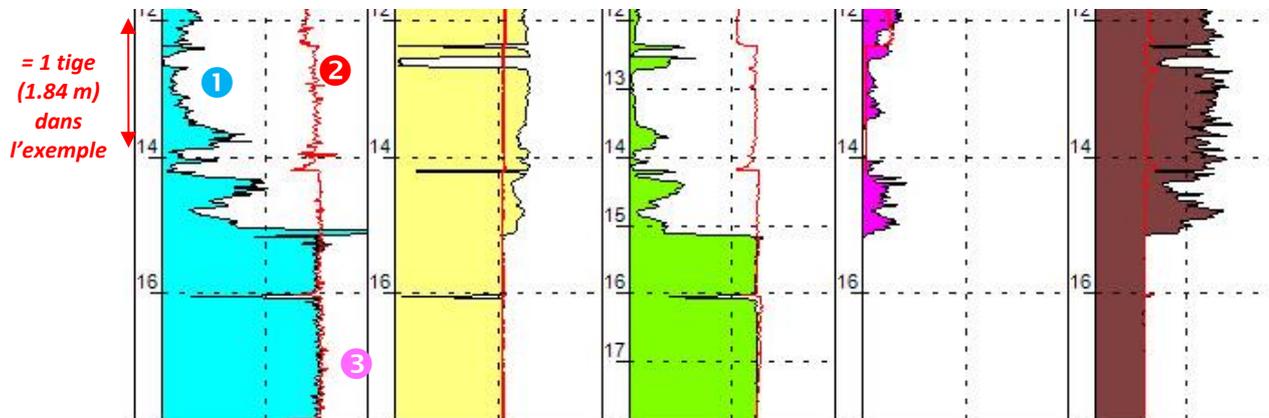
La procédure ECL prend automatiquement en compte tous les facteurs qui influent, ou non, sur l'amplitude des paramètres lors de la traversée d'un vide : profondeur, poids des tiges, caractéristiques hydrauliques de la machine, qualité des parois du trou, etc.

Après avoir foré la longueur d'une tige et réalisé le trou par des passages successifs, l'opérateur repositionne l'outil à la hauteur où il était initialement puis débloque le frein de la machine tout en enregistrant les paramètres comme lors de la foration initiale.

**Ce second enregistrement qui correspond donc à un enregistrement « de vide » (car réalisé dans un trou déjà foré) est superposé sur le graphique initial ce qui permet, en lecture directe, la comparaison entre les paramètres enregistrés lors de la foration et les paramètres qui auraient été enregistrés si le forage avait traversé un vide souterrain.**

Nous nous référerons au graphique présenté page suivante.

Schéma 4 : Illustration simplifiée de l'interprétation



**Foration au niveau d'une zone ne présentant ni vide, ni zone décomprimée**

- ① : Enregistrement de la vitesse d'avancement lors du forage ;
- ② : Enregistrement de la vitesse d'avancement dans le trou déjà foré - procédure ECL  
Tracé rouge

=

**Tracés distincts**

**Foration au niveau d'une zone présentant un vide franc : ③**

=

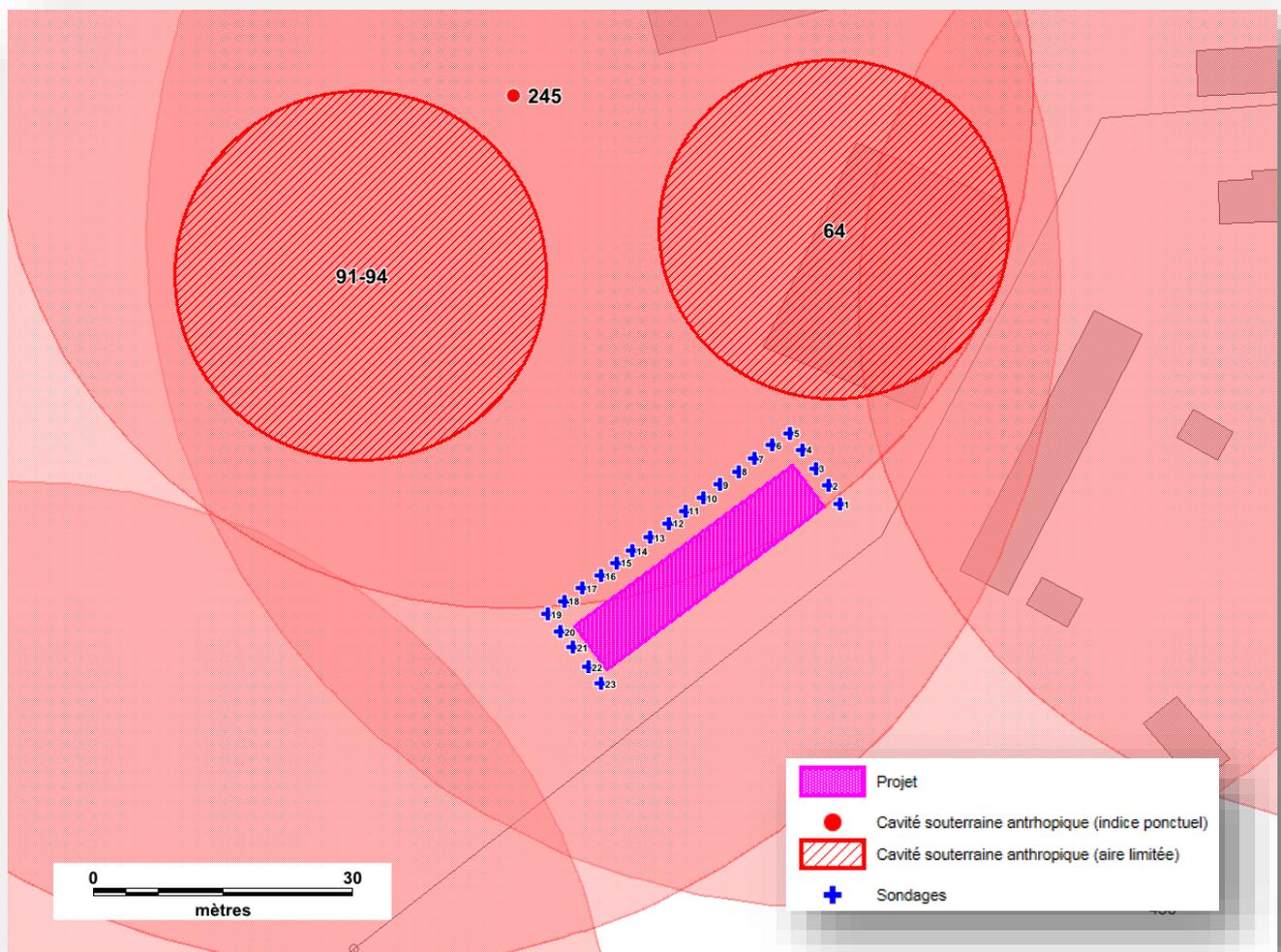
**Tracés très proches, voire identiques**

## 3.2 Descriptif opérationnel – Résultats

### 3.2.1 Descriptif opérationnel

Les investigations ont eu lieu du 8 au 11 janvier 2019. Au total, 23 sondages, espacés de 2.5 m, ont été réalisés selon le plan de récolement présenté ci-dessous.

Schéma 5 : Implantation des sondages réalisés



Conformément à la doctrine départementale relative à la gestion des risques liés aux cavités souterraines, les sondages ont pénétré au minimum à 15 m dans les formations crayeuses.



### 3.2.2 Résultats-Interprétations

#### Avertissement préliminaire

Les sondages destructifs ne permettent qu'une description lithologique (description des formations géologiques) approximative par examen des cuttings (éléments de roche désagrégés sous l'effet de la foration) remontés à la surface, poussés par l'eau injectée au niveau de l'outil de forage.

Compte tenu de la petite taille des éléments ainsi que de la durée de leur remontée en surface (qui va être de plus en plus importante avec la profondeur), les descriptions lithologiques et les profondeurs des changements de faciès notées sur le terrain sont généralement approximatives. Dans la mesure du possible elles sont ensuite recalées à partir de l'analyse des diagraphies des sondages.

Toutefois, en cas de perte du fluide de forage (dans le cas présent eau additivée par un polymère), il ne peut plus y avoir de remontée de cuttings en surface ce qui implique que les coupes géologiques ne peuvent être extrapolées qu'à partir des enregistrements des paramètres de forage.

La coupe lithologique reconnue au droit des différents sondages est une coupe classique de la région avec des formations limoneuses masquant les formations résiduelles à silex qui couvrent le substratum crayeux.

- ✓ **Limons des plateaux** : Les limons des plateaux ont une épaisseur comprise entre 1.7 m et 3.8 m ;
- ✓ **Formations résiduelles à silex**: Ces formations qui recouvrent le substratum crayeux ont une épaisseur comprise entre 1.5 m et 6 m ;
- ✓ **Formations crayeuses** : Le toit de ces formations a été rencontré entre 3.5 m et 9 m de profondeur. Cette variation est liée à l'interface irrégulière entre les formations résiduelles à silex et le substratum crayeux.

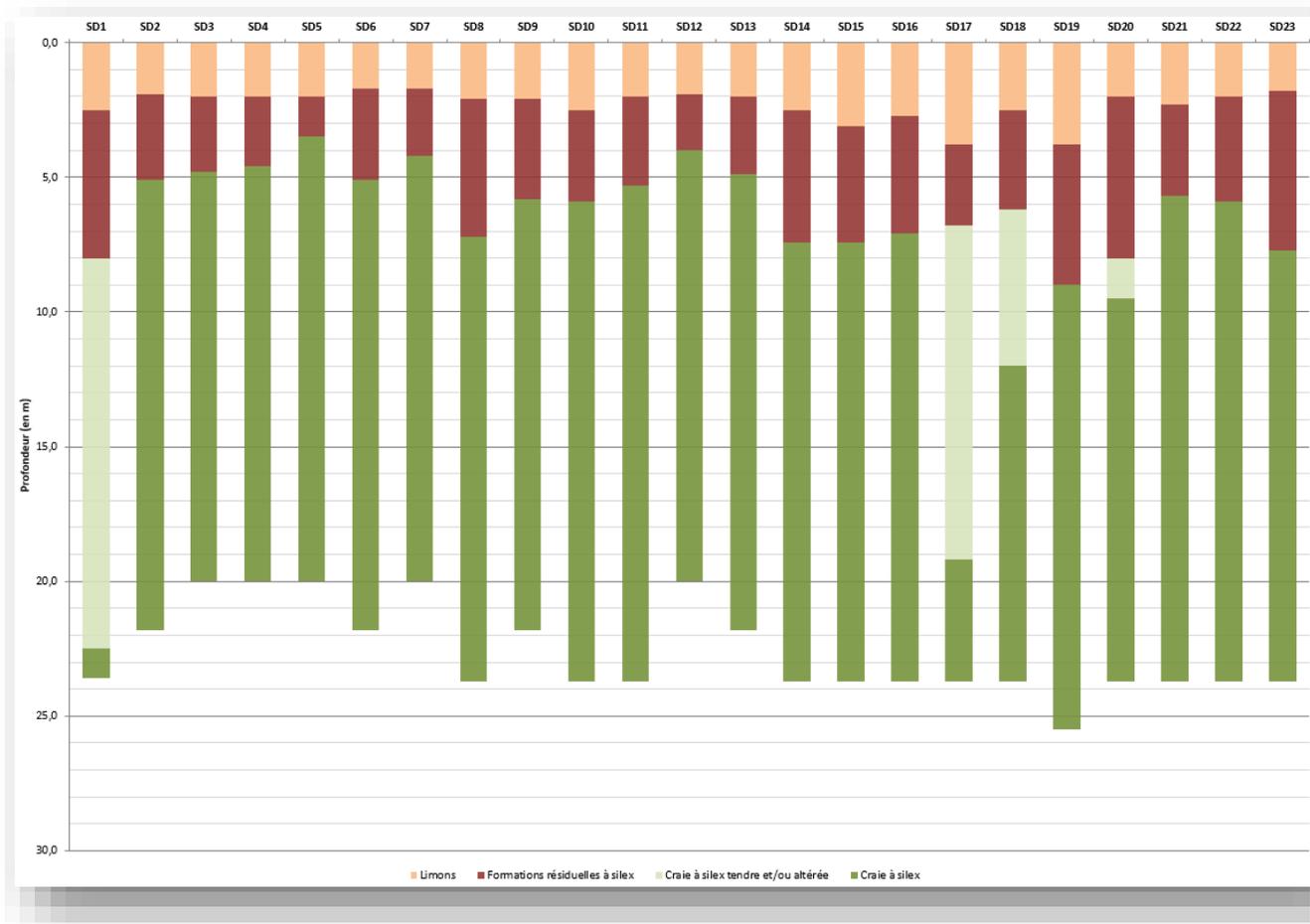
Ces formations crayeuses sont moyennement dures et peuvent présenter ponctuellement des passages tendres et/ou altérés.

#### ✓ Synthèse

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses.

Nous nous référons à la synthèse lithologique présentée page suivante ainsi qu'à l'annexe 1.

Graphique 1 : Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds



Annexe 1 : Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---



## Conclusion

La présente étude concerne un projet de réhabilitation de bâtiment agricole, situé route de Caumont ; commune de Gonneville-sur-Scie (76), qui est actuellement impacté par plusieurs indices et/ou périmètres de sécurité issus du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune éponyme, réalisé par le BET Alise en 2009.

Dans le détail, le projet est impacté par :

- L'indice 64 qui correspond à une déclaration d'ouverture de carrière, avec plan de localisation, datant de 1929 ;
- L'indice 91 qui correspond à un plan de localisation d'un puits de carrière, sans indication de date ;
- L'indice 94 qui correspond à une parcelle sur laquelle une déclaration d'ouverture de carrière a été recensée dans les registres du service des Mines en 1937 ;
- L'indice 245 qui correspond à un puisard, datant des années 1930.

La présente mission a donc eu pour objectif de lever les indices et périmètres de sécurité impactant le projet afin de permettre la réalisation de ce dernier.

La première phase de l'étude a consisté à effectuer une expertise bibliographique relative aux indices 91 et 94. Cette expertise a permis de montrer que l'indice 91, issu des archives communales et correspondant au plan de localisation d'un puits de carrière situé sur la parcelle B 122 et l'indice 94, issu des archives départementales et correspondant à une déclaration d'ouverture de carrière sur la parcelle B 122 ne constituaient qu'un seul et même indice. Au regard de ce constat, l'indice parcellaire 94 doit être rattaché à l'indice 91. Ce rattachement implique donc que le projet de réhabilitation n'est plus impacté par l'indice parcellaire 94, mais uniquement par les périmètres de sécurité des indices 64, 91-94 et 245.

La seconde phase de l'étude a consisté à mettre en oeuvre une campagne de sondages destructifs destinée à vérifier l'absence de vides pouvant être en relation avec les cavités souterraines recensées, dont le périmètre de sécurité impacte le projet.

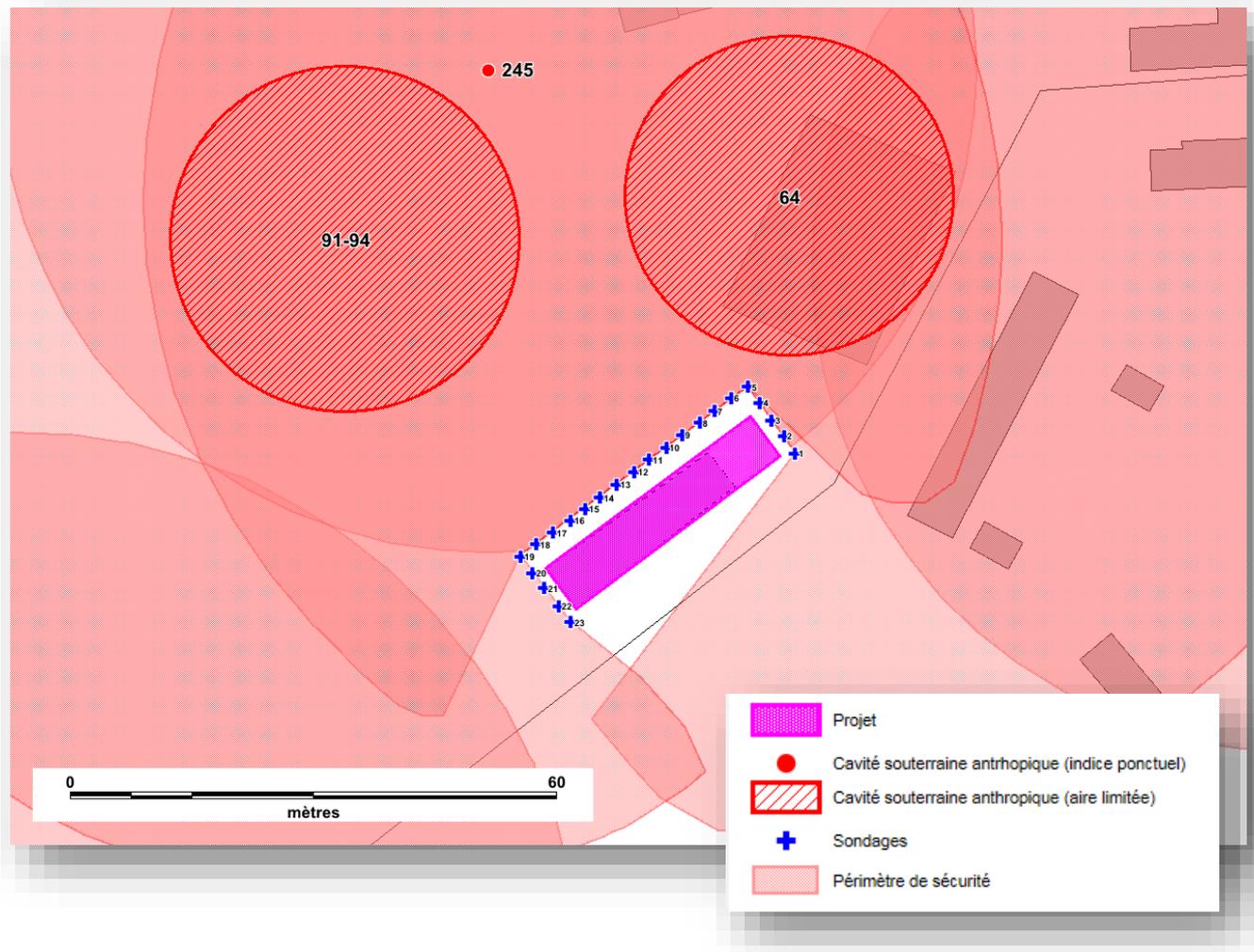
Ainsi, 23 sondages ont été réalisés en périphérie du projet. Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses.

Au regard des résultats de cette étude, nous proposons :

- De rattacher l'indice parcellaire 94 à l'indice 91 dans le RICS ;
- D'aménager localement les périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245.

Nous nous référerons au plan présenté page suivante et à l'annexe 2.

Schéma 6 : Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245



Annexe 2 : Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245

# Annexe 1

## Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---





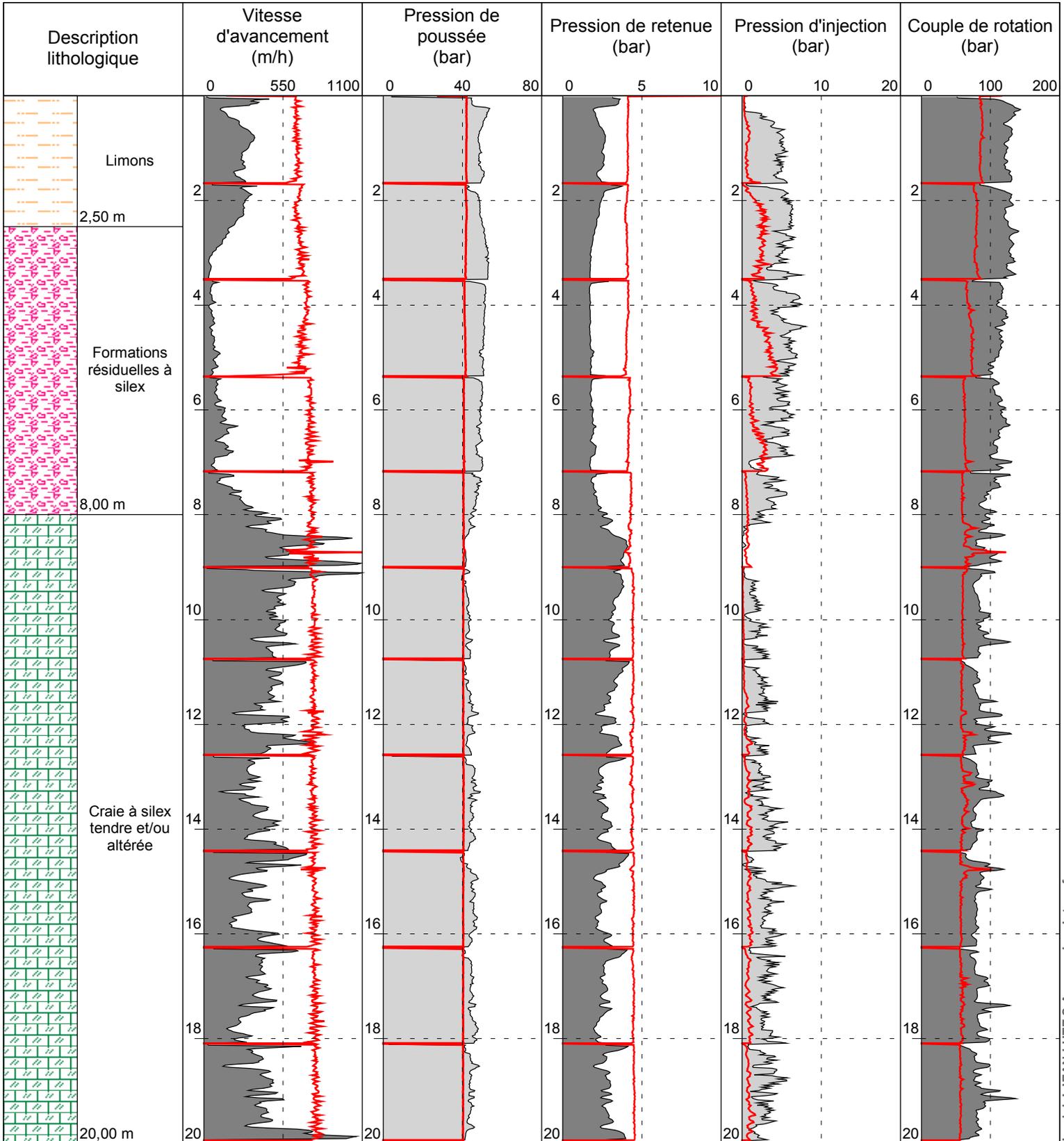
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 08/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,60 m  
 Heure début : 16:07 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:33 Angle :

1/100

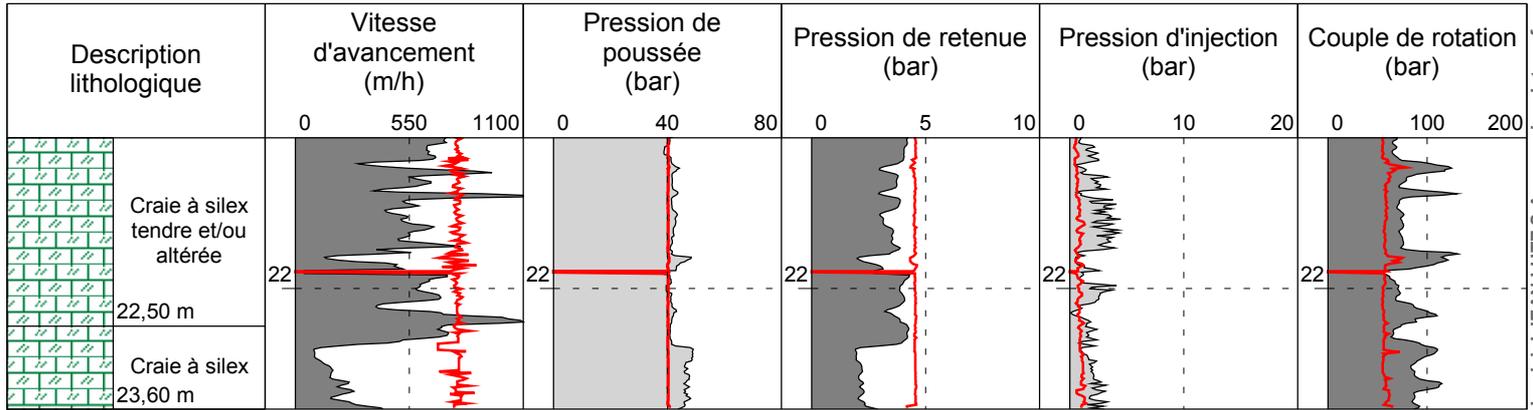
**Forage : SD01**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD01**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



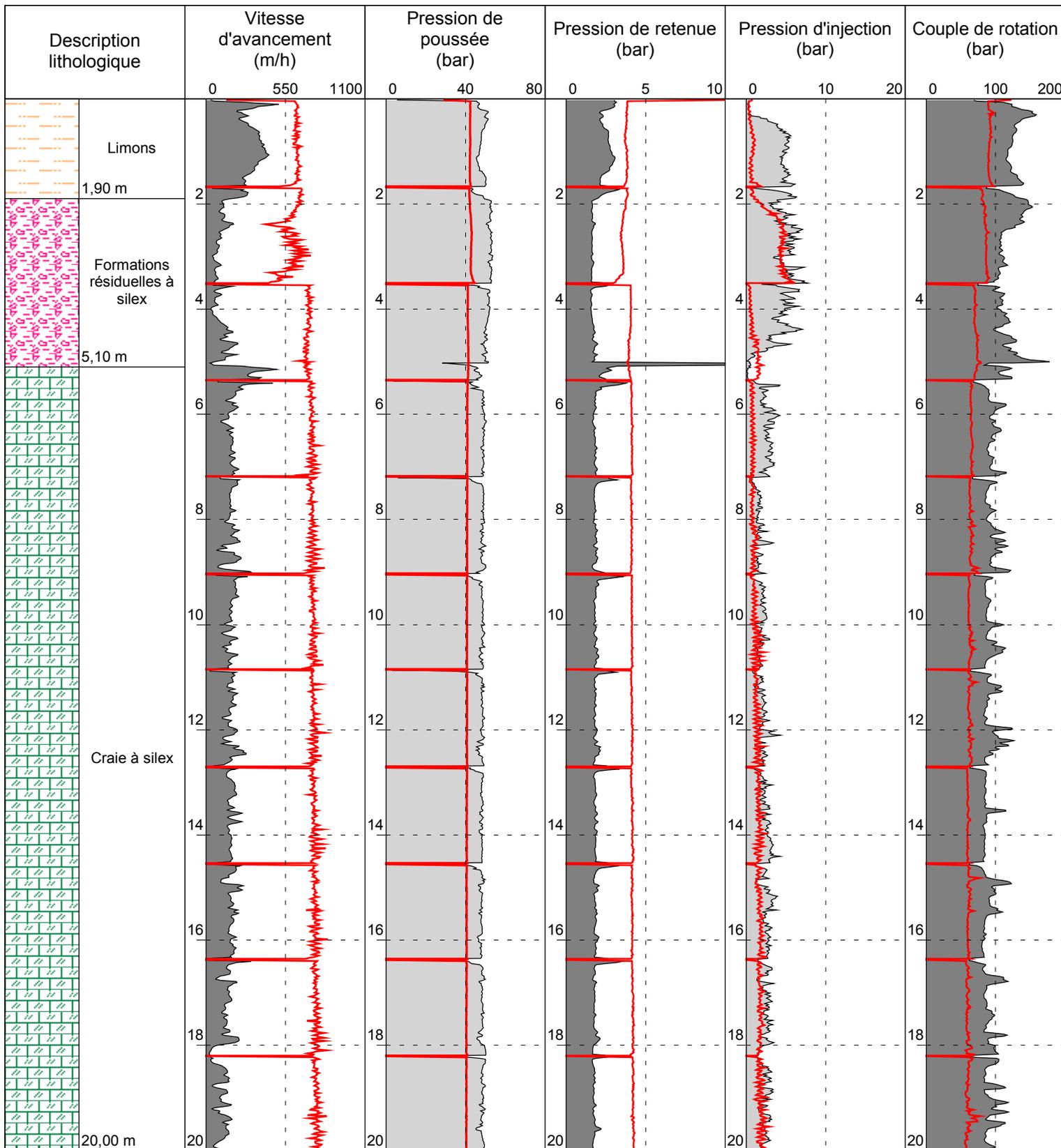
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,88 m  
 Heure début : 09:20 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 09:45 Angle :

1/100

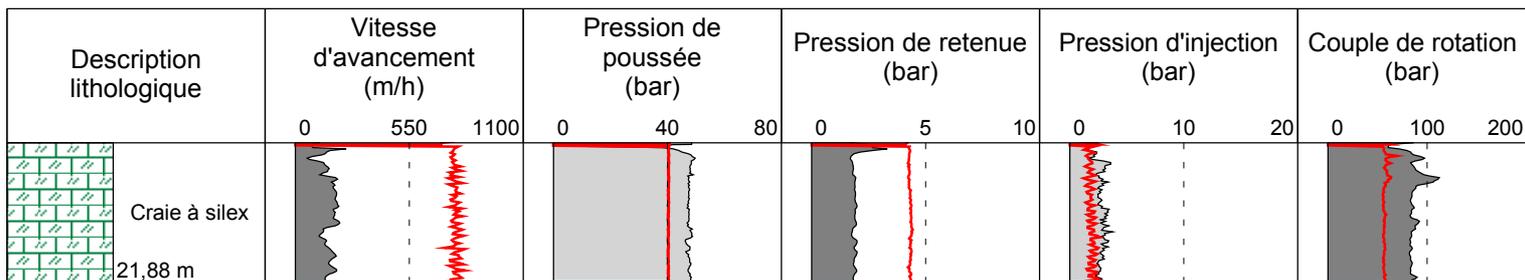
**Forage : SD02**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD02**





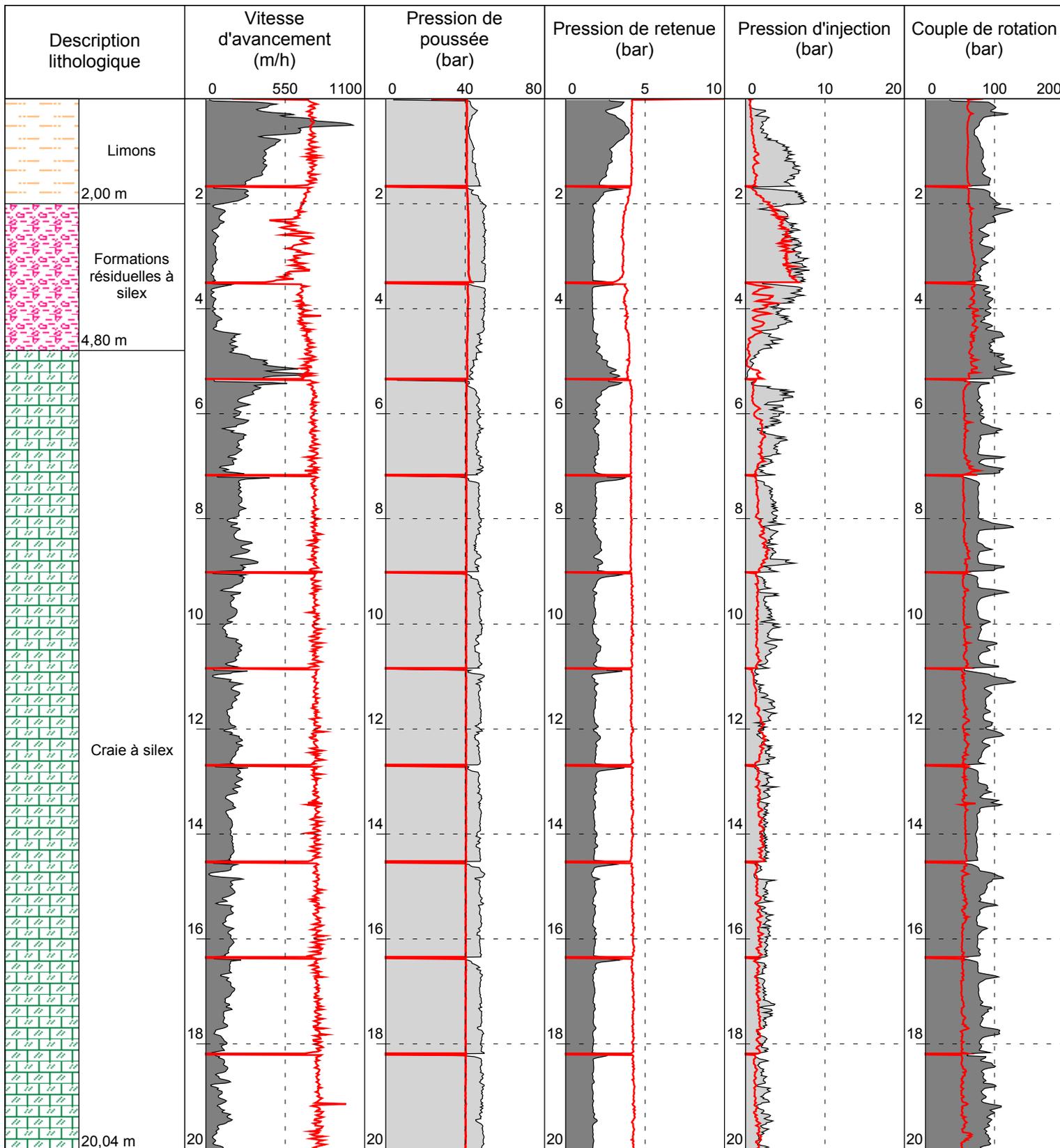
**EARL Mitourie - Gonnevill-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 10:00 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:21 Angle :

1/100

**Forage : SD03**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





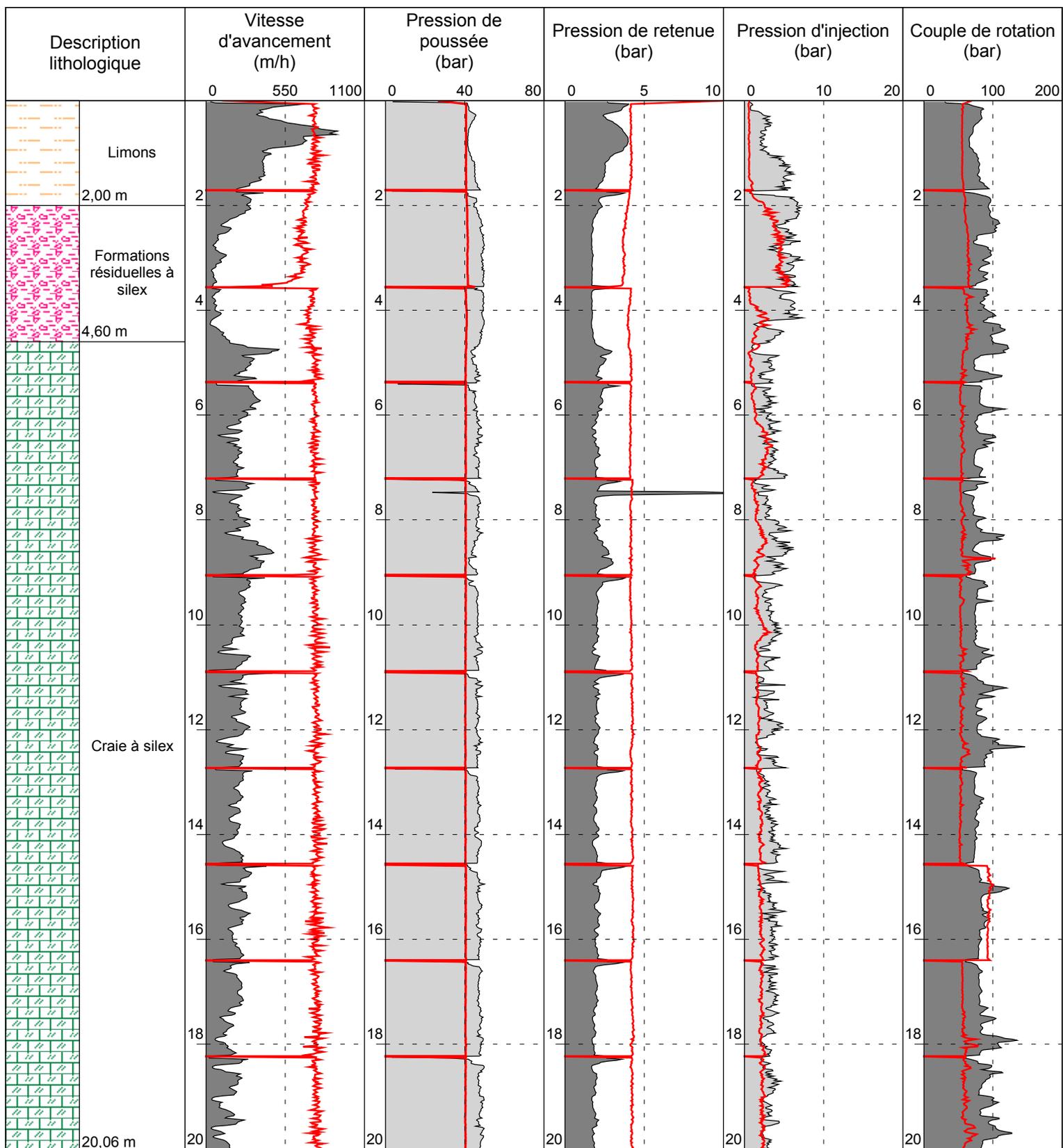
### EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,06 m  
 Heure début : 10:23 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:59 Angle :

1/100

### Forage : SD04

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





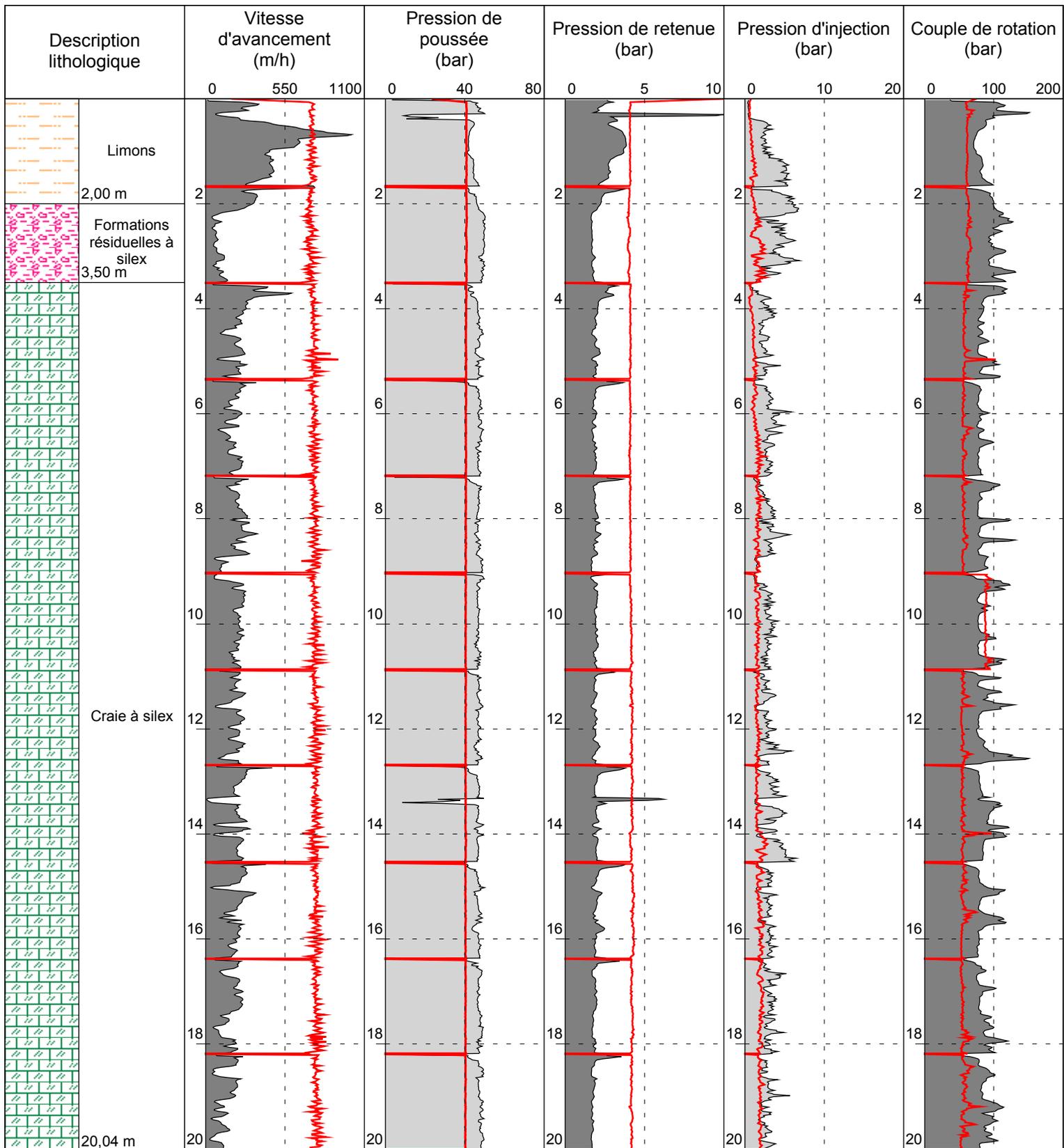
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 11:11 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:36 Angle :

1/100

**Forage : SD05**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





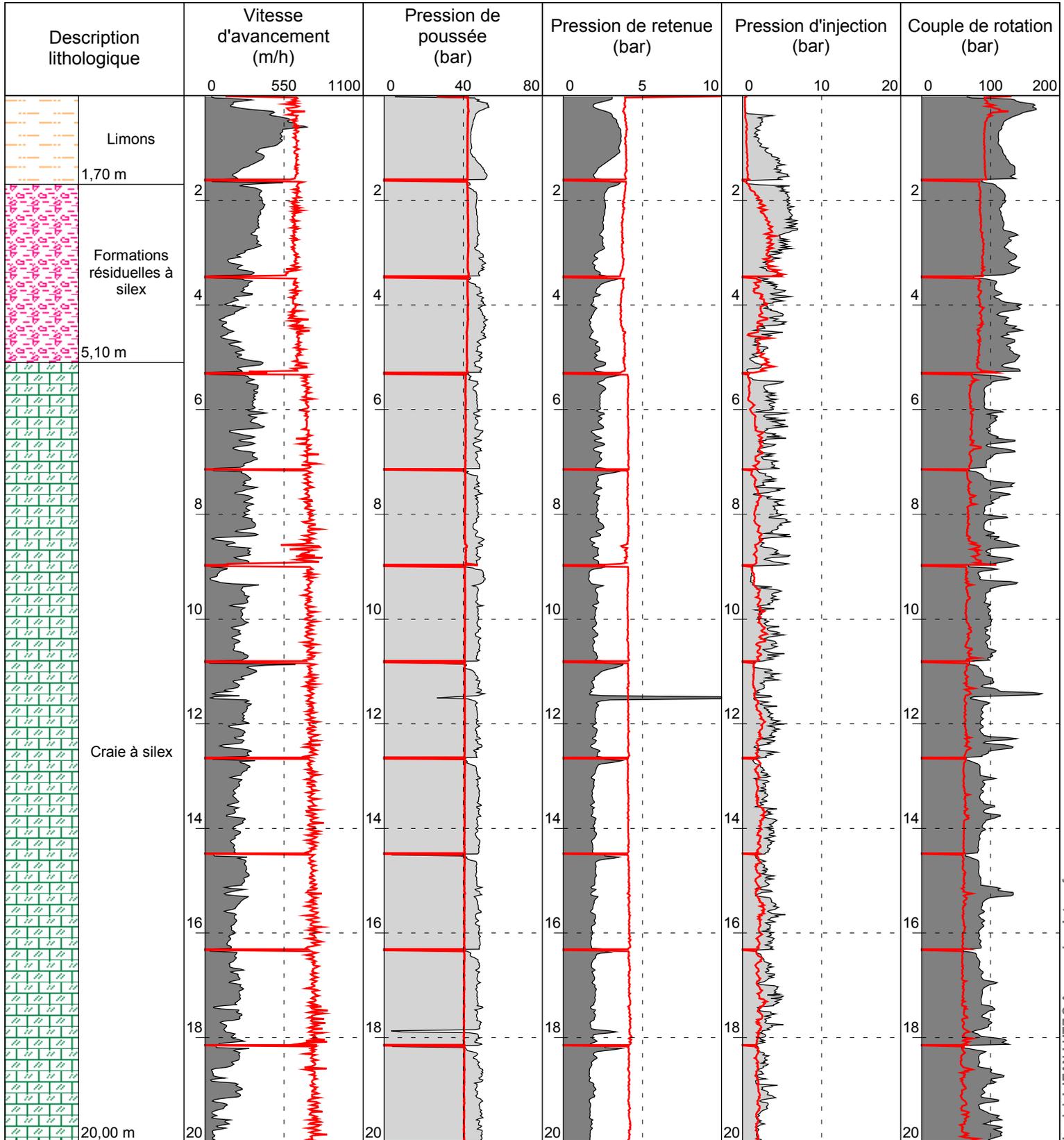
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,82 m  
 Heure début : 14:01 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:21 Angle :

1/100

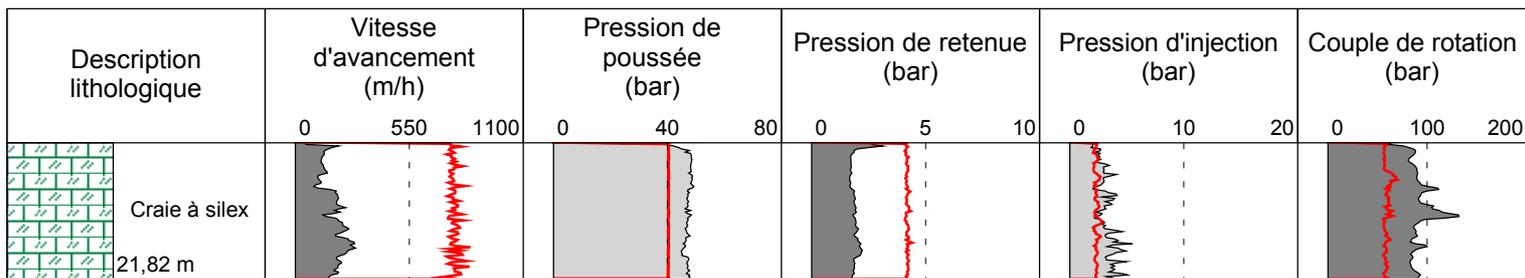
**Forage : SD06**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD06**





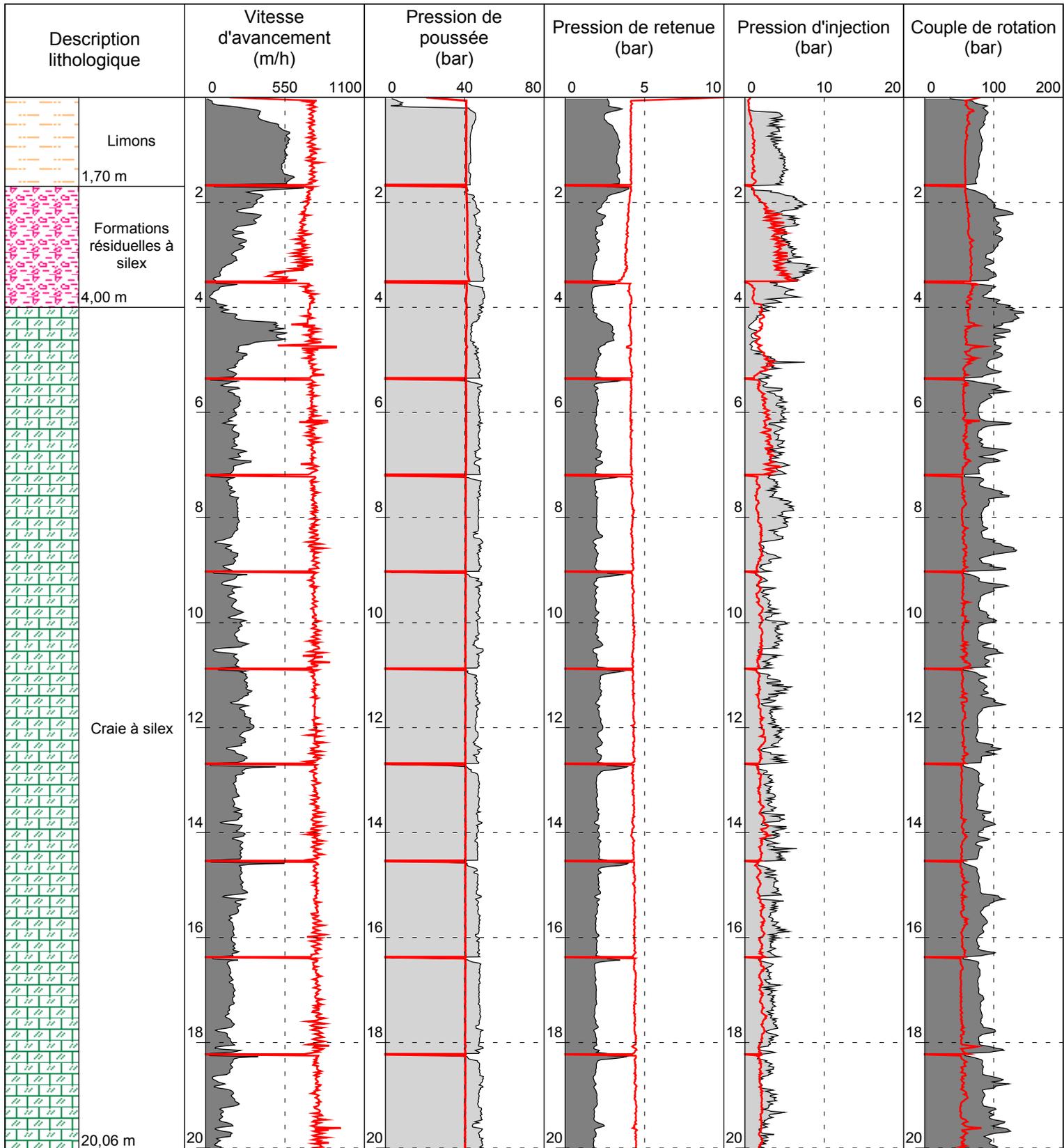
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,06 m  
 Heure début : 14:21 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:52 Angle :

1/100

**Forage : SD07**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





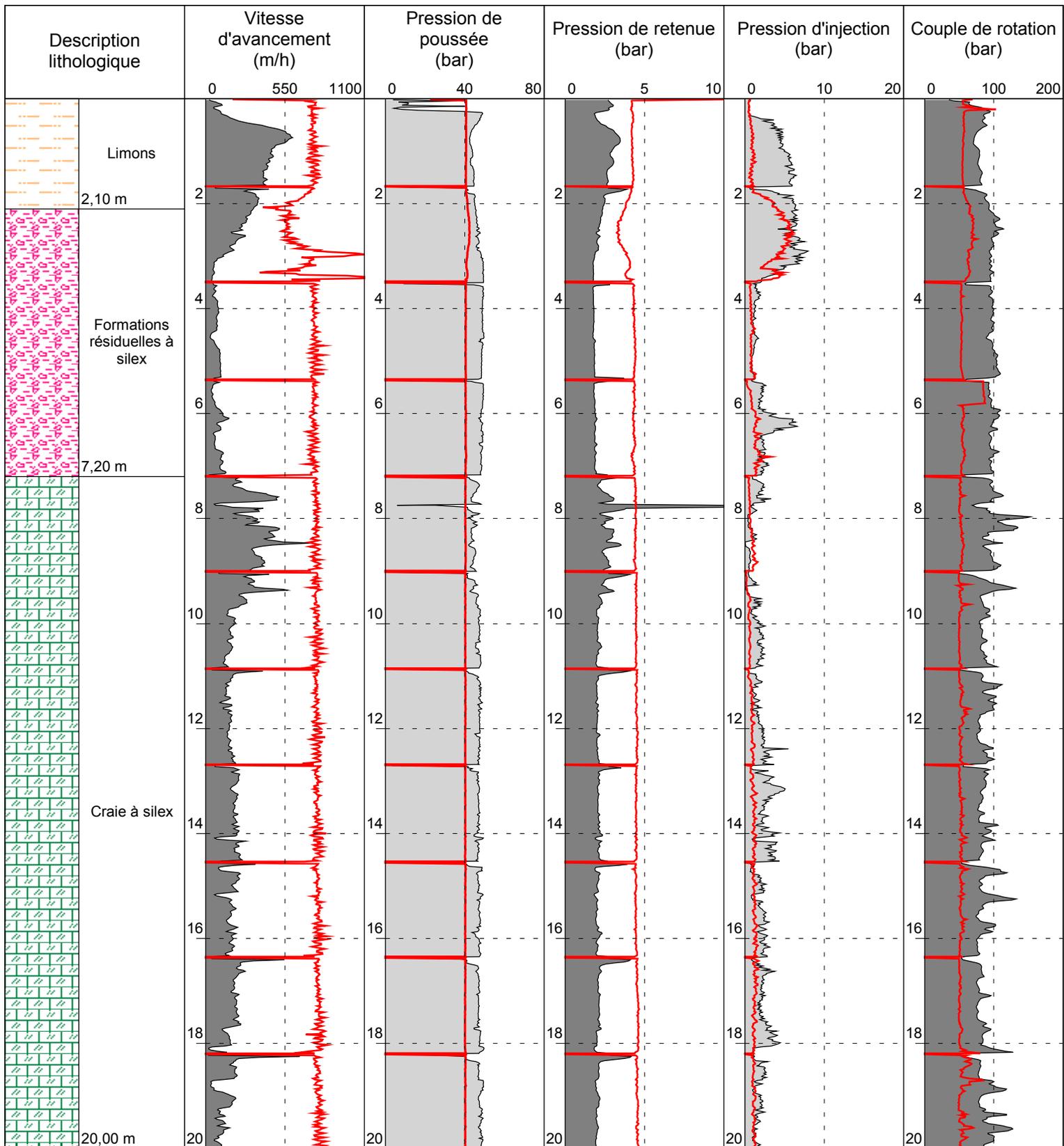
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 14:53 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:28 Angle :

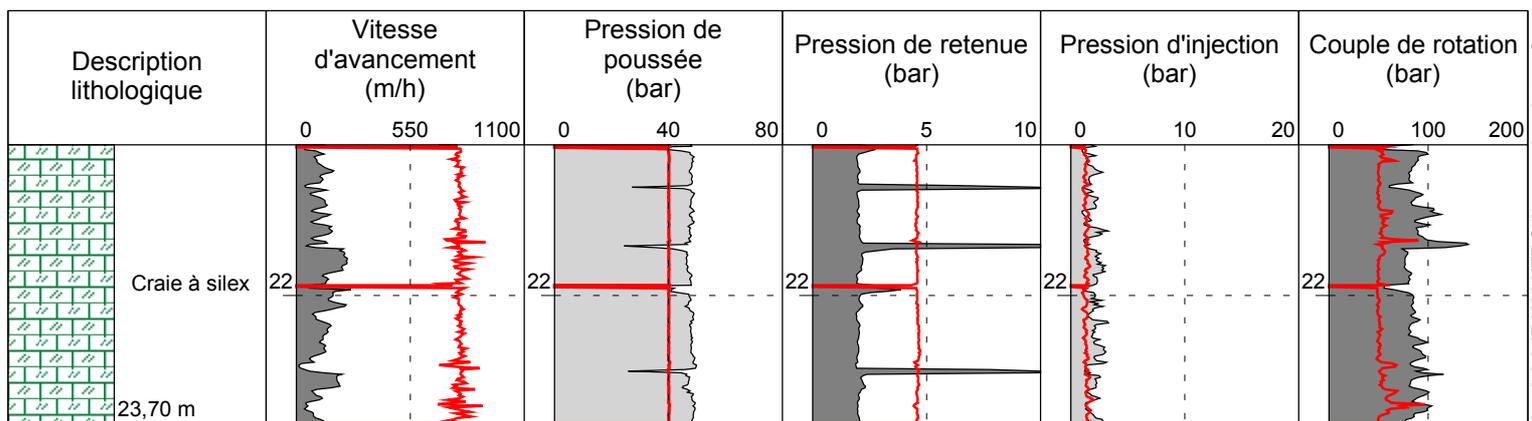
1/100

**Forage : SD08**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD08**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



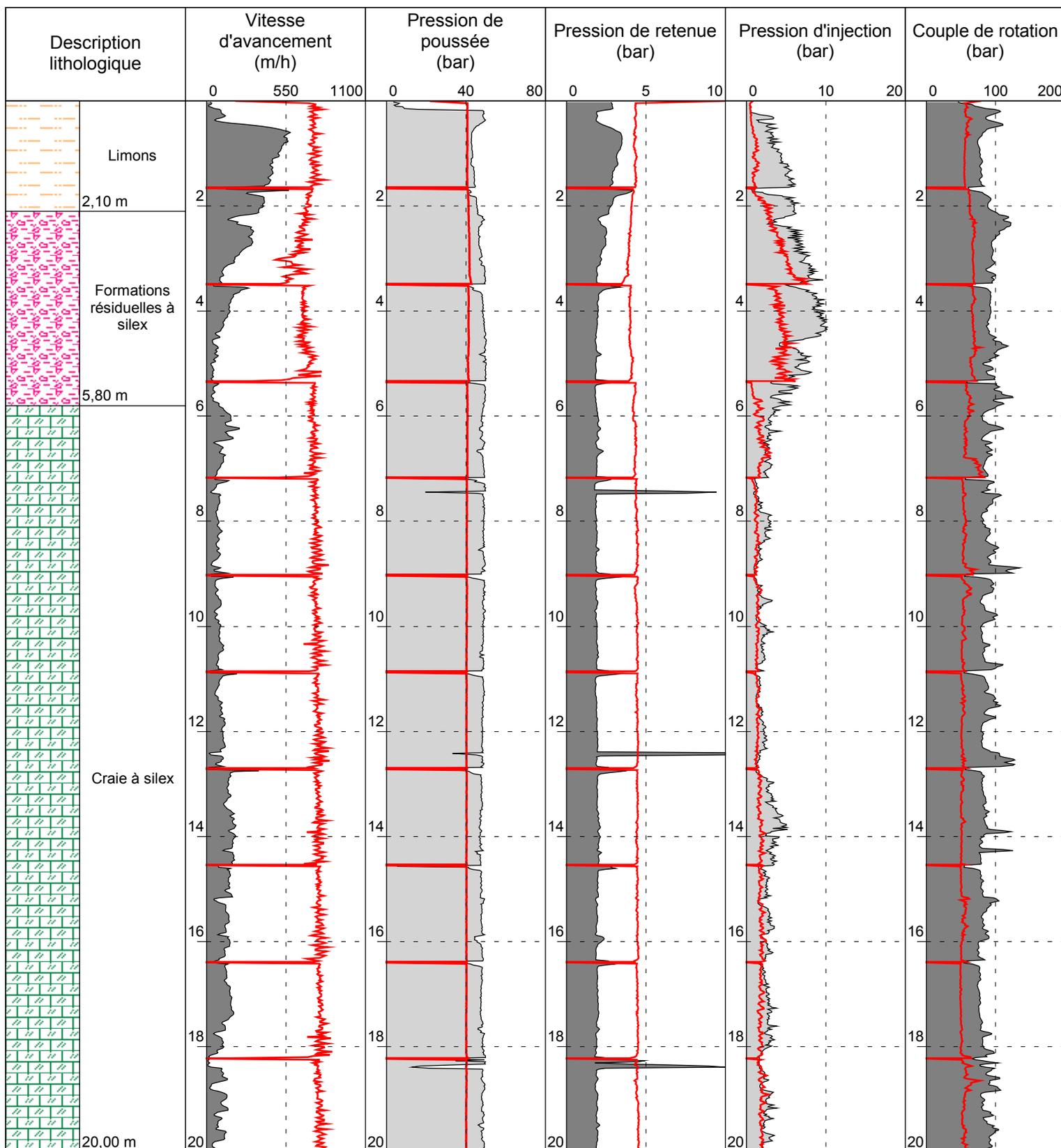
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,90 m  
 Heure début : 15:29 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:20 Angle :

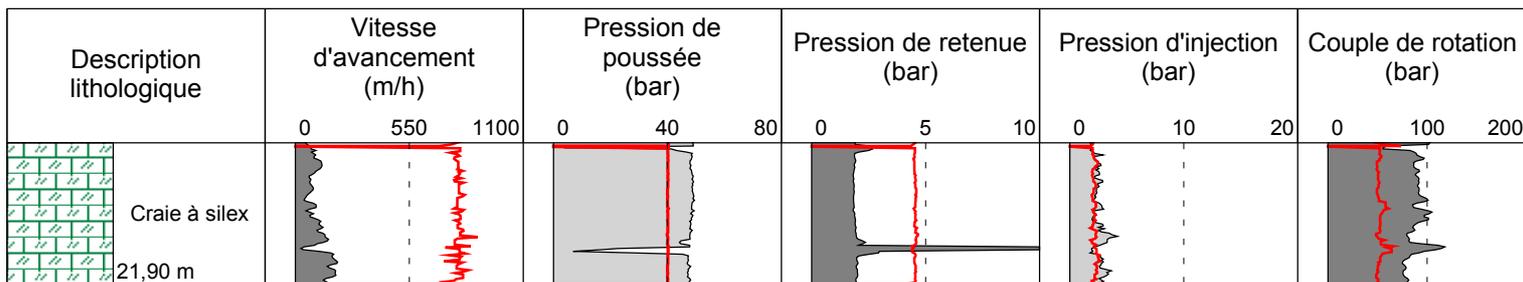
1/100

**Forage : SD09**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD09**





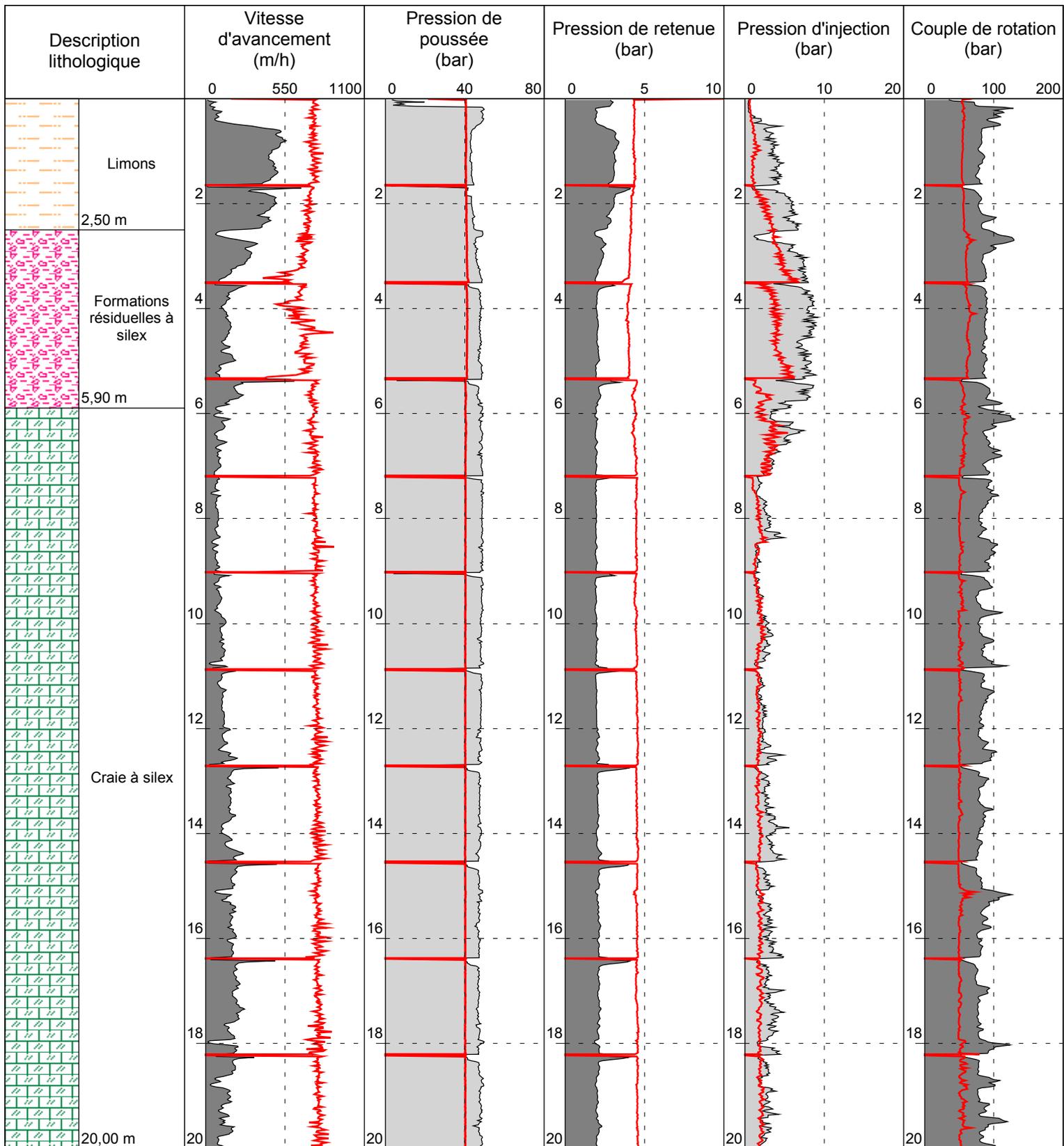
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,74 m  
 Heure début : 16:27 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:56 Angle :

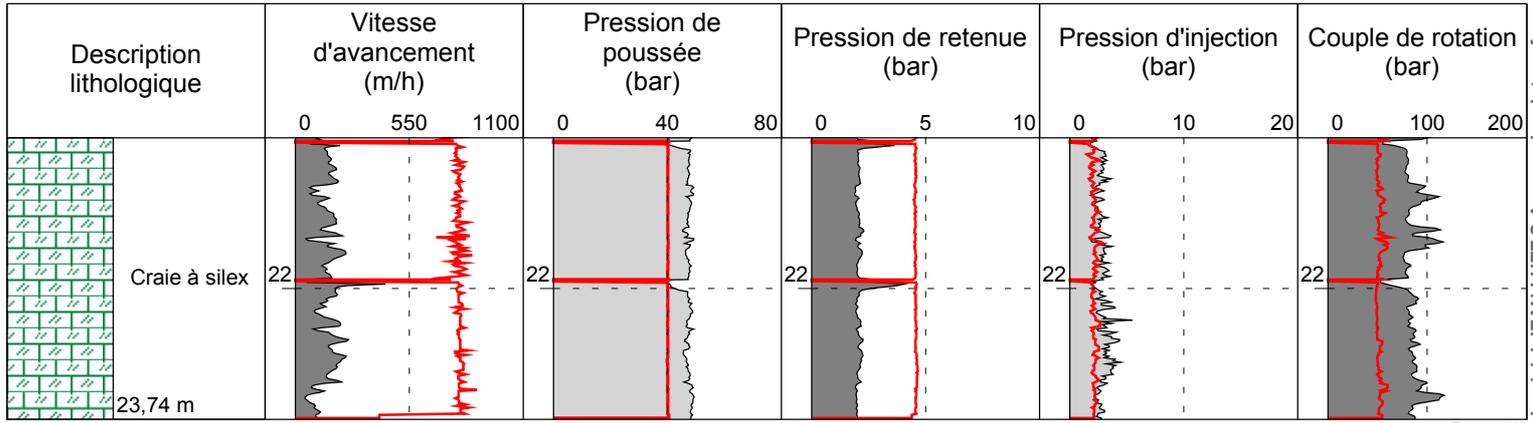
1/100

**Forage : SD10**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD10**





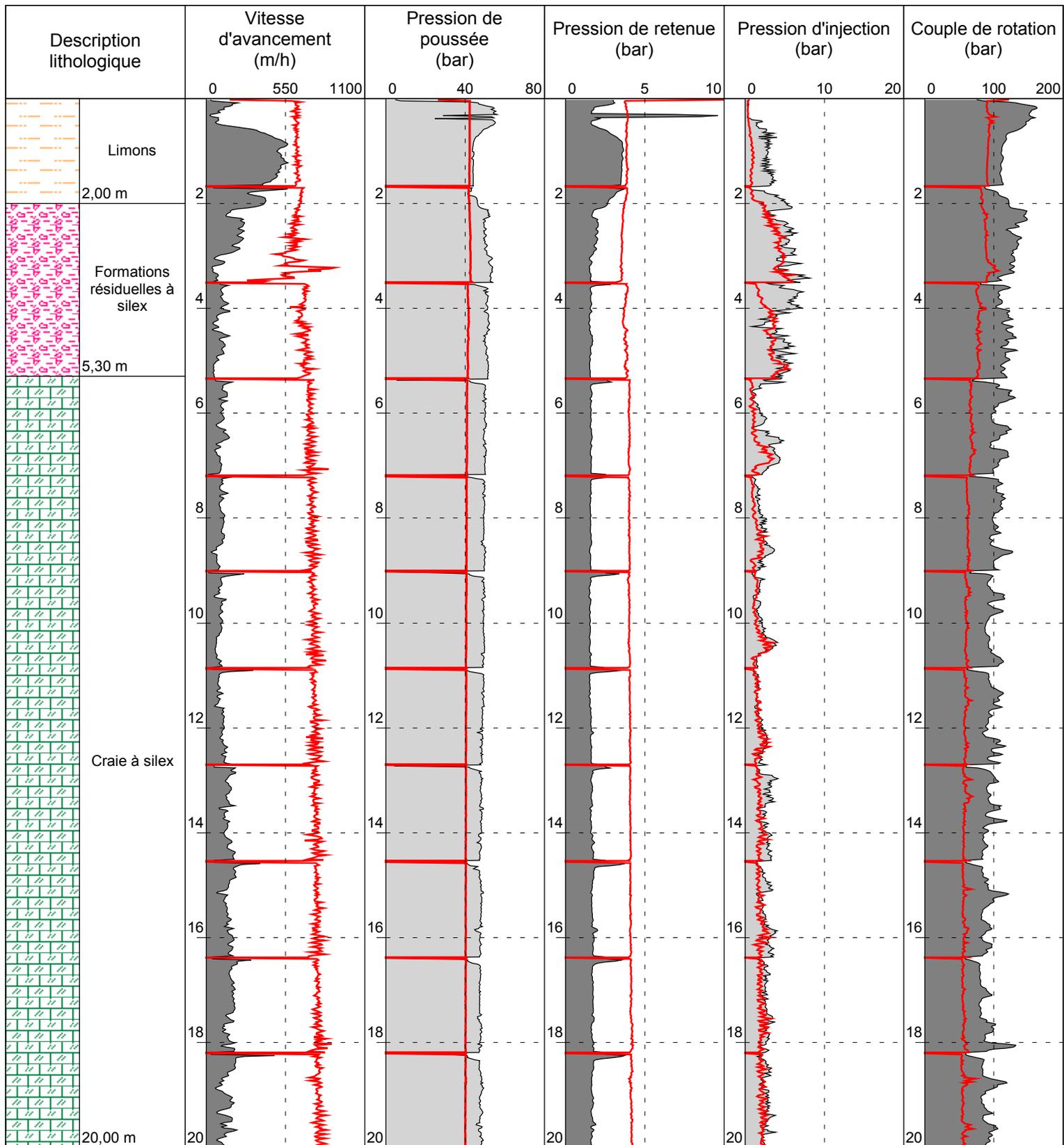
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 08:50 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 09:23 Angle :

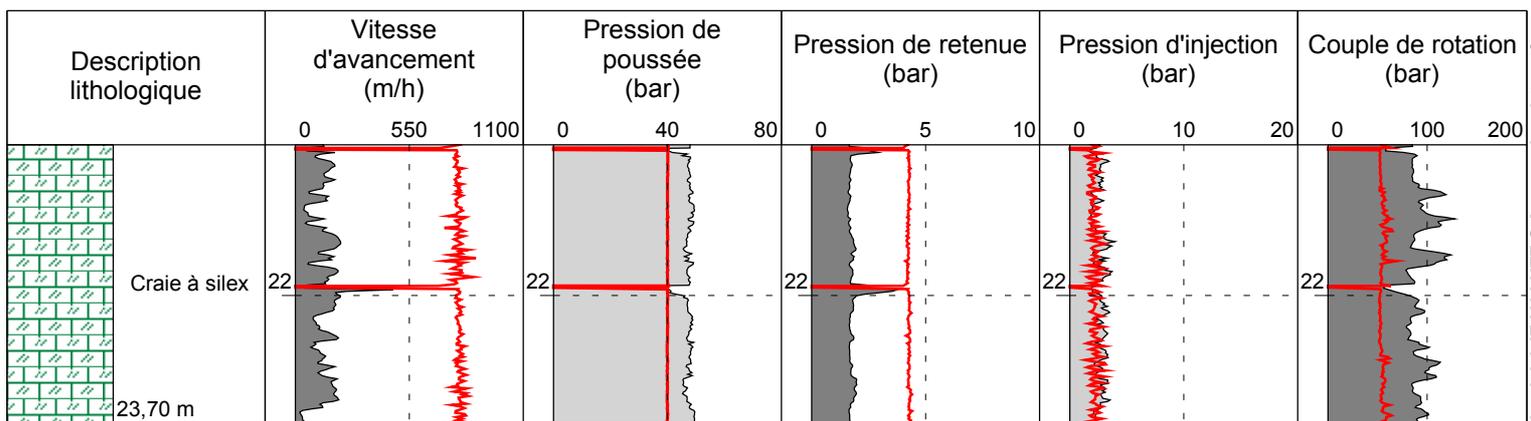
1/100

**Forage : SD11**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD11**





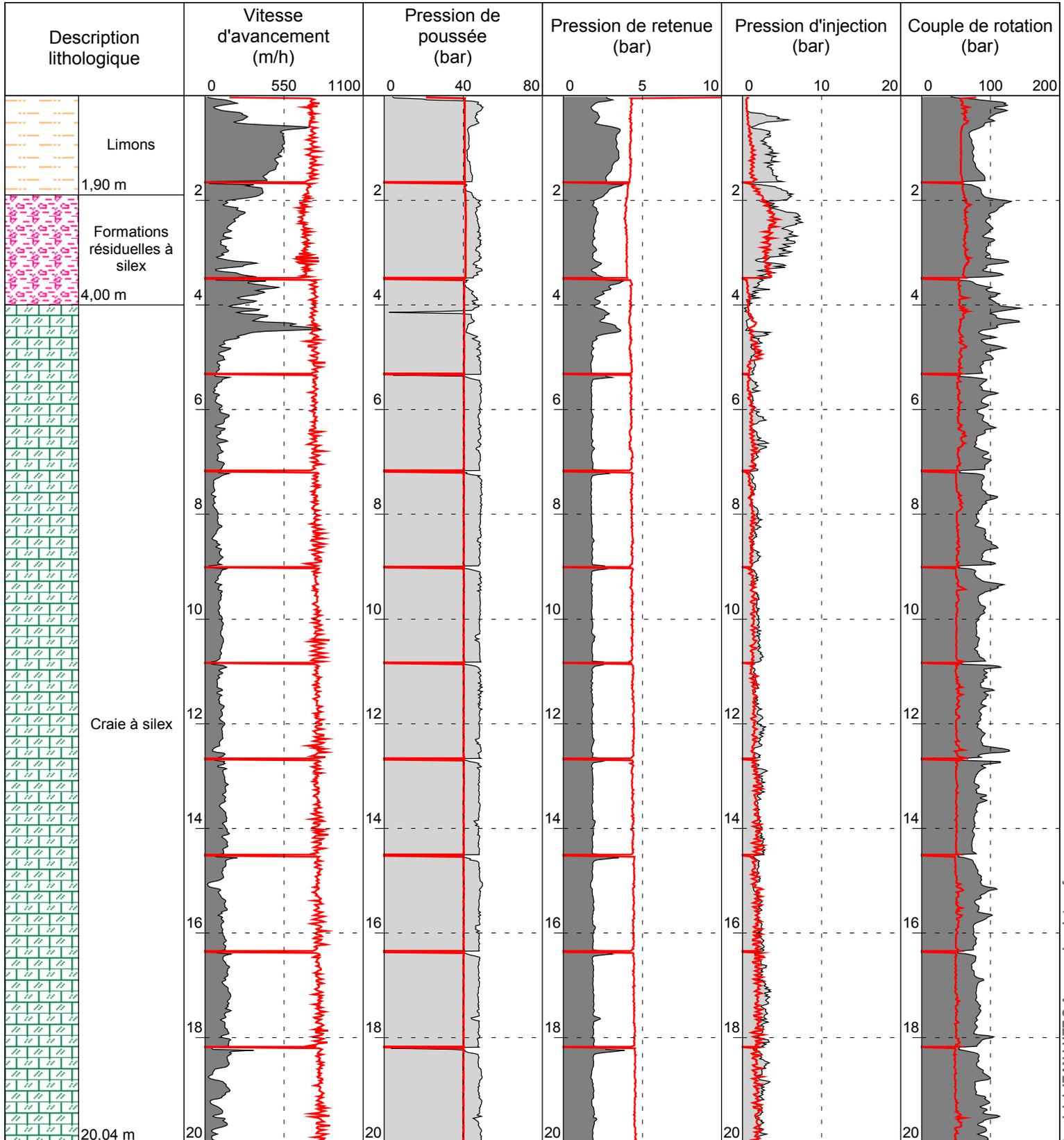
**EARL Mitourie - Gonnevill-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 09:26 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:06 Angle :

1/100

**Forage : SD12**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





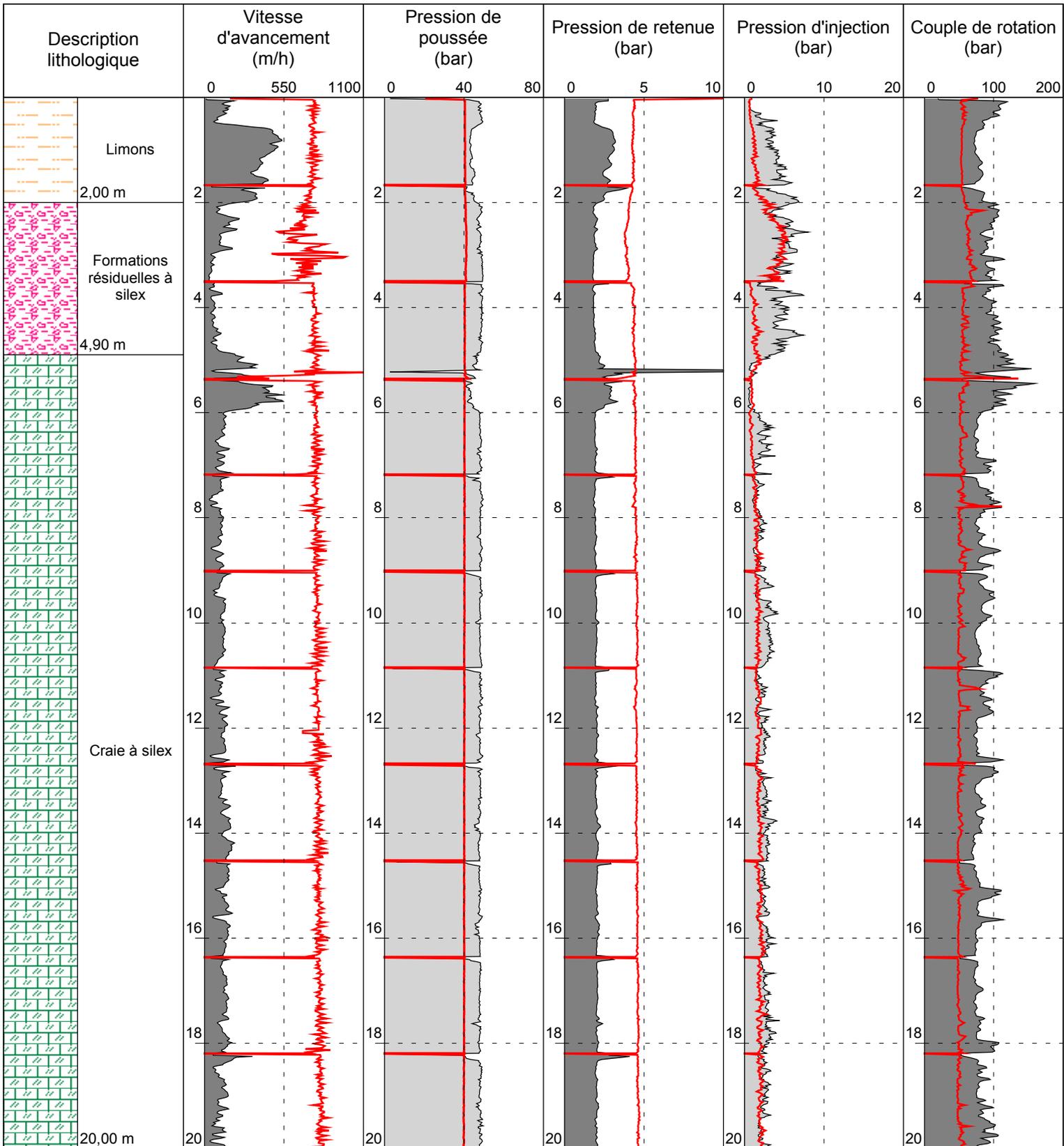
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,88 m  
 Heure début : 10:06 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:41 Angle :

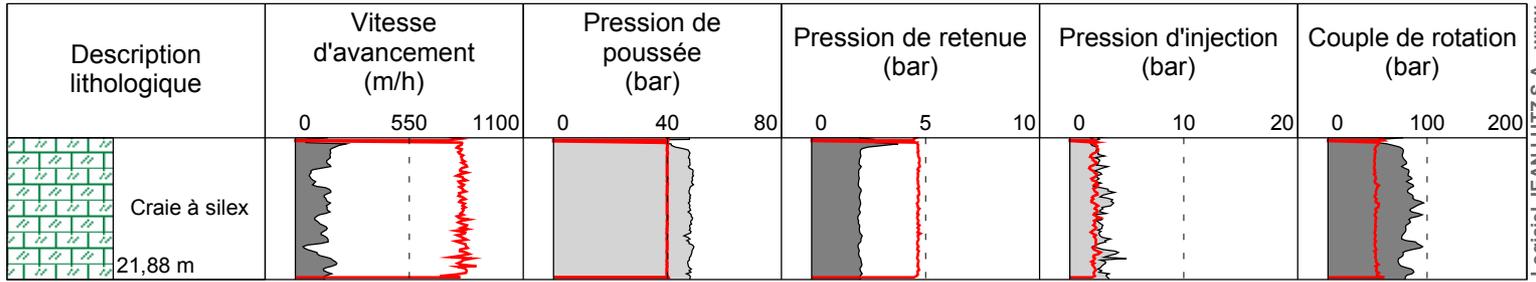
1/100

**Forage : SD13**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD13**





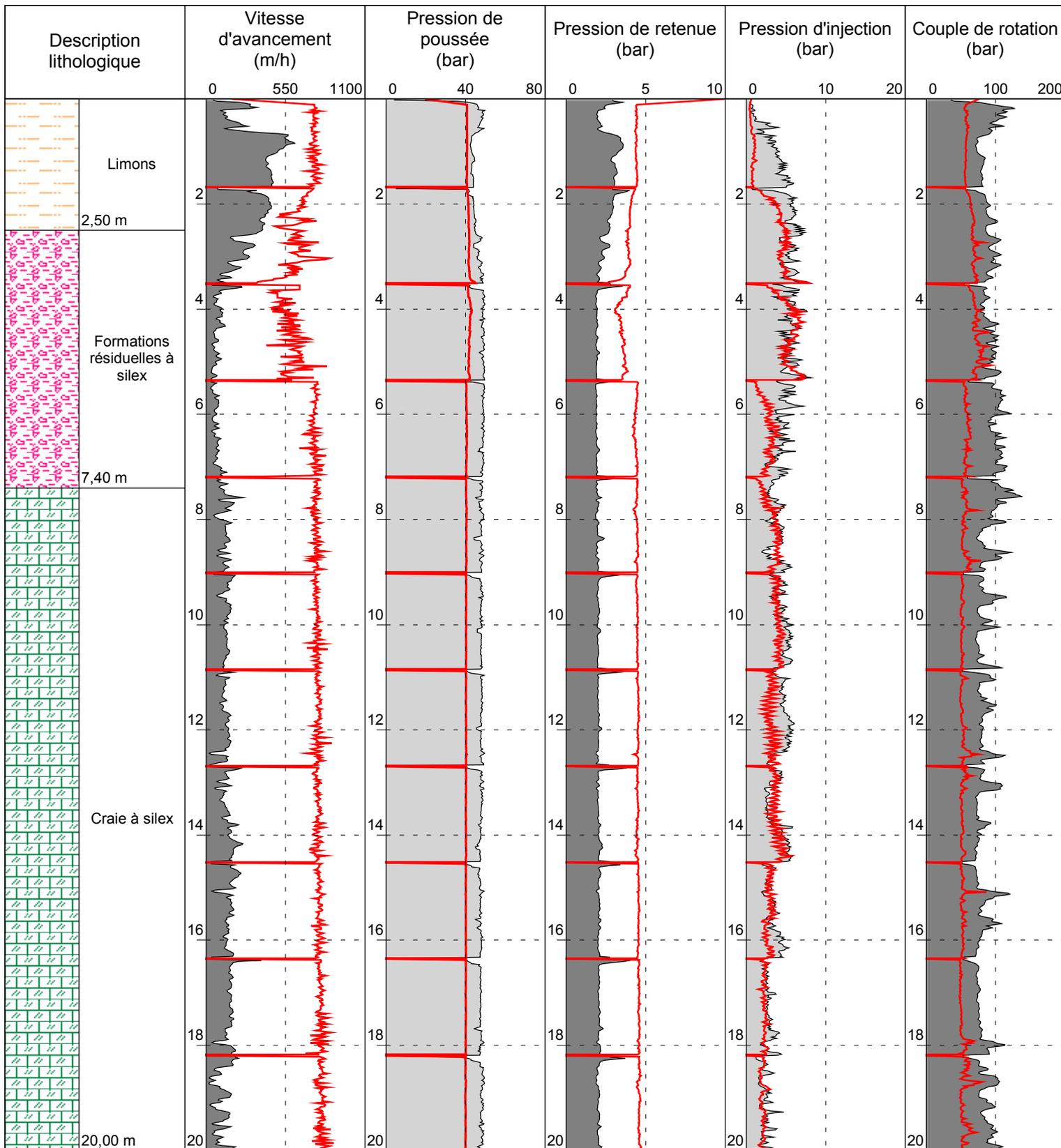
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 11:05 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:32 Angle :

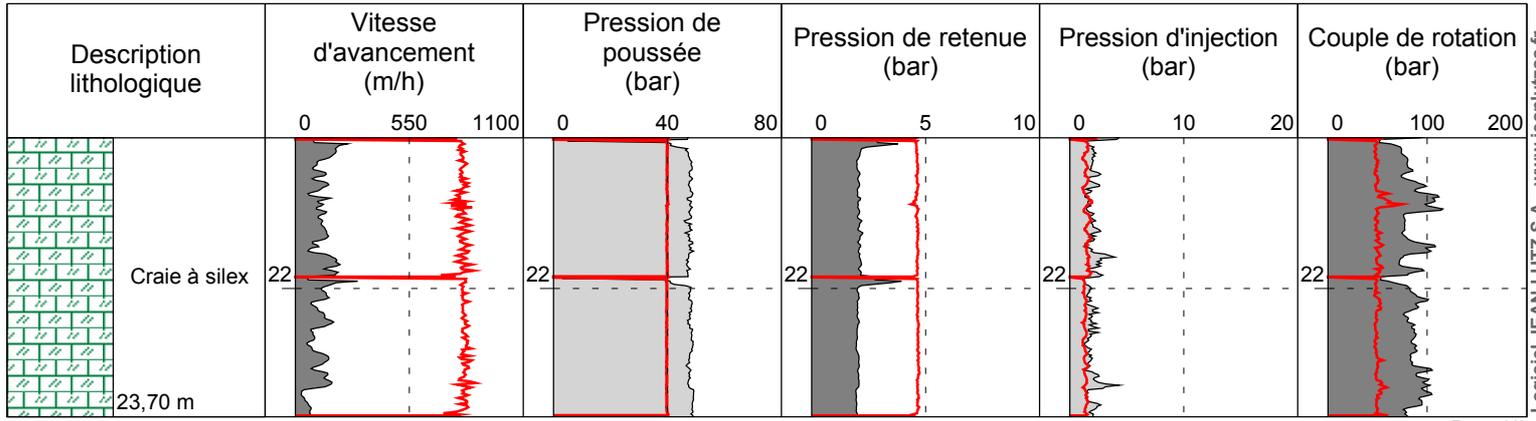
1/100

**Forage : SD14**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD14**





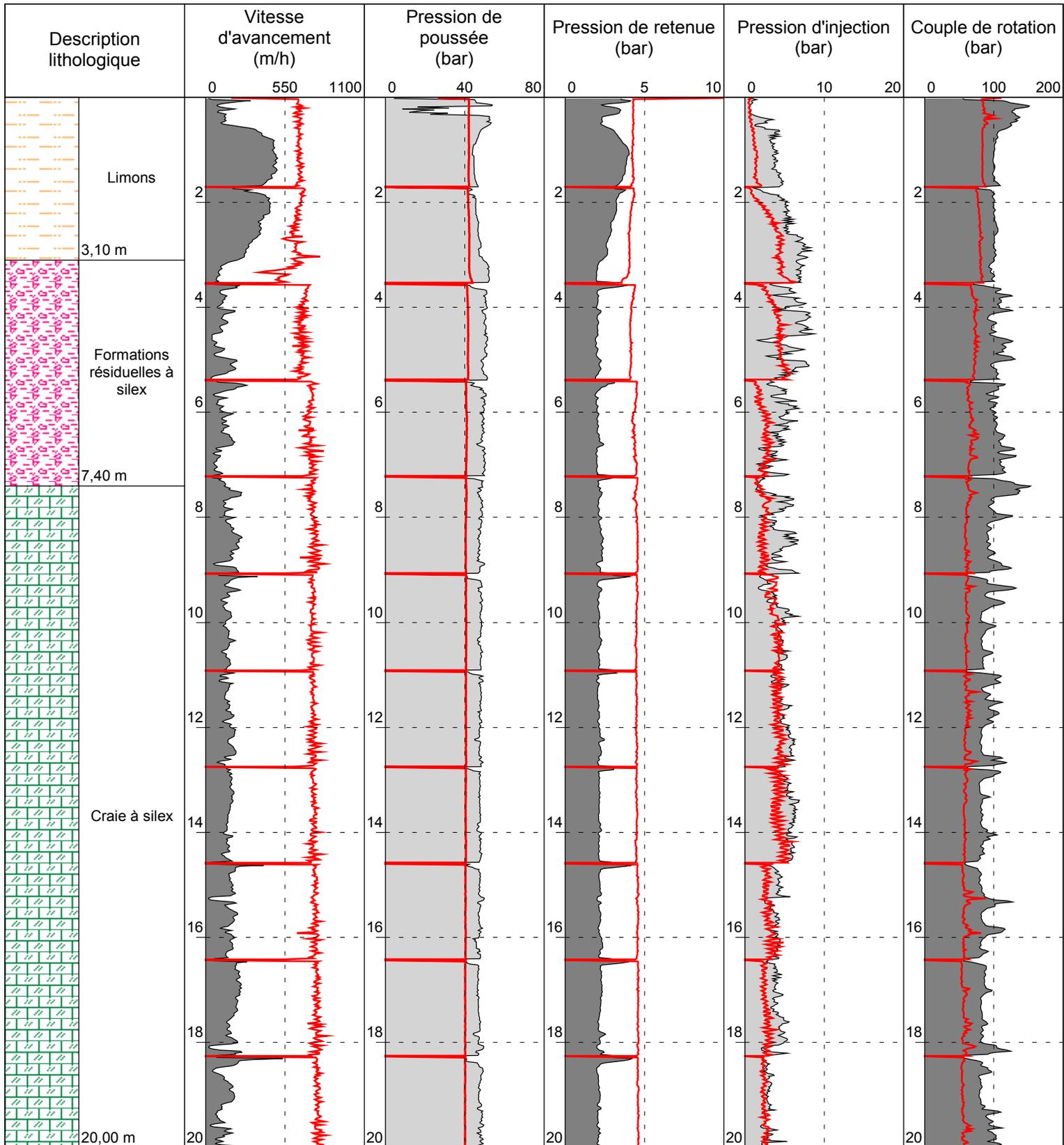
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,76 m  
 Heure début : 13:58 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:23 Angle :

1/100

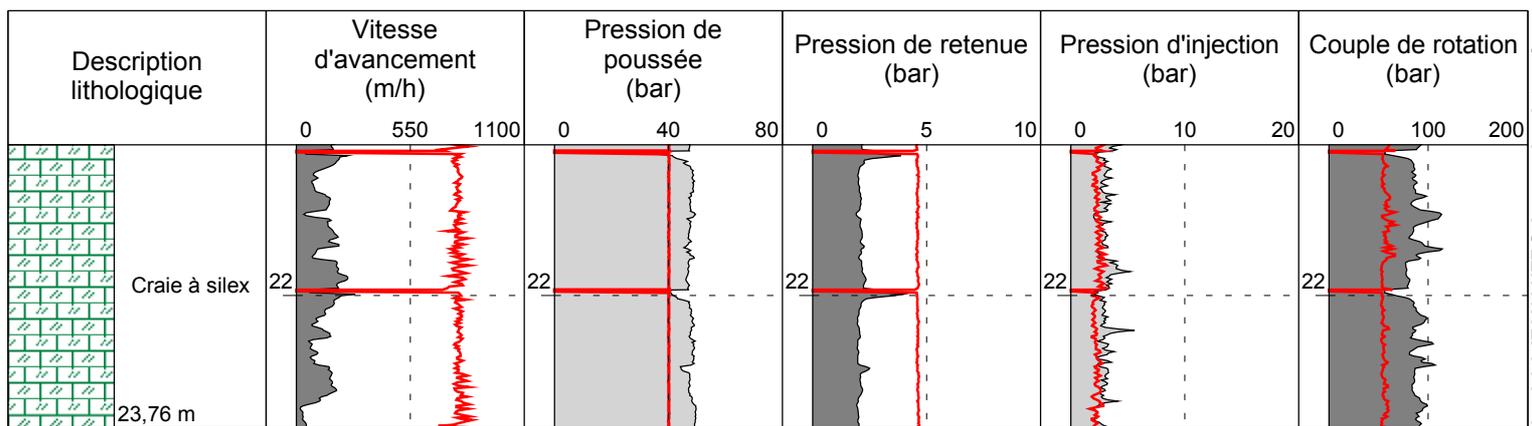
**Forage : SD15**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD15**





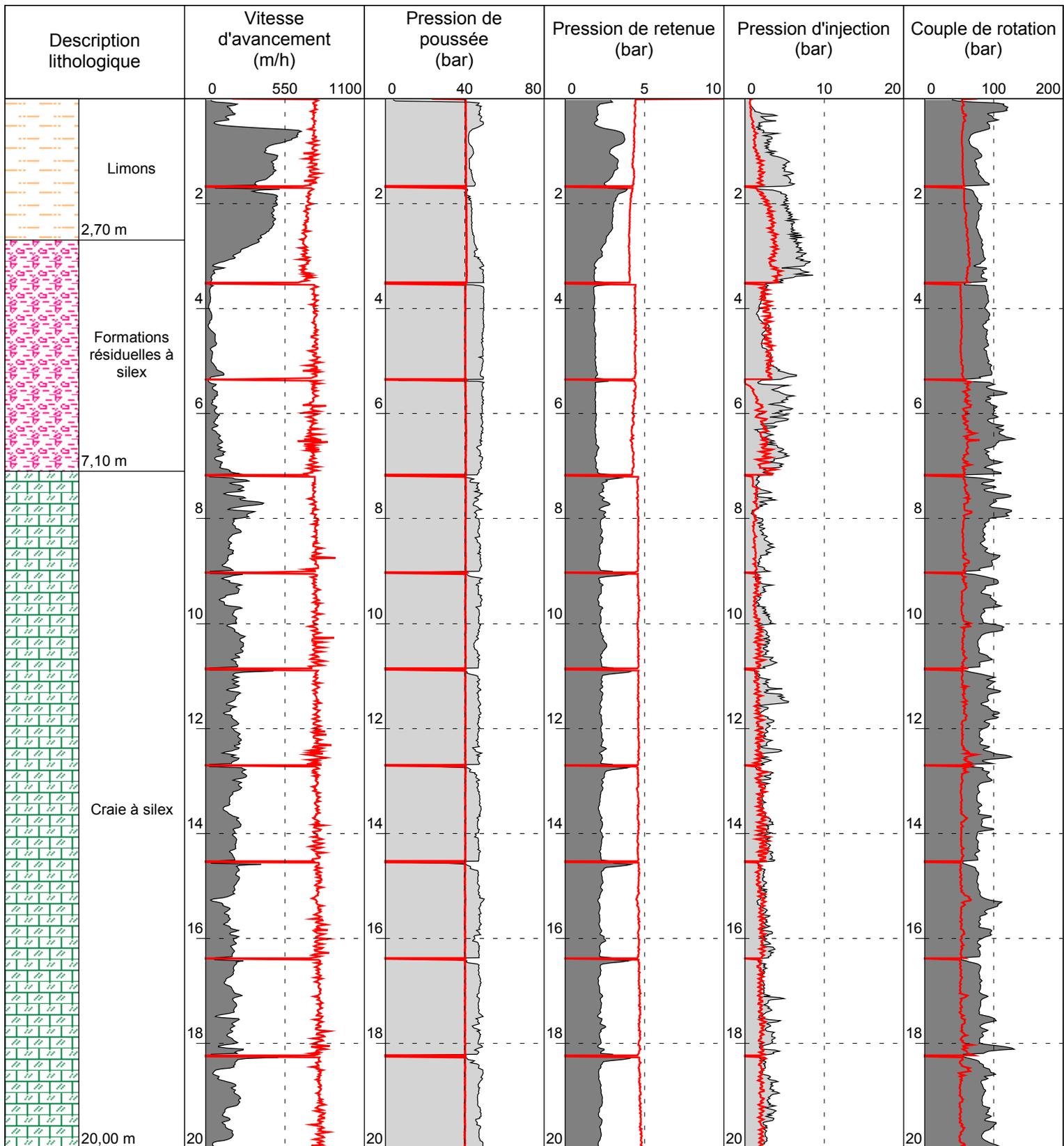
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,76 m  
 Heure début : 14:25 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:12 Angle :

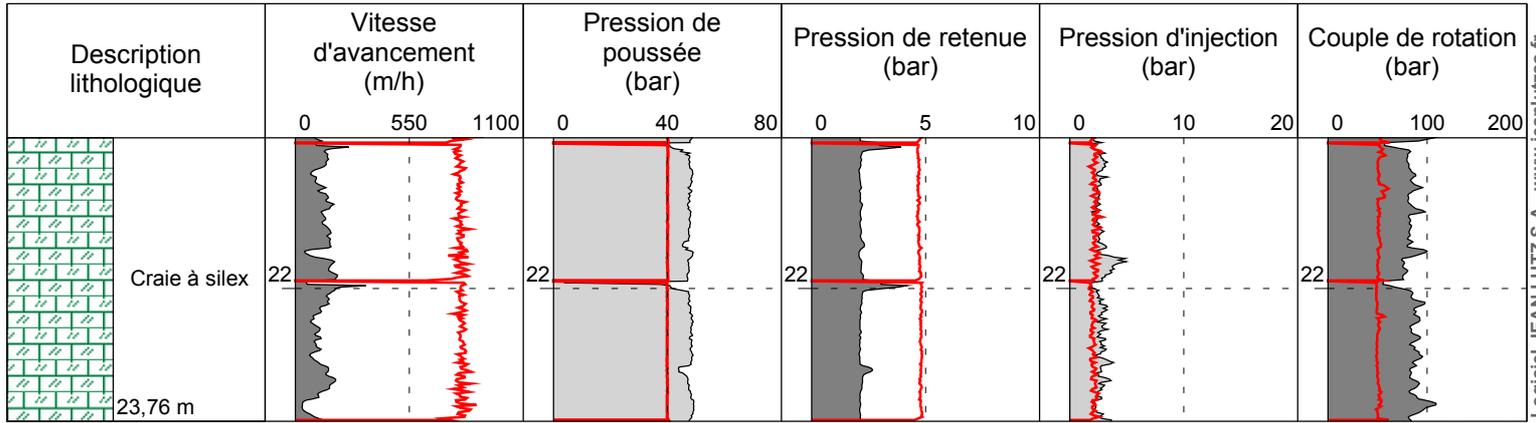
1/100

**Forage : SD16**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD16**





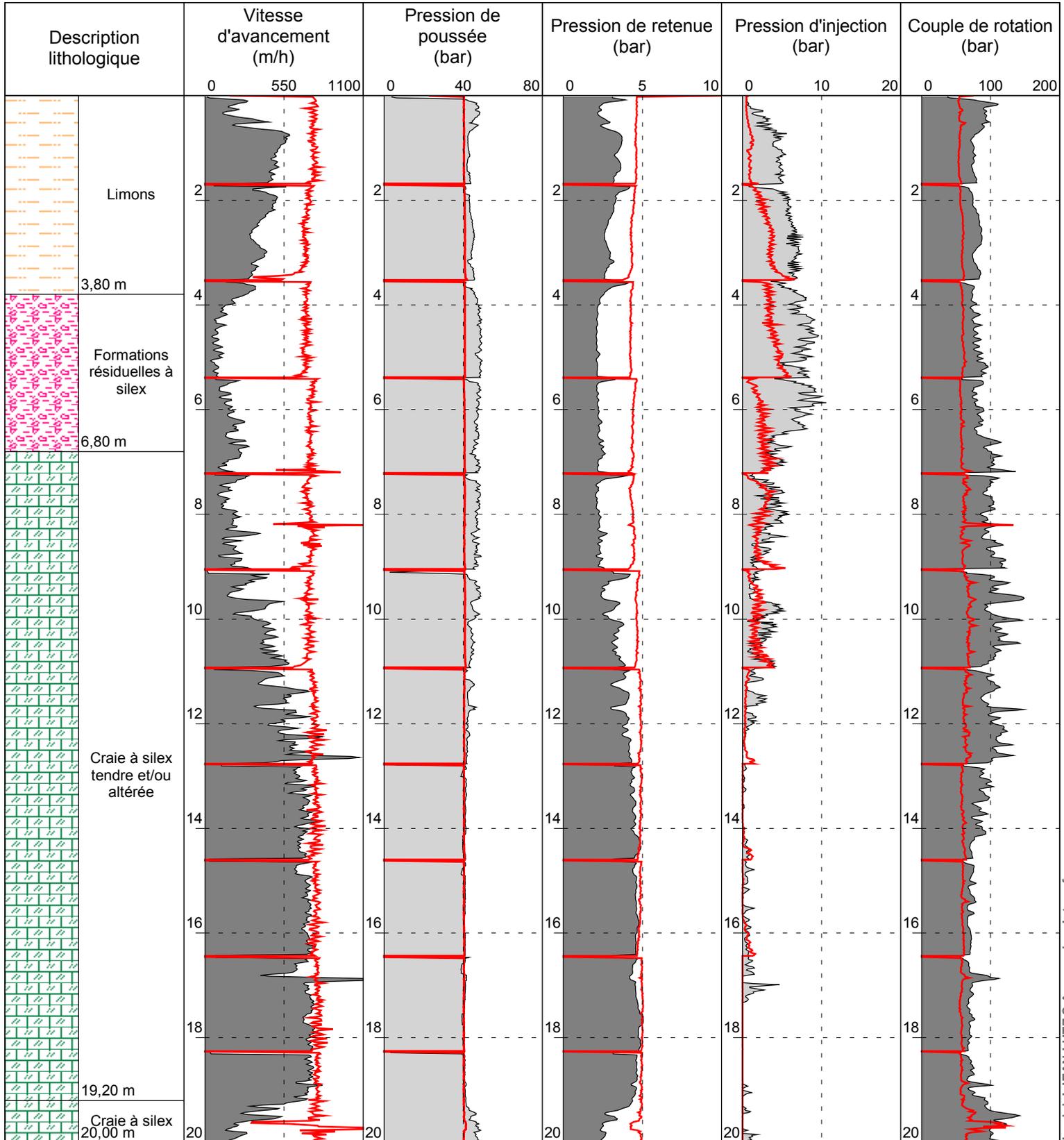
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,80 m  
 Heure début : 15:19 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:21 Angle :

1/100

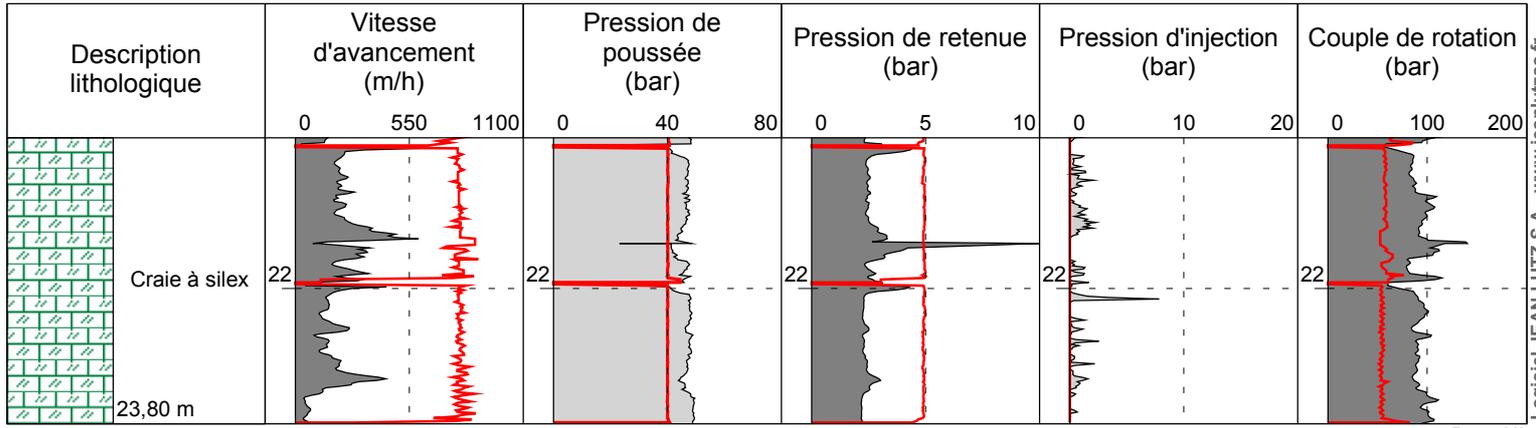
**Forage : SD17**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD17**





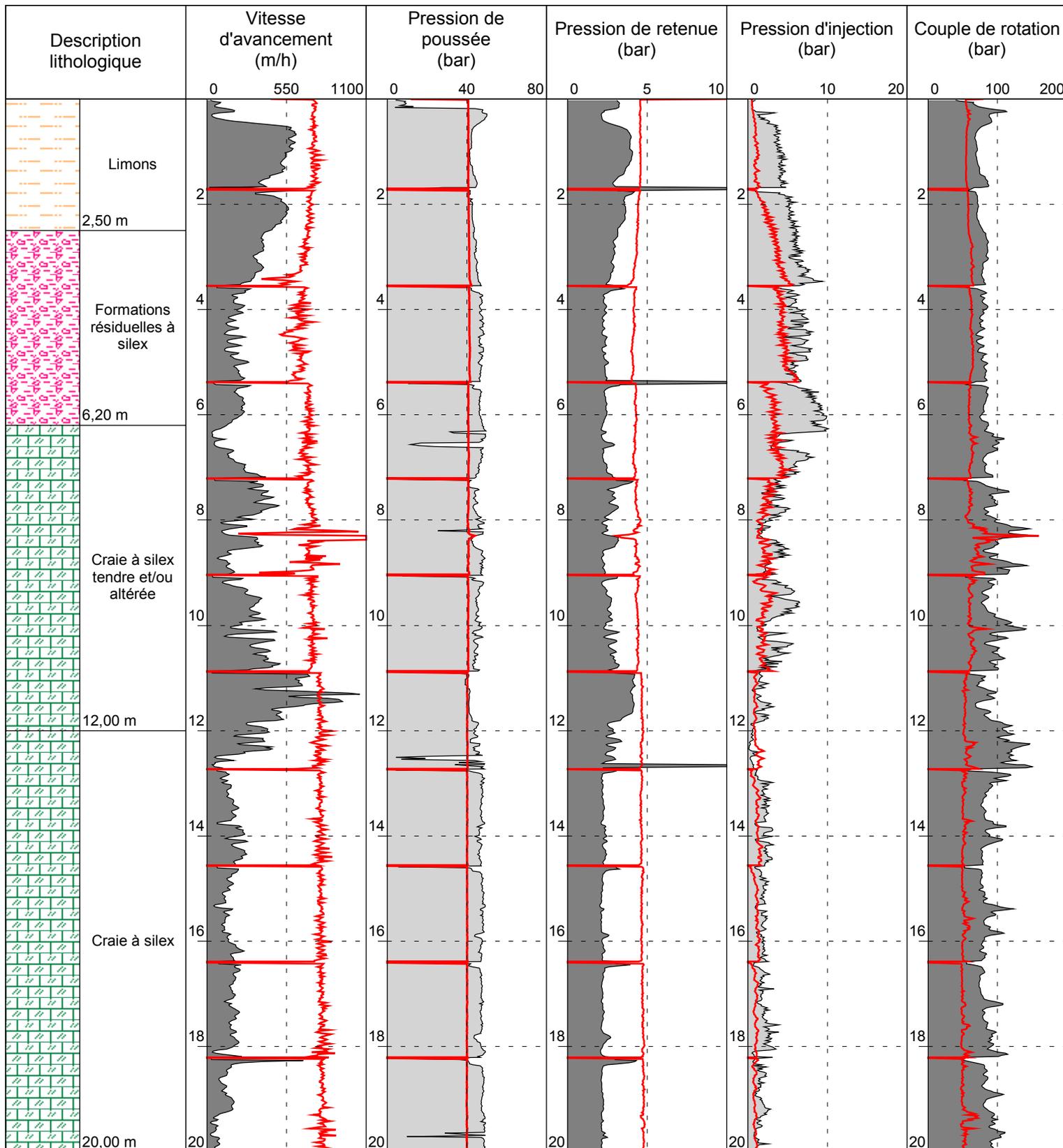
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,74 m  
 Heure début : 16:21 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:55 Angle :

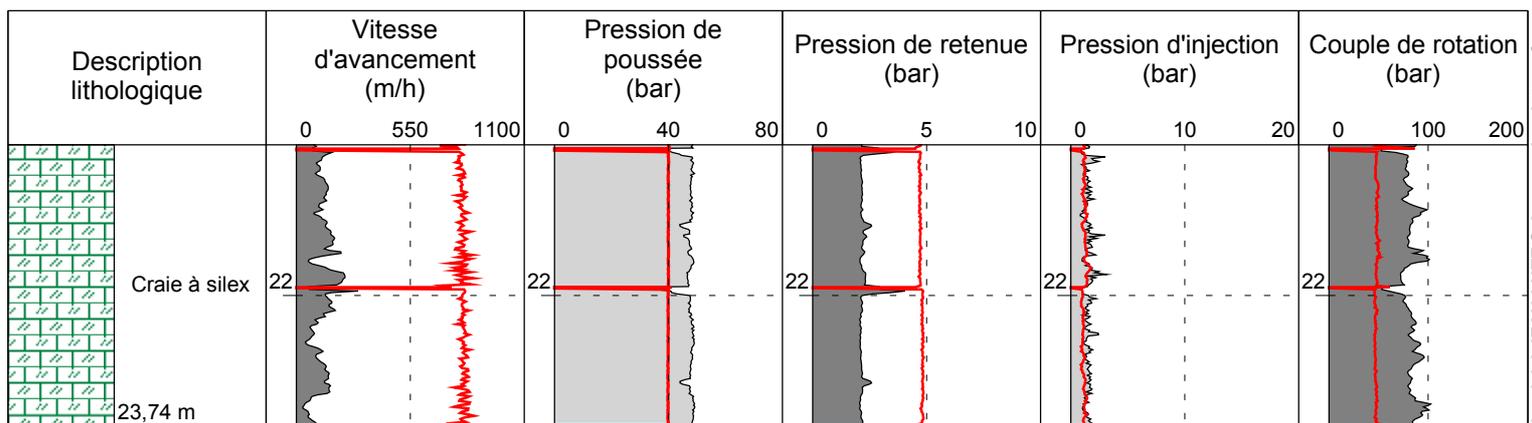
1/100

**Forage : SD18**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD18**





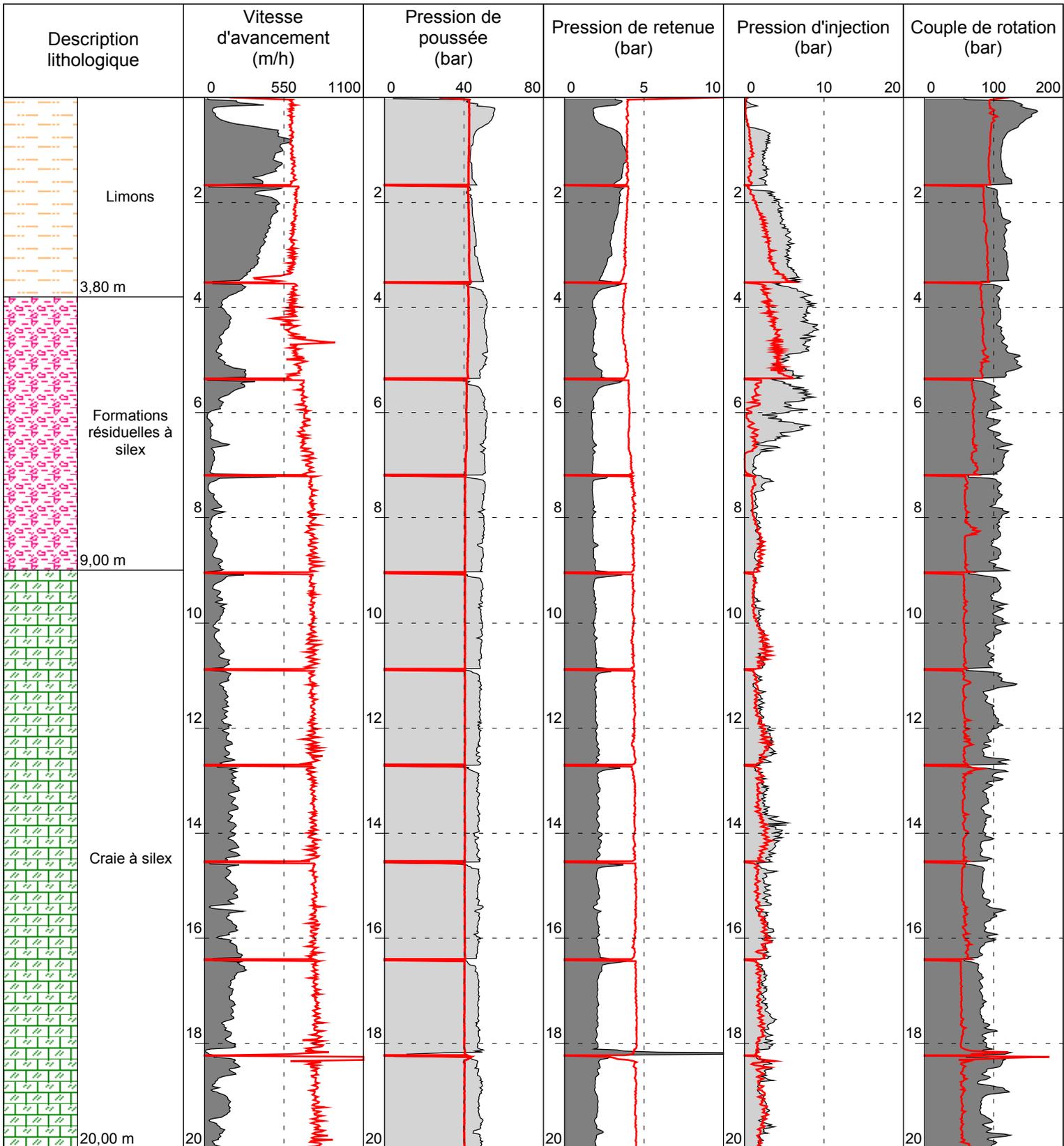
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 25,56 m  
 Heure début : 09:56 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:29 Angle :

1/100

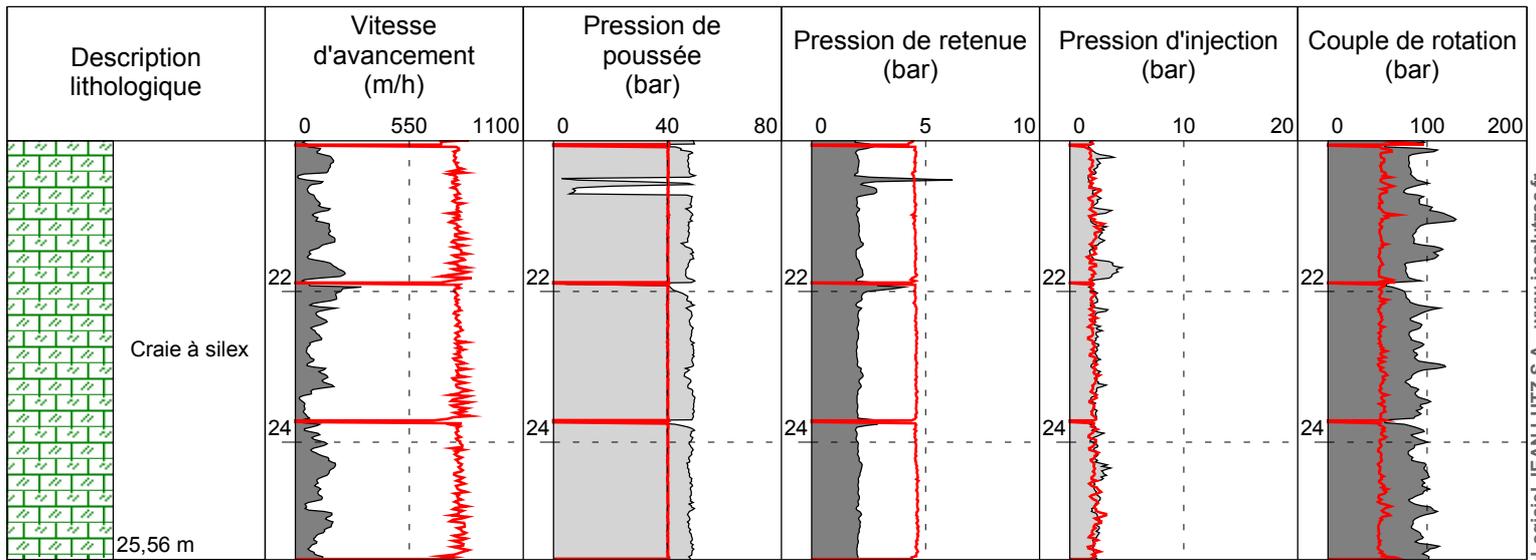
**Forage : SD19**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD19**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



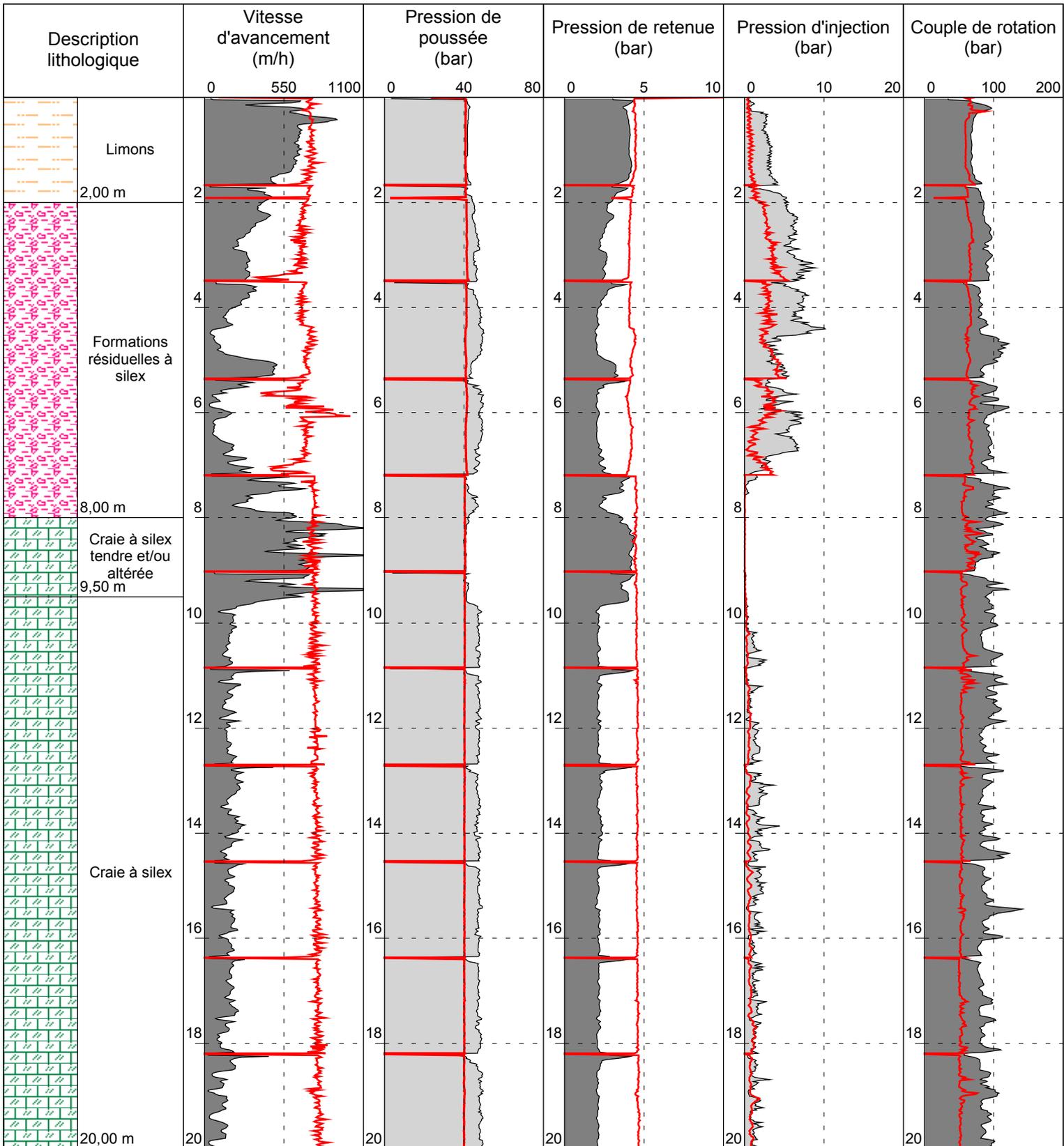
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 10:30 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:22 Angle :

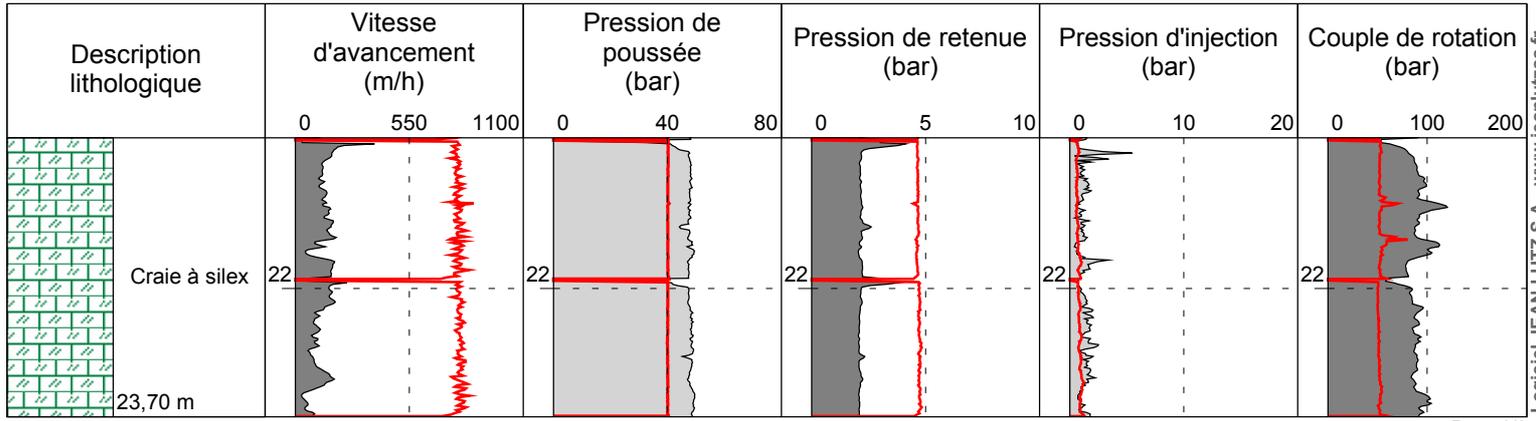
1/100

**Forage : SD20**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD20**





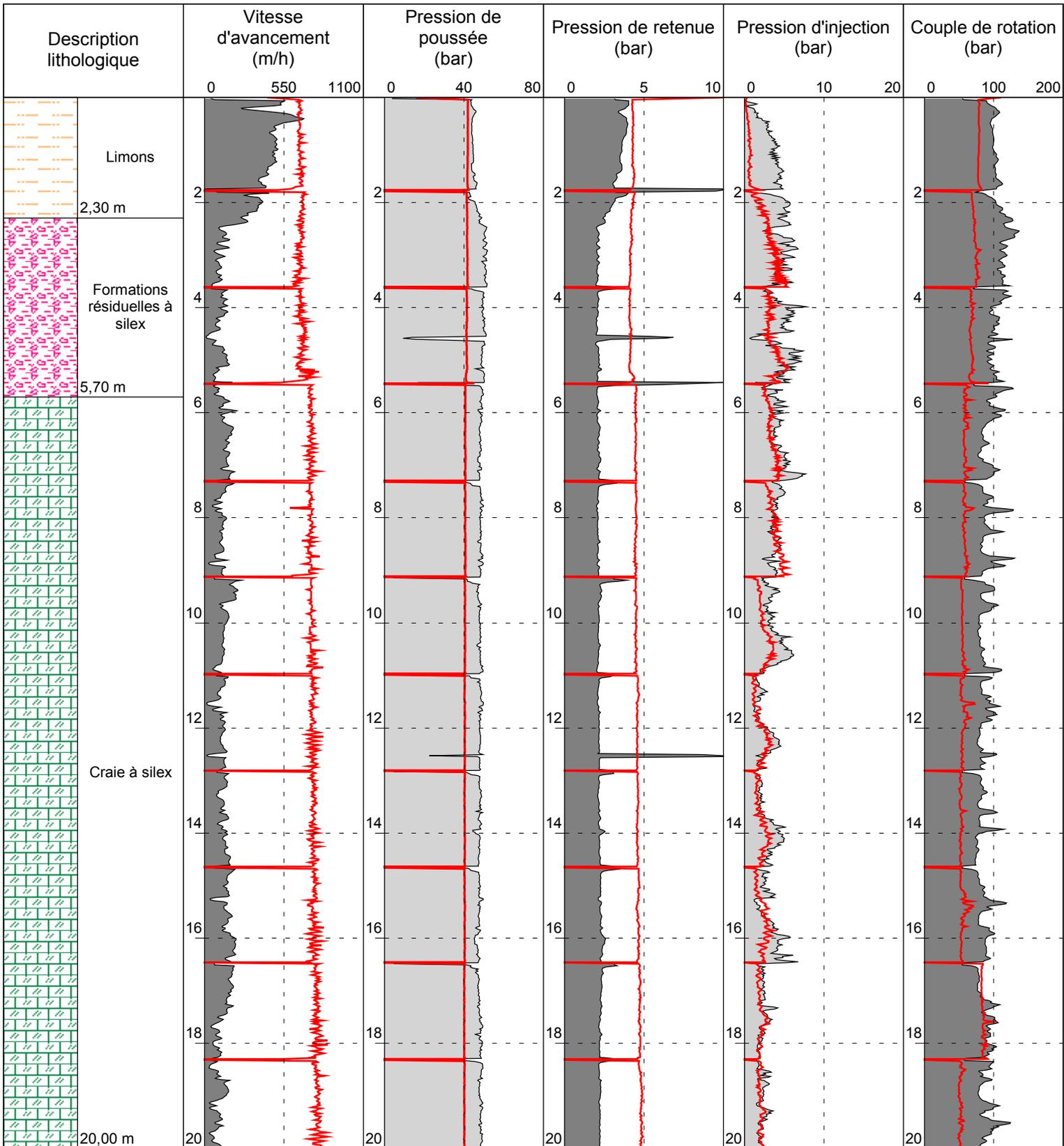
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,84 m  
 Heure début : 11:40 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:52 Angle :

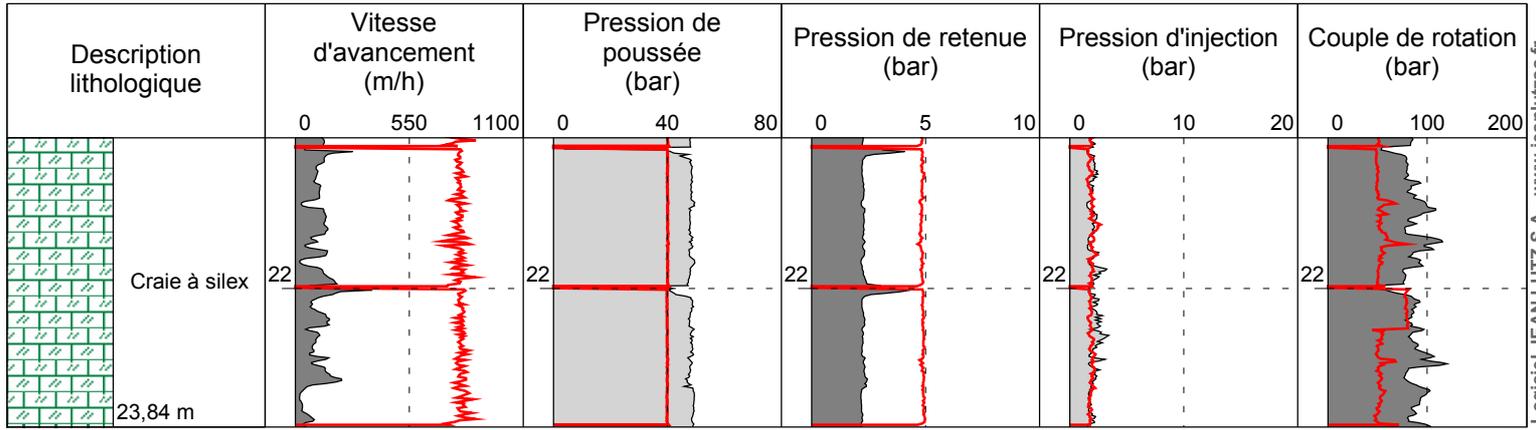
1/100

**Forage : SD21**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD21**





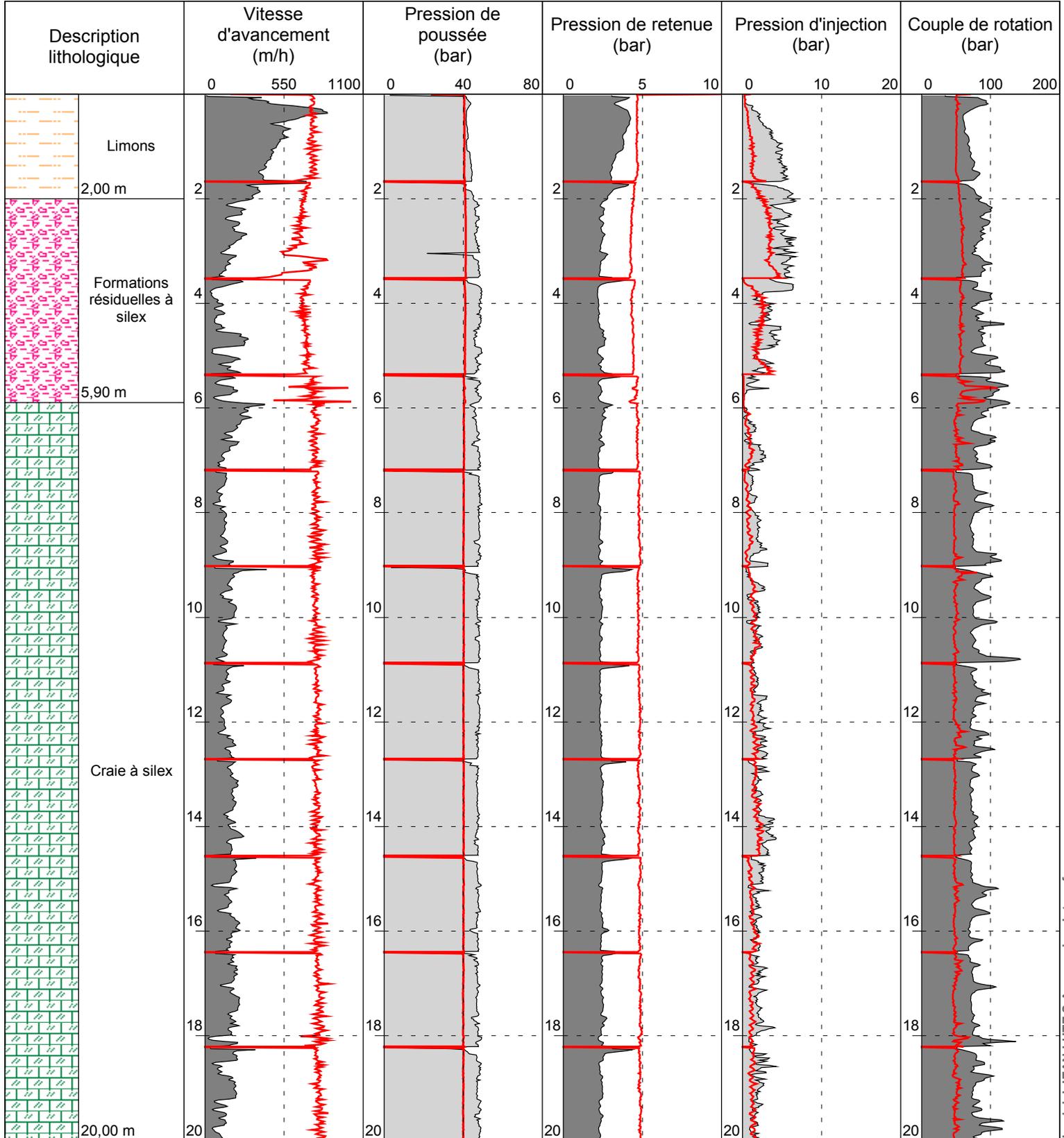
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,72 m  
 Heure début : 14:53 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:42 Angle :

1/100

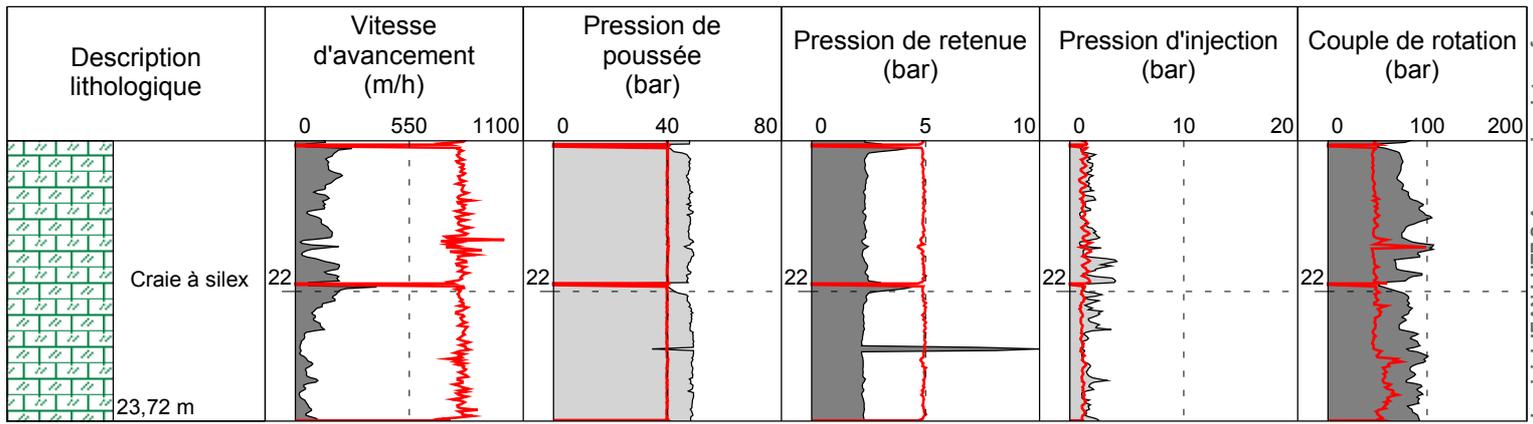
**Forage : SD22**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD22**





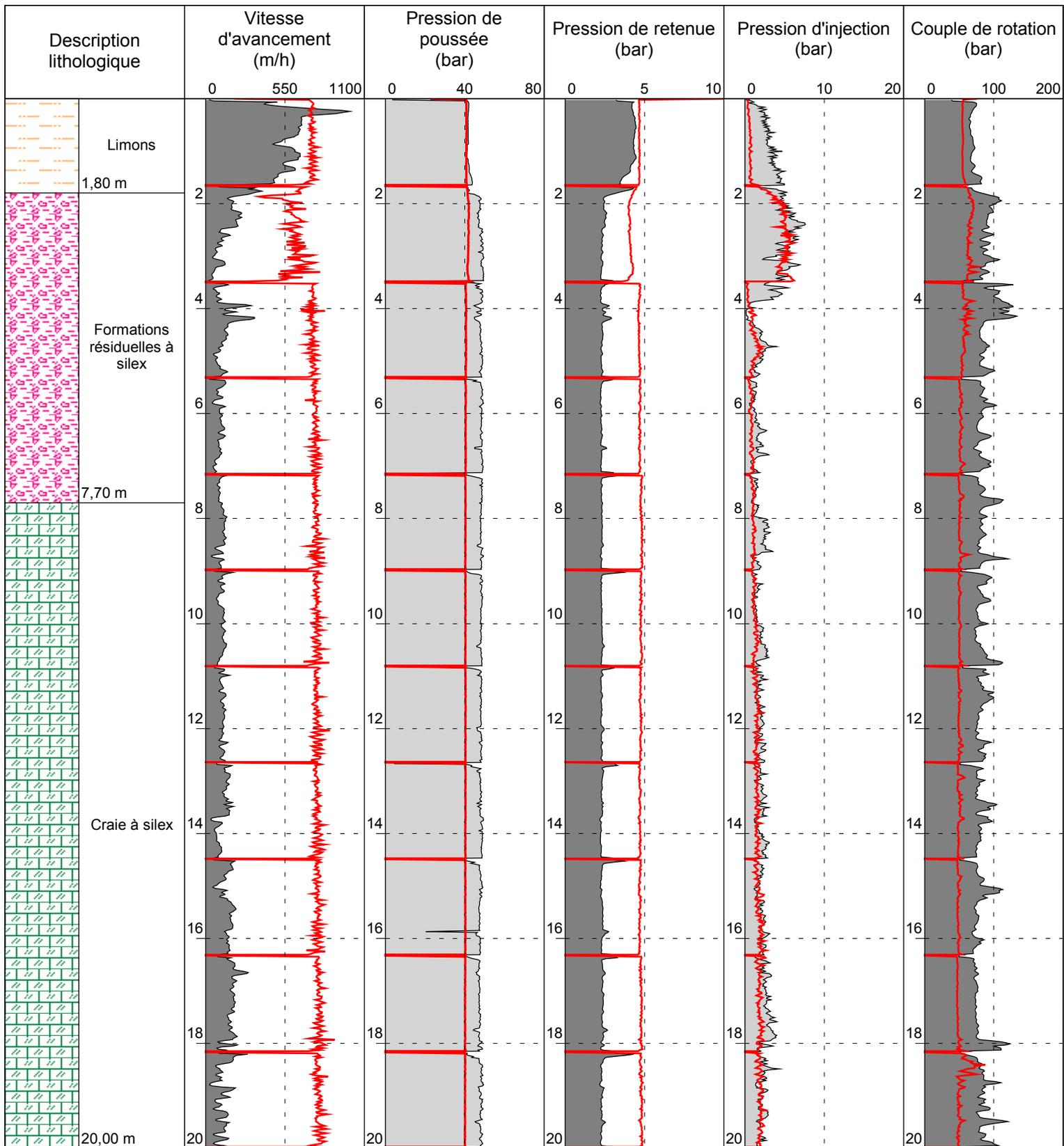
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,68 m  
 Heure début : 16:12 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:39 Angle :

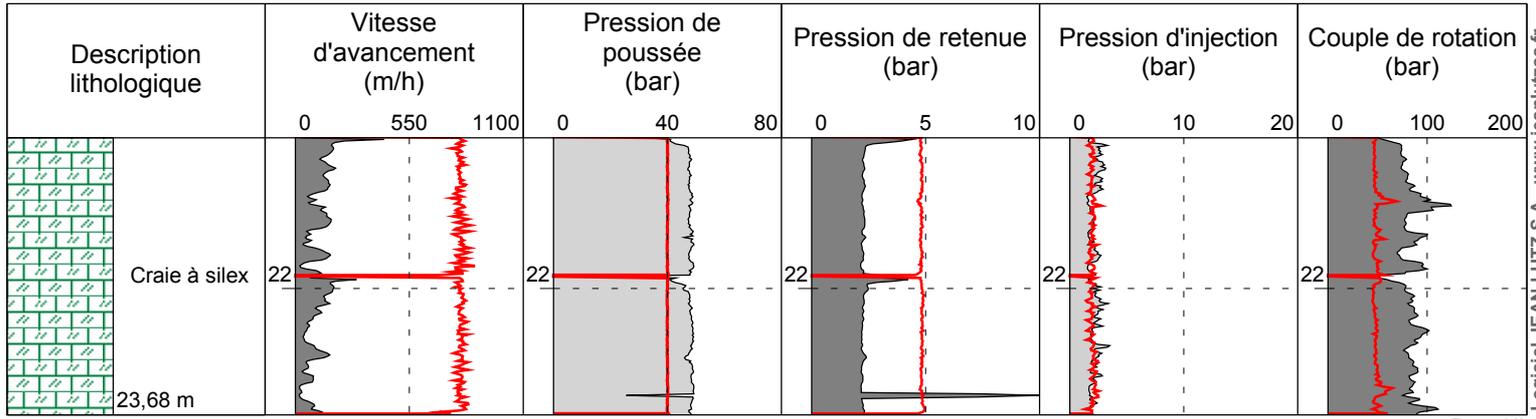
1/100

**Forage : SD23**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD23**



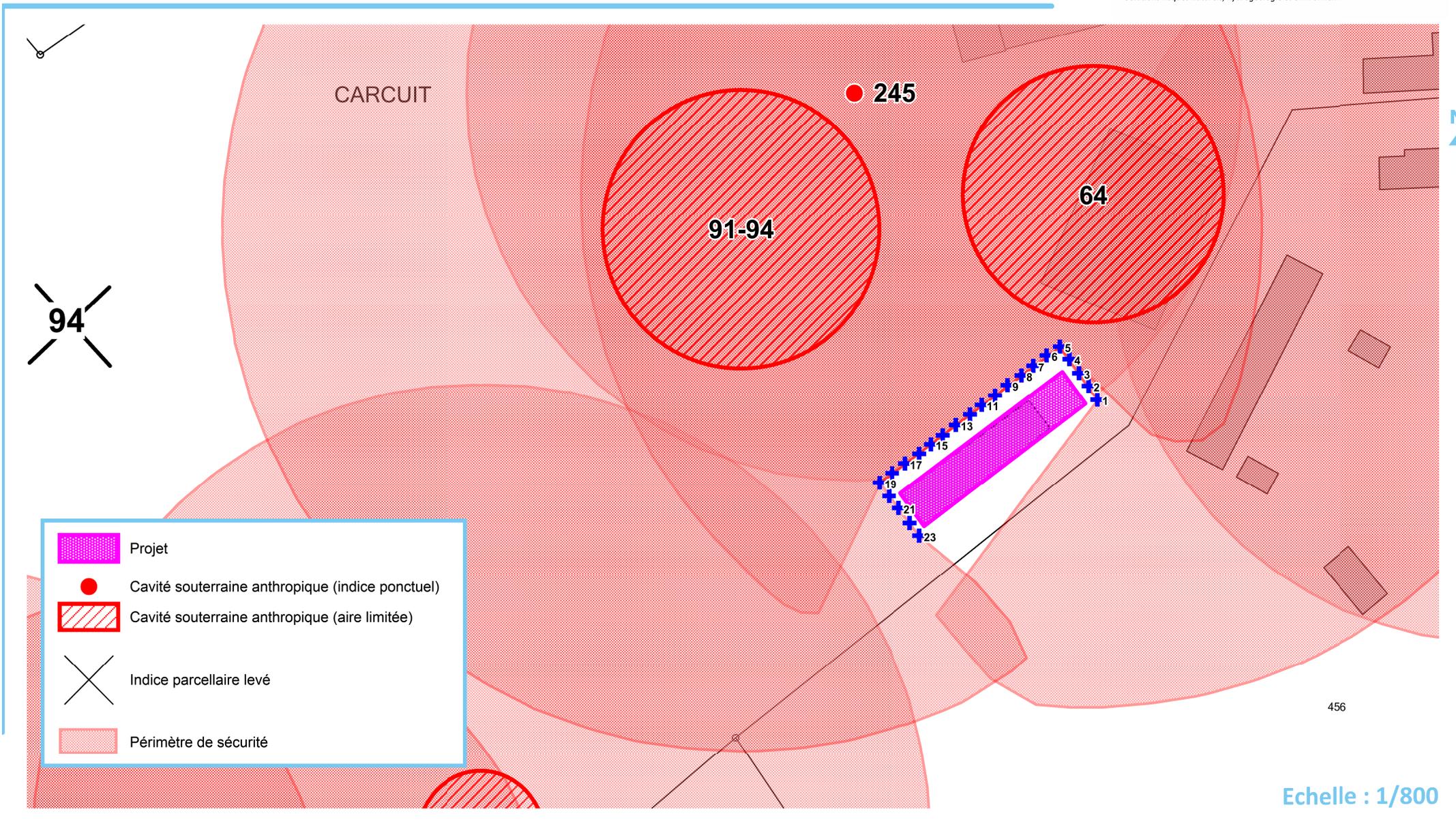
---

## Annexe 2

# Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245



Maître d'ouvrage : **EARL de la Mitourie**  
Opération : **Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines**  
Mission : **Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole**  
Référence : **76308-07 - Février 2018**



Echelle : 1/800



**Localisation**

**Département :** 76 - Seine-Maritime  
**Commune :** Gonneville-sur-Scie

**Coordonnées**

**Système :** RFG93-CC50  
**Orig. report carto :**  
**x :** 1 561 248  
**y :** 9 174 890  
**Précision :**  
**Type de Report :** Non reporté

**Repères locaux**

Hameau/Lieu-dit :  
 Autre (route, chemin...) :

**Contexte**

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m  
 Source : Atlas BRGM 2012 - ME

**Source(s) de l'information**

Modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

Communes anciennes || Section: B | Parcelle: 272 | | Date: ?? |

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

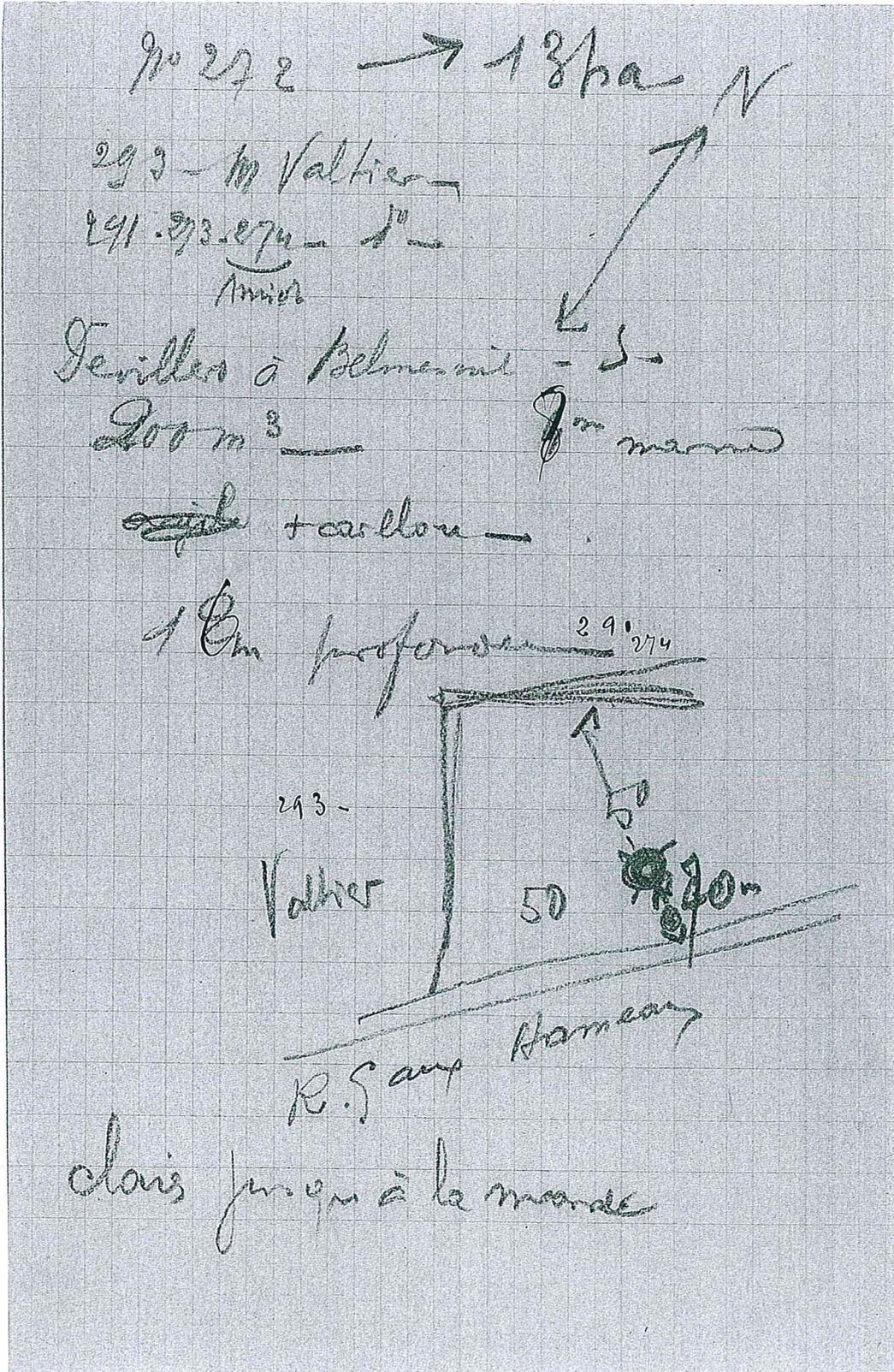
- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

Explor-e 2024 : après analyse détaillée des documents sources, rattachement du document d'archives de l'ICS092\_Alise à l'ICS065 (très probable brouillon) / ICS092 initial donné "pour mémoire" sans définition de périmètre de sécurité

## Indice 76308-092 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>
	Cote :
	Date du document : ??
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage :
	Déclarant :
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation : OUI
	Echelle :
	Lieu-dit :
	Cadastre de référence :
	Référence parcellaire : Section : B Parcelle : 272
	Autre information :
	Observations : Plan de déclaration d'ouverture de carrière // Projet d'extraire 200m3 de marne + caillou - puits clayonné jusqu'à la marne // plan coté
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :
	Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur 16m / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :







**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Systeme :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

**Contexte**

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Communes anciennes || Section: ?? | Parcelle: ?? | || Date: 08/01/1913 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine**
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne**
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

## Indice 76308-093 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document

**Archives communales**

Cote :

Elements extraits

Date du document : **08/01/1913**

Type ouvrage :

Déclarant :

Locataire ou fermier :

Propriétaire :

Elements de localisation

Plan de localisation :

Echelle :

Lieu-dit : **Ferme de Carcuit**

Cadastre de référence : **Napoléonien**

Référence parcellaire : Section : **??** Parcelle : **??**

Autre information :

Observations : **Déclaration d'ouverture de carrière (régularisation)**

Elements de dimensionnement déclarés

Plan d'extension :

Echelle :

Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné

Volume exploité :

Nombre d'étage(s) :

Chambres(s) :

Observations :

Elbeuf, 8 Janvier 1913

Monsieur Leclaire  
de Gennevilliers.

Il m'a l'honneur de vous demander  
ce que je viens de faire poser  
dans les terres de ma ferme  
de Carcuis, un puits pour  
extraire de la marne.

Je vous prie, Monsieur Leclaire  
d'assurer de ma haute et sincère  
distingnée,

Je vous prie de croire  
Monsieur Leclaire  
Gervais

Je suis  
Gervais, 4, rue Berthelot





**Localisation**

**Coordonnées**

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

**Système :**

**Orig. report carto :** Cadastre

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** Parcelle

**Repères locaux**

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Contexte**

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

**Source(s) de l'information**

Modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

[Communales anciennes](#) | | Section: B | Parcelle: 122 | | Date: 01/09/1937 |  
[Récentes](#) | | Réf.: Rapport 76308-07 |

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

Explor-e 2024 : au regard des périodes, ICS rapproché de l'ICS091 // ICS donné "pour mémoire" sans définition de périmètre de sécurité

## Indice 76308-094 / Détail document d'archives récentes

<b>Origine du document</b>	Auteur : <b>Explor-e</b>	
	Référence : <b>Rapport 76308-07</b>	
	Date : <b>26/02/2019</b>	
<b>Informations extraites</b>	Expertise + investigations par sondages destructifs en périphérie d'un bâtiment à réhabiliter // L'expertise a démontré la nécessité de confondre l'ICS094 avec l'ICS091 // En complément, 23 sondages ont été réalisés en périphérie du projet. Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses. Au regard des résultats de cette étude, nous d'aménager localement les périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245.	
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
<b>Elements de dimensionnement</b>	Plan d'extension :	Echelle :
<b>Remarques</b>		

## Indice 76308-094 / Détail document d'archives anciennes

<b>Origine du document</b>	<b>Archives communales</b>	
	Cote :	
	Date du document :	<b>01/09/1937</b>
<b>Elements extraits</b>	Type ouvrage :	
	Déclarant :	
	Locataire ou fermier :	
	Propriétaire :	
<b>Elements de localisation</b>	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Cadastre de référence :	<b>Révisé</b>
	Référence parcellaire :	Section : <b>B</b> Parcelle : <b>122</b>
	Autre information :	
	Observations :	<b>Déclaration d'ouverture de carrière de carrière</b>
<b>Elements de dimensionnement déclarés</b>	Plan d'extension :	Echelle :
	Caractéristiques puits :	Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :	
	Nombre d'étage(s) :	
	Chambres(s) :	
	Observations :	

76308-07

EARL de la Mitourie

---

Commune de Gonneville-sur-Scie  
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

---

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

Version A du 26 février 2019



*explor-e*

*Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement*



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : [contact@explor-e.fr](mailto:contact@explor-e.fr)

Site internet : [www.explor-e.fr](http://www.explor-e.fr)

 N°Vert 0 800 00 28 12

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

-----

**Responsables de la mission : Gilles DEMAREST - Ingénieur Hydrogéologue**



---

## Sommaire général

---

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>EXPERTISE BIBLIOGRAPHIQUE RELATIVE AUX INDICES 91 ET 94 .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>SONDAGES DESTRUCTIFS .....</b>	<b>9</b>
	<b>3.1 Méthodologie</b>	<b>9</b>
	<b>3.2 Descriptif opérationnel – Résultats</b>	<b>13</b>
	3.2.1 Descriptif opérationnel	13
	3.2.2 Résultats-Interprétations	14
<b>4</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>

## Sommaire des illustrations

---

### Liste des Schémas

Schémas 1 .....	: Localisation du projet	1
Schéma 2 .....	: Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés	2
Schéma 3 .....	: Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés, après rattachement de l'indice 94 à l'indice 91	7
Schéma 4 .....	: Illustration simplifiée de l'interprétation	12
Schéma 5 .....	: Implantation des sondages réalisés	13
Schéma 6 .....	: Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245	18

### Liste des graphiques

Graphique 1 .....	: Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds	15
-------------------	--	----

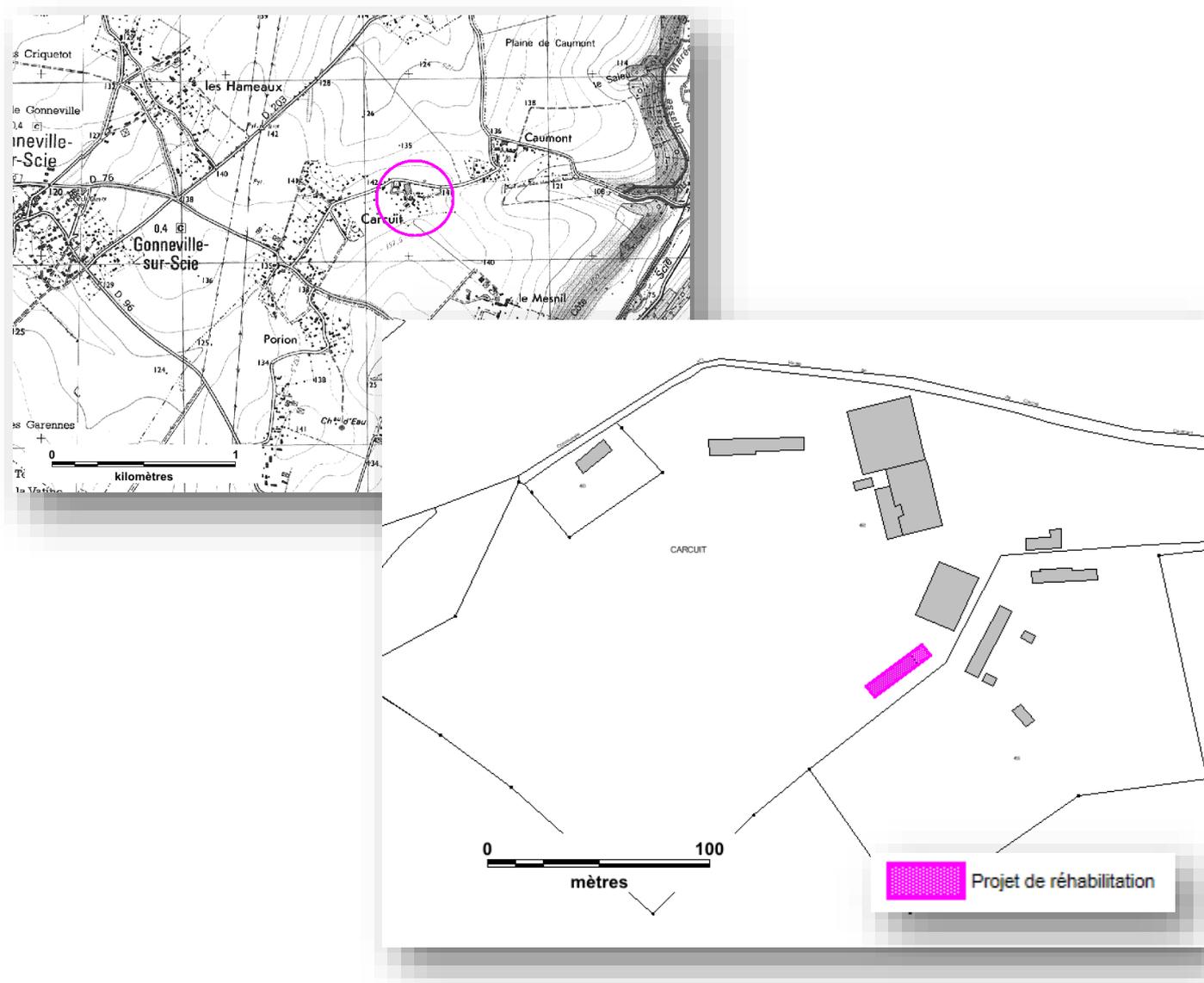
### Liste des annexes

Annexe 1 .....	: Diagraphies interprétées (paramètres de forage)	15
Annexe 2 .....	: Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245	18

# Contexte et objectifs de la mission

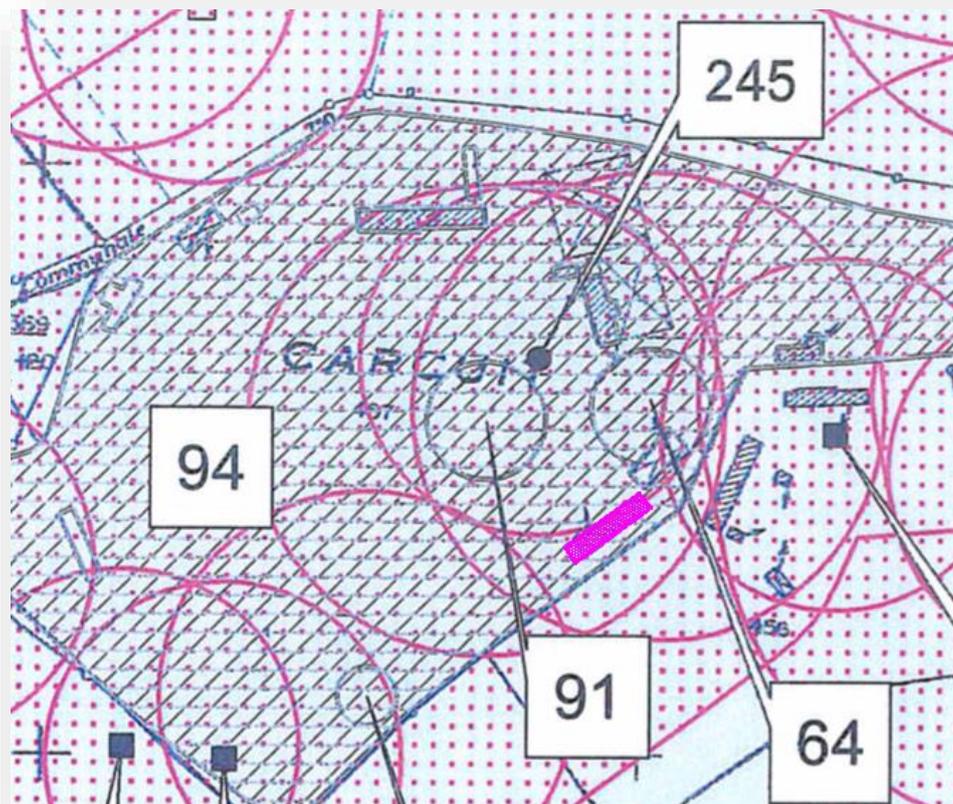
La présente étude concerne un projet de réhabilitation de bâtiment agricole, situé route de Caumont ; commune de Gonneville-sur-Scie (76).

Schémas 1 : Localisation du projet



Ce projet est actuellement impacté par plusieurs indices et/ou périmètres de sécurité issus du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune de Gonneville-sur-Scie, réalisé par le BET Alise en 2009.

Schéma 2 : Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés



Dans le détail, le projet est impacté par :

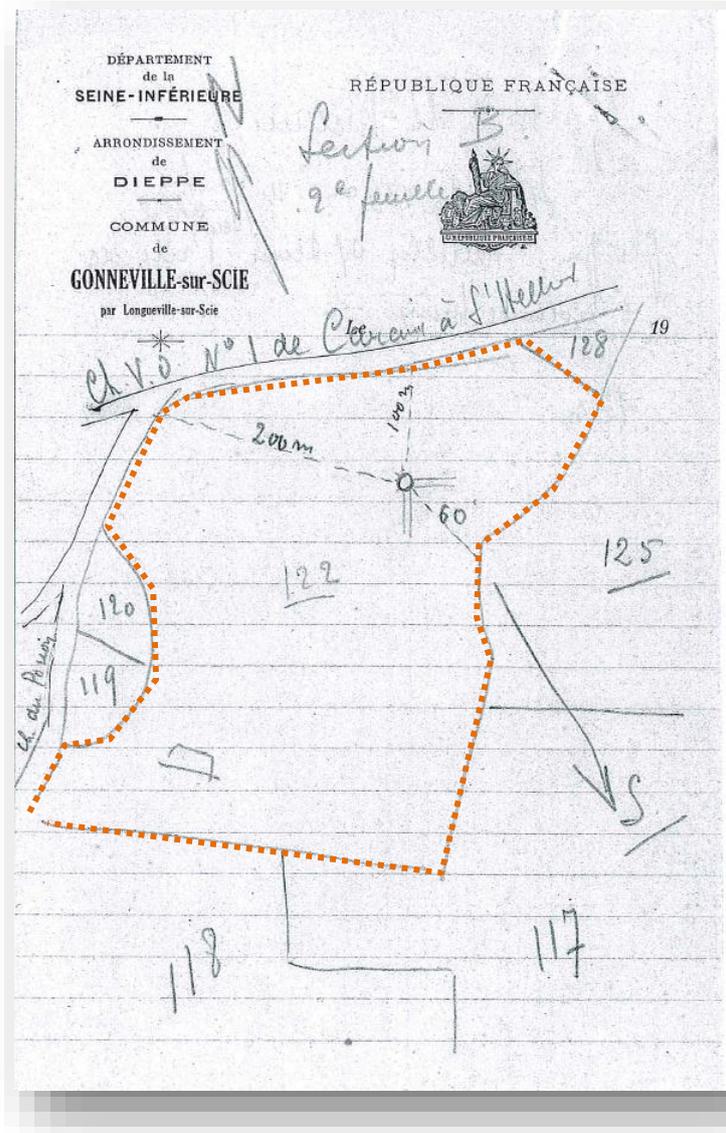
- L'indice 64 qui correspond à une déclaration d'ouverture de carrière, avec plan de localisation, datant de 1929 ;
- L'indice 91 qui correspond à un plan de localisation d'un puits de carrière, sans indication de date ;
- L'indice 94 qui correspond à une parcelle sur laquelle une déclaration d'ouverture de carrière a été recensée dans les registres du service des Mines en 1937 ;
- L'indice 245 qui correspond à un puisard, datant des années 1930.

La présente mission a donc eu pour objectif de lever les indices et périmètres de sécurité impactant le projet afin de permettre la réalisation de ce dernier.

## Expertise bibliographique relative aux indices 91 et 94

L'indice 91 provient d'un plan retrouvé dans les archives de la Mairie de Gonneville, sur lequel est localisé schématiquement un puits de carrière au droit de la parcelle 122, section B, 2<sup>ème</sup> feuille.

Cliché photographique : Archive communale - Plan de localisation d'un puits de carrière sur la parcelle B 122



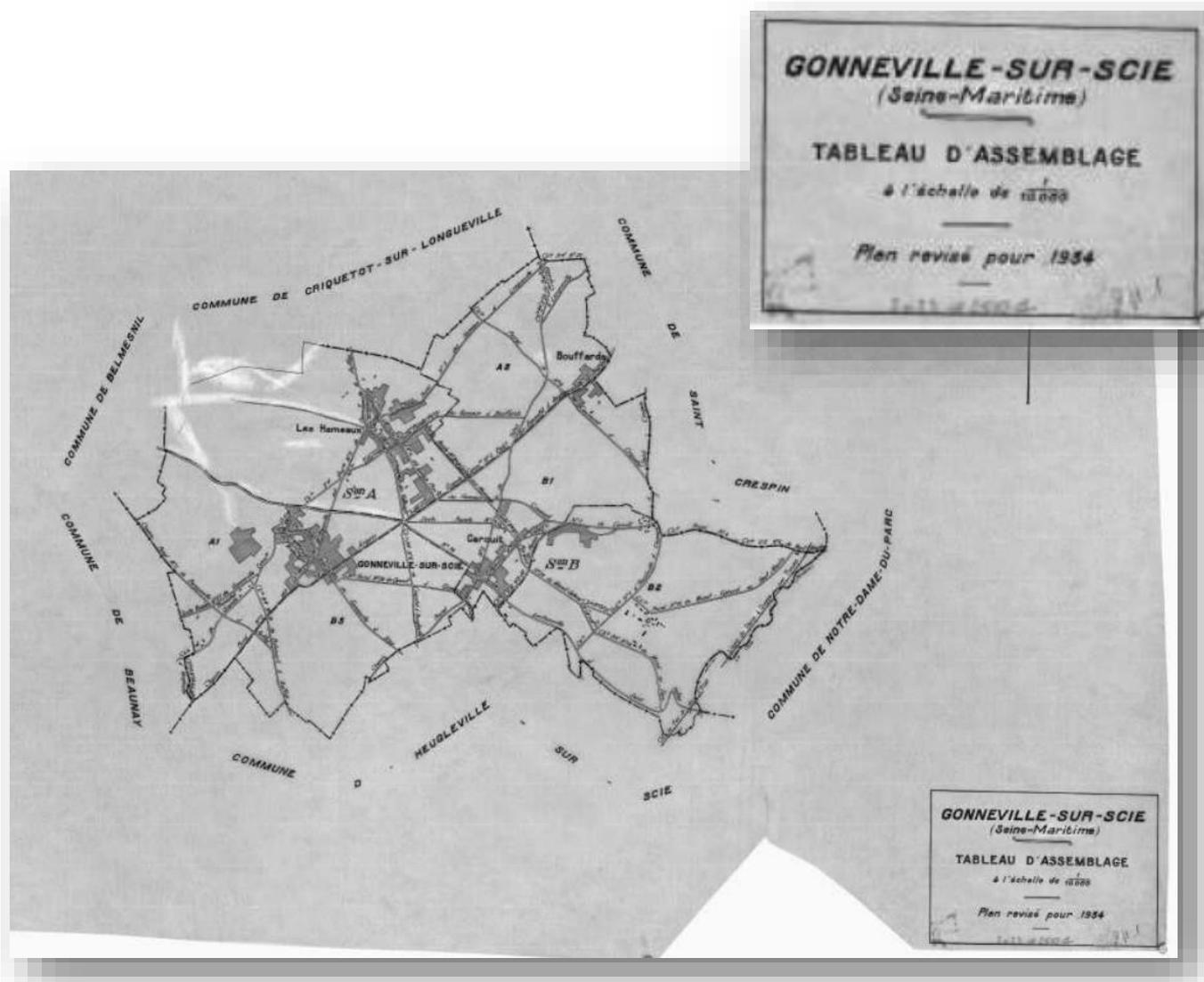
Si nous nous référons au cadastre Napoléonien, nous pouvons voir que la parcelle sur laquelle figure l'indice 91 correspond à la parcelle B 167, et non pas B 122 comme indiqué sur le plan retrouvé dans les archives de la Mairie. Nous noterons par ailleurs, qu'il en est de même pour toutes les parcelles alentour, leur numéro ne correspondant pas non plus à ceux du cadastre Napoléonien.

Cliché photographique : Extrait du cadastre Napoléonien de la commune de Gonneville, section B (source ADSM)



Ce constat permet de déduire que le plan retrouvé dans les archives communales où figure la parcelle B 122 ne fait pas référence au cadastre Napoléonien mais au cadastre rénové, datant de 1934 en ce qui concerne la commune de Gonneville-sur-Scie.

Cliché photographique : Tableau d'assemblage du cadastre rénové de la commune de Gonneville - 1934 (source ADSM)



Cette déduction est corroborée par le fait que la parcelle B 122 se situe sur la 2<sup>ème</sup> feuille de la section B, comme indiqué sur le plan, et que seul le cadastre rénové comporte 2 feuilles pour la section B.

Ainsi, le puits de carrière localisé sur la parcelle B 122 et correspondant à l'indice 91 ne peut être que postérieur à 1934.

Or, dans le registre de déclaration des carrières de la Seine-Maritime, figure en 1937 une déclaration concernant la parcelle B 122 de Gonneville-sur-Scie. Cette déclaration a été intégrée dans le RICS en tant qu'indice 94.

Cliché photographique : Extrait du registre de déclaration du service des Mines - 85198 (source ADSM)



3020	Uancelin, Fernand	Cricketot - f. Ouville	A	50	25.8.37	25.8.37
3021	Semeuls, Eugène	Gonneville sur Scie	B	122	1.9.37	1.9.37
3022	Uancelin, Fernand	Gonneville sur Scie	C	122	1.9.37	1.9.37

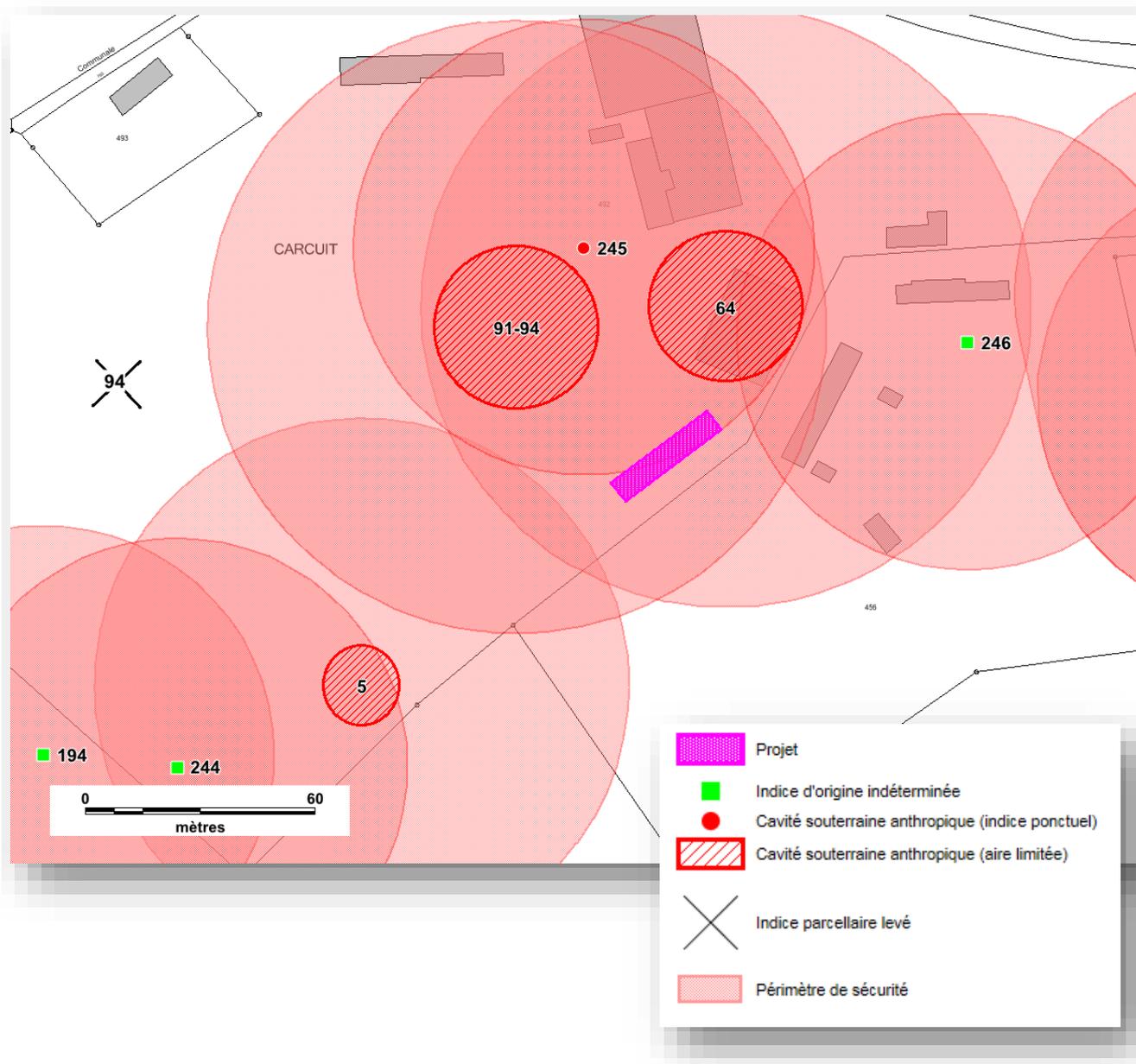
Ainsi, il ne fait aucun doute que le plan retrouvé dans les archives de la Mairie de Gonneville où figure le puits sur la parcelle B 122 correspond à la déclaration retrouvée dans les registres du Service des Mines, en 1937.

Cette affirmation est renforcée par le fait qu'il n'existe qu'une seule déclaration concernant la parcelle B 122 dans le registre du Service des Mines, postérieure à 1934. Par ailleurs, le fait que cette déclaration ait été retrouvée dans ce registre, sous-entend qu'elle a été déclarée en Mairie, d'où l'existence du plan, et qu'un double a été envoyé au Services des Mines comme cela était exigé.

**Au regard de ces éléments, l'indice 91 correspondant au plan de localisation d'un puits sur la parcelle B 122 et l'indice 94 correspondant à une déclaration d'ouverture de carrière sur la parcelle B 122 ne constituent qu'un seul et même indice. L'indice parcellaire 94 doit donc être rattaché à l'indice 91.**

**Dans ce contexte, le projet n'est plus impacté par l'indice parcellaire 94, mais uniquement par les périmètres des indices 64, 91-94 et 245.**

Schéma 3 : Localisation du projet de réhabilitation vis-à-vis des indices de cavités et périmètres de sécurité associés, après rattachement de l'indice 94 à l'indice 91



**Une campagne de sondages destructifs profonds a donc été engagée afin de vérifier l'absence de vides pouvant être en relation avec les indices dont le périmètre de sécurité impacte le projet.**

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---



# 3

## Sondages destructifs

### 3.1 Méthodologie

La vérification de l'absence de vides ou de zones décomprimées a été réalisée par la mise en œuvre de forages destructifs par méthode rotopercussion dont le protocole est présenté ci-dessous.

Le principe de la rotopercussion fait appel à un dispositif associant la rotation et la frappe par un marteau hydraulique situé en surface, l'impact étant transmis à l'outil situé au fond du trou par l'intermédiaire du train de tiges.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une sondeuse sur chenillard EMCI Silea.



EMCI Silea

**Les forages ont été réalisés en diamètre 110 mm, diamètre minimal à mettre en œuvre pour un indice ponctuel dans le cadre de la recherche de cavités souterraines, afin de respecter les prérogatives des services de l'État.**

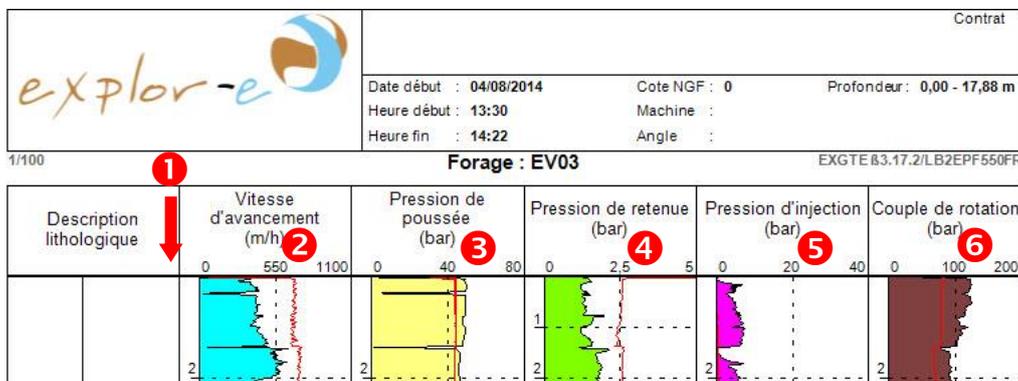
Le recours à un diamètre de sondage relativement important permet en effet de limiter les frottements du train de tige (38 mm) contre les parois du forage, favorisant ainsi des chutes d'outils franches au niveau d'éventuelles cavités.

- La rotation pure a été privilégiée, la percussion n'étant véritablement déclenchée qu'au niveau des bancs les plus durs (en particulier bancs de silex) ;
- Les pressions exercées sur l'outil, la vitesse de rotation et la pression d'injection ont été maintenues les plus faibles possible et constantes dans le temps afin de permettre une différenciation qualitative fine des formations traversées ;
- En complément, les observations réalisées sur les échantillons remontés en surface (« cuttings ») ont permis l'établissement d'une coupe de terrain (log géologique) détaillée ;
- Les paramètres de forage ont fait l'objet d'un enregistrement numérique.

**L'enregistrement des paramètres de forage consiste à mesurer et enregistrer, pendant le forage, des grandeurs physiques, dont les variations sont en corrélation avec les propriétés géomécaniques des terrains traversés.**

La métrologie ainsi que l'enregistrement des paramètres de forage ont été assurés par des équipements Jean-Lutz et comprenaient les paramètres suivants :

1. Profondeur ;
2. Vitesse instantanée d'avancement (VIA) – figuré bleu clair ;
3. Pression de poussée (PO) – figuré jaune ;
4. Pression de retenue – figuré vert
5. Pression d'injection du fluide de forage (eau + polymère biodégradable permettant d'augmenter la viscosité) – figuré magenta ;
6. Couple de rotation (CR) – figuré rouge.





**Pour simplifier, la recherche de vides sur les enregistrements de paramètres de forage se résume généralement à rechercher les zones où les paramètres de forage se rapprocheront des valeurs qu'ils atteindraient lors de la traversée d'un vide (vitesse d'avancement de l'ordre de 1 000 m/h / perte d'injection / chute du couple de rotation...).**

Afin de confirmer les éventuels vides et faciliter l'interprétation des données enregistrées, explor-e met en œuvre la procédure ECL développée spécifiquement par la société Jean Lutz dans le cadre de recherche de vides.

La procédure ECL permet de connaître, a priori, l'amplitude de chaque paramètre lorsque le forage traverse un vide. La présentation graphique de l'ECL met immédiatement en évidence la traversée d'un vide franc par simple examen des enregistrements. C'est une aide précieuse à l'interprétation facilitant la distinction entre vides francs et zones très décomprimées.

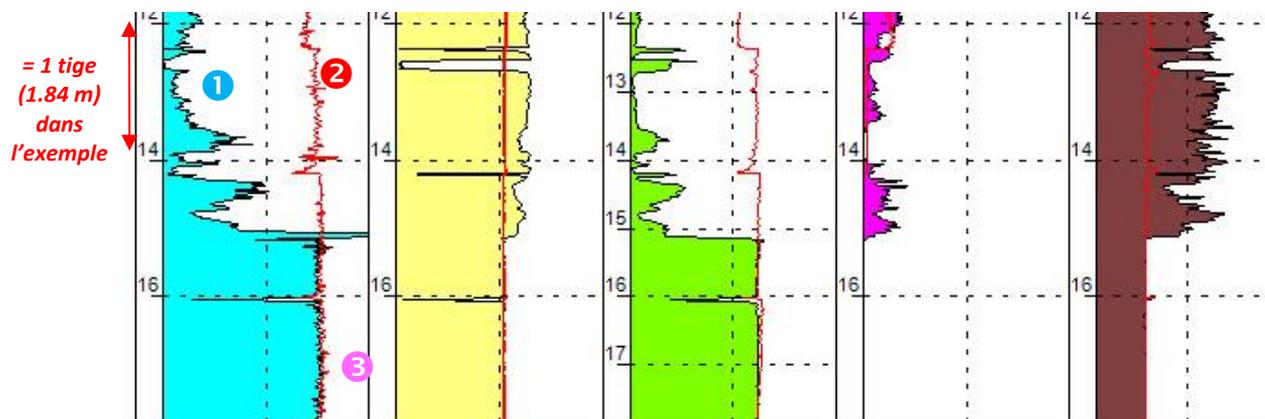
La procédure ECL prend automatiquement en compte tous les facteurs qui influent, ou non, sur l'amplitude des paramètres lors de la traversée d'un vide : profondeur, poids des tiges, caractéristiques hydrauliques de la machine, qualité des parois du trou, etc.

Après avoir foré la longueur d'une tige et réalisé le trou par des passages successifs, l'opérateur repositionne l'outil à la hauteur où il était initialement puis débloque le frein de la machine tout en enregistrant les paramètres comme lors de la foration initiale.

**Ce second enregistrement qui correspond donc à un enregistrement « de vide » (car réalisé dans un trou déjà foré) est superposé sur le graphique initial ce qui permet, en lecture directe, la comparaison entre les paramètres enregistrés lors de la foration et les paramètres qui auraient été enregistrés si le forage avait traversé un vide souterrain.**

Nous nous référerons au graphique présenté page suivante.

Schéma 4 : Illustration simplifiée de l'interprétation



**Foration au niveau d'une zone ne présentant ni vide, ni zone décomprimée**

- ① : Enregistrement de la vitesse d'avancement lors du forage ;
- ② : Enregistrement de la vitesse d'avancement dans le trou déjà foré - procédure ECL  
Tracé rouge

=

**Tracés distincts**

**Foration au niveau d'une zone présentant un vide franc : ③**

=

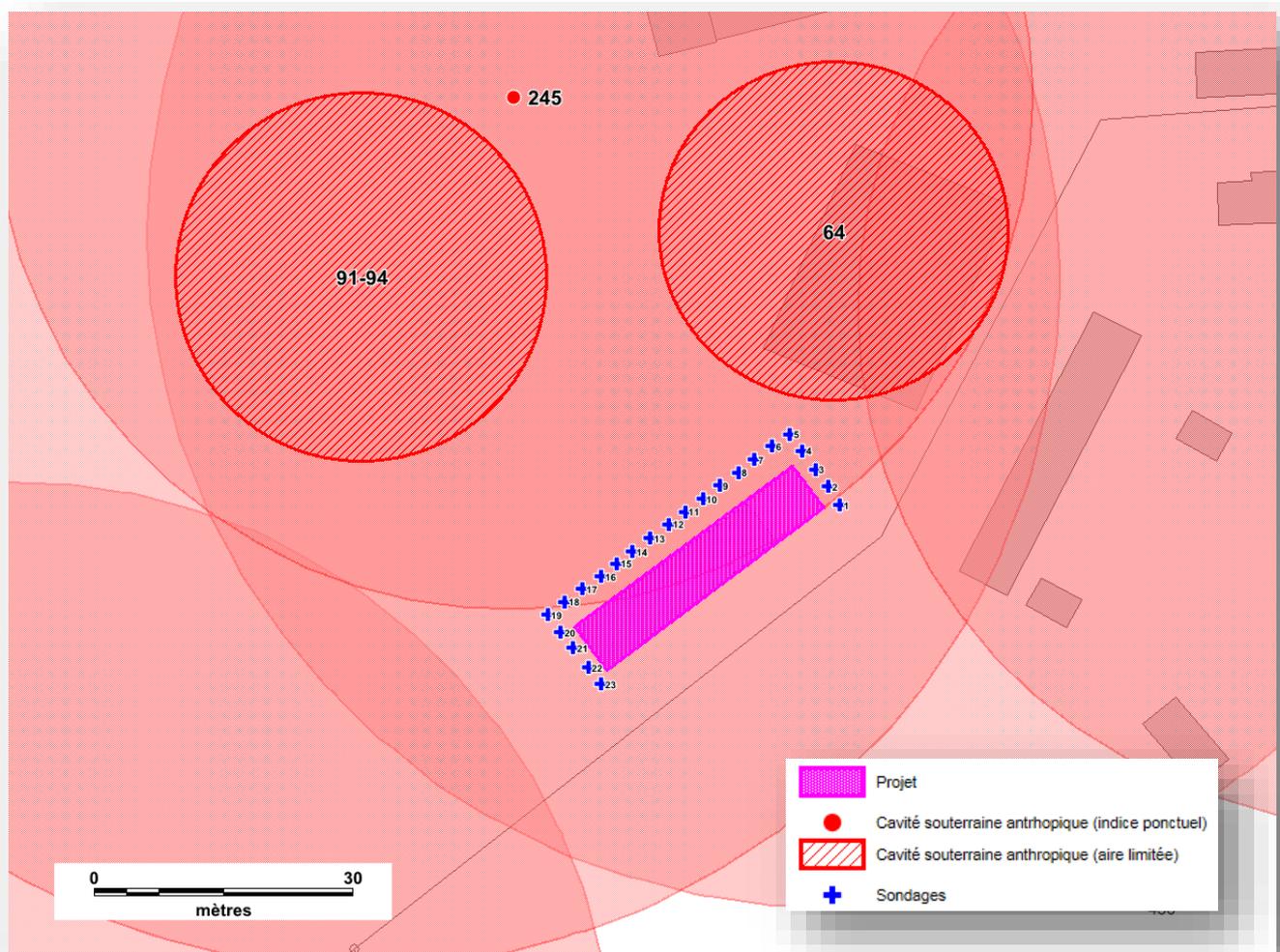
**Tracés très proches, voire identiques**

## 3.2 Descriptif opérationnel – Résultats

### 3.2.1 Descriptif opérationnel

Les investigations ont eu lieu du 8 au 11 janvier 2019. Au total, 23 sondages, espacés de 2.5 m, ont été réalisés selon le plan de récolement présenté ci-dessous.

Schéma 5 : Implantation des sondages réalisés



Conformément à la doctrine départementale relative à la gestion des risques liés aux cavités souterraines, les sondages ont pénétré au minimum à 15 m dans les formations crayeuses.



### 3.2.2 Résultats-Interprétations

#### Avertissement préliminaire

Les sondages destructifs ne permettent qu'une description lithologique (description des formations géologiques) approximative par examen des cuttings (éléments de roche désagrégés sous l'effet de la foration) remontés à la surface, poussés par l'eau injectée au niveau de l'outil de forage.

Compte tenu de la petite taille des éléments ainsi que de la durée de leur remontée en surface (qui va être de plus en plus importante avec la profondeur), les descriptions lithologiques et les profondeurs des changements de faciès notées sur le terrain sont généralement approximatives. Dans la mesure du possible elles sont ensuite recalées à partir de l'analyse des diagraphies des sondages.

Toutefois, en cas de perte du fluide de forage (dans le cas présent eau additivée par un polymère), il ne peut plus y avoir de remontée de cuttings en surface ce qui implique que les coupes géologiques ne peuvent être extrapolées qu'à partir des enregistrements des paramètres de forage.

La coupe lithologique reconnue au droit des différents sondages est une coupe classique de la région avec des formations limoneuses masquant les formations résiduelles à silex qui couvrent le substratum crayeux.

- ✓ **Limons des plateaux** : Les limons des plateaux ont une épaisseur comprise entre 1.7 m et 3.8 m ;
- ✓ **Formations résiduelles à silex**: Ces formations qui recouvrent le substratum crayeux ont une épaisseur comprise entre 1.5 m et 6 m ;
- ✓ **Formations crayeuses** : Le toit de ces formations a été rencontré entre 3.5 m et 9 m de profondeur. Cette variation est liée à l'interface irrégulière entre les formations résiduelles à silex et le substratum crayeux.

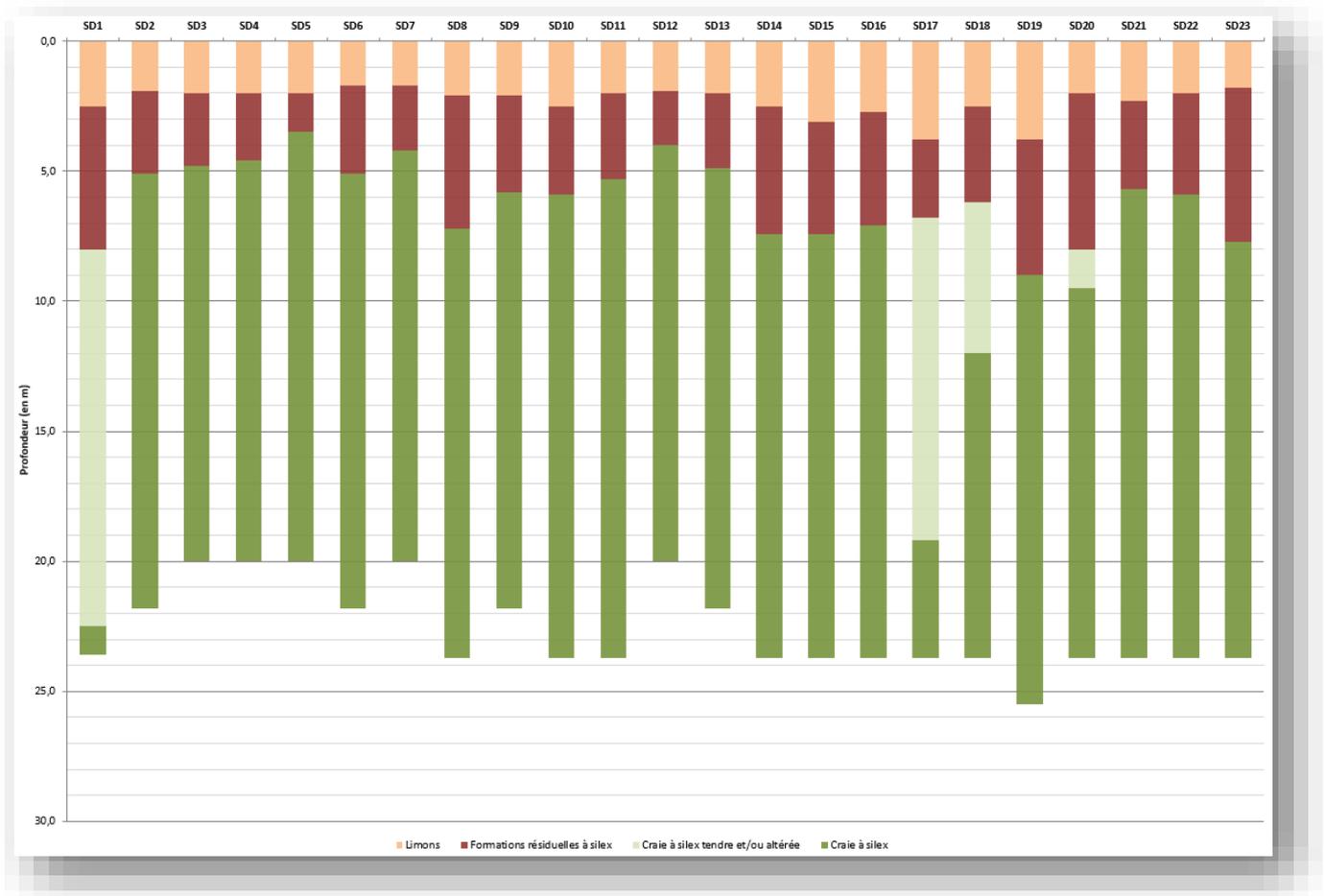
Ces formations crayeuses sont moyennement dures et peuvent présenter ponctuellement des passages tendres et/ou altérés.

#### ✓ Synthèse

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses.

Nous nous référons à la synthèse lithologique présentée page suivante ainsi qu'à l'annexe 1.

Graphique 1 : Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds



Annexe 1 : Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---



## Conclusion

La présente étude concerne un projet de réhabilitation de bâtiment agricole, situé route de Caumont ; commune de Gonneville-sur-Scie (76), qui est actuellement impacté par plusieurs indices et/ou périmètres de sécurité issus du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune éponyme, réalisé par le BET Alise en 2009.

Dans le détail, le projet est impacté par :

- L'indice 64 qui correspond à une déclaration d'ouverture de carrière, avec plan de localisation, datant de 1929 ;
- L'indice 91 qui correspond à un plan de localisation d'un puits de carrière, sans indication de date ;
- L'indice 94 qui correspond à une parcelle sur laquelle une déclaration d'ouverture de carrière a été recensée dans les registres du service des Mines en 1937 ;
- L'indice 245 qui correspond à un puisard, datant des années 1930.

La présente mission a donc eu pour objectif de lever les indices et périmètres de sécurité impactant le projet afin de permettre la réalisation de ce dernier.

La première phase de l'étude a consisté à effectuer une expertise bibliographique relative aux indices 91 et 94. Cette expertise a permis de montrer que l'indice 91, issu des archives communales et correspondant au plan de localisation d'un puits de carrière situé sur la parcelle B 122 et l'indice 94, issu des archives départementales et correspondant à une déclaration d'ouverture de carrière sur la parcelle B 122 ne constituaient qu'un seul et même indice. Au regard de ce constat, l'indice parcellaire 94 doit être rattaché à l'indice 91. Ce rattachement implique donc que le projet de réhabilitation n'est plus impacté par l'indice parcellaire 94, mais uniquement par les périmètres de sécurité des indices 64, 91-94 et 245.

La seconde phase de l'étude a consisté à mettre en oeuvre une campagne de sondages destructifs destinée à vérifier l'absence de vides pouvant être en relation avec les cavités souterraines recensées, dont le périmètre de sécurité impacte le projet.

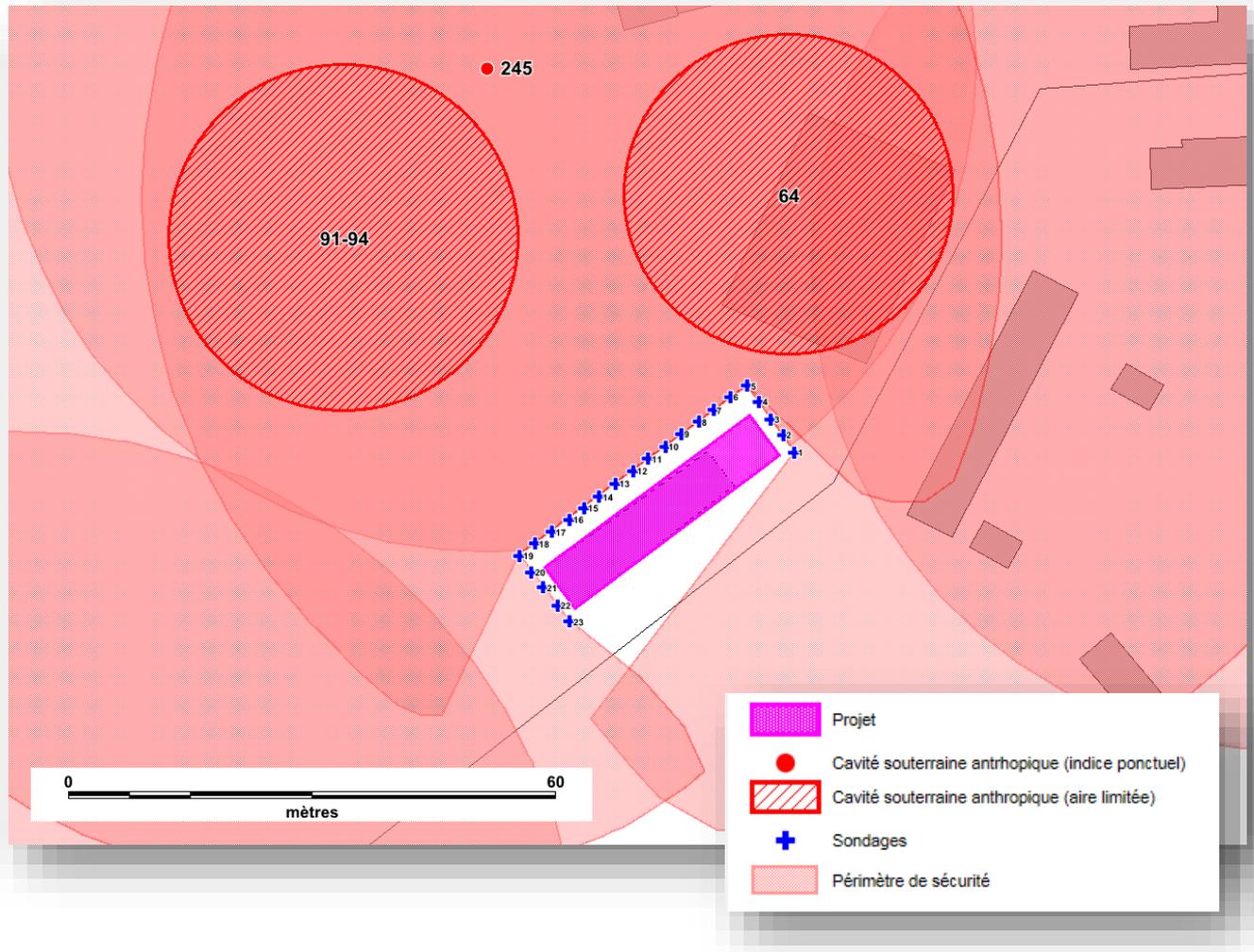
Ainsi, 23 sondages ont été réalisés en périphérie du projet. Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine d'origine anthropique n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages, que ce soit dans les formations résiduelles à silex ou dans les formations crayeuses.

Au regard des résultats de cette étude, nous proposons :

- De rattacher l'indice parcellaire 94 à l'indice 91 dans le RICS ;
- D'aménager localement les périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245.

Nous nous référerons au plan présenté page suivante et à l'annexe 2.

Schéma 6 : Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245



Annexe 2 : Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245

# Annexe 1

## Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

EARL de la Mitourie

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole

---





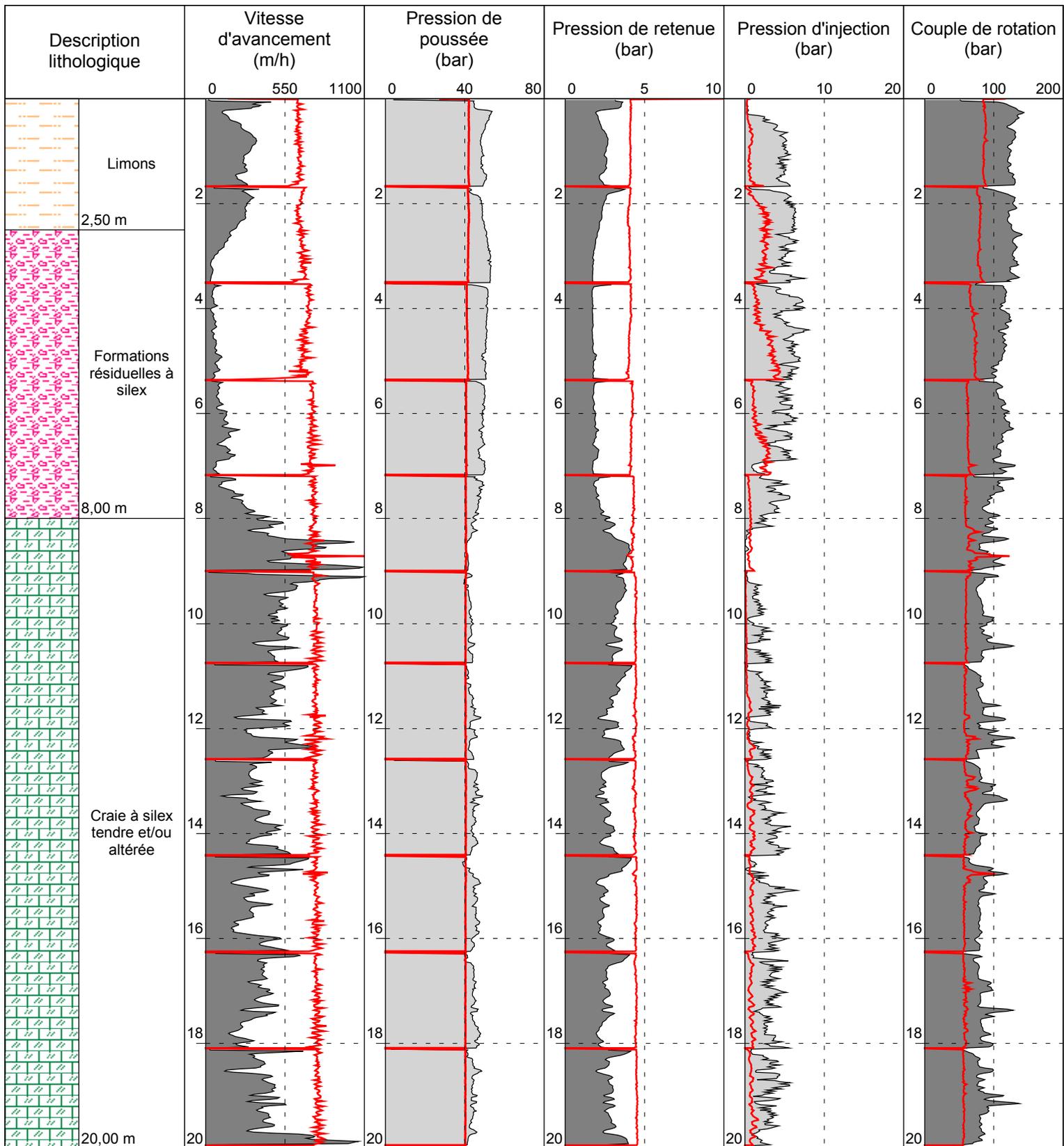
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 08/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,60 m  
 Heure début : 16:07 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:33 Angle :

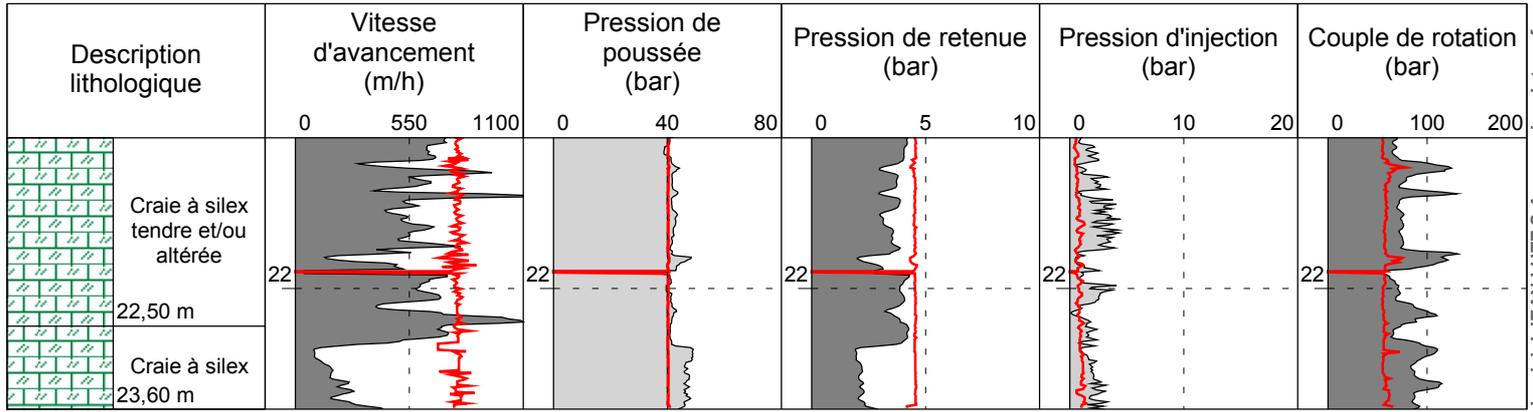
1/100

**Forage : SD01**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD01**





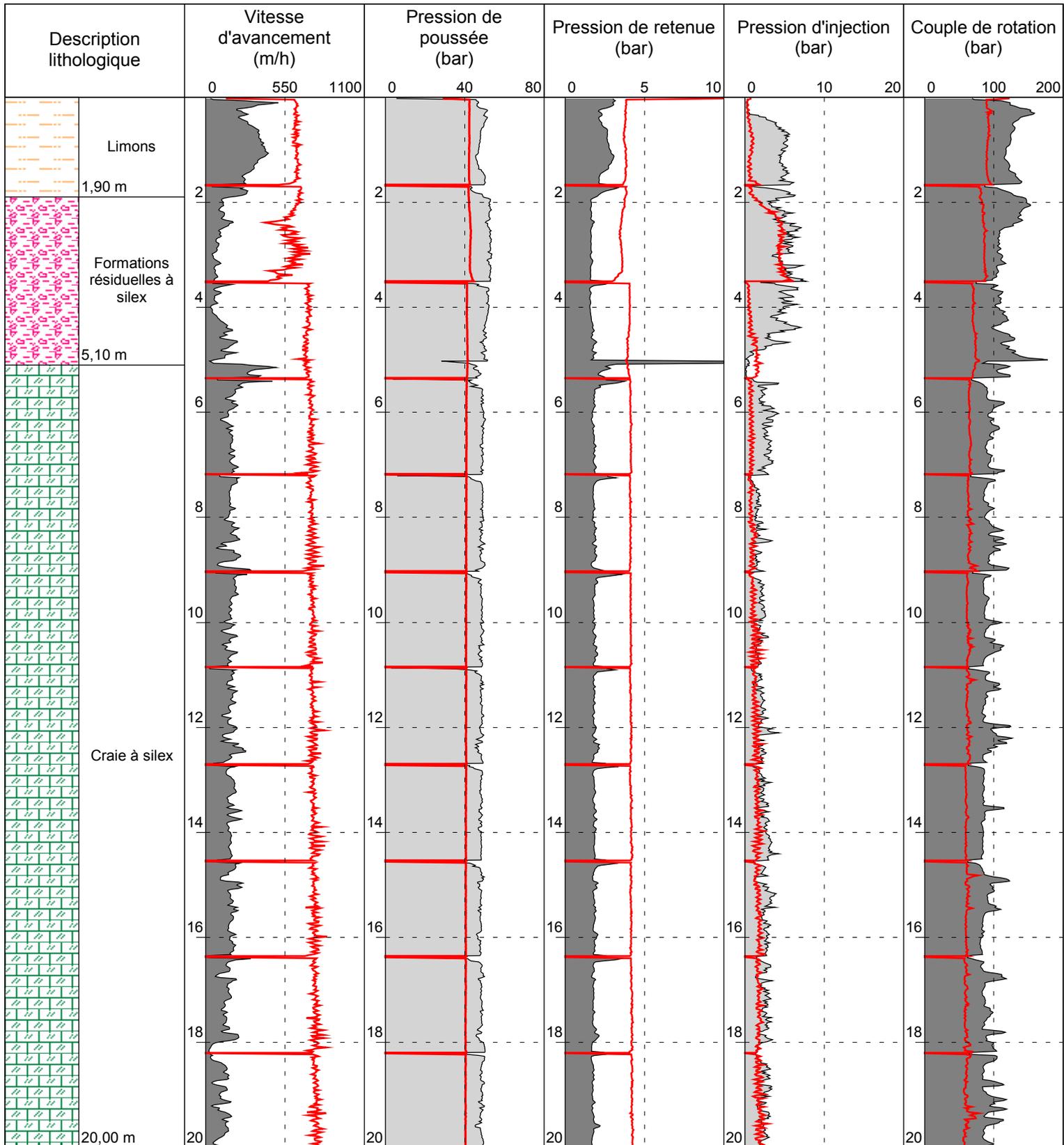
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,88 m  
 Heure début : 09:20 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 09:45 Angle :

1/100

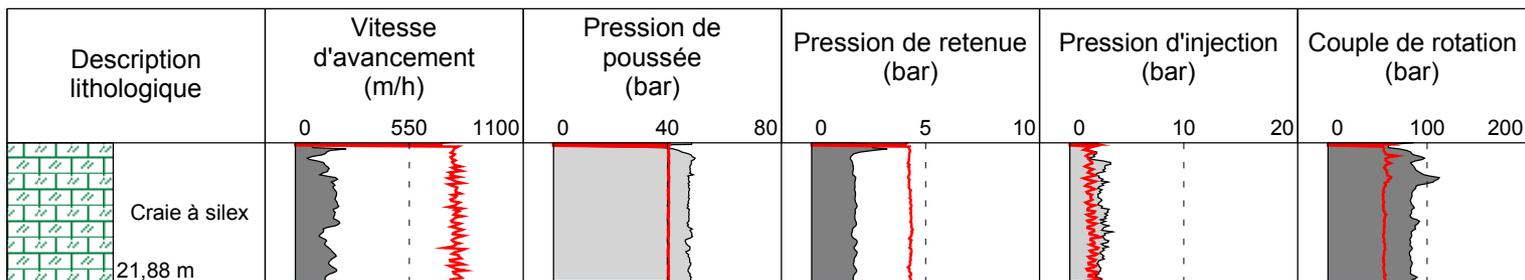
**Forage : SD02**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD02**





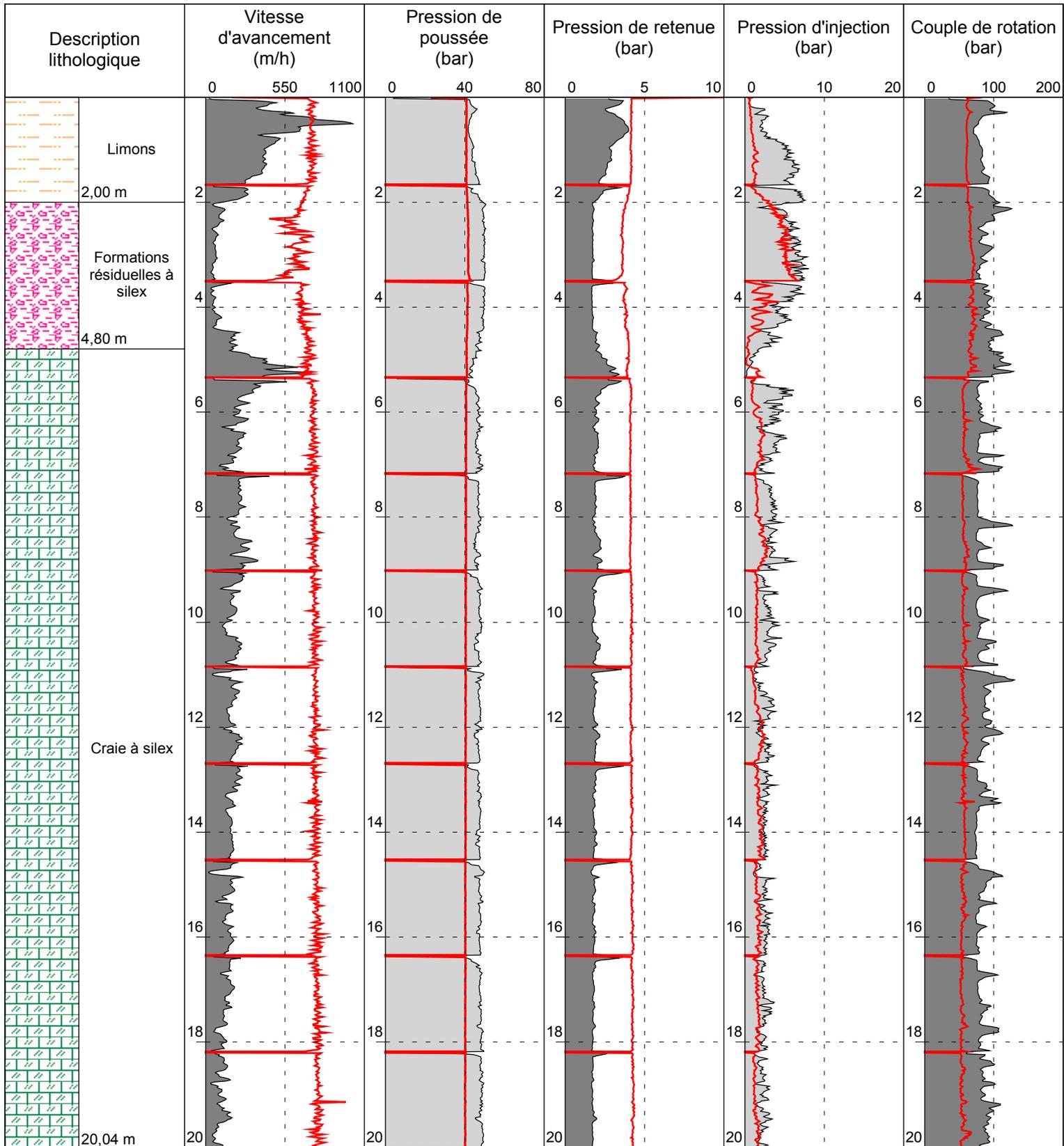
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 10:00 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:21 Angle :

1/100

**Forage : SD03**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





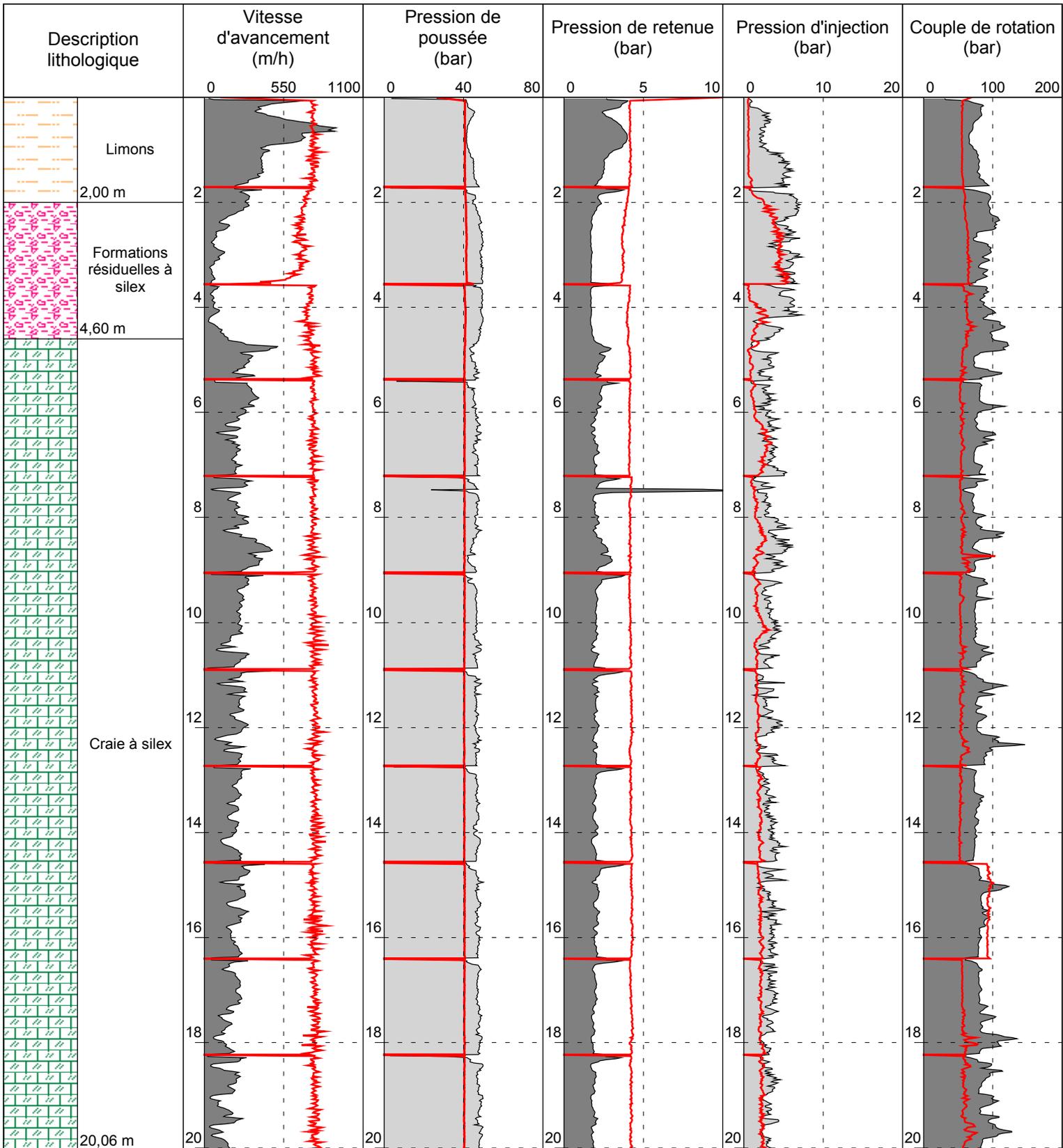
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,06 m  
 Heure début : 10:23 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:59 Angle :

1/100

**Forage : SD04**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





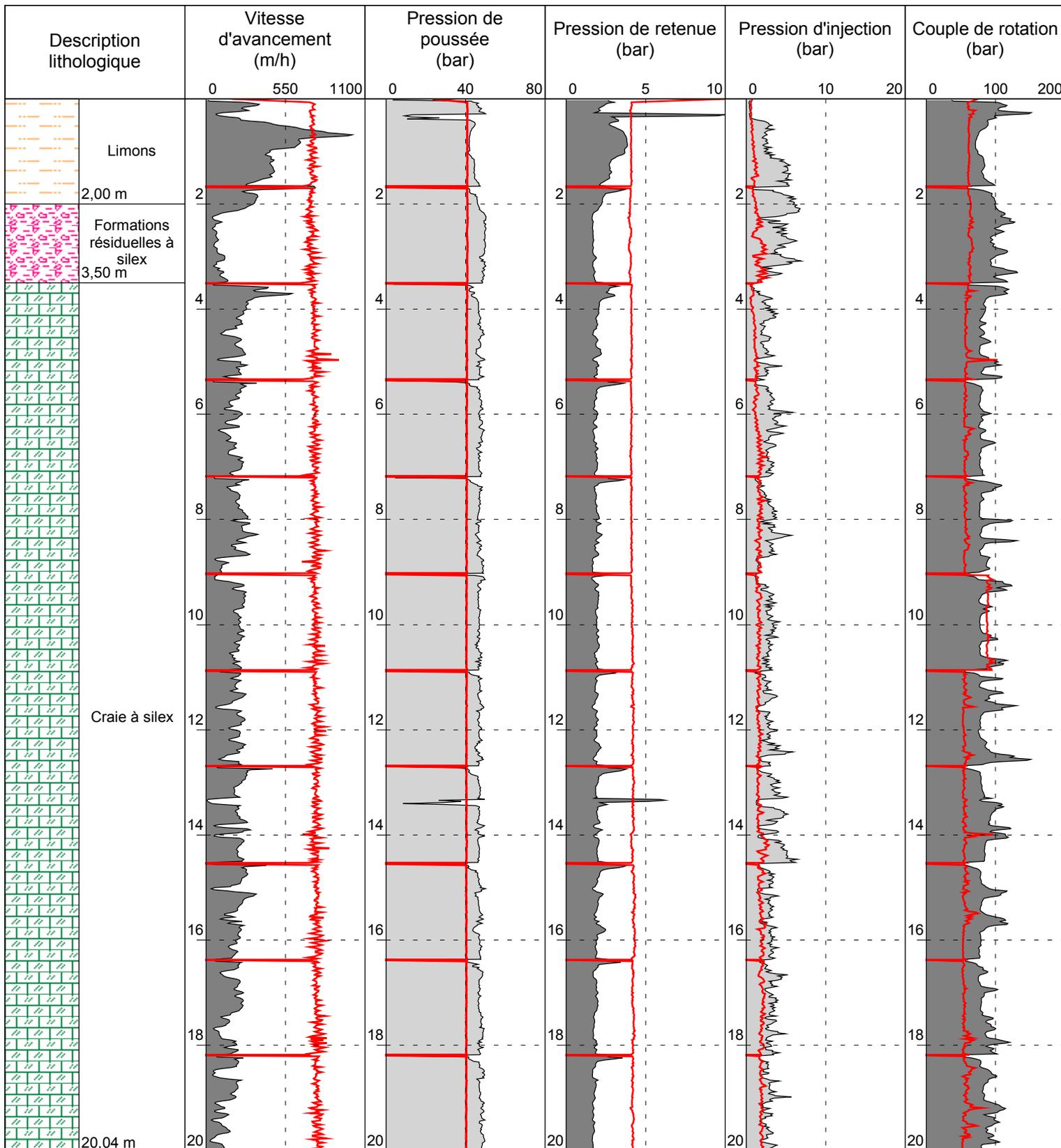
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 11:11 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:36 Angle :

1/100

**Forage : SD05**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





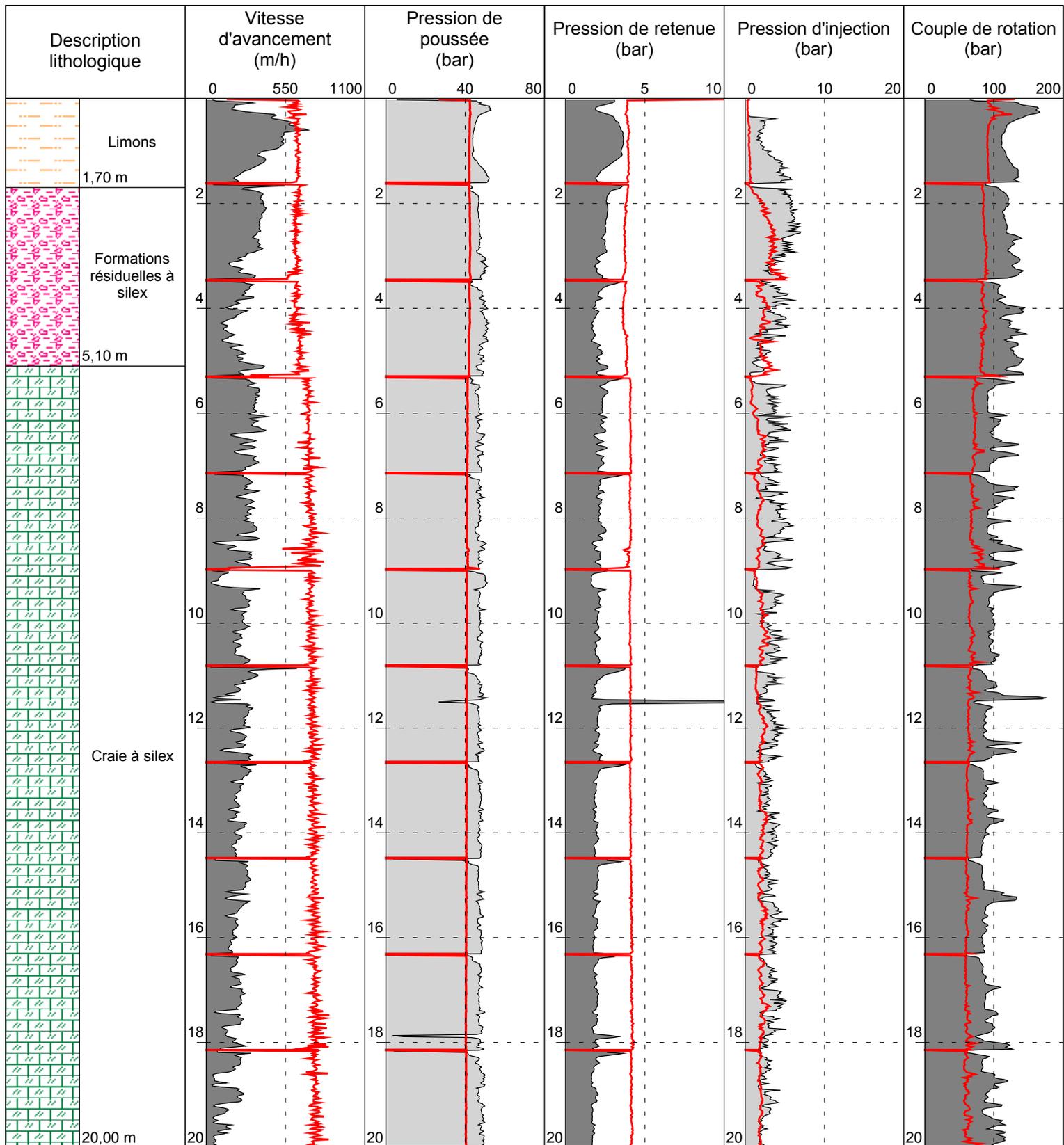
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,82 m  
 Heure début : 14:01 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:21 Angle :

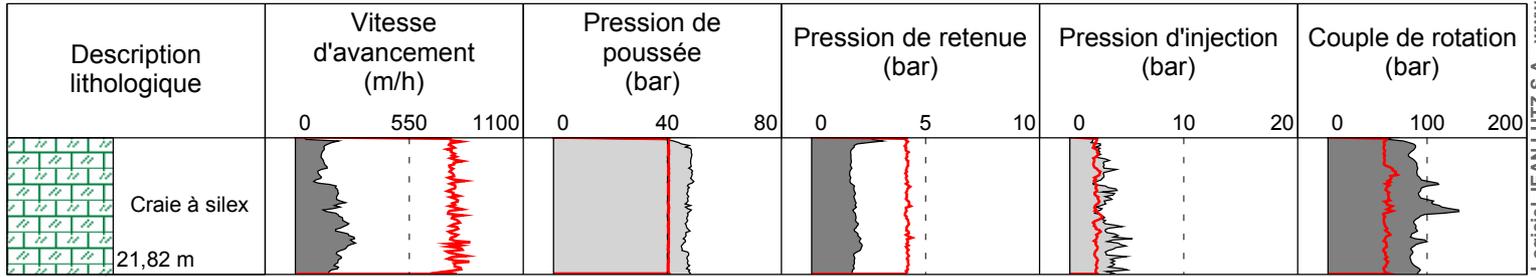
1/100

**Forage : SD06**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD06**





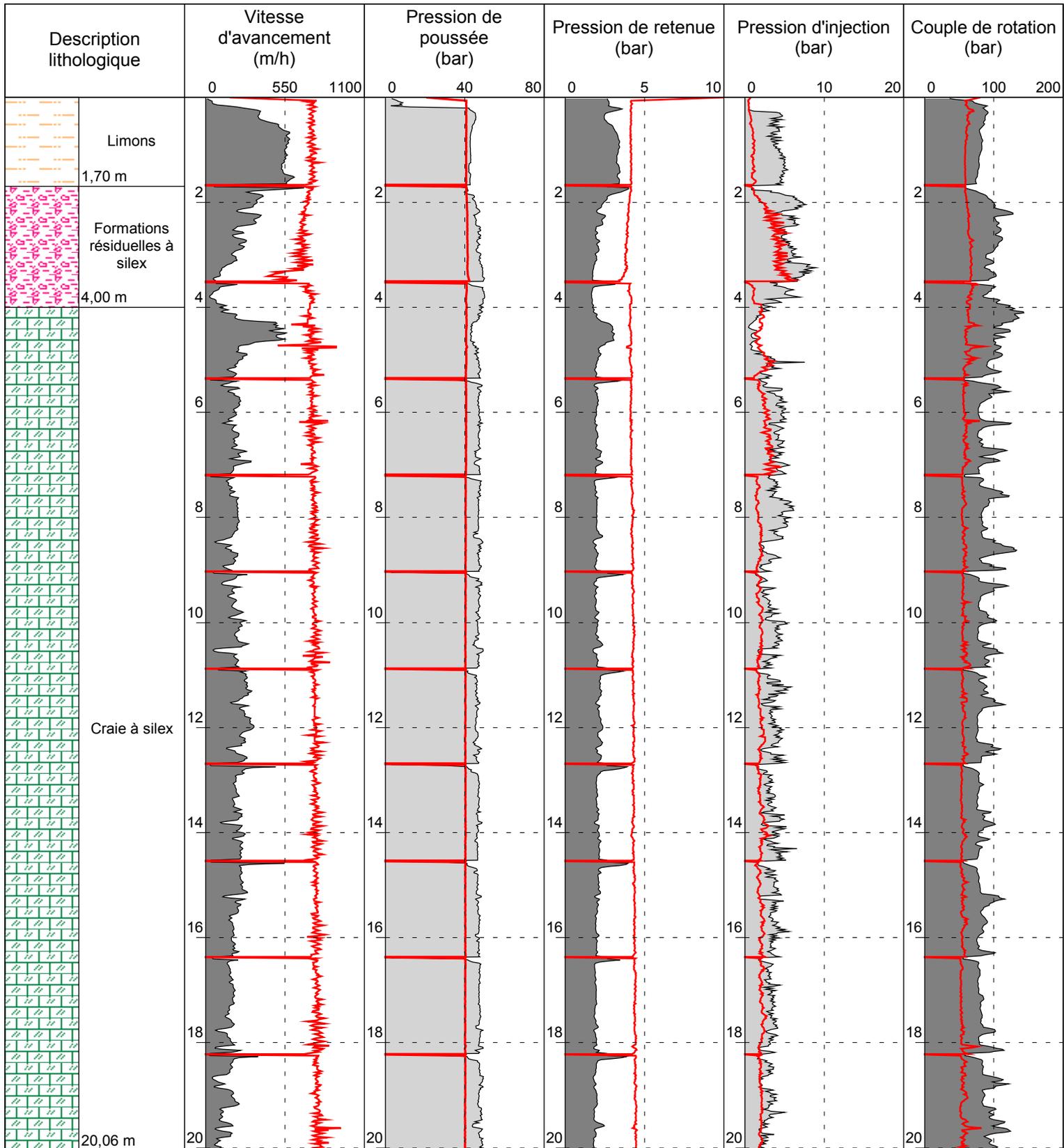
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,06 m  
 Heure début : 14:21 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:52 Angle :

1/100

**Forage : SD07**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





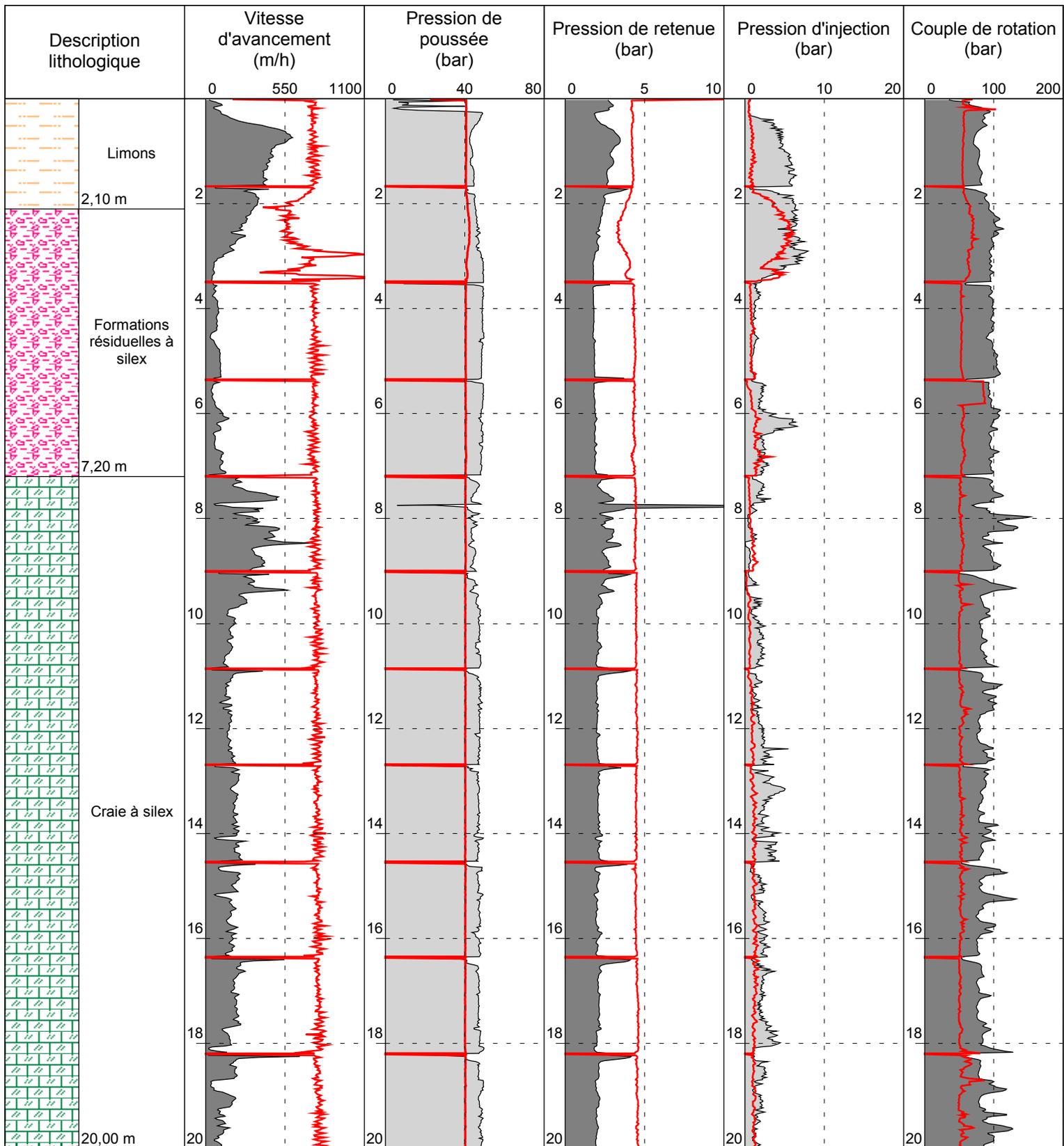
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 14:53 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:28 Angle :

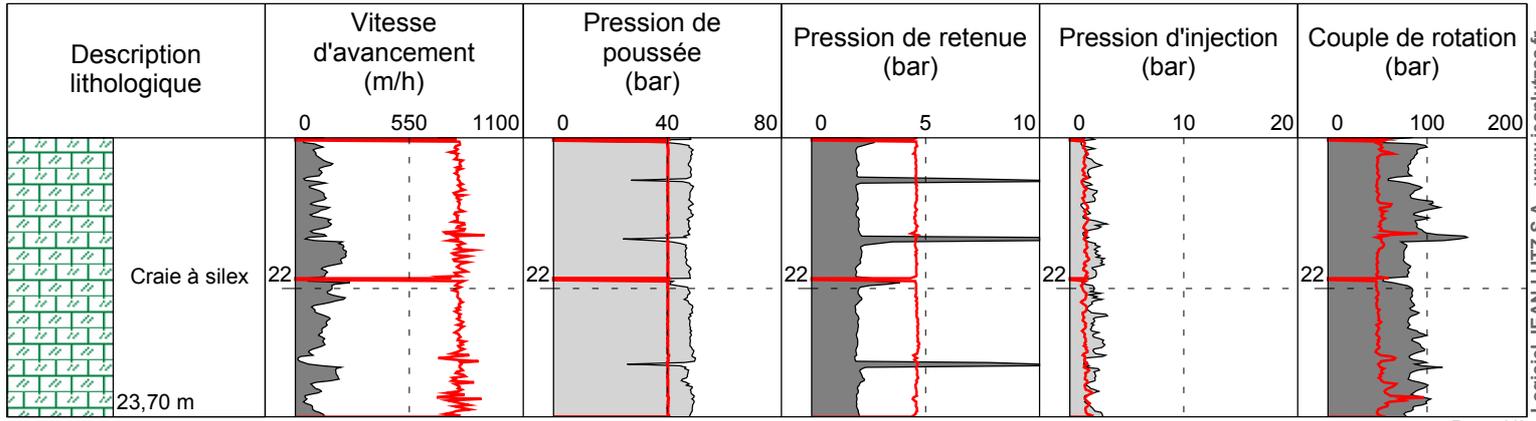
1/100

**Forage : SD08**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD08**





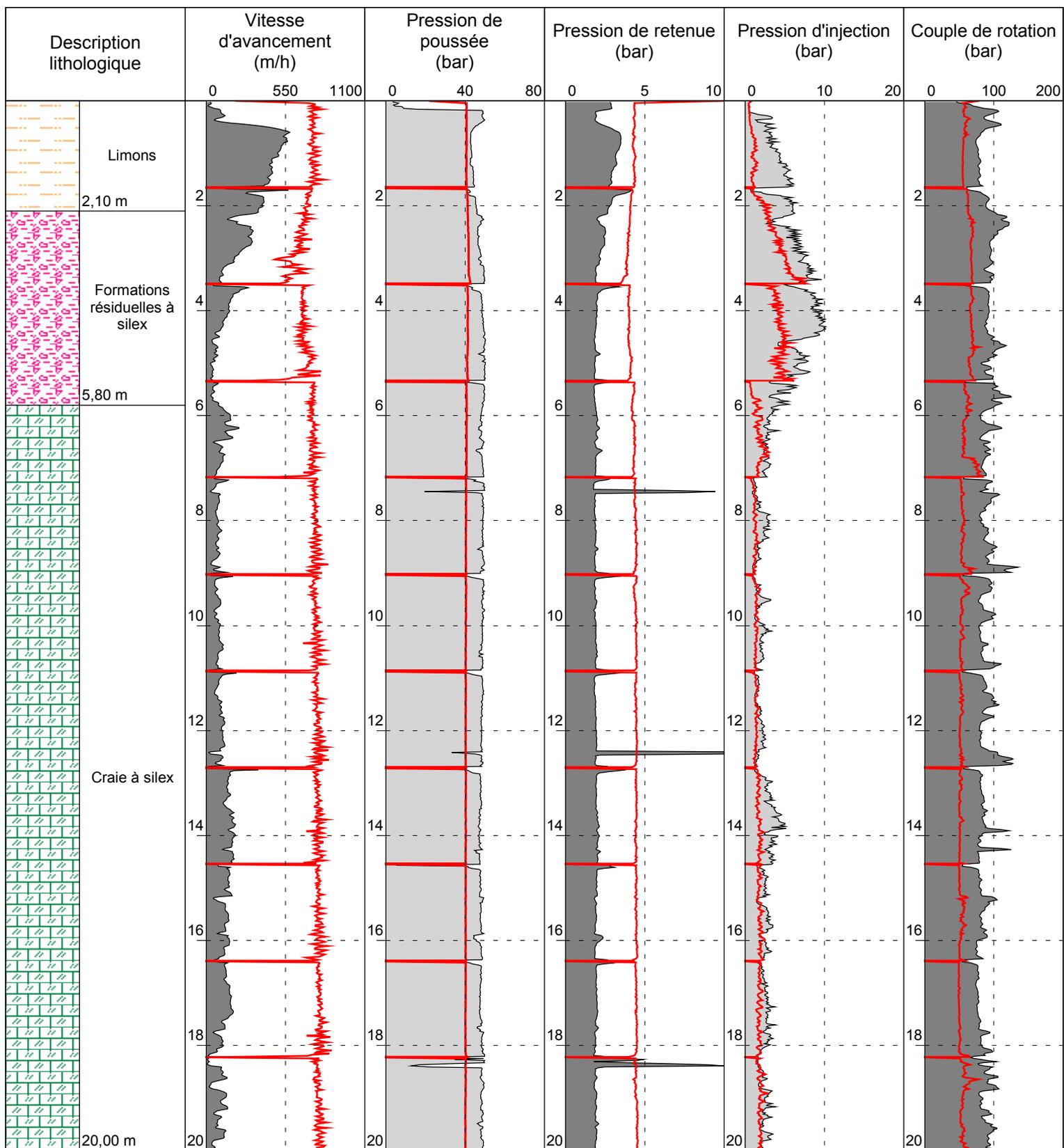
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,90 m  
 Heure début : 15:29 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:20 Angle :

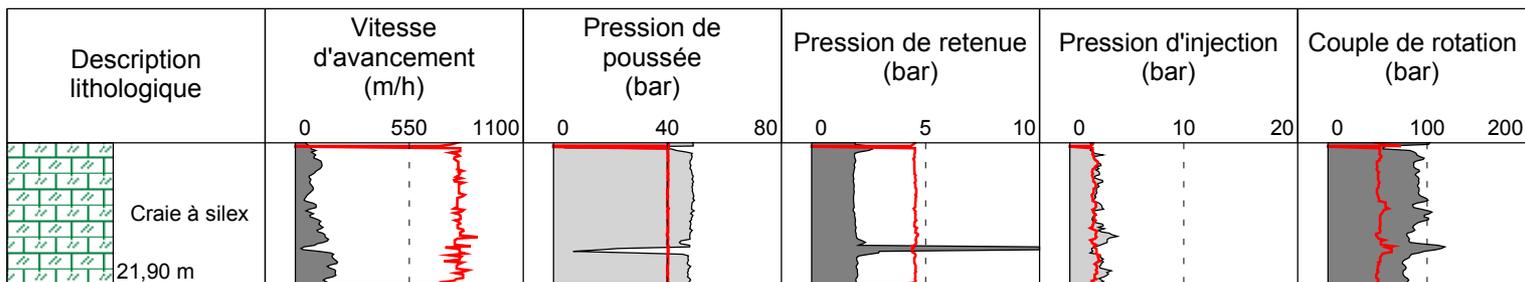
1/100

**Forage : SD09**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD09**





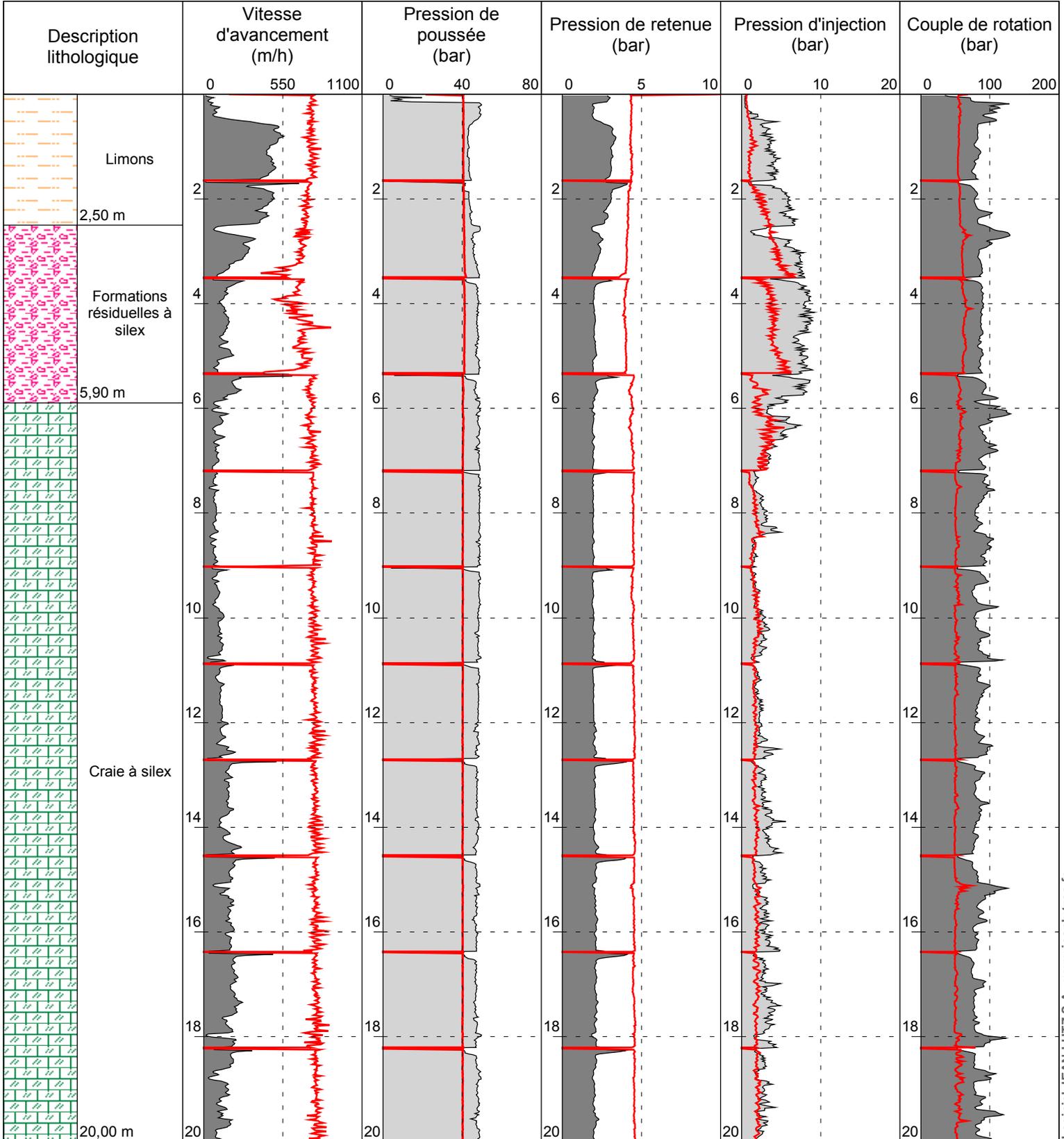
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 09/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,74 m  
 Heure début : 16:27 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:56 Angle :

1/100

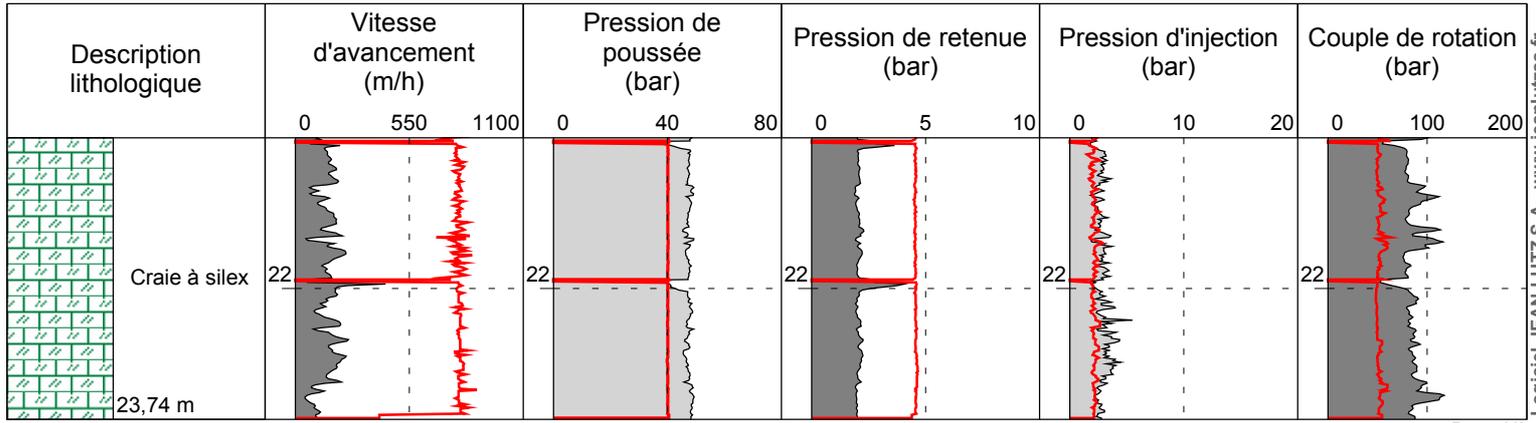
**Forage : SD10**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD10**





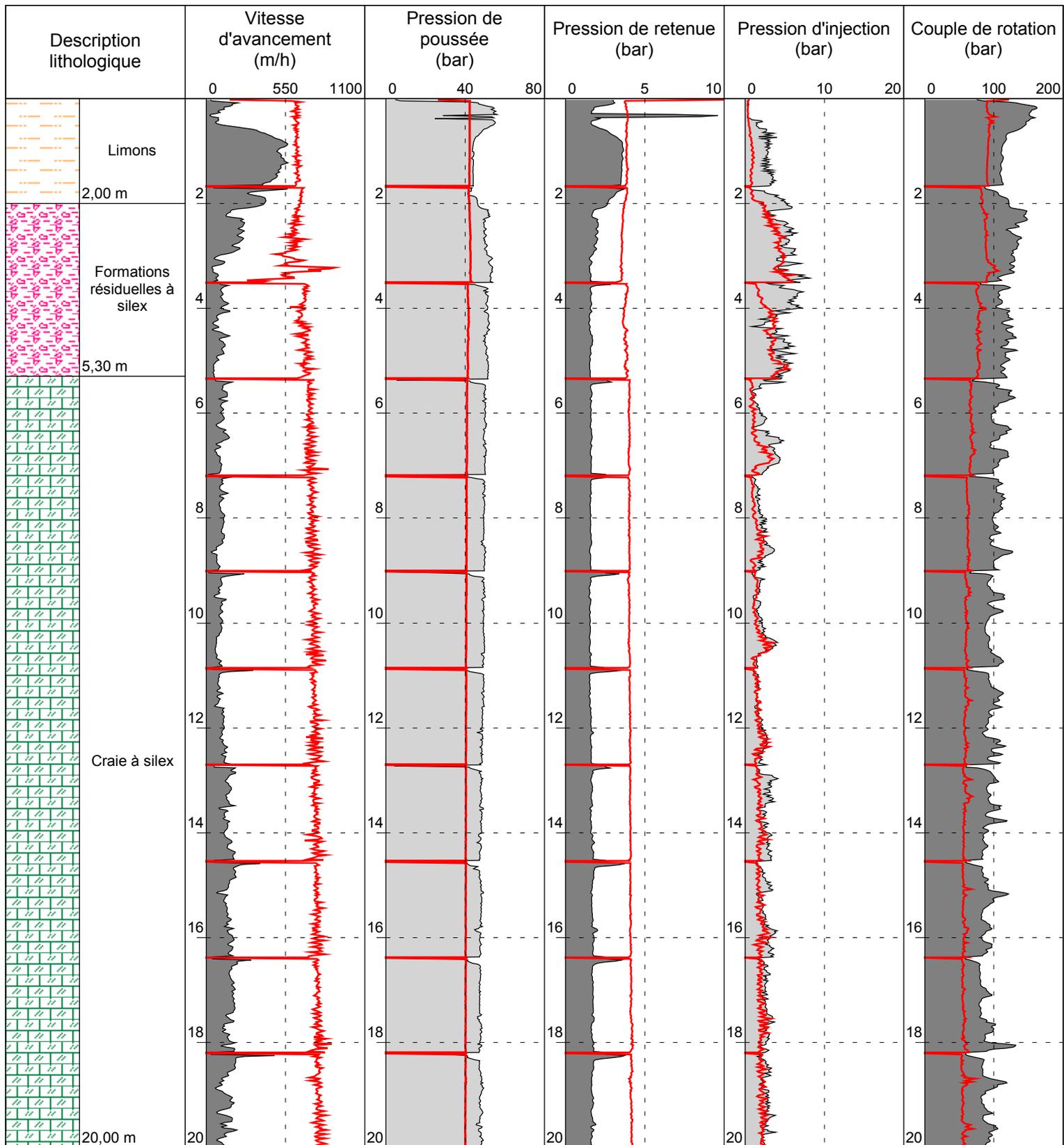
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 08:50 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 09:23 Angle :

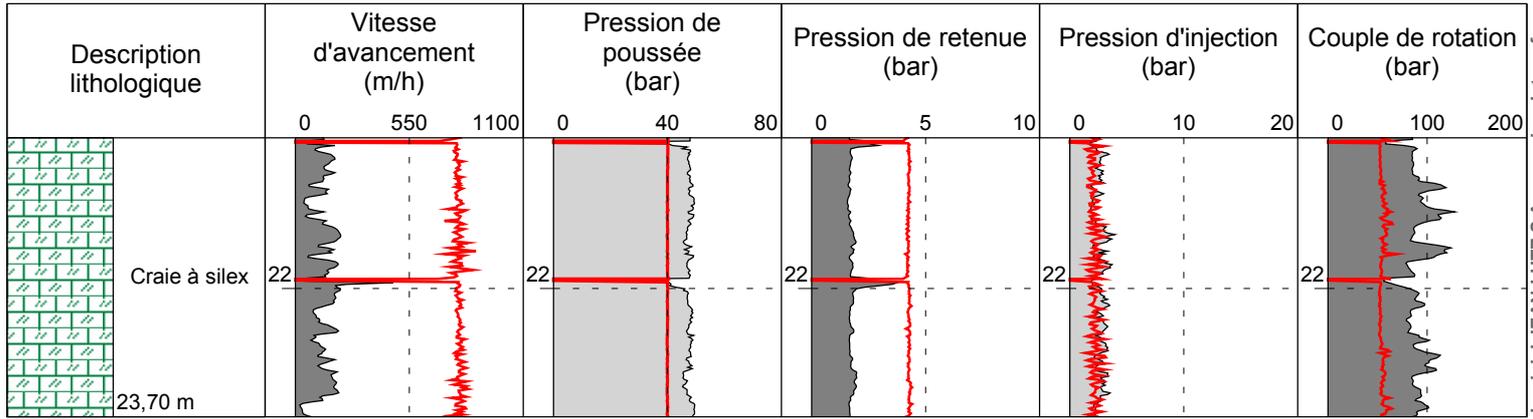
1/100

**Forage : SD11**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD11**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



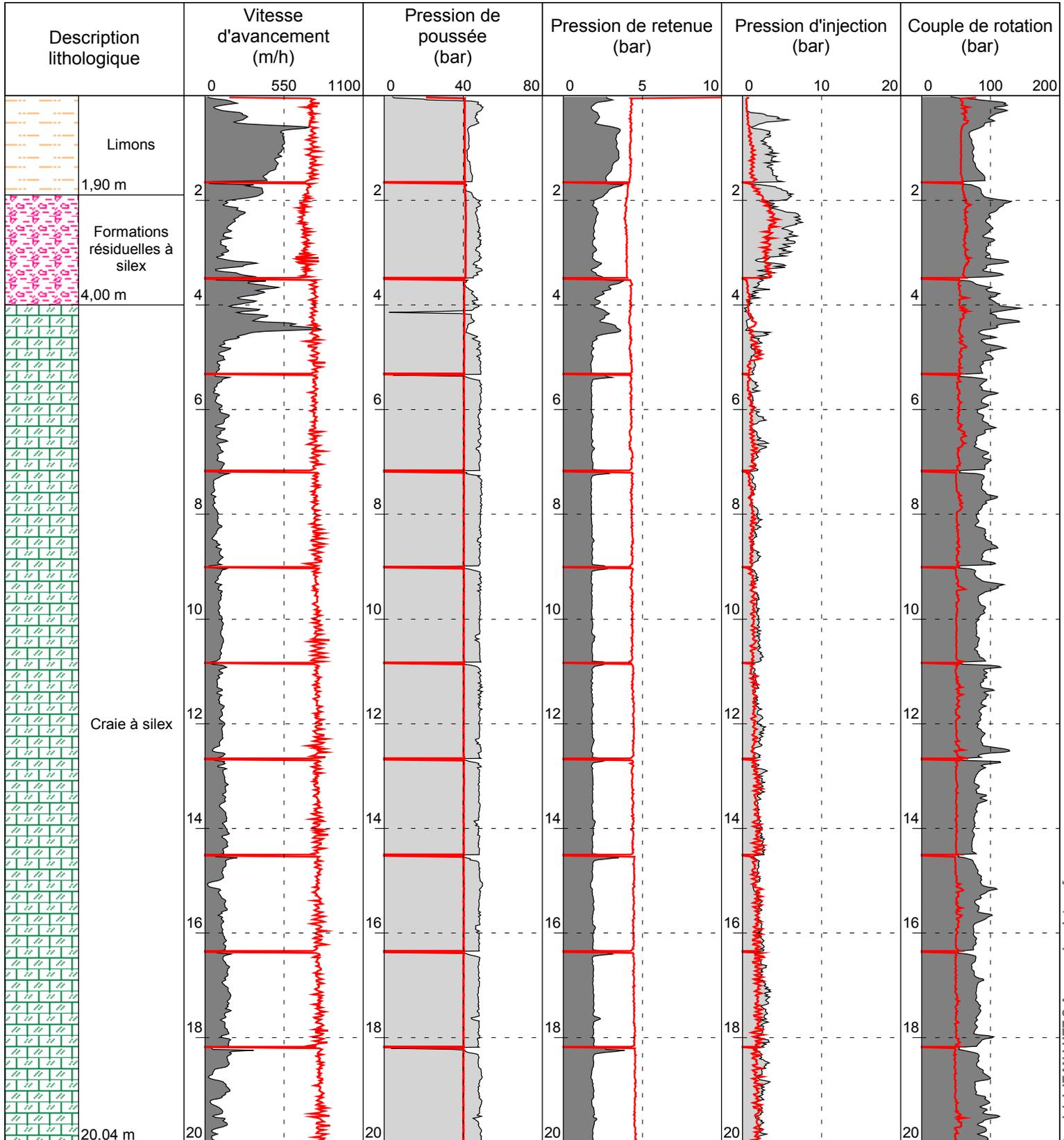
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 20,04 m  
 Heure début : 09:26 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:06 Angle :

1/100

**Forage : SD12**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





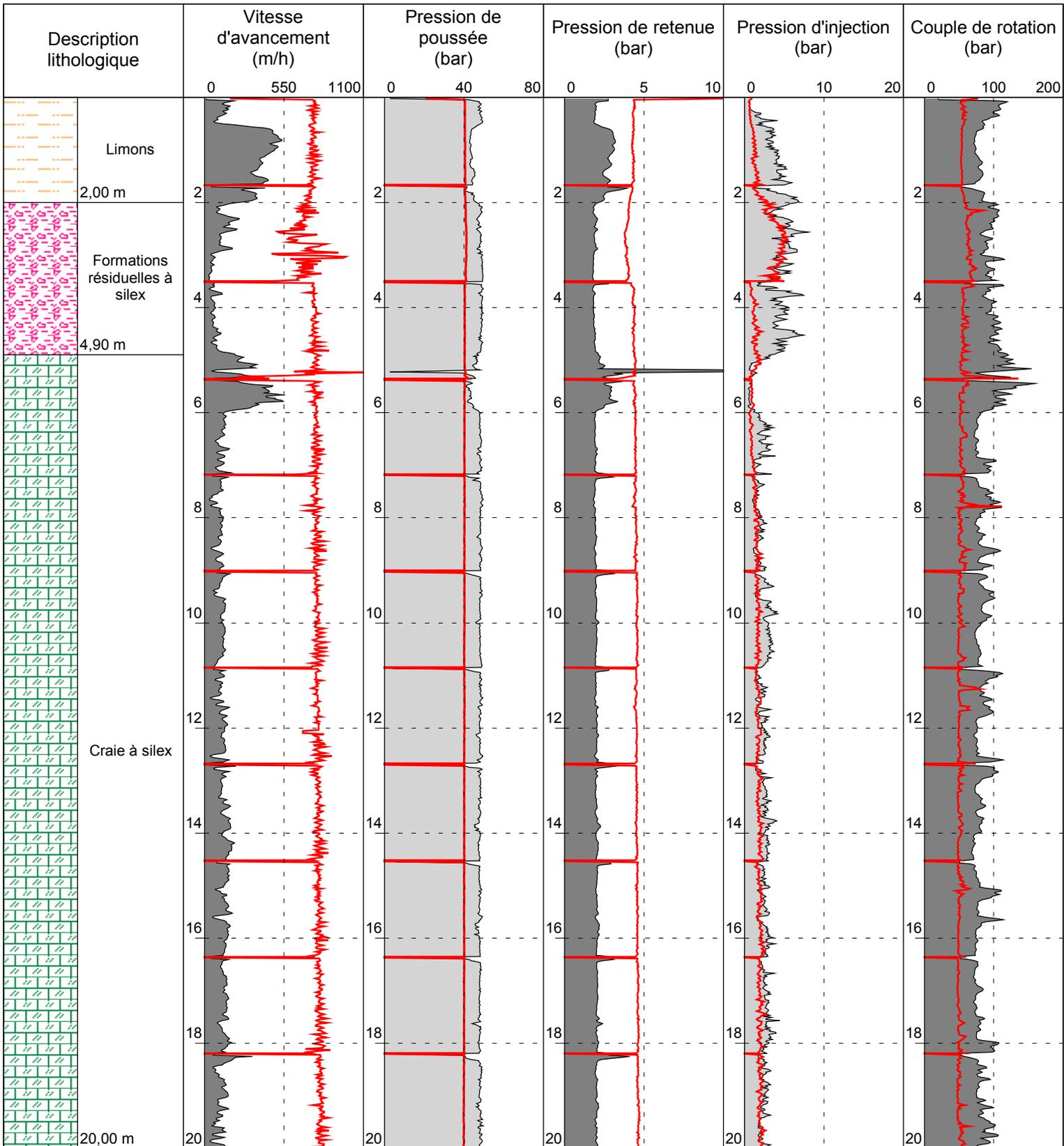
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,88 m  
 Heure début : 10:06 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:41 Angle :

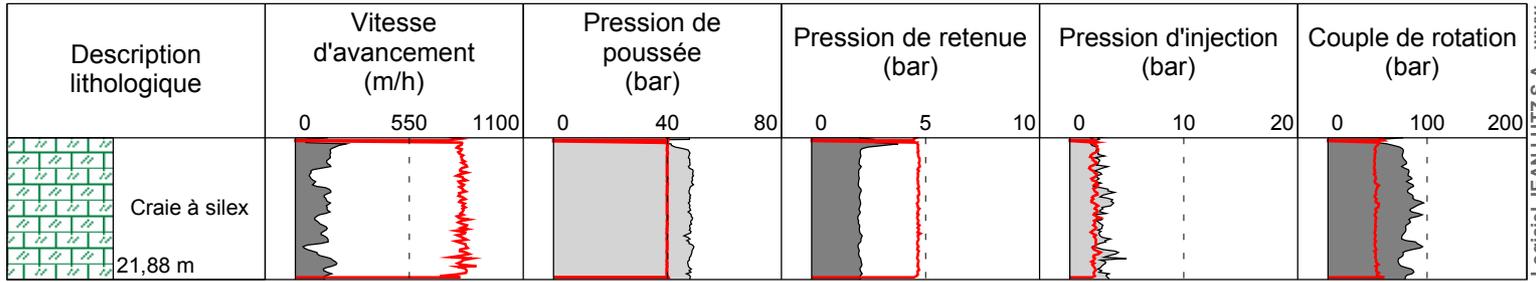
1/100

**Forage : SD13**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD13**





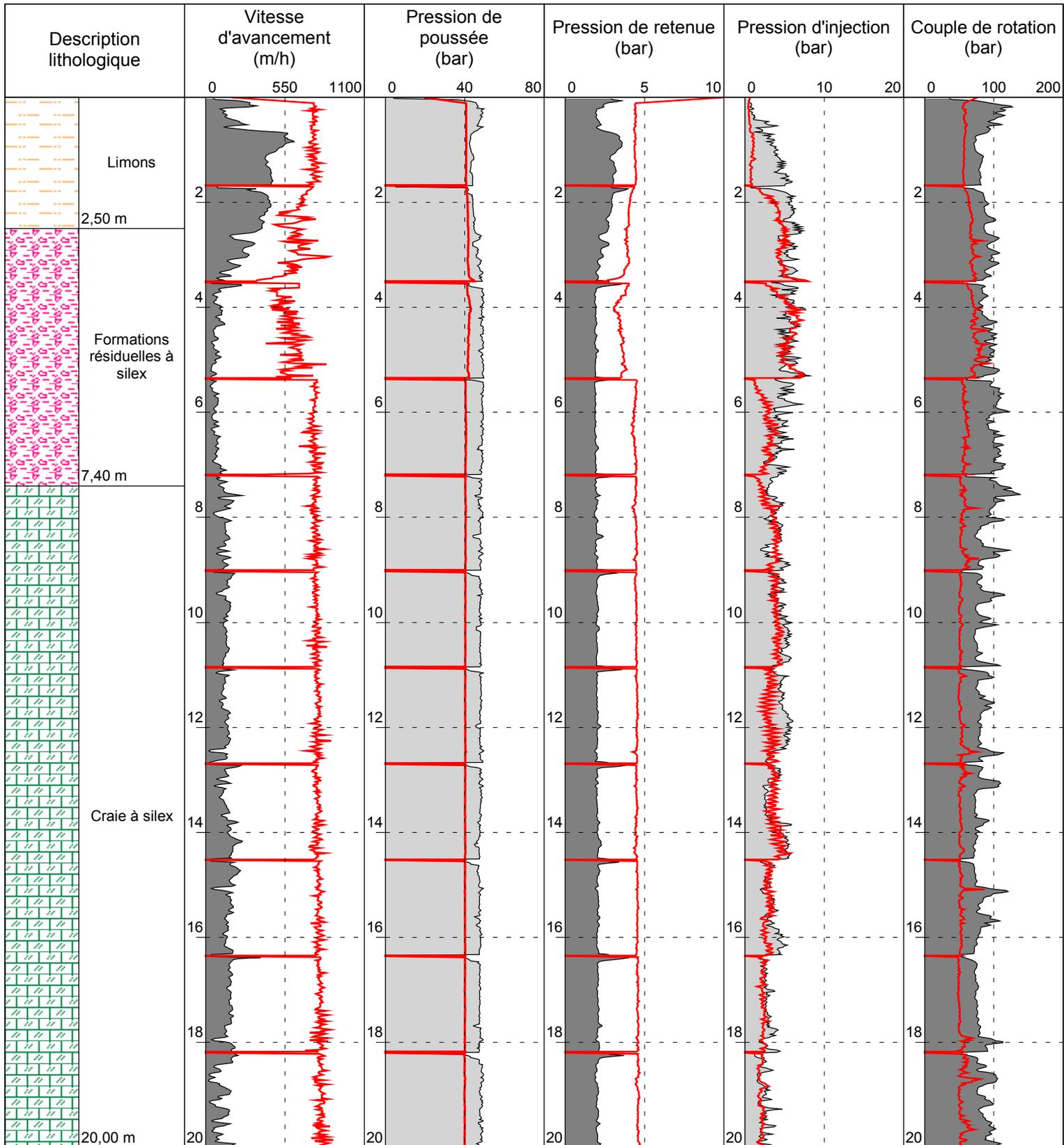
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 11:05 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:32 Angle :

1/100

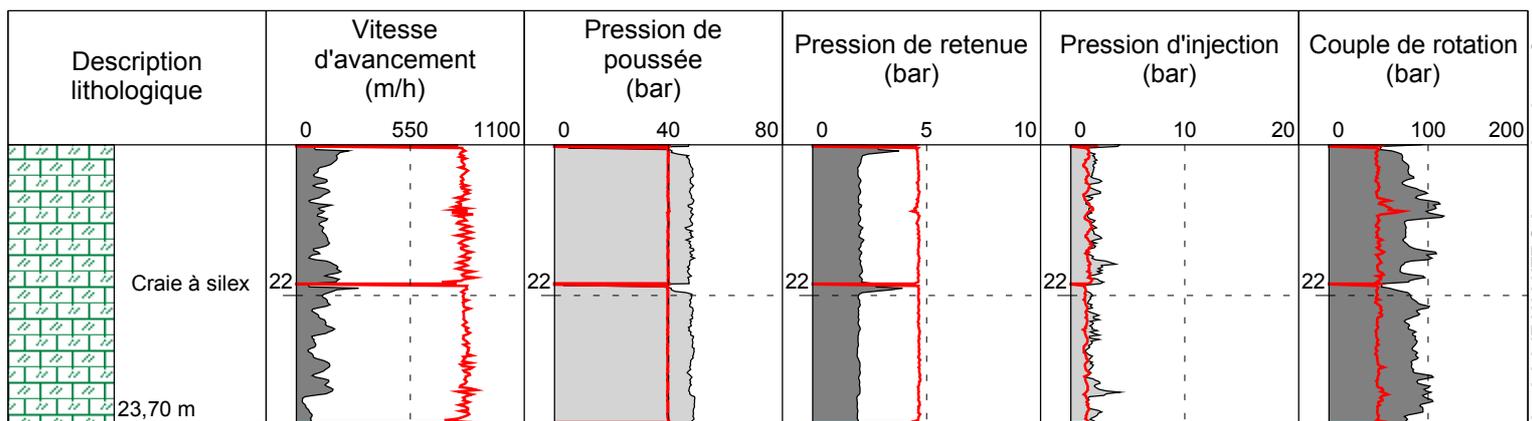
**Forage : SD14**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD14**





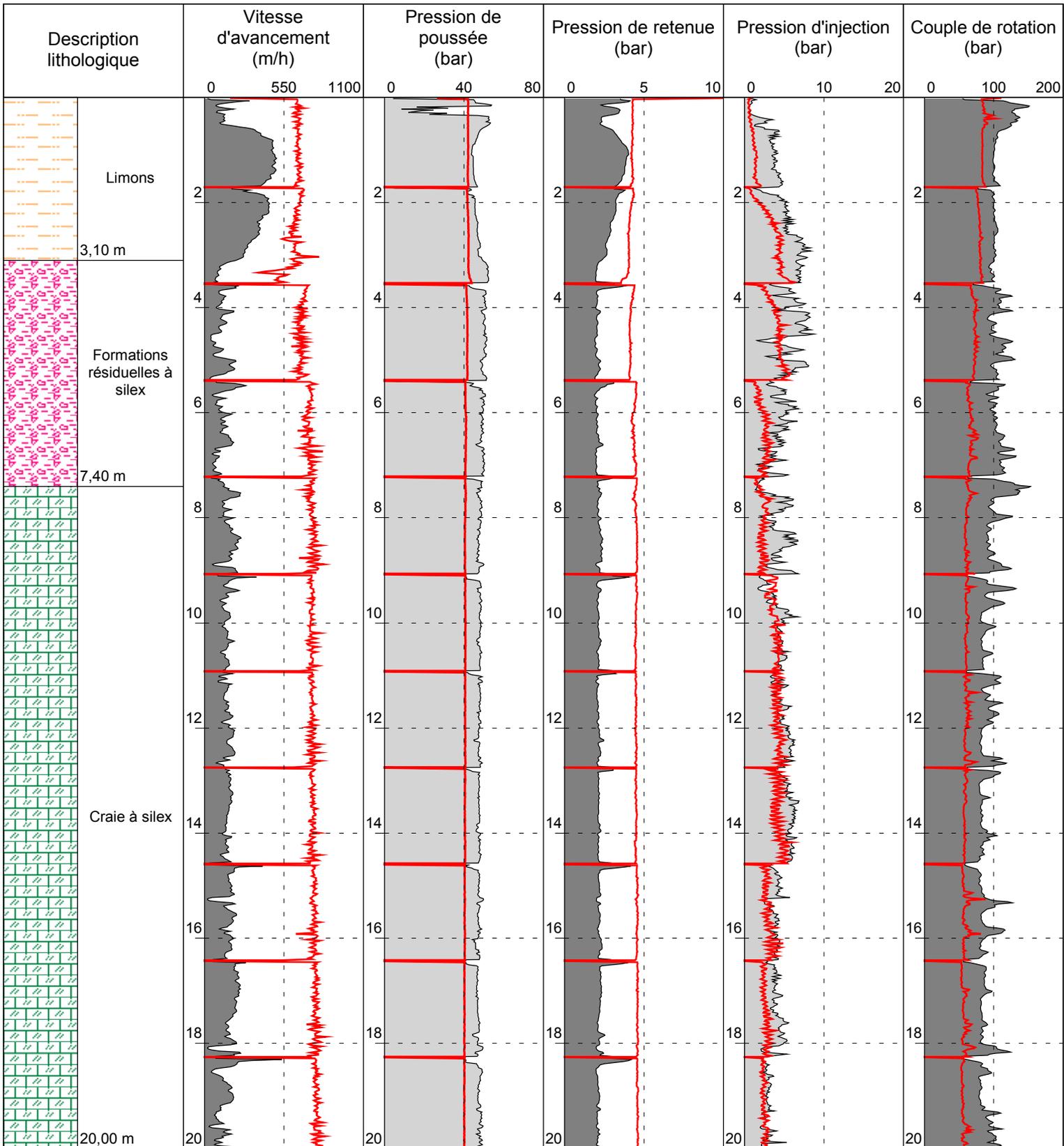
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,76 m  
 Heure début : 13:58 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:23 Angle :

1/100

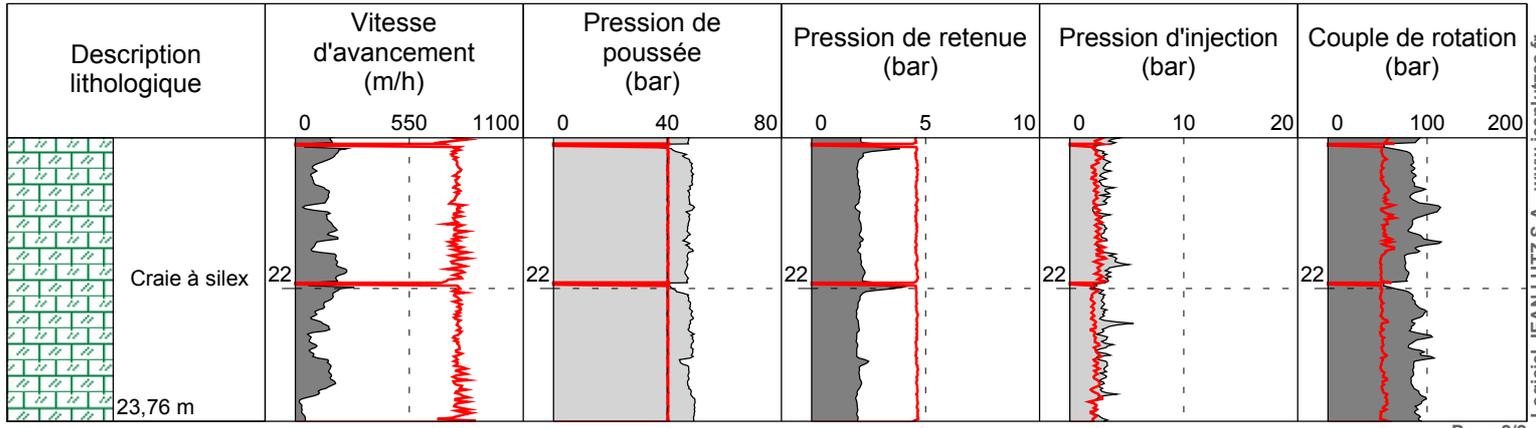
**Forage : SD15**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD15**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutzsa.fr



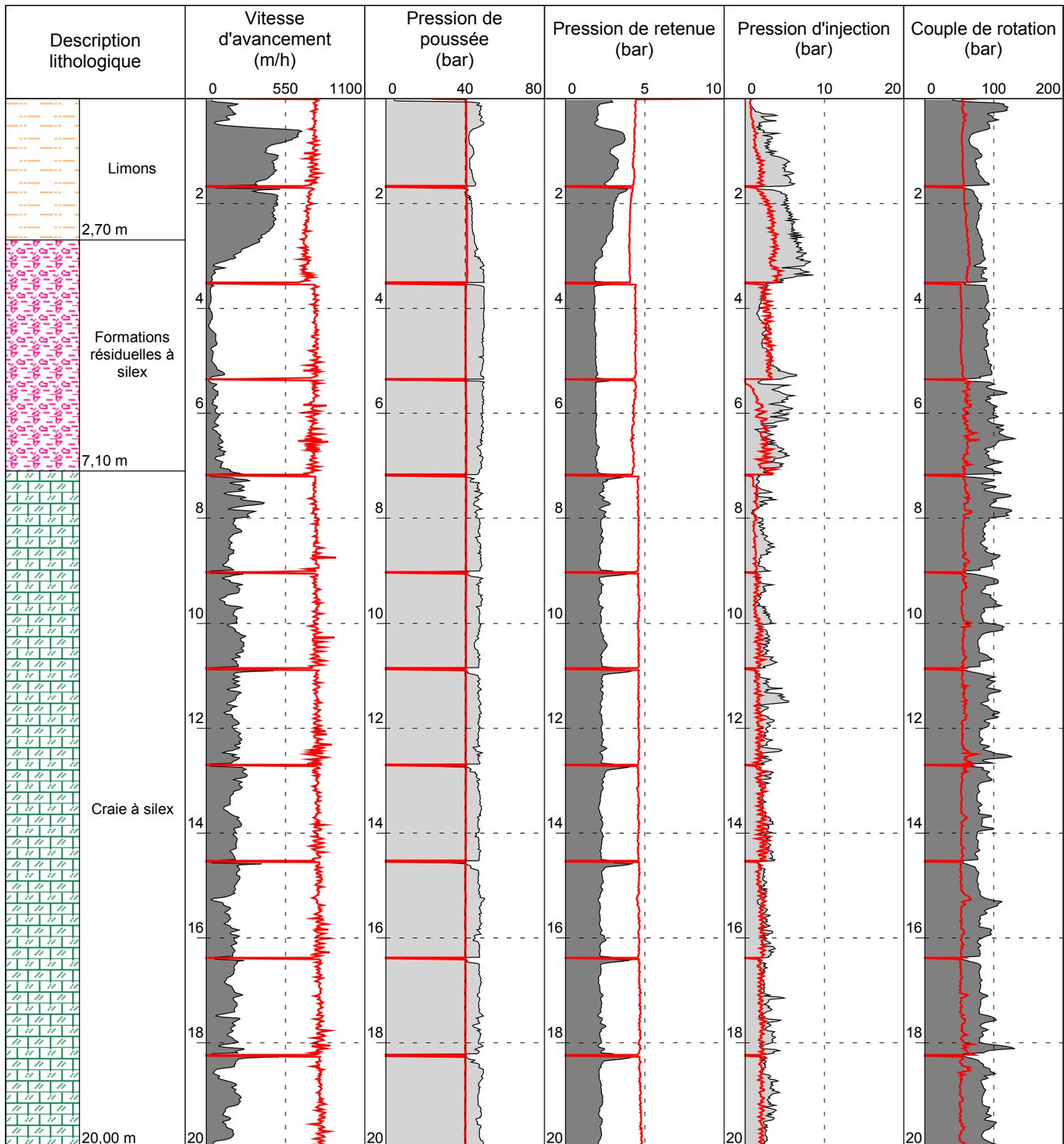
### EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,76 m  
 Heure début : 14:25 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:12 Angle :

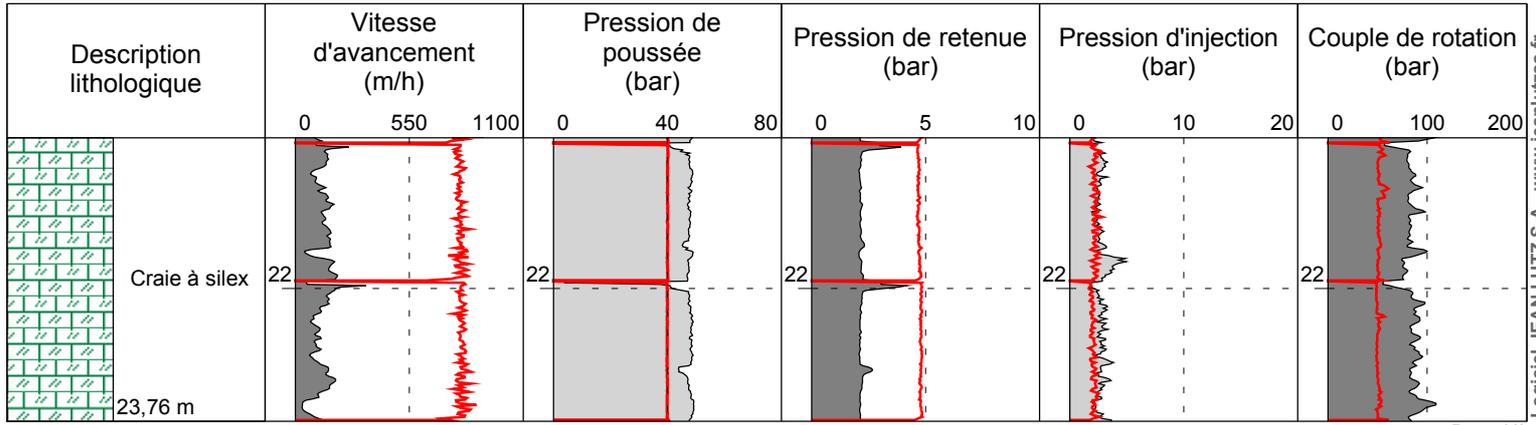
1/100

### Forage : SD16

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD16**





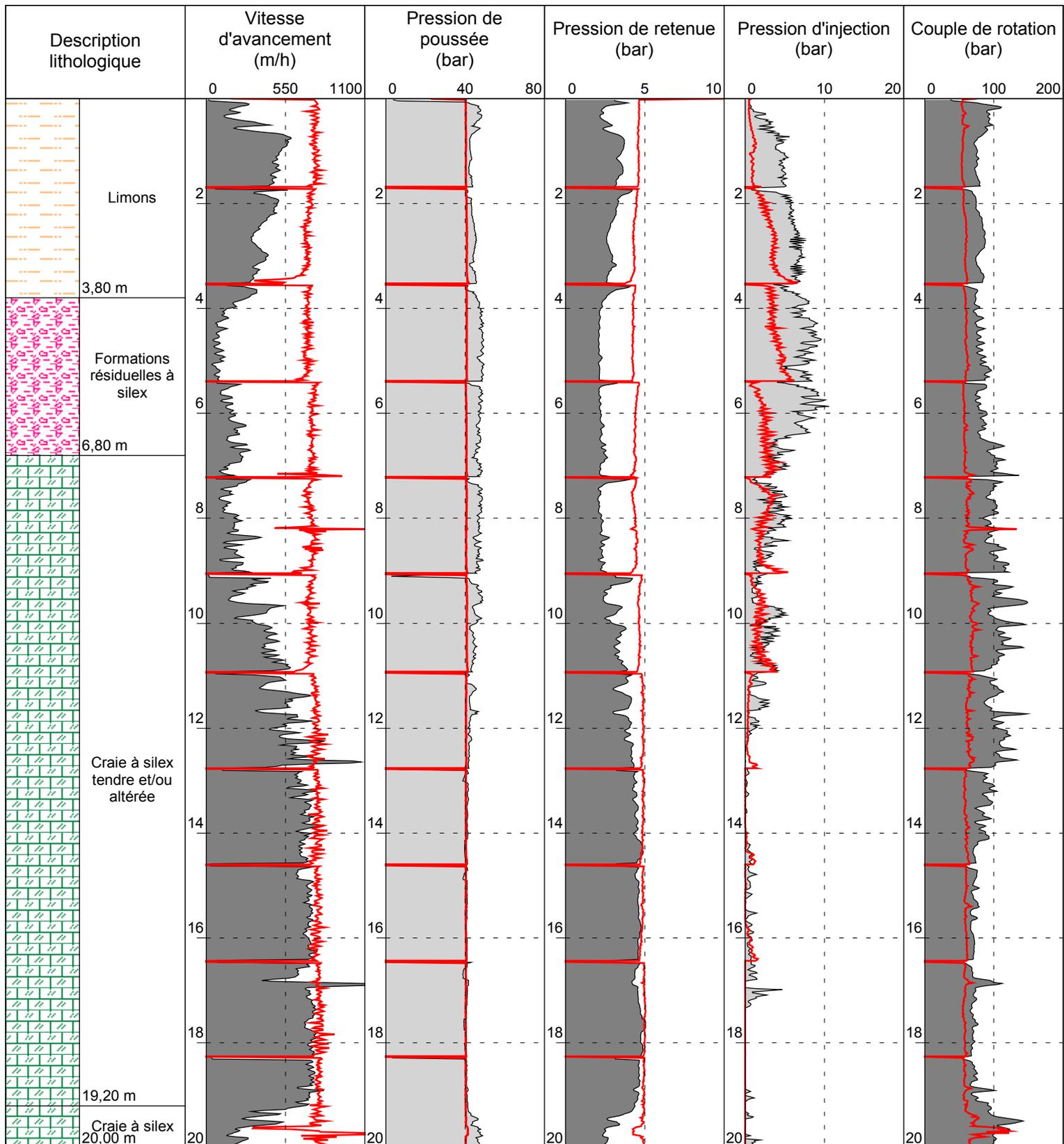
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,80 m  
 Heure début : 15:19 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:21 Angle :

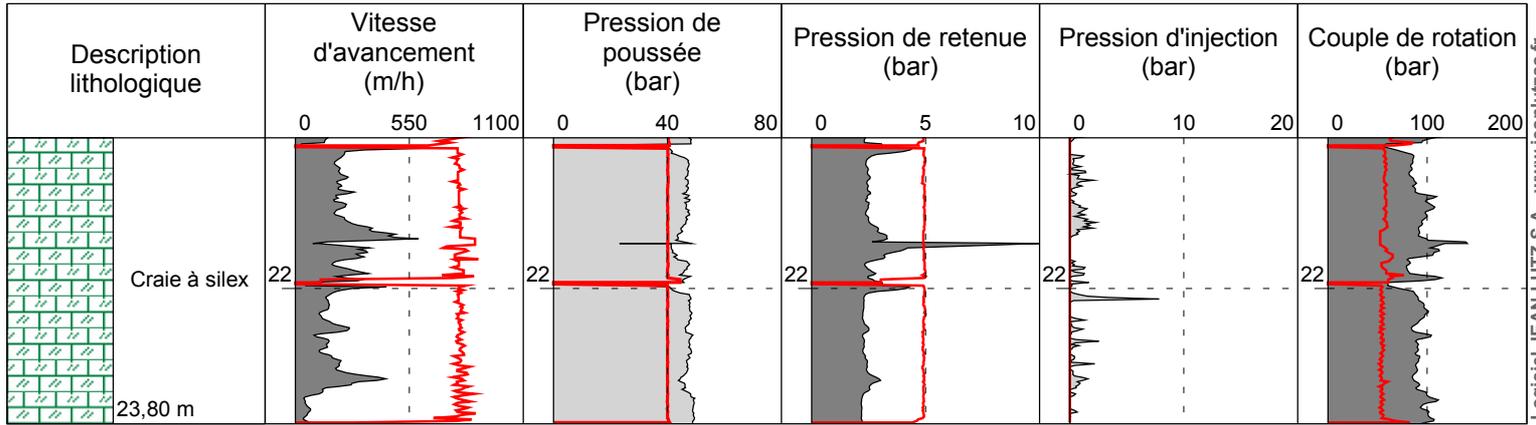
1/100

**Forage : SD17**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD17**





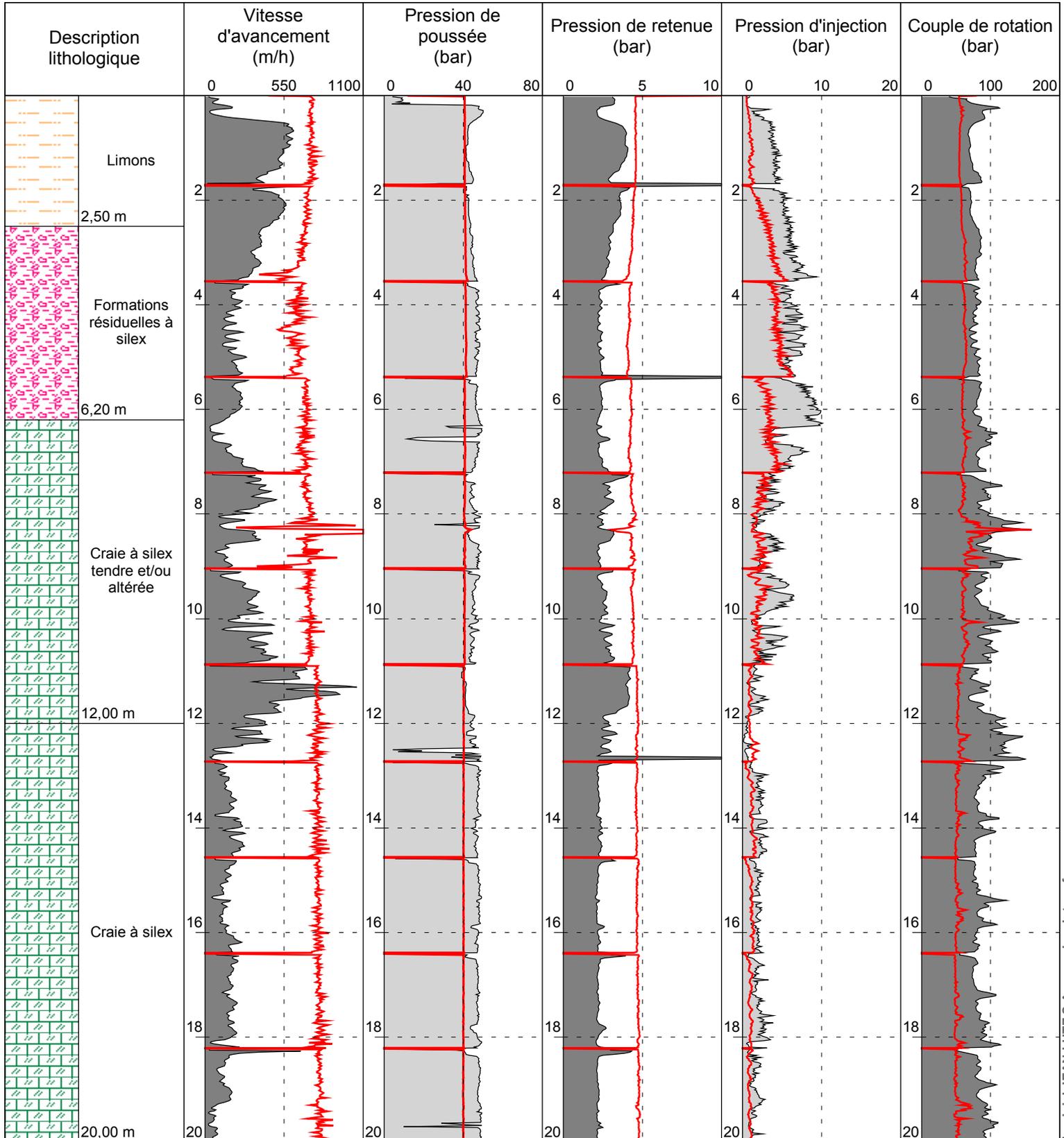
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 10/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,74 m  
 Heure début : 16:21 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:55 Angle :

1/100

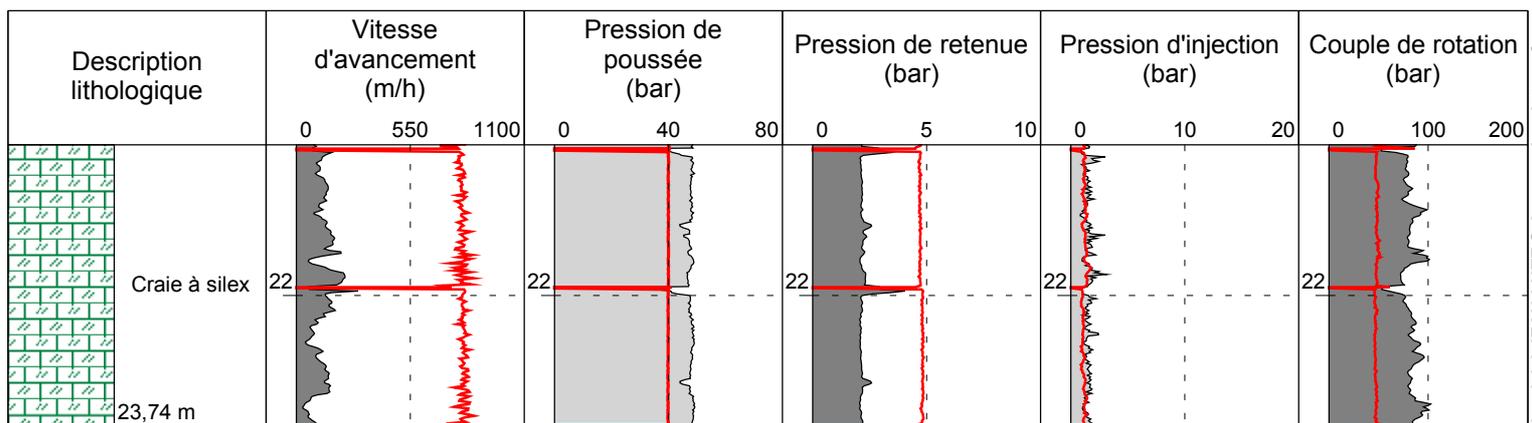
**Forage : SD18**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD18**





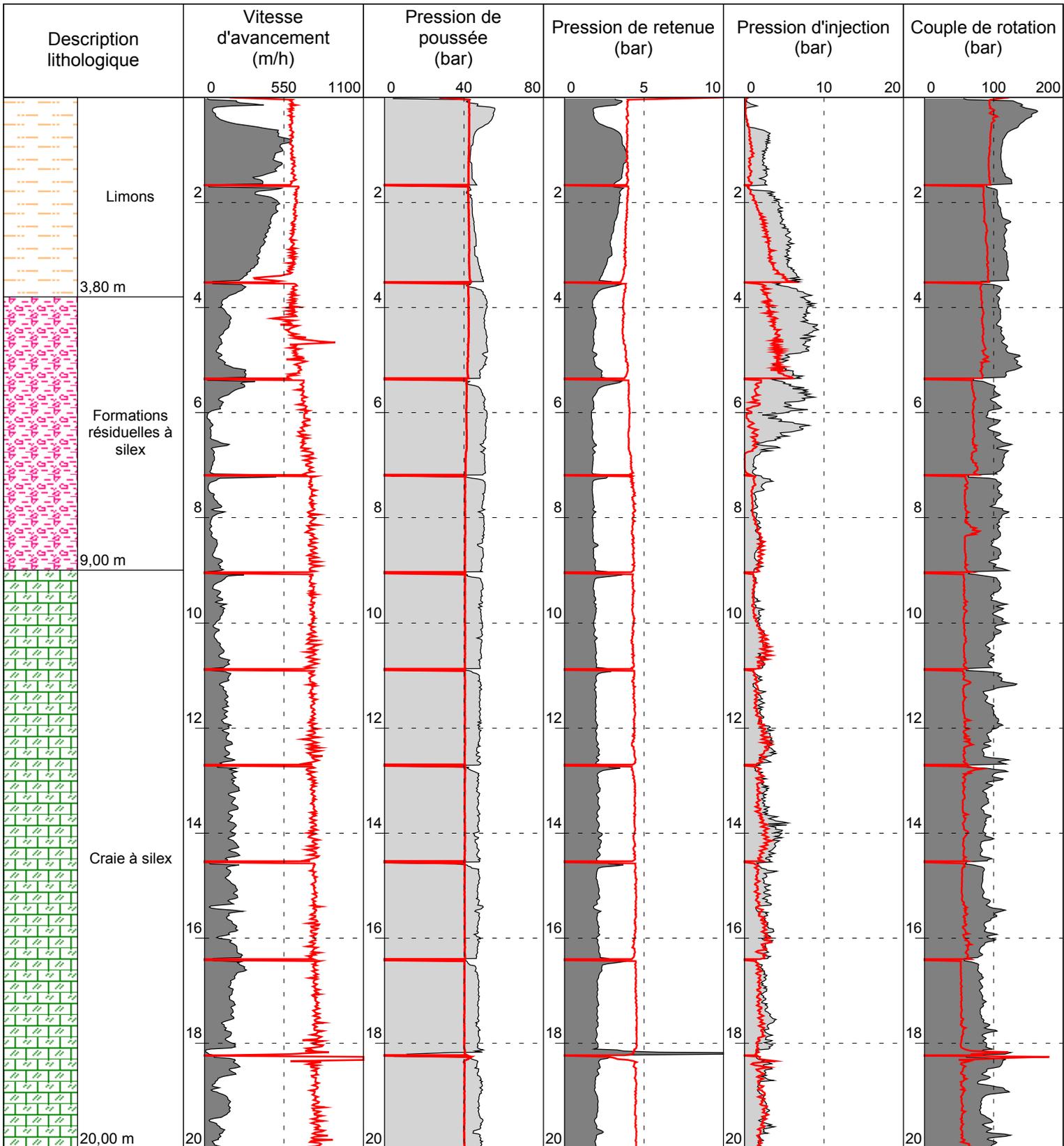
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 25,56 m  
 Heure début : 09:56 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 10:29 Angle :

1/100

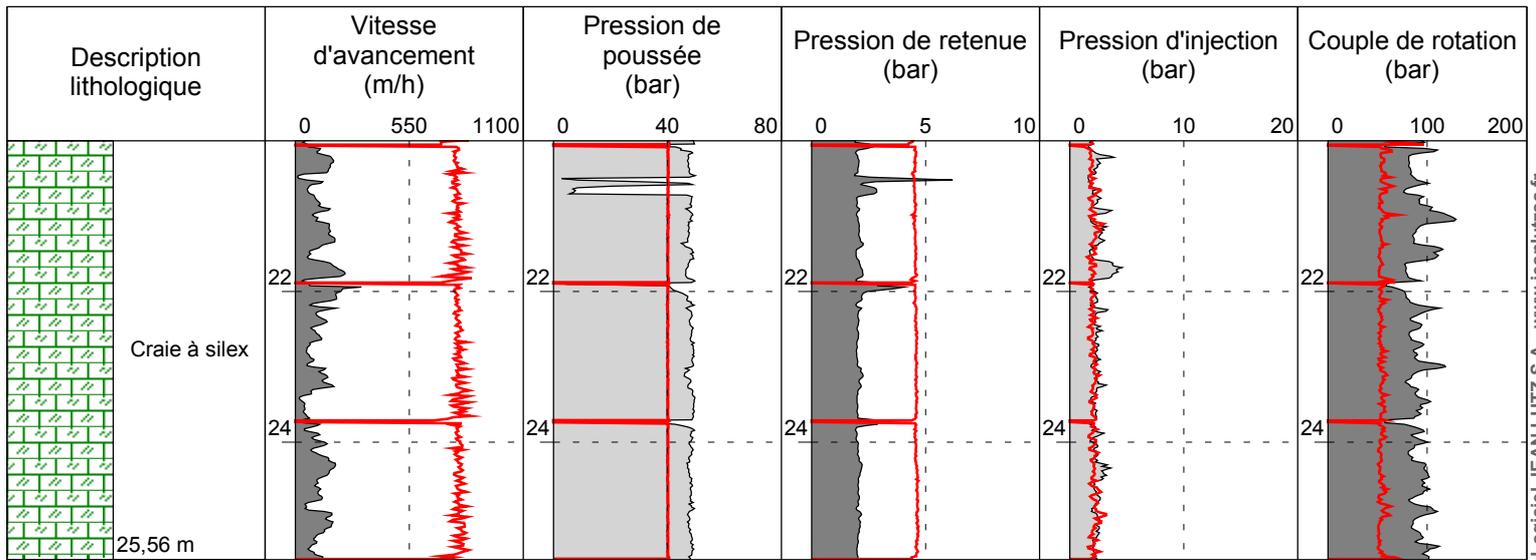
**Forage : SD19**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD19**



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



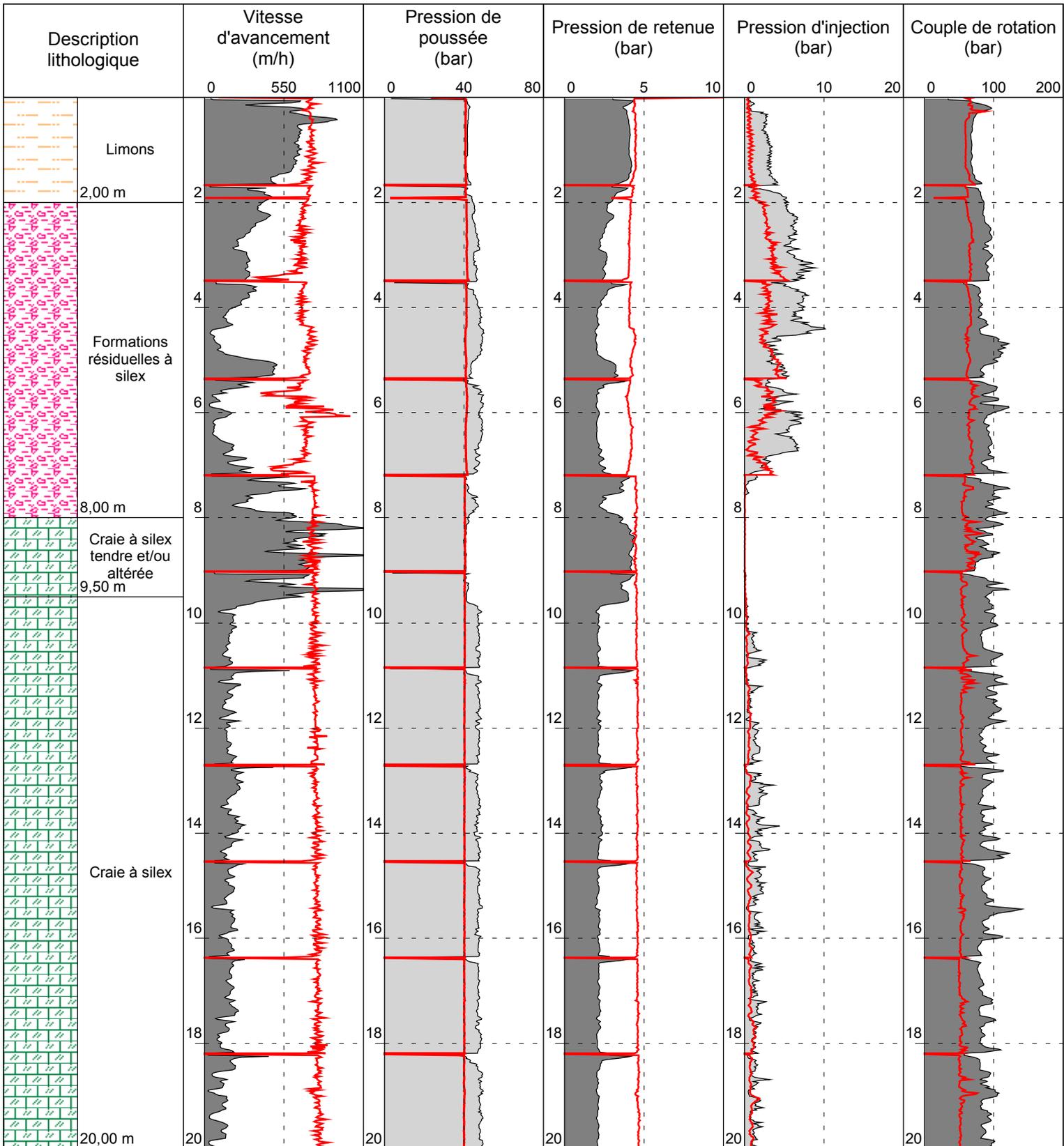
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,70 m  
 Heure début : 10:30 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 11:22 Angle :

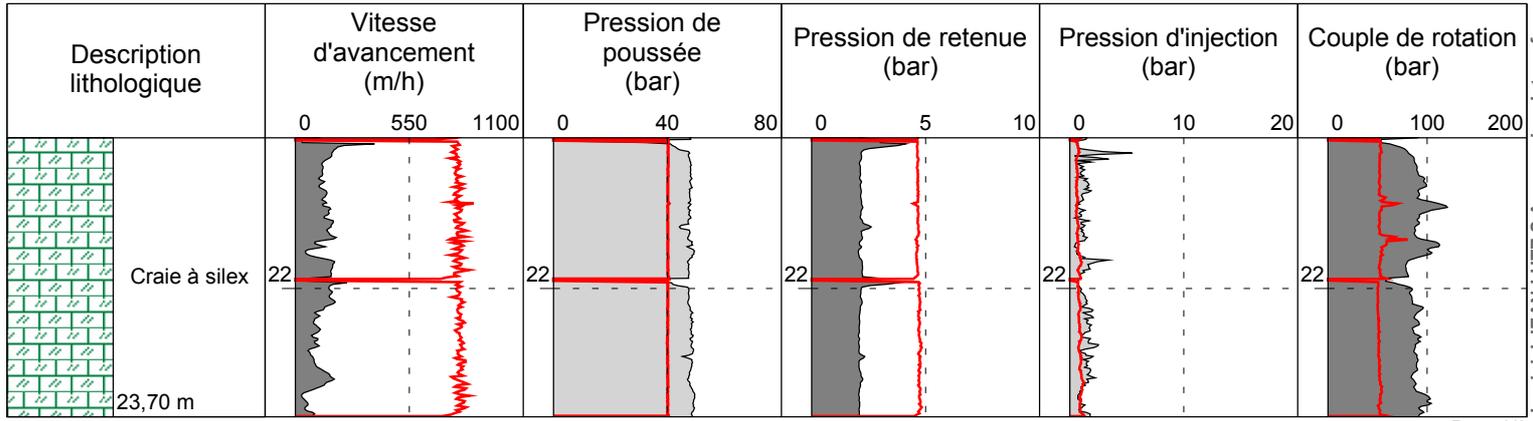
1/100

**Forage : SD20**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD20**





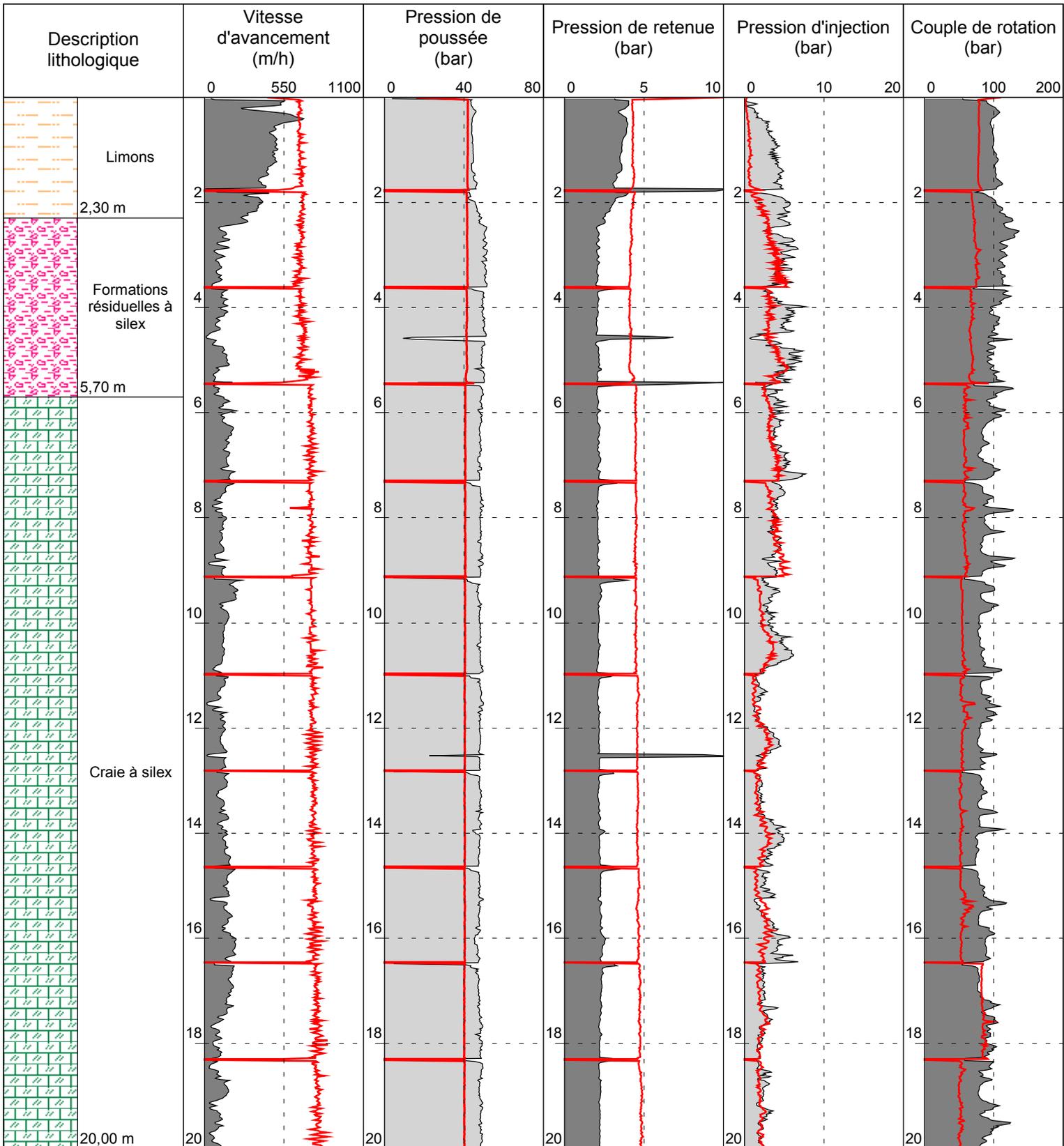
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,84 m  
 Heure début : 11:40 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 14:52 Angle :

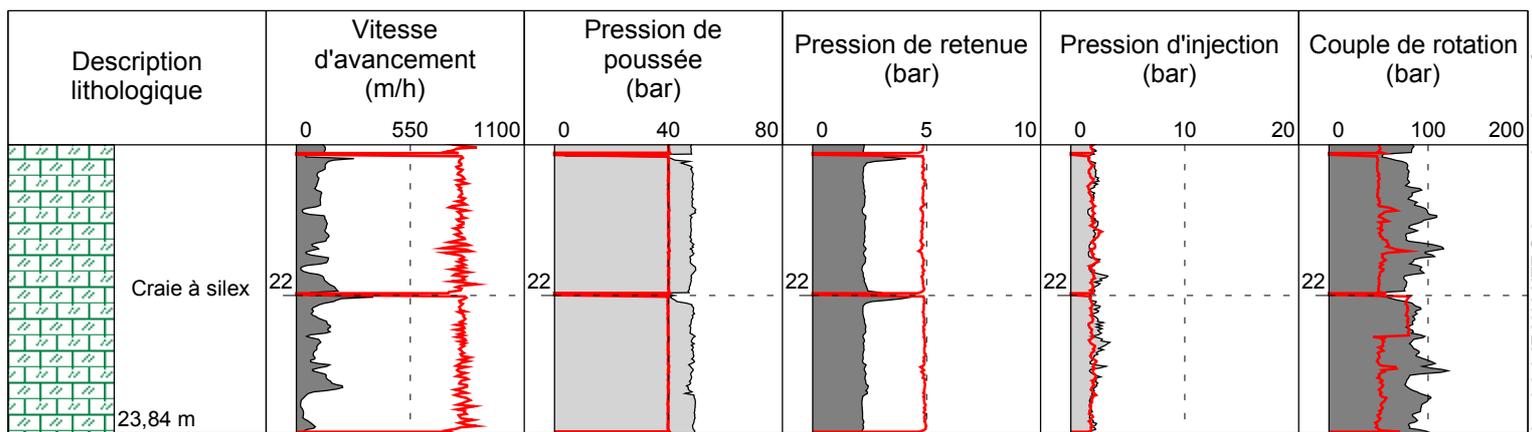
1/100

**Forage : SD21**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD21**





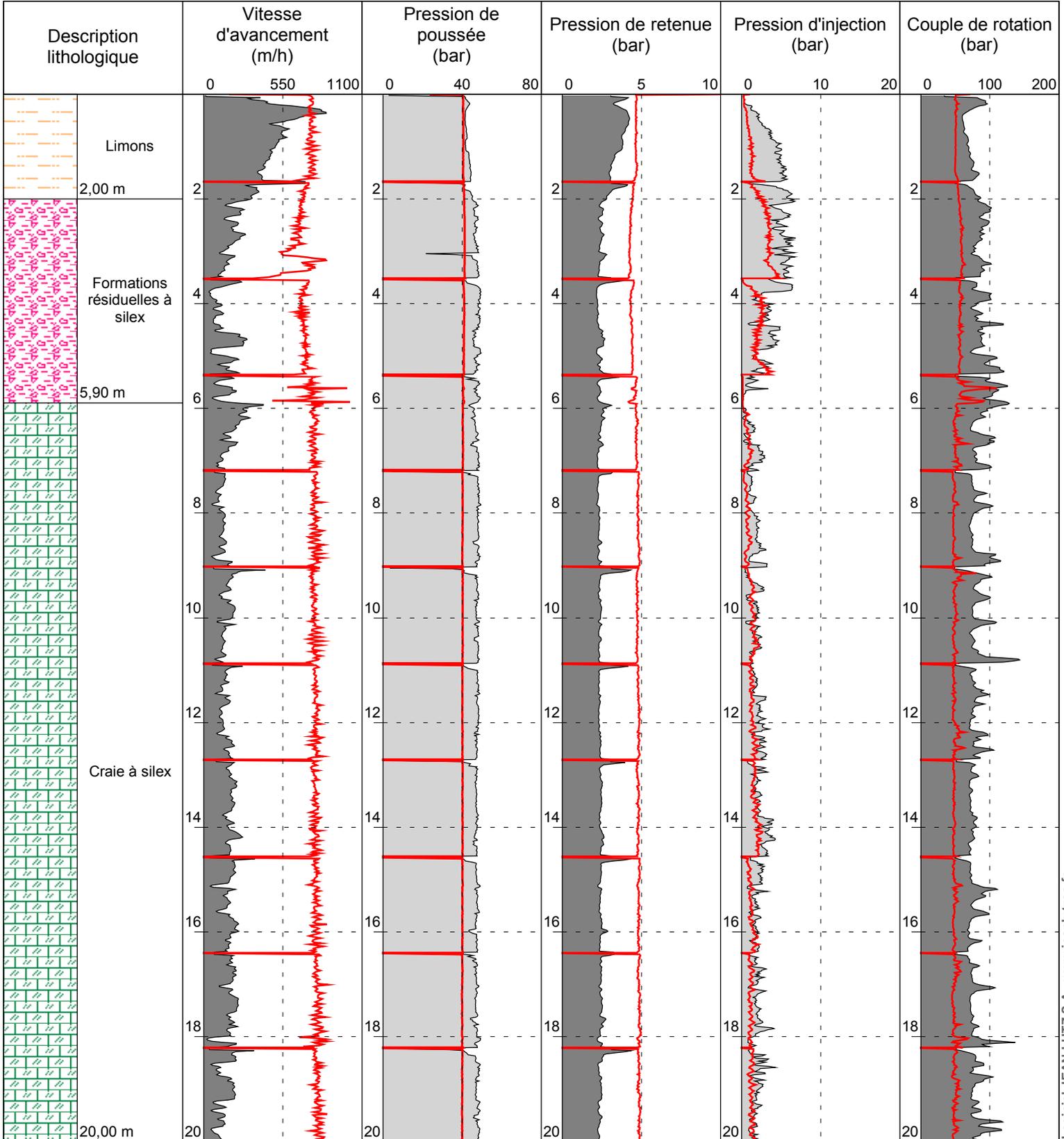
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,72 m  
 Heure début : 14:53 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 15:42 Angle :

1/100

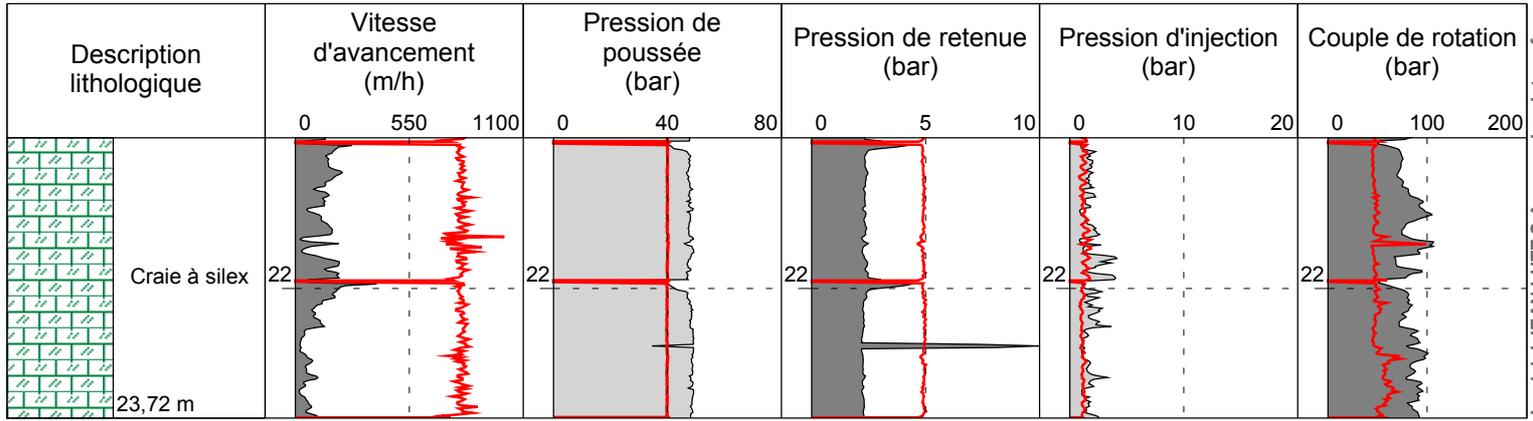
**Forage : SD22**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

**SD22**





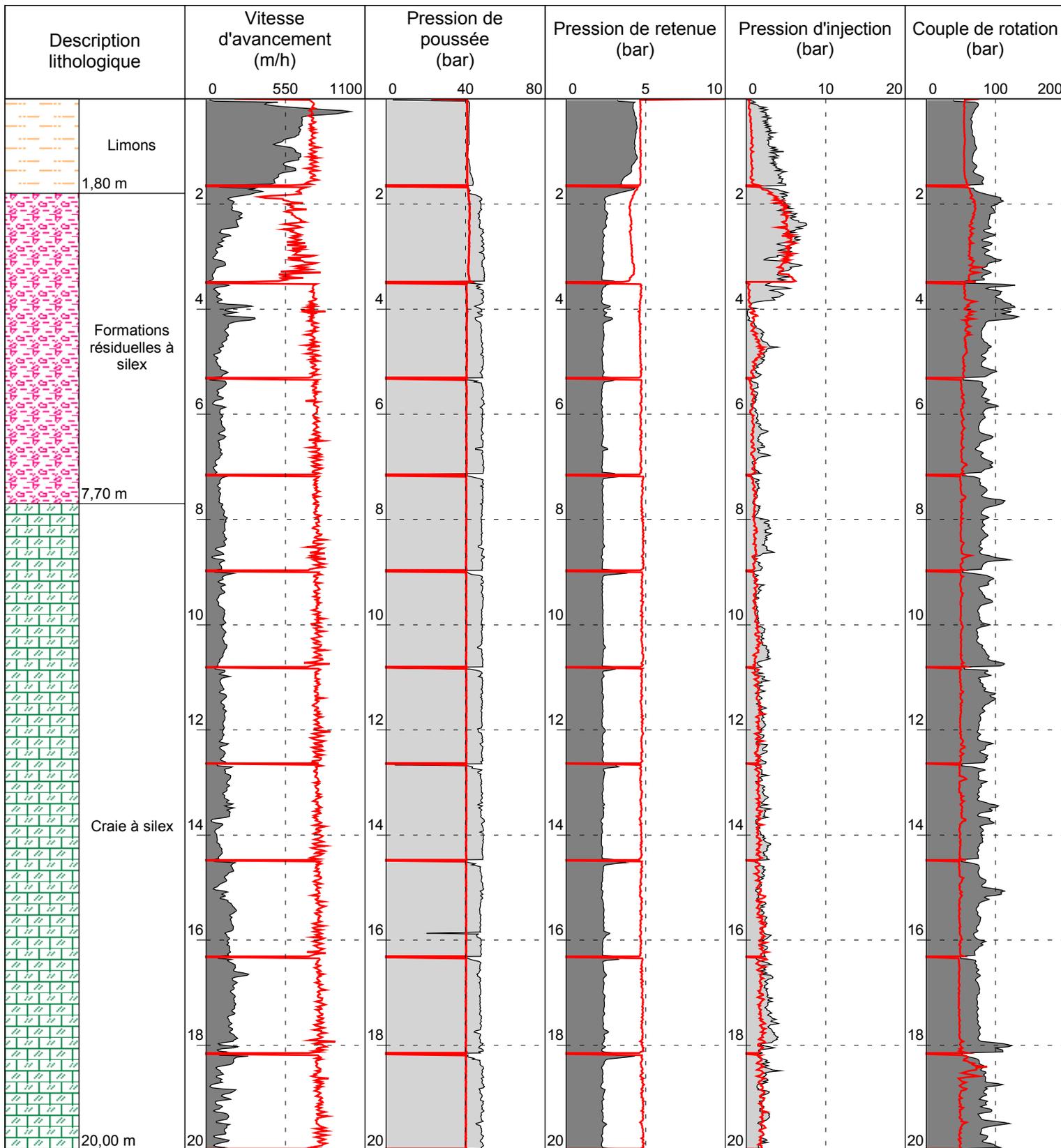
**EARL Mitourie - Gonneville-sur-Scie**

Date début : 11/01/2019 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 23,68 m  
 Heure début : 16:12 Machine : EMCI SIL  
 Heure fin : 16:39 Angle :

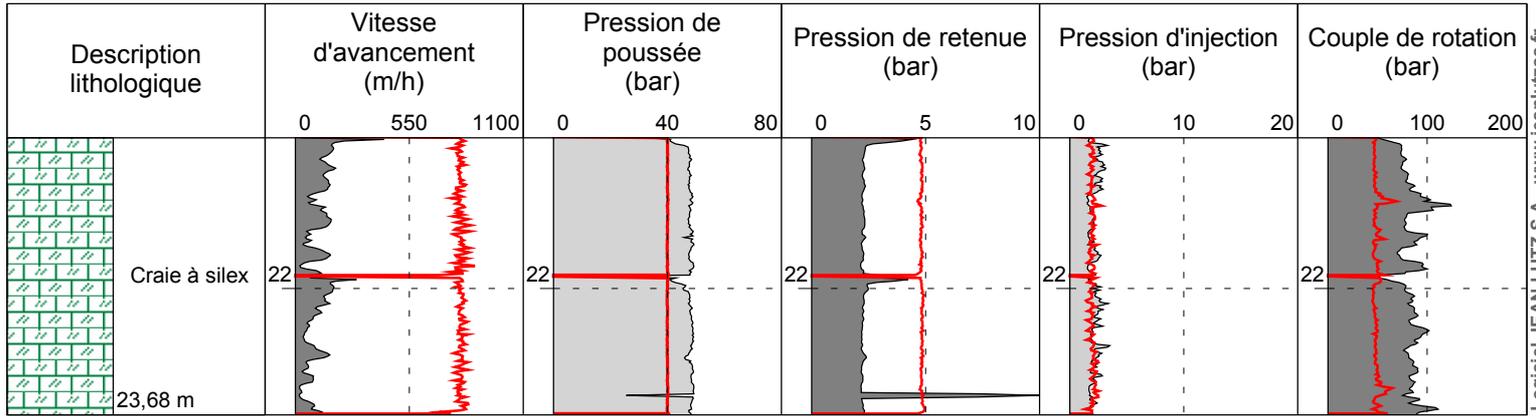
1/100

**Forage : SD23**

EXGTE B3.20.3/LB2EPF580FR



**SD23**



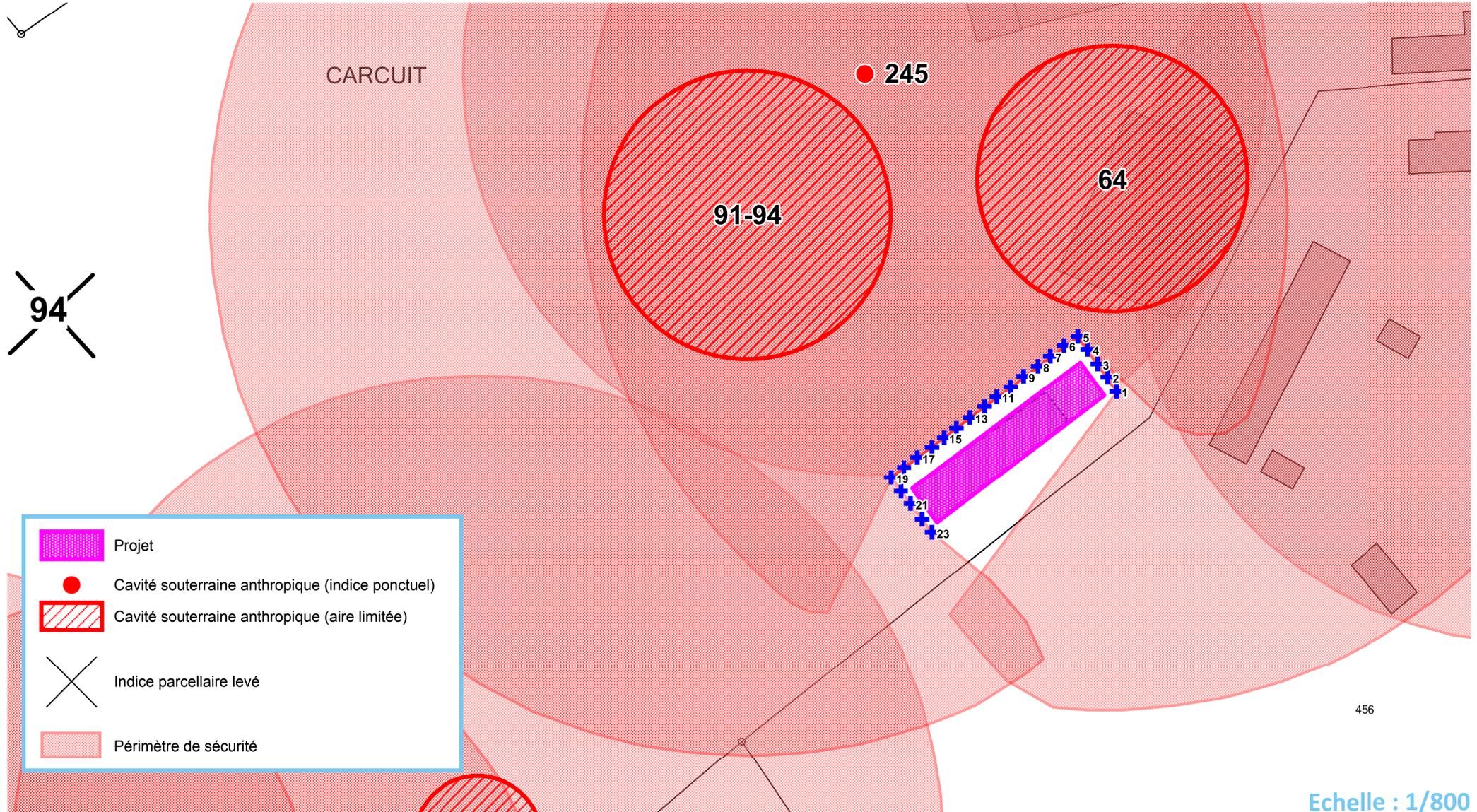
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

## Annexe 2

# Modification du RICS et proposition d'aménagement local des périmètres de sécurité liés aux indices 64, 91-94 et 245



Maître d'ouvrage : **EARL de la Mitourie**  
Opération : **Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines**  
Mission : **Vérification de l'absence de vides au droit d'un projet de réhabilitation de bâtiment agricole**  
Référence : **76308-07 - Février 2018**







## Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) : Commune de Saint-Crespin

## Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

## Contexte

Geomorphologique : Vallée

Altitude de la nappe : 80 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8S21 | Section: B | Parcelle: 13 | | Date: 22/09/1905 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

### Commentaires

Explor-e 2024 : au regard du contexte géomorphologique, il ne peut s'agir que d'une exploitation à ciel ouvert

## Indice 76308-095 / Détail document d'archives anciennes

### Origine du document

**Archives départementales**

Cote : **8S21**

### Elements extraits

Date du document : **22/09/1905**

Type ouvrage :

Déclarant : **Edouard LESAGE**

Locataire ou fermier :

Propriétaire :

### Elements de localisation

Plan de localisation :

Echelle :

Lieu-dit :

Cadastre de référence : **Napoléonien**

Référence parcellaire : Section : **B** Parcelle : **13**

Autre information :

Observations : **Déclaration d'ouverture de carrière / N° d'ordre : 4683**

### Elements de dimensionnement déclarés

Plan d'extension :

Echelle :

Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné

Volume exploité :

Nombre d'étage(s) :

Chambres(s) :

Observations :

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION électorale	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
4670	Barbabe Alexandre	Foucault	A.	23, 24, 25	19 08/09	19 08/09
4671	Wolffroy Julien	Montmarault	B.	119	11 Mars	11 Mars
4672	Laffard Alexandre	Montmarault	B.	102	4 Fev	4 Fev
4673	De Spicard	Montmarault	B.	224	8 Fev	9 Fev
4674	Couffé Emile	Montmarault	A.	564	8 Fev	8 Fev
4675	Masurin Louis	Montmarault	A.	108	13 Fev	14 Fev
4676	Malo Emile	Montmarault	D.	10	8 Fev	8 Fev
4677	Lebrun Henri	Montmarault	A.	28	8 Fev	8 Fev
4678	Baron Henri	Montmarault	C.	8	15 Fev	15 Fev
4679	Baron Henri	Montmarault	B.	67	18 Fev	18 Fev
4680	Maurille	Montmarault	A.	117	8 Fev	8 Fev
4681	Hamin Just	Montmarault	D.	45	20 Fev	20 Fev
4682	Eudier Emile	Montmarault	C.	18	22 Fev	22 Fev
4683	Lebrun Emile	Montmarault	B.	13	8 Fev	8 Fev
4684	Chomme Henri	Montmarault	B.	244	8 Fev	8 Fev
4685	Lebrun Henri	Montmarault	A.	19	8 Fev	8 Fev
4686	Lebrun Henri	Montmarault	C.	36	22 Fev	22 Fev
4687	Delamaré Emile	Montmarault	B.	444	8 Fev	8 Fev
4688	Debrun Emile	Montmarault	P.	335	8 Fev	8 Fev
4689	Lebrun Henri	Montmarault	A.	173	8 Fev	8 Fev
4690	Lebrun Henri	Montmarault	C.	145	8 Fev	8 Fev
4691	Lebrun Henri	Montmarault	B.	200, 201, 202	22 Fev	22 Fev
4692	Lebrun Henri	Montmarault	B.	5	26 Fev	26 Fev
4693	Lebrun Henri	Montmarault	A.	69	27 Fev	27 Fev
4694	Lebrun Henri	Montmarault	B.	134	8 Fev	8 Fev
4695	Lebrun Henri	Montmarault	A.	146	8 Fev	8 Fev
4696	Lebrun Henri	Montmarault	A.	201	28 Fev	28 Fev
4697	Lebrun Henri	Montmarault	C.	2	30 Fev	30 Fev
4698	Lebrun Henri	Montmarault	B.	176	28 Fev	28 Fev
4699	Lebrun Henri	Montmarault	B.	182	4 d	4 d
4700	Lebrun Henri	Montmarault	A.	714, 715	5 d	5 d
4701	Lebrun Henri	Montmarault	A.	28	8 Fev	8 Fev
4702	Lebrun Henri	Montmarault	B.	78	8 Fev	8 Fev
4703	Lebrun Henri	Montmarault	B.	217	8 Fev	8 Fev
4704	Lebrun Henri	Montmarault	B.	11	8 Fev	8 Fev
4705	Lebrun Henri	Montmarault	A.	20	8 Fev	8 Fev

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION électorale	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
4634	Bocher Eugène	Créteil	C.	64	4 Mars	4 Mars
4635	Bocher René	Créteil	D.	118	8 d	8 d
4636	Bocher Albert	Créteil	A.	54	d	d
4637	Bocher Louis	Créteil	B.	42	d	d
4638	Bocher Paul	Créteil	A.	1	d	d
4639	Marcier	Créteil	C.	71	9 d	9 d
4640	Legros	Créteil	B.	39	10 d	10 d
4641	Dauvois Fernand	Créteil	A.	25	11 Mars	11 Mars
4642	Debrun Henri	Créteil	B.	132	13 Fev	13 Fev
4643	Debrun Henri	Créteil	A.	63	14 Fev	14 Fev
4644	Debrun Henri	Créteil	B.	132	14 Fev	14 Fev
4645	Debrun Henri	Créteil	A.	48	17 Fev	17 Fev
4646	Debrun Henri	Créteil	A.	47	17 Fev	17 Fev
4647	Debrun Henri	Créteil	A.	9	19 Fev	19 Fev
4648	Debrun Henri	Créteil	A.	22	20 Fev	20 Fev
4649	Debrun Henri	Créteil	A.	88	22 Fev	22 Fev
4650	Debrun Henri	Créteil	A.	131	24 Fev	24 Fev
4651	Debrun Henri	Créteil	A.	137	29 Fev	29 Fev
4652	Debrun Henri	Créteil	D.	853	31 Fev	31 Fev
4653	Debrun Henri	Créteil	B.	40	8 Fev	8 Fev
4654	Debrun Henri	Créteil	A.	498	8 Fev	8 Fev
4655	Debrun Henri	Créteil	C.	183	8 Fev	8 Fev
4656	Debrun Henri	Créteil	A.	4	8 Fev	8 Fev
4657	Debrun Henri	Créteil	F.	374	18 Juin	18 Juin
4658	Debrun Henri	Créteil	F.	7	8 Fev	8 Fev
4659	Debrun Henri	Créteil	A.	14	8 Fev	8 Fev
4660	Debrun Henri	Créteil	A.	15	26 Fev	26 Fev
4661	Debrun Henri	Créteil	A.	20	30 Fev	30 Fev
4662	Debrun Henri	Créteil	B.	3	3 Fev	3 Fev
4663	Debrun Henri	Créteil	B.	3	8 Fev	8 Fev
4664	Debrun Henri	Créteil	A.	292	29 Fev	29 Fev
4665	Debrun Henri	Créteil	B.	283	21 Fev	21 Fev
4666	Debrun Henri	Créteil	B.	283	21 Fev	21 Fev
4667	Debrun Henri	Créteil	B.	283	21 Fev	21 Fev
4668	Debrun Henri	Créteil	B.	283	21 Fev	21 Fev
4669	Debrun Henri	Créteil	B.	283	21 Fev	21 Fev





**Localisation**

*Coordonnées*

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

*Repères locaux*

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

**Systeme :**

**Orig. report carto :**

**x :**

**y :**

**Précision :**

**Type de Report :** *Non localisable*

*Contexte*

Geomorphologique :

**Source(s) de l'information**

Reprise indice sans modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

**Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))**

*Départementales | | Section: ?? | Parcelle: ?? | | Date: 31/01/1867 |*

**Témoignages**

**Photo aérienne**

**Terrain**

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

**Géométrie :**

- Circulaire      Diamètre (m) #      Profondeur max (m) #
- Quelconque      Longueur min (m) #      Longueur max (m) #

**Observations**

**Origine probable de l'indice**

**Type**

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

**Matière extraite**

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

**Commentaires**

## Indice 76308-096 / Détail document d'archives anciennes

**Origine du document**

*Archives départementales*

*Cote :*

*Date du document :* 31/01/1867

*Type ouvrage :*

**Elements extraits**

*Déclarant :*

*Locataire ou fermier :*

*Propriétaire :*

**Elements de localisation**

*Plan de localisation :*

*Echelle :*

*Lieu-dit :*

*Cadastre de référence :* Napoléonien

*Référence parcellaire :* Section : ?? Parcelle : ??

*Autre information :*

*Observations :* Déclaration d'ouverture de carrière

**Elements de dimensionnement déclarés**

*Plan d'extension :*

*Echelle :*

*Caractéristiques puits :* Profondeur / Diamètre / Maçonné

*Volume exploité :*

*Nombre d'étage(s) :*

*Chambres(s) :*

*Observations :*

117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200
117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200
117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200
117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200





## Localisation

**Département :** 76 - Seine-Maritime

**Commune :** Gonneville-sur-Scie

### Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

## Coordonnées

**Système :** RFG93-CC50

**Orig. report carto :**

**x :** 1 562 739

**y :** 9 174 713

**Précision :**

**Type de Report :** Ponctuel

## Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

## Source(s) de l'information

Modification du RICS initial : Alise / - / août 2009

### Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Récentes | | Auteur: Groupe Bertin | | Date: 11/06/2003 |

Récentes | | Auteur: Explor-e | Réf.: Rapport 76308-01 | | Date: 04/07/2016 |

Récentes | | Auteur: Explor-e | Réf.: Rapport 76308-01-03 | | Date: 18/11/2016 |

## Témoignages

## Photo aérienne

## Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression**
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

### Géométrie :

- Circulaire** Diamètre (m) # 2 Profondeur max (m) # 0,1
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

### Observations

Alise : sans commentaire

## Origine probable de l'indice

### Type

- Carrière souterraine**
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

### Matière extraite

- Marne**
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

### Commentaires

Explor-e 2024 : malgré la proposition d'explor-e la DDTM76 a demandé de maintenir un périmètre résiduel au niveau de la zone traitée afin de tenir compte d'une éventuelle cavité qui existerait dans la zone non explorée (cf. application de la préco. De la doctrine relative au cône d'effondrement de 30° sur les indices avérés)

## Indice 76308-097 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	Groupe Bertin
	Référence :	
	Date :	11/06/2003
Informations extraites	Mise en évidence d'un puits d'origine anthropique après décapage	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques		

## Indice 76308-097 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	Explor-e
	Référence :	Rapport 76308-01
	Date :	04/07/2016
Informations extraites	Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété // Mise en évidence une chambre de carrière souterraine d'un volume de 100m3 entre -13,1 et -15,6m/TN // Chambre en bon état mais pas possible d'apprécier l'existence d'autre(s) chambre(s) en direction du sud, de l'autre côté du puits) // Proposition d'adaptation de périmètre de sécurité en attente du comblement	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques		

## Indice 76308-097 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	Explor-e
	Référence :	Rapport 76308-01-03
	Date :	18/11/2016
Informations extraites	Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation // Mise en œuvre de 120m3 de coulis de remplissage // Proposition : - Faire figurer la chambre d'exploitation comblée sous le symbole « indice traité » afin de garder une trace de l'information, lors d'une éventuelle mise à jour du RICS + Maintenir le périmètre de sécurité de rayon 60m au sud de l'indice	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques		

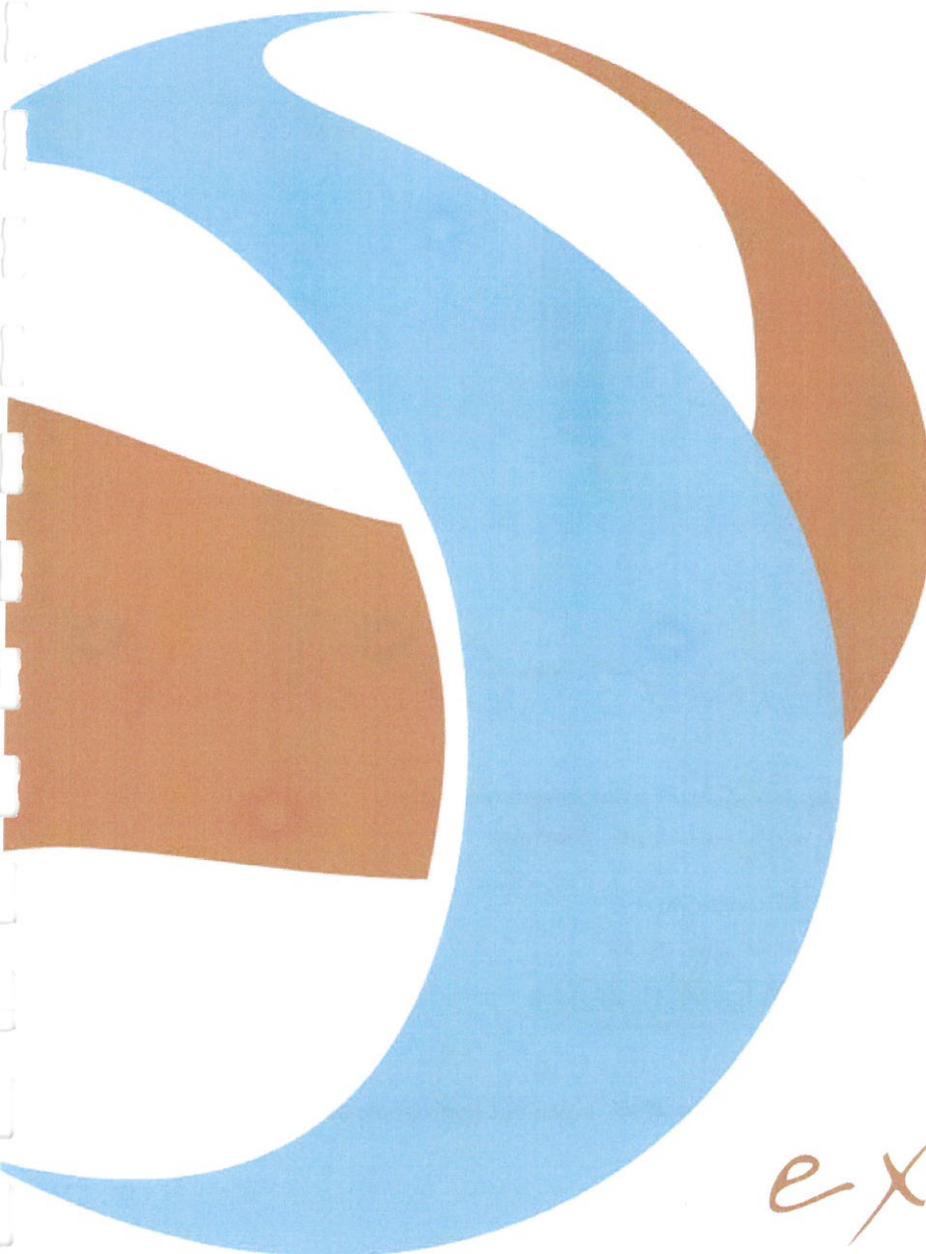
76308-01

M. Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie  
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété

Version A du 04 juillet 2016

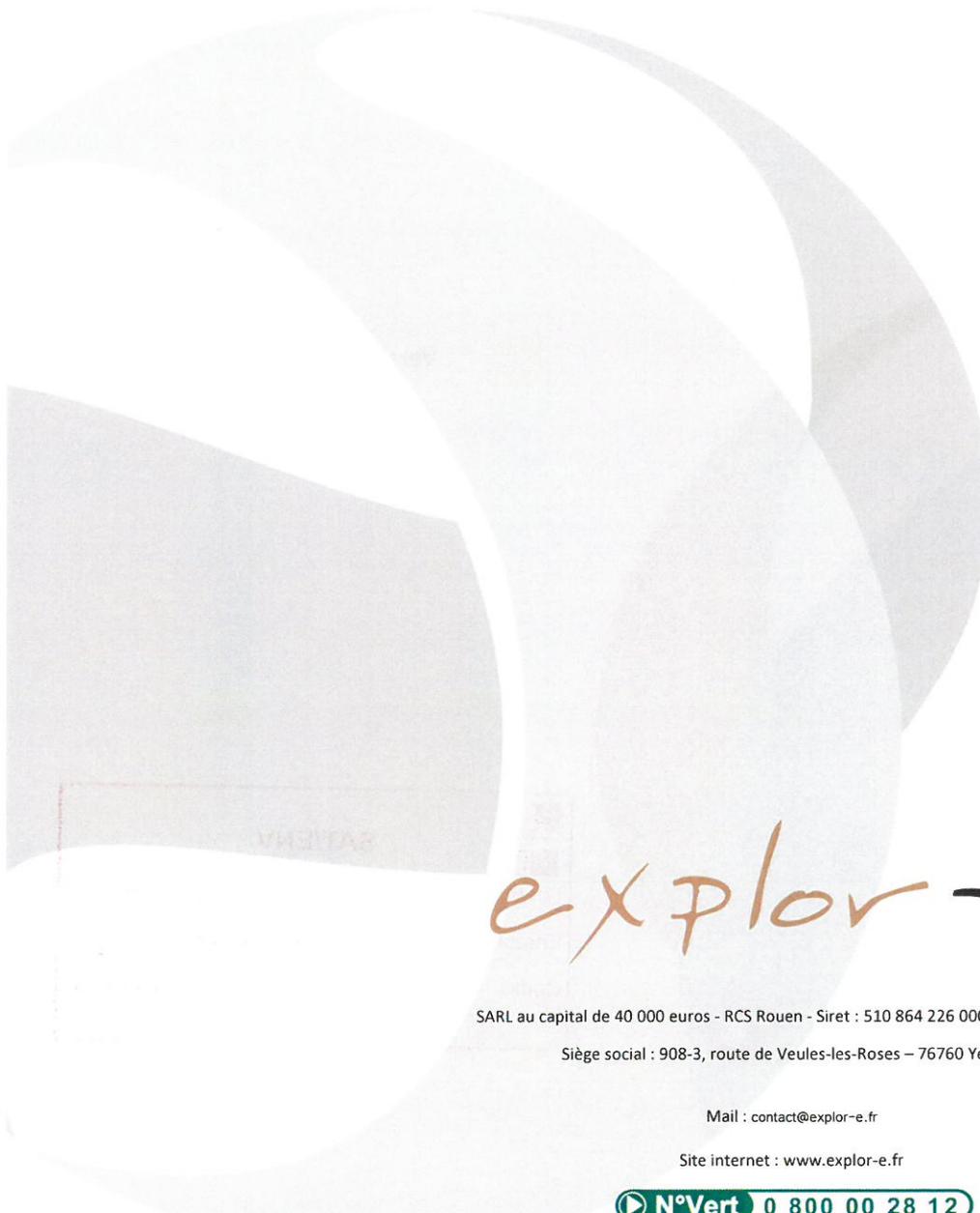


	<b>SAT/ENV</b>
Fourni par	Explor-e le 18.7.16
Enregistré par	KL le 29.7.16
Copie : - déjà faite <input type="checkbox"/> à .....	
- faite le 8.8. à BAUDIE	

STD/TERS

explor-e

Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : [contact@explor-e.fr](mailto:contact@explor-e.fr)

Site internet : [www.explor-e.fr](http://www.explor-e.fr)

 **N°Vert 0 800 00 28 12**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

-----  
**Responsables de la mission : Gilles DEMAREST - Ingénieur Hydrogéologue**

## Sommaire général

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>DESCRIPTIF OPÉRATIONNEL – RÉSULTATS.....</b>	<b>9</b>
	<b>3.1 Descriptif opérationnel</b>	<b>9</b>
	<b>3.2 Résultats-Interprétations</b>	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>INSPECTION VIDÉO.....</b>	<b>13</b>
	<b>4.1 Méthodologie</b>	<b>13</b>
	<b>4.2 Descriptif Opérationnel</b>	<b>16</b>
	<b>4.3 Résultats</b>	<b>16</b>
	<b>4.4 Report sur plan 2D</b>	<b>1</b>
<b>6</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>2</b>

## *Sommaire des illustrations*

---

### Liste des Schémas

Schéma 1.....: Localisation de la zone d'étude	3
Schéma 2.....: Localisation de l'indice 76308-097 et du périmètre de sécurité associé vis-à-vis de la propriété de M. Hacquebart	4
Schéma 3.....: Illustration simplifiée de l'interprétation	8
Schéma 4.....: Implantation des sondages réalisés	9
Schéma 5.....: Vue de dessus du nuage de point acquis avec l'ensemble VSL3D au droit du sondage SD4 (quadrillage figuré en mètres) - Crédit explor-e	18
Schéma 6.....: Vue de dessus en 3D observée au droit du sondage SD4 – Crédit explor-e	19
Schéma 7.....: Report 2D de la partie reconnue de la cavité au droit du sondage SD4	1
Schéma 8.....: Proposition de périmètres de sécurité liés à l'indice 76308-097 (zoom rapproché)	3
Schéma 9.....: Proposition de périmètres de sécurité liés à l'indice 76308-097 (zoom éloigné)	4

### Liste des graphiques

Graphique 1.....: Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds	11
--	----

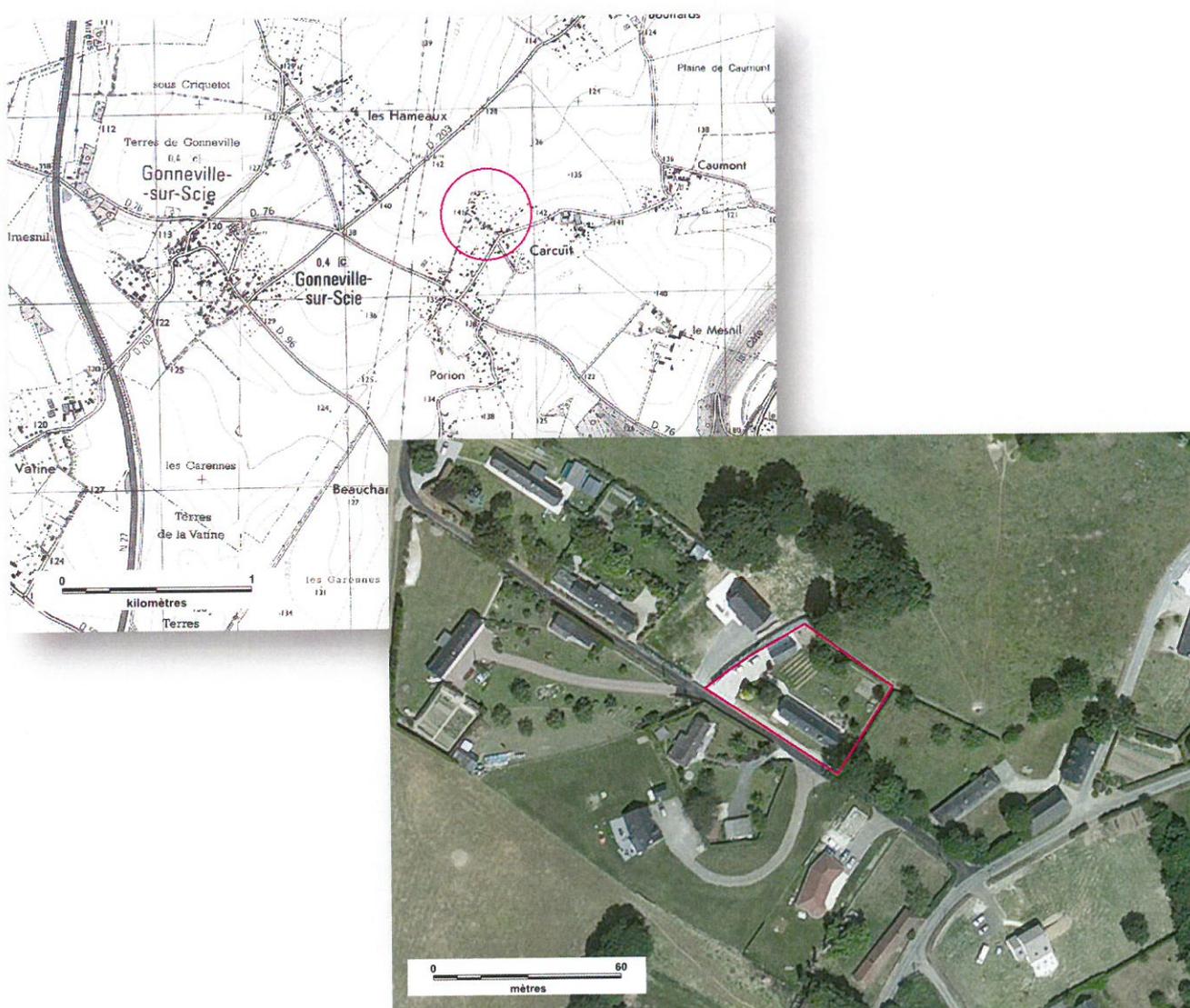
### Liste des annexes

Annexe 1 .....: Diagraphies interprétées (paramètres de forage)	11
Annexe 2 .....: Copie de l'inspection vidéo (USB)	16

## Contexte et objectifs de la mission

La présente étude concerne la propriété de M. Hacquebart, située 96 impasse des Thuyas, hameau de Carcuit à Gonneville-sur-Scie (76). Nous nous référerons aux extraits de plan ci-dessous.

Schéma 1 : Localisation de la zone d'étude



Cette propriété est actuellement impactée par un indice de cavité et son périmètre de sécurité associé. Il s'agit plus précisément de l'indice 76308-097 issu du recensement des indices de cavités souterraines effectué par le BET Alise sur la commune de Gonneville-sur-Scie. Cet indice correspond à un ancien effondrement ayant fait l'objet d'un décapage en 2003 qui avait mis en évidence la présence d'un puits remblayé.

Schéma 2 : Localisation de l'indice 76308-097 et du périmètre de sécurité associé vis-à-vis de la propriété de M. Hacquebart



L'objectif de la présente mission a donc consisté à mettre en œuvre un programme de reconnaissance par sondages destructifs profonds conforme aux prescriptions des services de la DDTM destiné à caractériser le puits remblayé connu, en vérifiant notamment s'il était lié à la présence d'une ancienne carrière souterraine et en vérifiant dans l'affirmative s'il pouvait exister des vides sous la propriété de M. Hacquebart.

Le présent rapport synthétise les résultats de cette campagne de reconnaissance.

## Méthodologie

La vérification de l'absence de vides ou de zones décomprimées a été réalisée par la mise en œuvre de forages destructifs par méthode rotopercussion dont le protocole est présenté ci-dessous.

Le principe de la rotopercussion fait appel à un dispositif associant la rotation et la frappe par un marteau hydraulique situé en surface, l'impact étant transmis à l'outil situé au fond du trou par l'intermédiaire du train de tiges.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une sondeuse sur chenillard EMCI Silea.



EMCI Silea

**Les forages ont été réalisés en diamètre 115 mm conformément aux prérogatives des services de l'État qui imposent un diamètre minimal de 110 mm.**

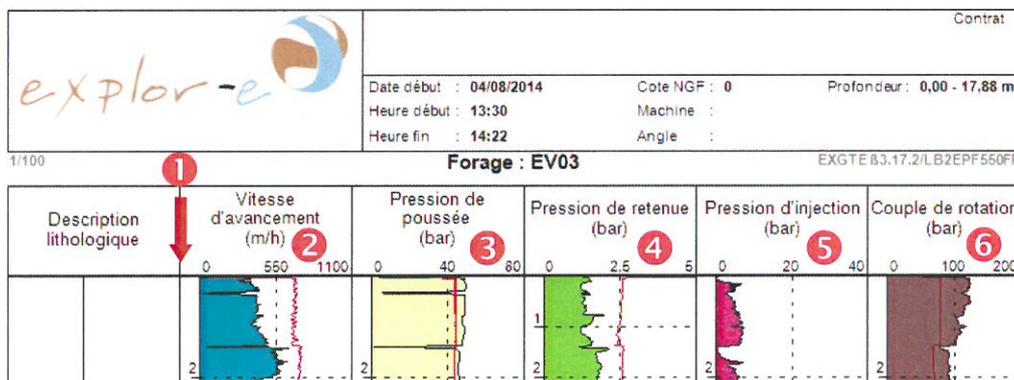
Le recours à un diamètre de sondage relativement important permet en effet de limiter les frottements du train de tige (38 mm) contre les parois du forage, favorisant ainsi des chutes d'outils franches au niveau d'éventuelles cavités.

- La rotation pure a été privilégiée, la percussion n'étant véritablement déclenchée qu'au niveau des bancs les plus durs (en particulier bancs de silex) ;
- Les pressions exercées sur l'outil, la vitesse de rotation et la pression d'injection ont été maintenues les plus faibles possible et constantes dans le temps afin de permettre une différenciation qualitative fine des formations traversées ;
- En complément, les observations réalisées sur les échantillons remontés en surface (« cuttings ») ont permis l'établissement d'une coupe de terrain (log géologique) détaillée ;
- Les paramètres de forage ont fait l'objet d'un enregistrement numérique.

**L'enregistrement des paramètres de forage consiste à mesurer et enregistrer, pendant le forage, des grandeurs physiques, dont les variations sont en corrélation avec les propriétés géomécaniques des terrains traversés.**

La métrologie ainsi que l'enregistrement des paramètres de forage ont été assurés par des équipements Jean-Lutz et comprenaient les paramètres suivants :

1. Profondeur ;
2. Vitesse instantanée d'avancement (VIA) – figuré bleu clair ;
3. Pression de poussée (PO) – figuré jaune ;
4. Pression de retenue – figuré vert
5. Pression d'injection du fluide de forage (eau + polymère biodégradable permettant d'augmenter la viscosité) – figuré magenta ;
6. Couple de rotation (CR) – figuré rouge.



**Pour simplifier, la recherche de vides sur les enregistrements de paramètres de forage se résume généralement à rechercher les zones où les paramètres de forage se rapprocheront des valeurs qu'ils atteindraient lors de la traversée d'un vide (vitesse d'avancement de l'ordre de 1 000 m/h / perte d'injection / chute du couple de rotation...).**

Afin de confirmer les éventuels vides et faciliter l'interprétation des données enregistrées, explor-e met en œuvre la procédure ECL développée spécifiquement par la société Jean Lutz dans le cadre de recherche de vides.

La procédure ECL permet de connaître, a priori, l'amplitude de chaque paramètre lorsque le forage traverse un vide. La présentation graphique de l'ECL met immédiatement en évidence la traversée d'un vide franc par simple examen des enregistrements. C'est une aide précieuse à l'interprétation facilitant la distinction entre vides francs et zones très décomprimées.

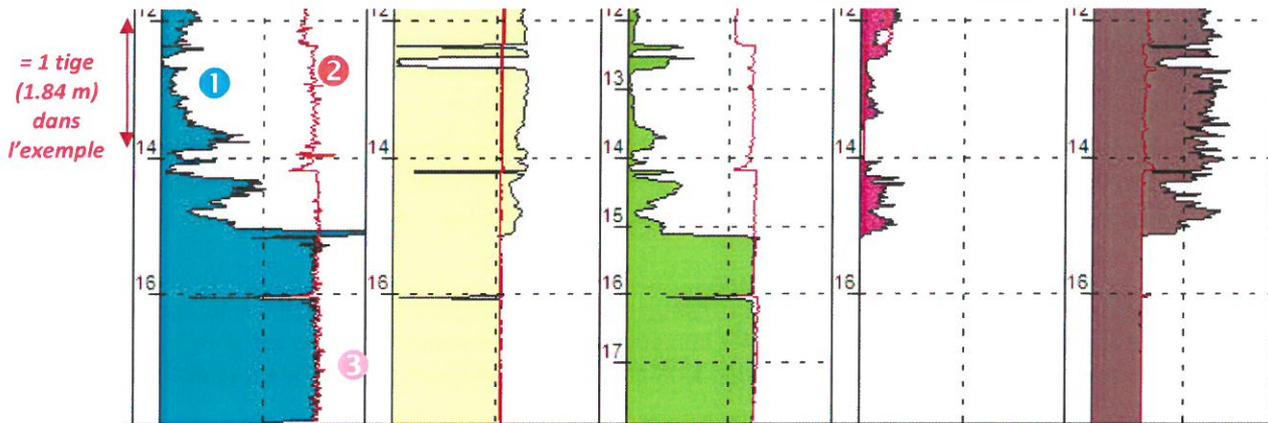
La procédure ECL prend automatiquement en compte tous les facteurs qui influent, ou non, sur l'amplitude des paramètres lors de la traversée d'un vide : profondeur, poids des tiges, caractéristiques hydrauliques de la machine, qualité des parois du trou, etc.

Après avoir foré la longueur d'une tige (dans le cas présent 1.84m) et réalisé le trou par des passages successifs, l'opérateur repositionne l'outil à la hauteur où il était initialement puis débloque le frein de la machine tout en enregistrant les paramètres comme lors de la foration initiale.

**Ce second enregistrement qui correspond donc à un enregistrement « de vide » (car réalisé dans un trou déjà foré) est superposé sur le graphique initial ce qui permet, en lecture directe, la comparaison entre les paramètres enregistrés lors de la foration et les paramètres qui auraient été enregistrés si le forage avait traversé un vide souterrain.**

Nous nous référons au graphique présenté page suivante.

Schéma 3 : Illustration simplifiée de l'interprétation



Foration au niveau d'une zone ne présentant ni vide, ni zone décomprimée

- ① : Enregistrement de la vitesse d'avancement lors du forage ;
- ② : Enregistrement de la vitesse d'avancement dans le trou déjà foré - procédure ECL  
Tracé rouge

=

Tracés distincts

Foration au niveau d'une zone présentant un vide franc : ③

=

Tracés très proches, voire identiques



## 3.2 Résultats-Interprétations

### Avertissement préliminaire

Les sondages destructifs ne permettent qu'une description lithologique (description des formations géologiques) approximative par examen des cuttings (éléments de roche désagrégés sous l'effet de la foration) remontés à la surface, poussés par l'eau injectée au niveau de l'outil de forage.

Compte tenu de la petite taille des éléments ainsi que de la durée de leur remontée en surface (qui va être de plus en plus importante avec la profondeur), les descriptions lithologiques et les profondeurs des changements de faciès notées sur le terrain sont généralement approximatives. Dans la mesure du possible elles sont ensuite recalées à partir de l'analyse des diagraphies des sondages.

Toutefois, en cas de perte du fluide de forage (dans le cas présent eau additivée par un polymère), il ne peut plus y avoir de remontée de cuttings en surface ce qui implique que les coupes géologiques ne peuvent être extrapolées qu'à partir des enregistrements des paramètres de forage.

#### ✓ Synthèse :

La coupe lithologique reconnue au droit des différents sondages réalisés est une coupe classique de la région avec des formations limoneuses masquant les formations résiduelles à silex qui couvrent le substratum crayeux.

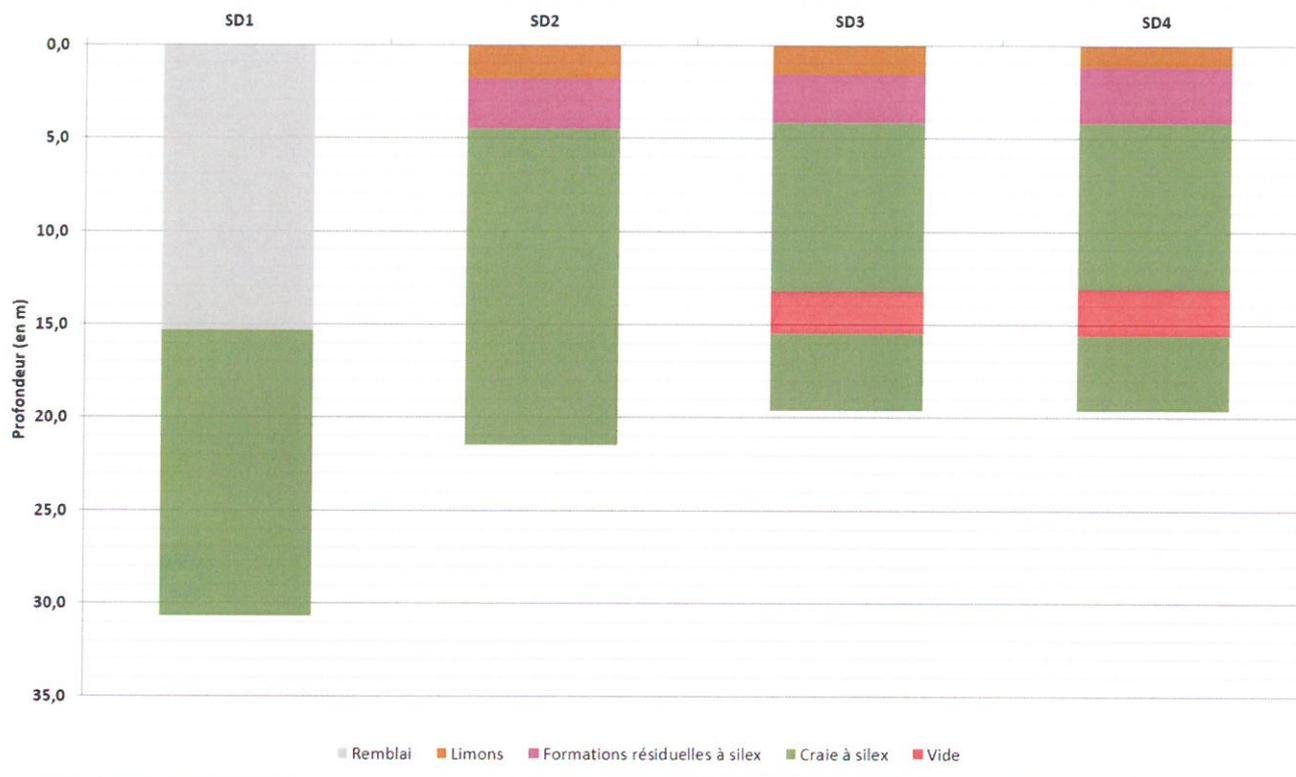
Toutefois, dans le détail, plusieurs anomalies ont été reconnues :

Le sondage SD1 réalisé au droit de l'ancien puits remblayé a mis en évidence la présence de remblai sur une hauteur de l'ordre de 15 m ;

Les sondages SD3 et SD4 ont, quant à eux, mis en évidence la présence de vides francs d'une hauteur comprise entre 2.3 et 2.5 m dans les formations crayeuses, à une profondeur de l'ordre de 13 m.

Nous nous référons à la synthèse lithologique page suivante ainsi qu'à l'annexe 1.

Graphique 1 : Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds



Annexe 1 : Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

Les vides reconnus sur les sondages SD3 et SD4 étant caractéristiques de la présence d'une carrière souterraine de marne, il a été décidé en accord avec le Maître d'Ouvrage de réaliser ces sondages afin de procéder à une inspection vidéo.

M. Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie

Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété

---



## 4

## Inspection vidéo

## 4.1 Méthodologie

Les investigations ont été réalisées à l'aide d'un module d'inspection et de mesure VSL3D développé par la société Eca ROBOTICS Hytec.

Le module VSL 3D permet l'inspection TV et la mesure laser 3D de cavités souterraines, notamment minières, jusqu'à 500 mètres de profondeur, à partir d'un forage de 110 mm de diamètre intérieur. Outre l'aspect vidéo, cet équipement est associé à un progiciel qui lance un programme de relevé automatique de mesures laser en mode sphérique avec rattachement au nord.

Caméra CCD couleur : 1/3" 440 000 pixels.

Résolution : 530 lignes TV

Zoom : optique x10 / numérique x12 ;

Télemètre laser :

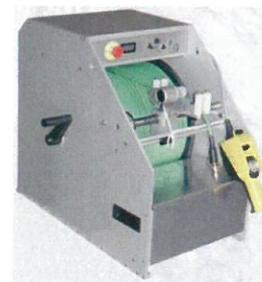
Portée : 0 à 80 mètres - Précision : +/- 5 cm -

Résolution : 1 cm

Eclairage : 8 LEDs de 430 lm chacune : 2 en direction axiale + 2 en direction radiale 60° + 2 en direction radiale 90° + 2 en direction radiale 120°. Le module caméra VSL3D incorpore une centrale inertielle combinant gyroscopes de vitesse angulaire, accéléromètres orthogonaux et magnétomètres permettant un rattachement précis au nord.



Treuil électrique à vitesse variable TMO500.

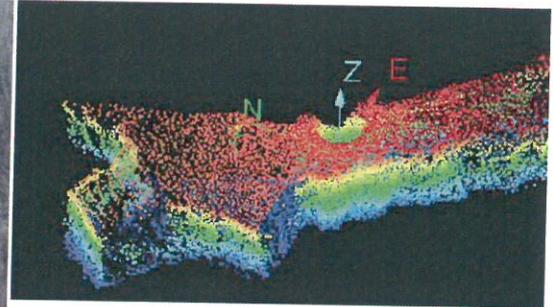
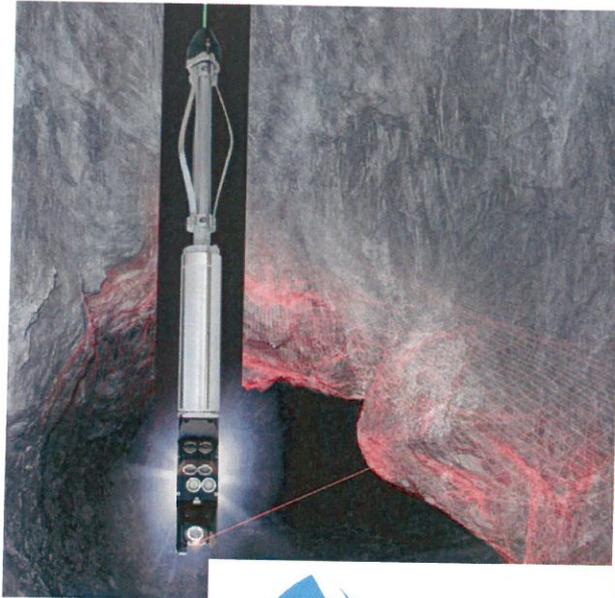


Régie de contrôle avec enregistreur numérique VSR65.



L'une des fonctionnalités fondamentales de cet équipement est de disposer d'une centrale inertielle (IMU associant trois gyroscopes angulaires avec trois accéléromètres orthogonaux et trois magnétomètres orthogonaux) qui permet de garder en mémoire durant toute la phase d'acquisition (dérive donnée par le constructeur à moins de 3°/h) la direction du nord magnétique calée en surface préalablement.





## 4.2 Descriptif Opérationnel

Dans une première étape, les sondages SD3 et SD4 ont été réalisés en diamètre 152mm, puis équipés à l'aide d'un tube PVC (évent) de diamètre 125mm jusqu'à environ +0.5m par rapport au ciel de la cavité.

L'inspection vidéo a été réalisée le 17 juin 2016. Une copie de l'inspection vidéo est présente en annexe 2.

Annexe 2 : Copie de l'inspection vidéo (USB)

## 4.3 Résultats

L'inspection vidéo réalisée a permis de reconnaître dans sa totalité une chambre de carrière souterraine de marne.

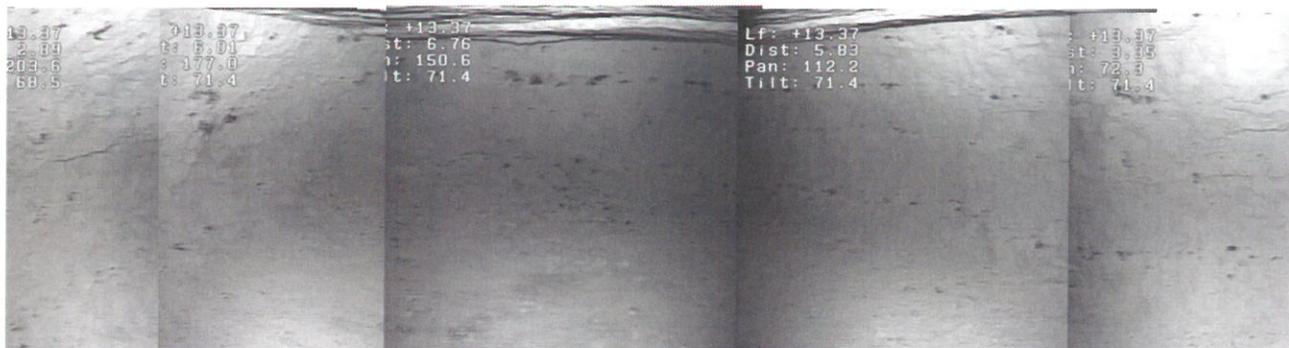
Cette chambre, sans pilier, se développe vers le nord sur une longueur de l'ordre de 9 m et sur une largeur de l'ordre de 6 m. Une petite logette est présente à l'est de l'ancien puits d'accès, remblayé.

On se réfèrera aux montages panoramiques et aux schémas présents ci-dessous et en pages suivantes.

Clichés photographiques : Montages panoramiques réalisés à partir de l'inspection vidéo



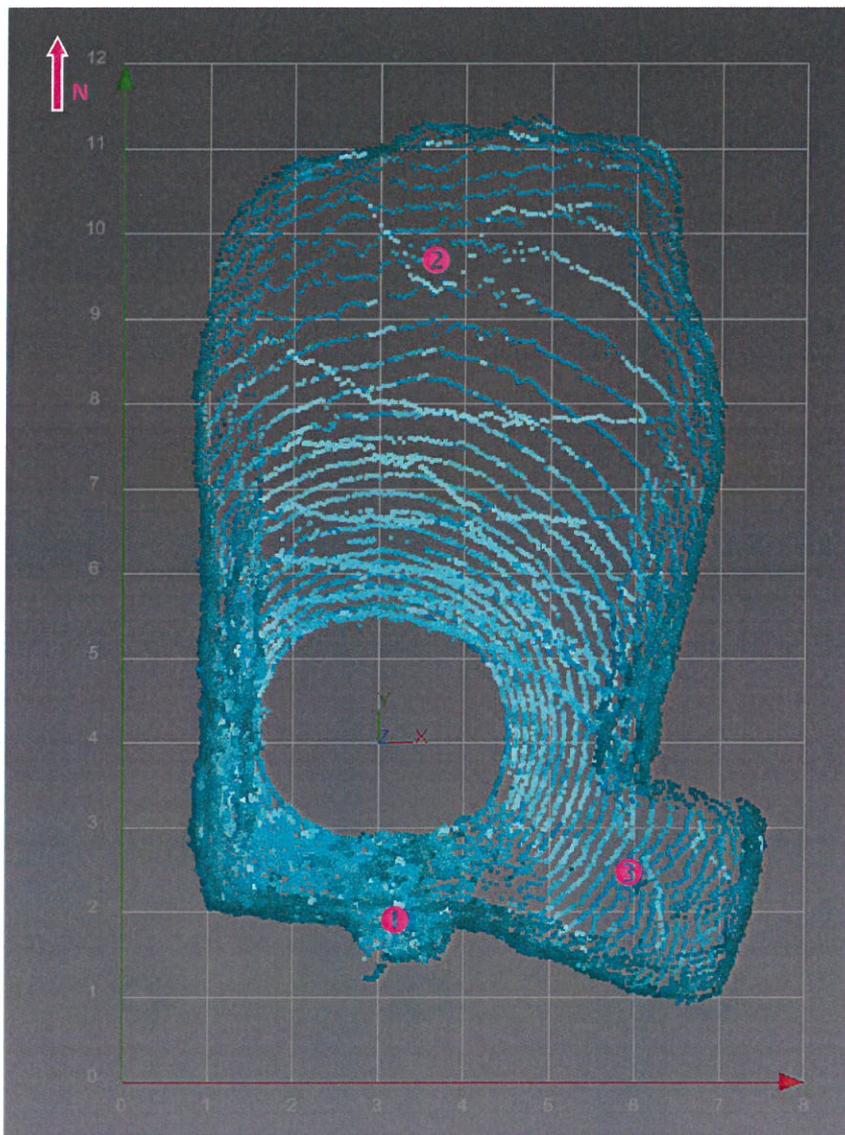
Vue de la logette (à gauche) et de l'ancien puits remblayé (à droite)



Vue de la chambre principale se développant vers le nord

Cette inspection vidéo a également permis l'établissement de mesures télémétriques laser avec rattachement au nord magnétique selon un protocole d'acquisition hémisphérique afin d'acquérir un nuage de points.

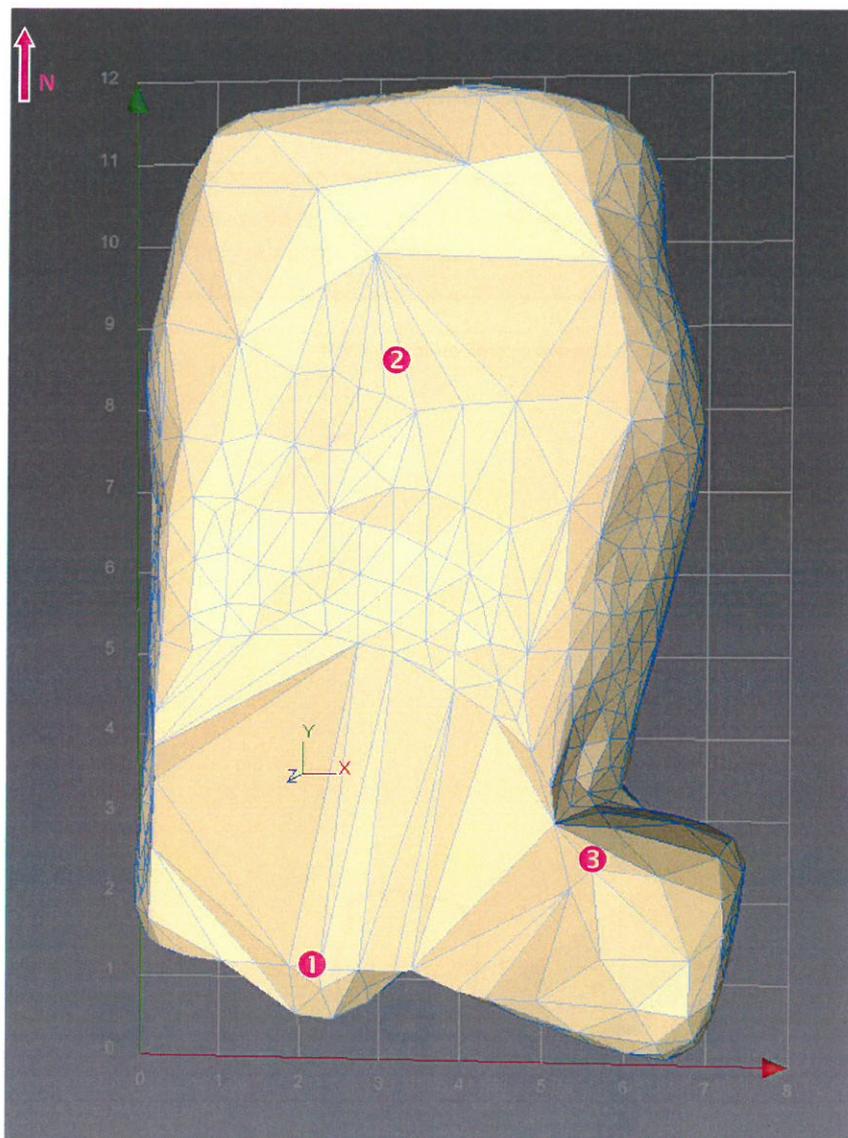
Schéma 5 : Vue de dessus du nuage de point acquis avec l'ensemble VSL3D au droit du sondage SD4 (quadrillage figuré en mètres) - Crédit explor-e



- ① : Ancien puits
- ② : Chambre principale
- ③ : Logette

Ce nuage de point a ensuite été transformé à l'aide du logiciel 3DReshaper® en maillage 3D (volume clos). Après suppression des points aberrants, il a été nécessaire de reconstituer « manuellement » les secteurs « masqués » de l'acquisition. Au final, le volume de la cavité qualifiable à partir de l'acquisition fixe effectuée au droit du sondage SD4 est estimé à 100 m<sup>3</sup>.

Schéma 6 : Vue de dessus en 3D observée au droit du sondage SD4 – Crédit explor-e



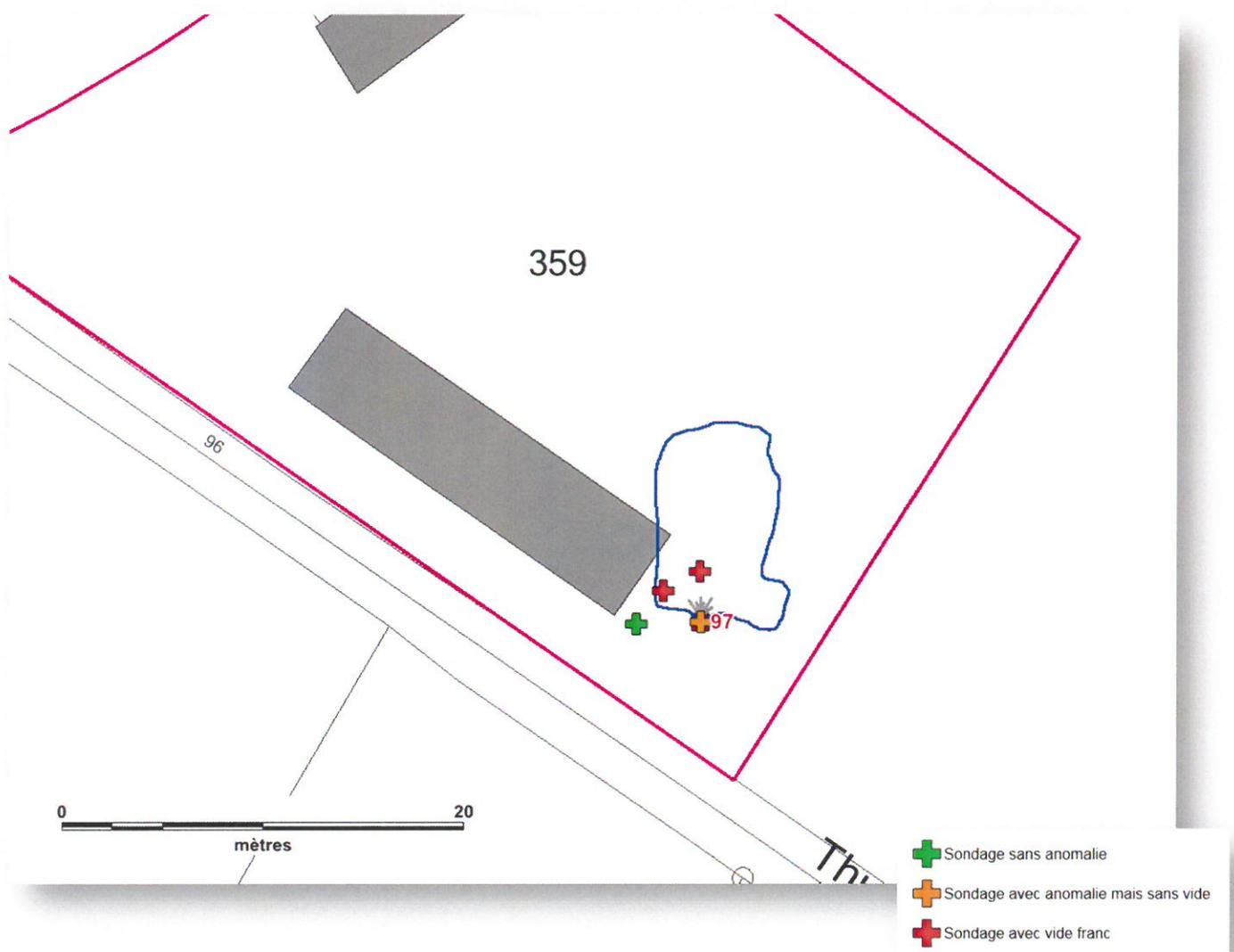
- ❶ : Ancien puits
- ❷ : Chambre principale
- ❸ : Logette

## 4.4 Report sur plan 2D

Afin d'obtenir une projection précise en surface, l'enveloppe de la cavité a été tracée sous le logiciel 3DReshaper® à partir d'une vue sommitale (par rapport à Z) du nuage de points. Ce plan a ensuite été exporté vers le logiciel MapInfo®.

Le report sur fond cadastral permet la représentation réelle de l'extension de la cavité et permet de constater que celle-ci se développe sous la propriété de M. Hacquebart et sous le pignon SE de l'habitation.

Schéma 7 : Report 2D de la partie reconnue de la cavité au droit du sondage SD4



## 6

## Conclusion

A la demande de M. Hacquebart, explor-e est intervenu sur la commune de Gonneville-sur-Scie (76) afin de vérifier l'absence de vides souterrains pouvant être en relation avec l'indice de cavité 76308-097.

Le programme de reconnaissance mis en œuvre, conforme aux prescriptions des services de la DDTM, a compris la réalisation de 4 sondages destructifs en méthode rotoperçusion (diamètre 115 mm).

Plusieurs anomalies ont été reconnues :

- D'une part, le sondage SD1 réalisé au droit de l'ancien puits remblayé a mis en évidence la présence de remblai sur une hauteur de l'ordre de 15 m ;
- D'autre part, les sondages SD3 et SD4 ont mis en évidence la présence de vides francs d'une hauteur comprise entre 2.3 et 2.5 m dans les formations crayeuses, à une profondeur de l'ordre de 13 m.

Une inspection vidéo réalisée au droit des sondages SD3 et SD4, préalablement réalisés et équipés de PVC, ont permis de reconnaître dans sa totalité une chambre de carrière souterraine de marne d'un volume de l'ordre de 100 m<sup>3</sup>, se développant sous la propriété de M Hacquebart et sous le pignon SE de l'habitation.

L'inspection vidéo montre que cette chambre est actuellement en bon état et ne présente pas de signes avant-coureurs d'effondrement (montées de fontis, fissurations...) ; toutefois, au regard de sa localisation, la ruine de cette chambre à plus ou moins long terme entrainera inéluctablement des désordres sur l'habitation. Il est donc fortement conseillé de procéder au comblement de cette cavité assez rapidement.

Par ailleurs, en l'état actuel, les investigations réalisées ne permettent pas de savoir s'il existe d'autres chambres qui pourraient se développer au sud de l'ancien puits remblayé, notamment en direction la voie communale située à quelques mètres seulement.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, nous proposons :

- Le maintien d'un périmètre de sécurité de 60 m au sud de l'ancien puits remblayé, c'est-à-dire au droit de la zone non investiguée ;
- L'application d'un périmètre de sécurité au droit de la chambre reconnue et en périphérie prenant en compte les risques de décompression potentielle pouvant être consécutifs à la ruine de la marnière.

Nous nous référons aux plans présentés pages suivantes.

Schéma 8 : Proposition de périmètres de sécurité liés à l'indice 76308-097 (zoom rapproché)

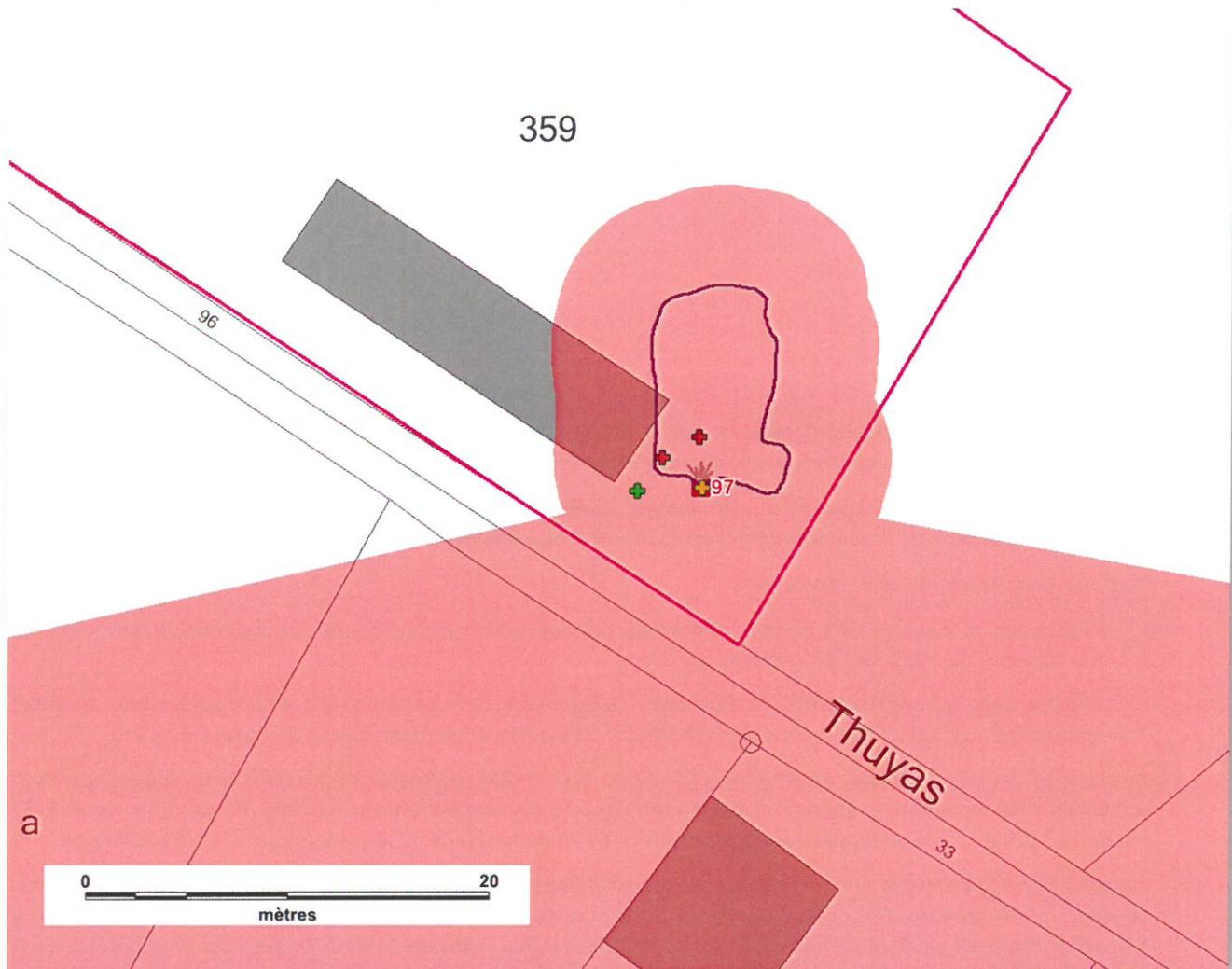
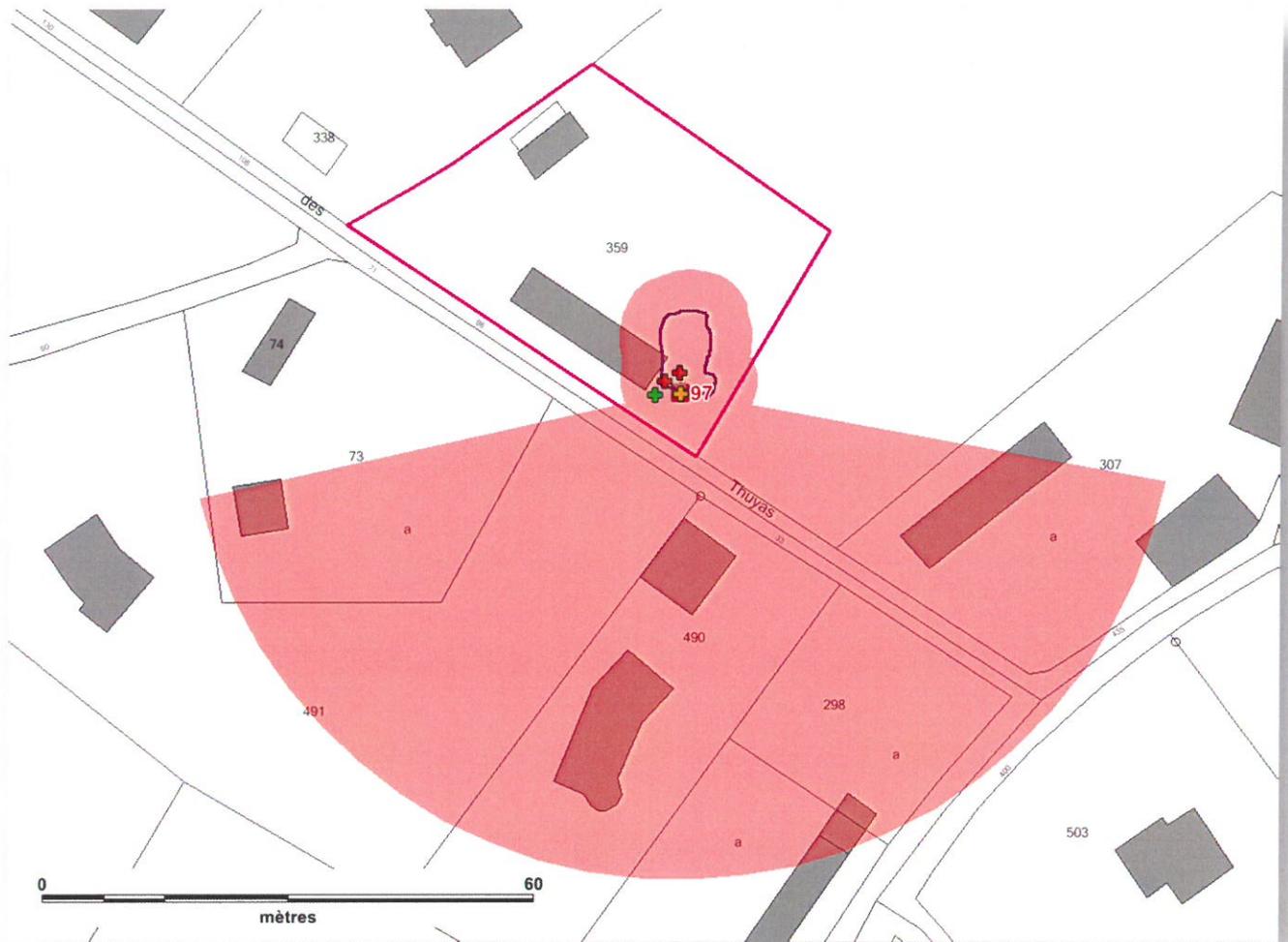


Schéma 9 : Proposition de périmètres de sécurité liés à l'indice 76308-097 (zoom éloigné)



M. Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété

---



M. Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété



# Annexe 1

## Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

M. Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides liés à l'indice 76308-097 au droit d'une propriété

---





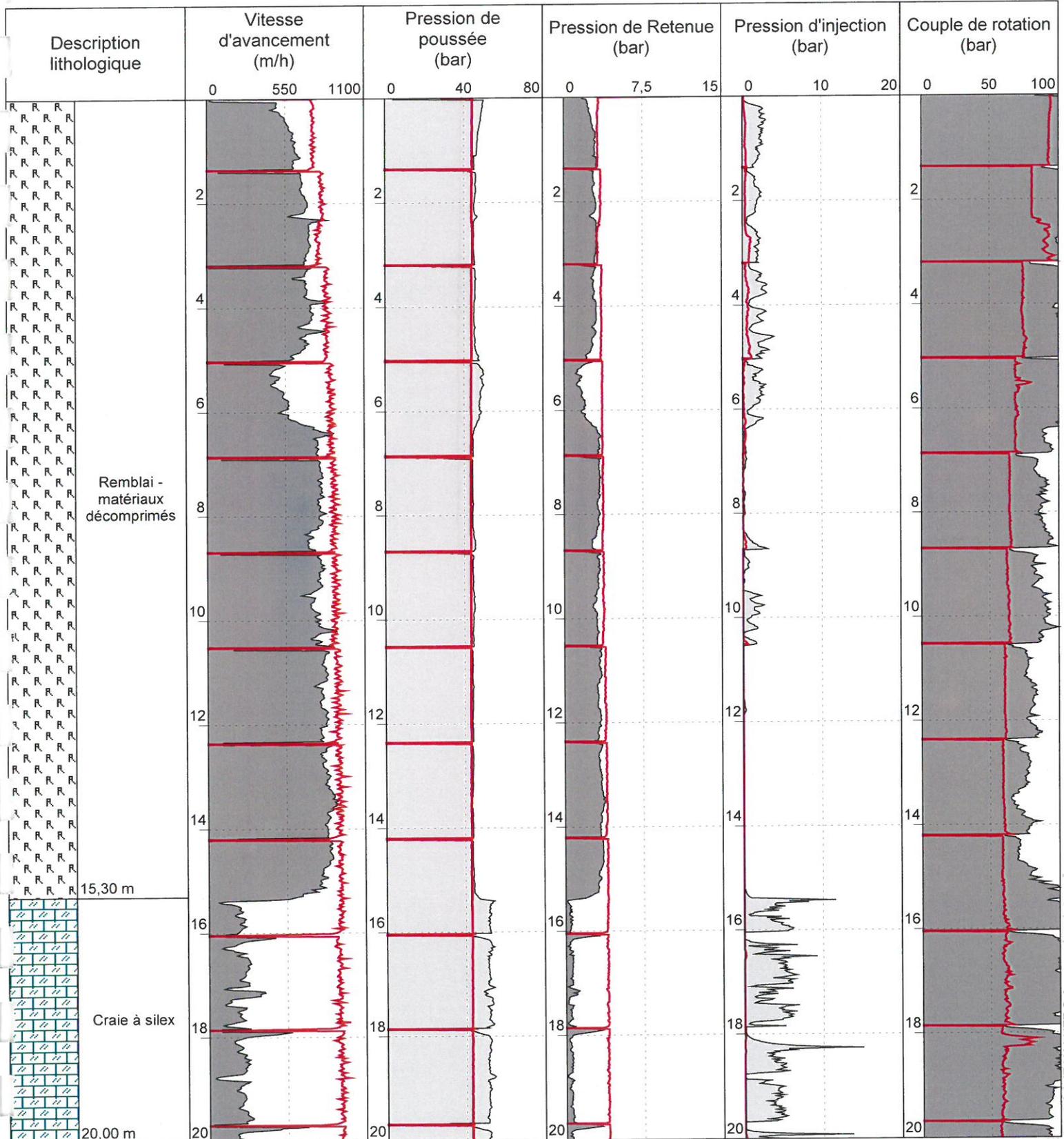
### Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

Date début : 14/06/2016 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 30,70 m  
 Heure début : 09:00 Machine : Silea  
 Heure fin : 09:52 Angle :

1/100

### Forage : SD01

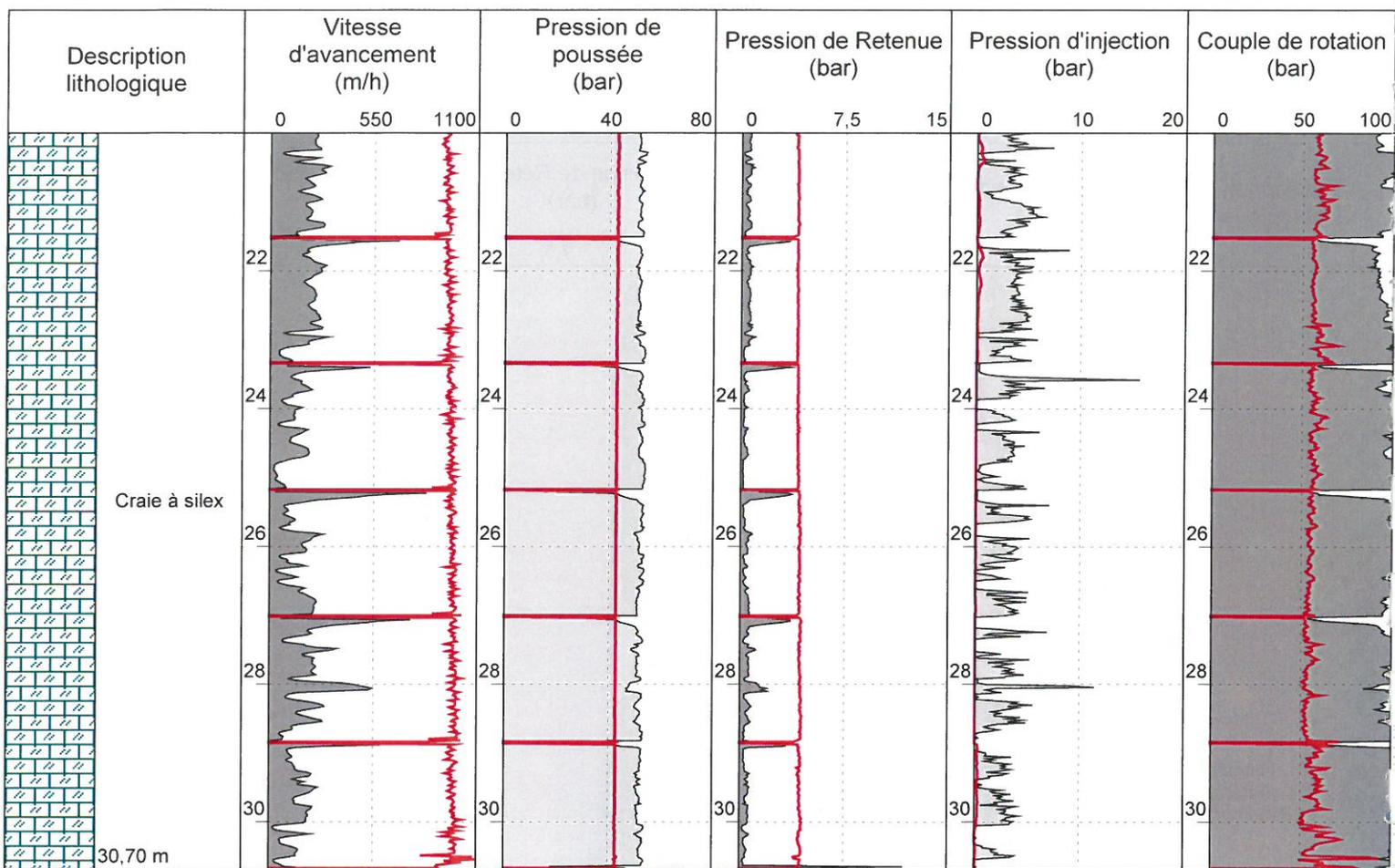
EXGTE B3.19.2/LB2EPF550FR



Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

1/100

SD01



Page 2/2



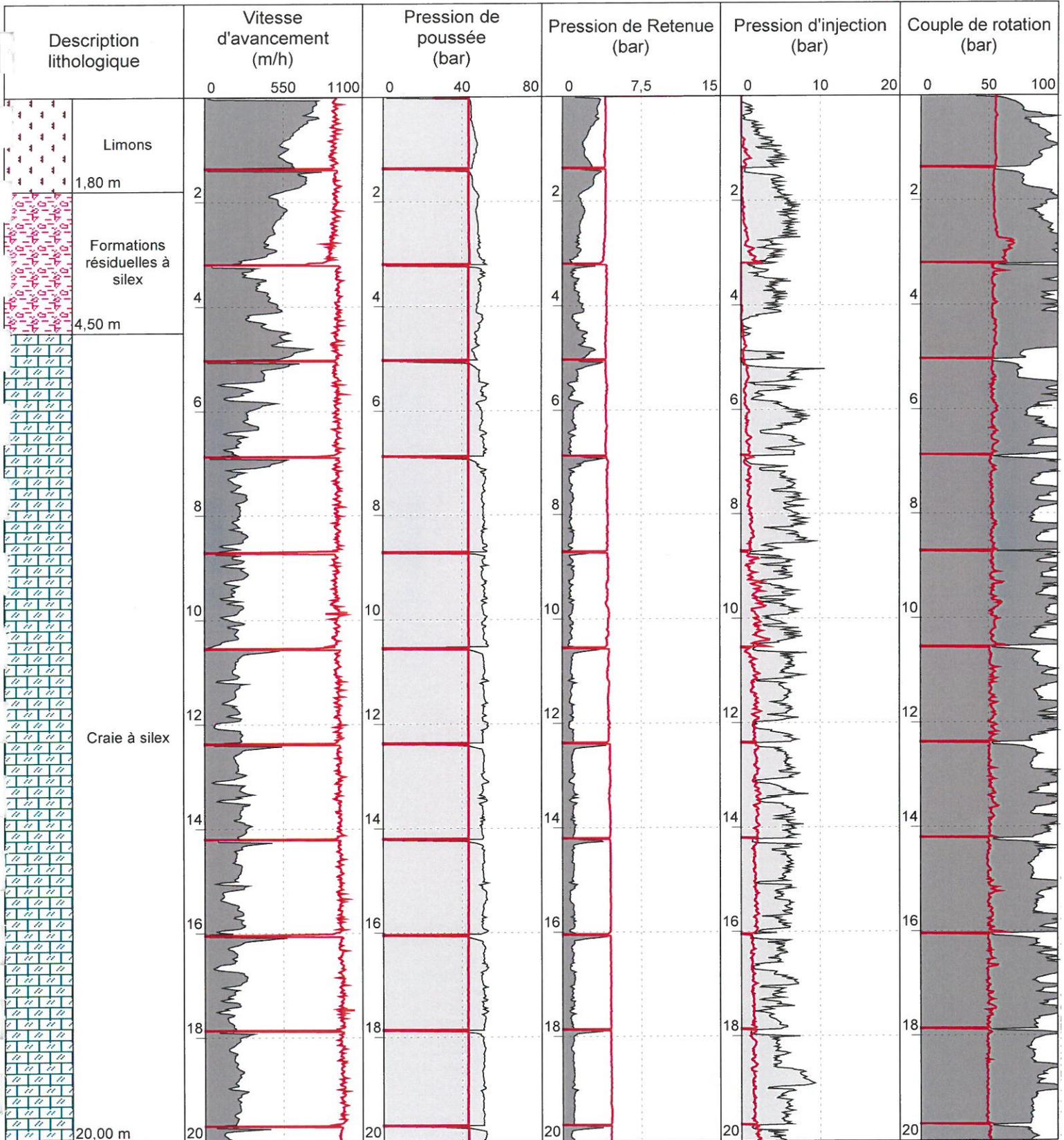
### Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

Date début : 14/06/2016 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 21,54 m  
 Heure début : 09:59 Machine : Silea  
 Heure fin : 10:37 Angle :

1/100

### Forage : SD02

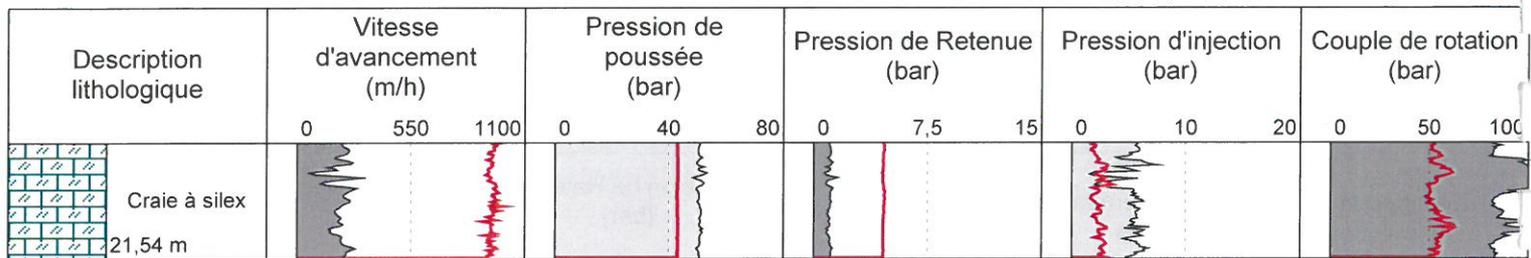
EXGTE B3.19.2/LB2EPF550FR



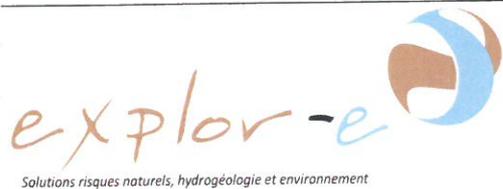
Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

1/100

SD02



Page 2/2



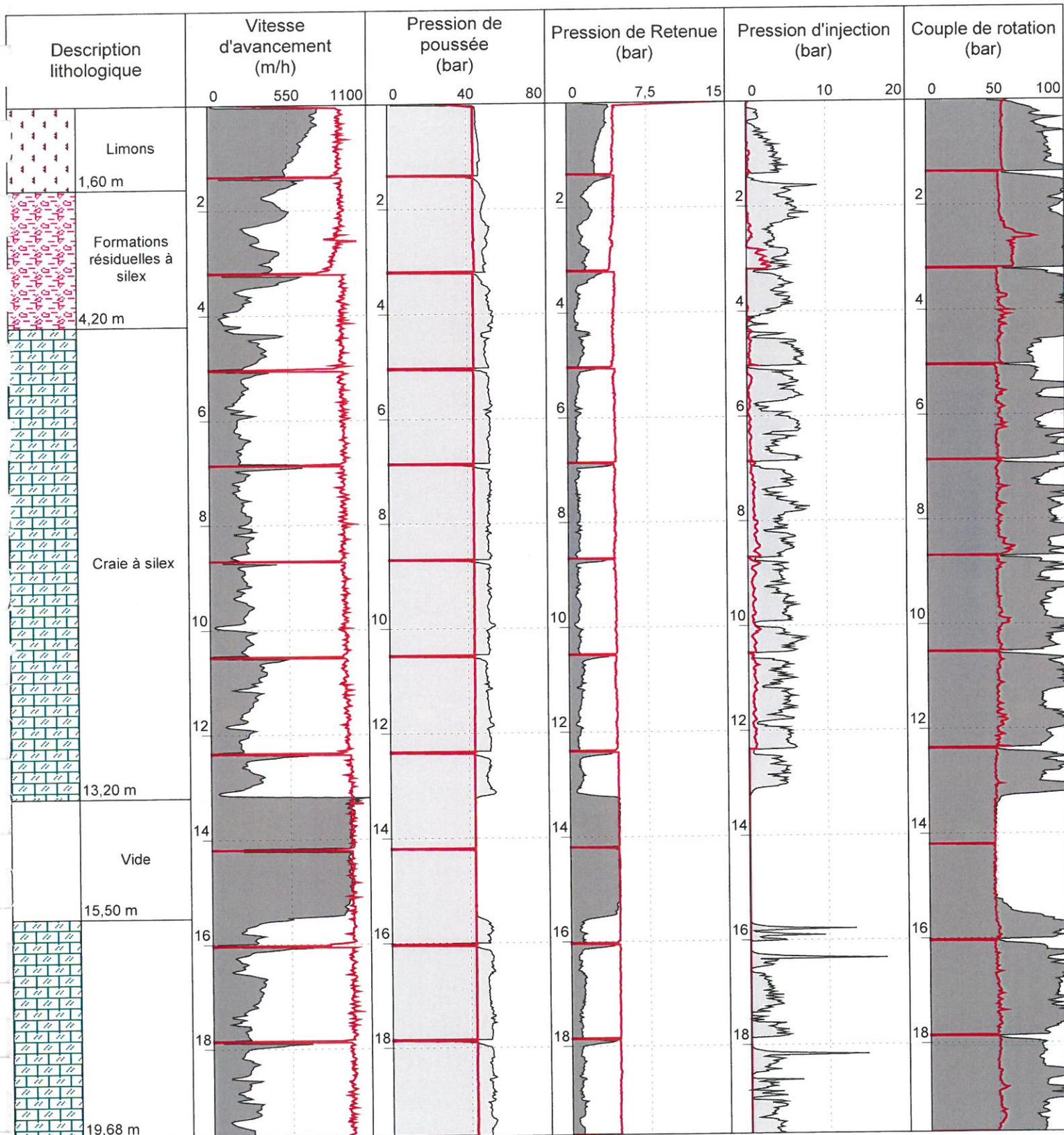
### Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

Date début : 14/06/2016 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 19,68 m  
 Heure début : 10:46 Machine : Silea  
 Heure fin : 11:16 Angle :

17/100

#### Forage : SD03

EXGTE B3.19.2/LB2EPF550FR





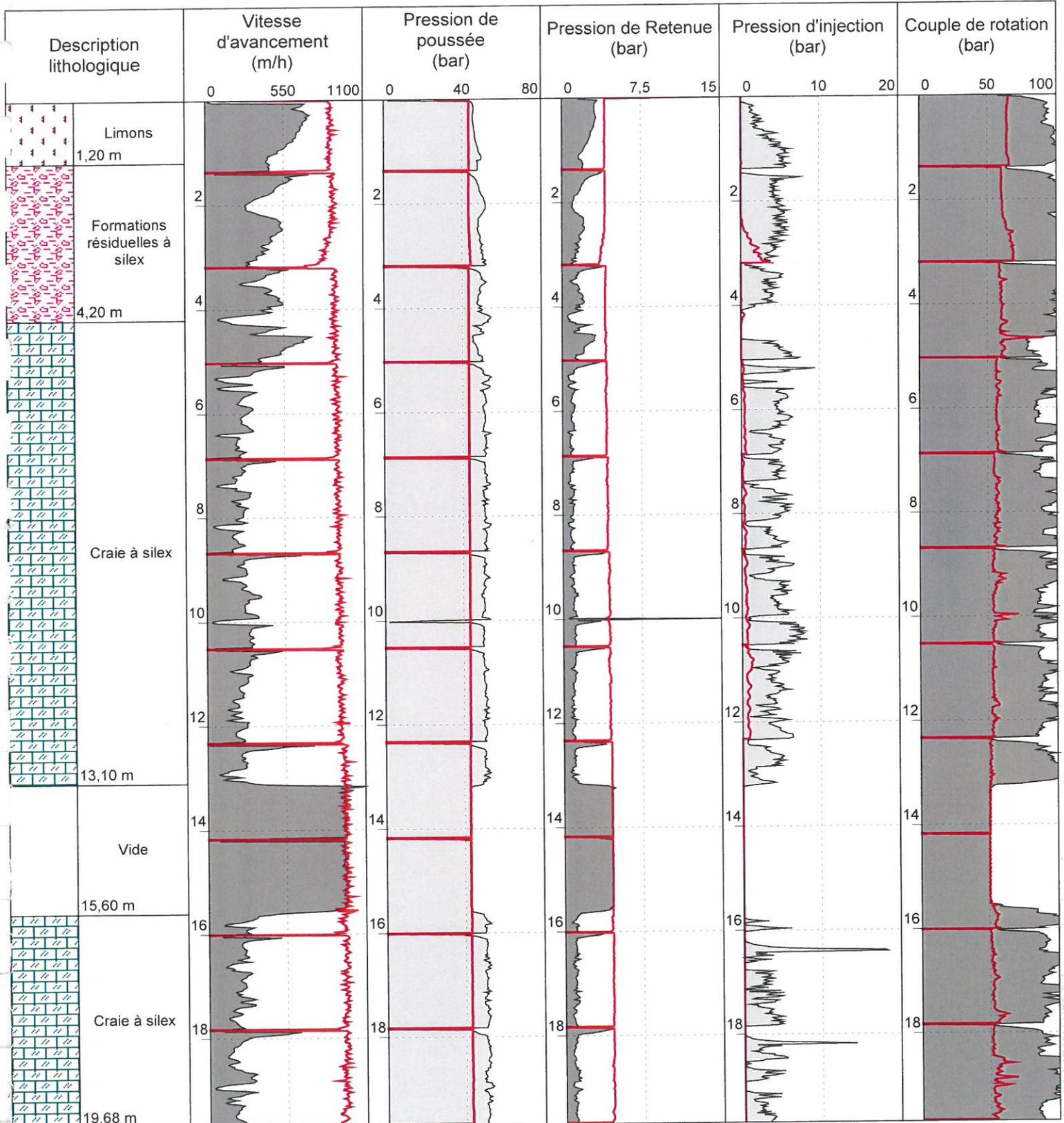
## Hacquebart - Gonneville-sur-Scie

Date début : 14/06/2016 Cote NGF : 0 Profondeur : 0,00 - 19,68 m  
 Heure début : 14:34 Machine : Silea  
 Heure fin : 15:11 Angle :

7/100

### Forage : SD04

EXGTE B3.19.2/LB2EPF550FR



76308-01-03

Monsieur Philippe HACQUEBART

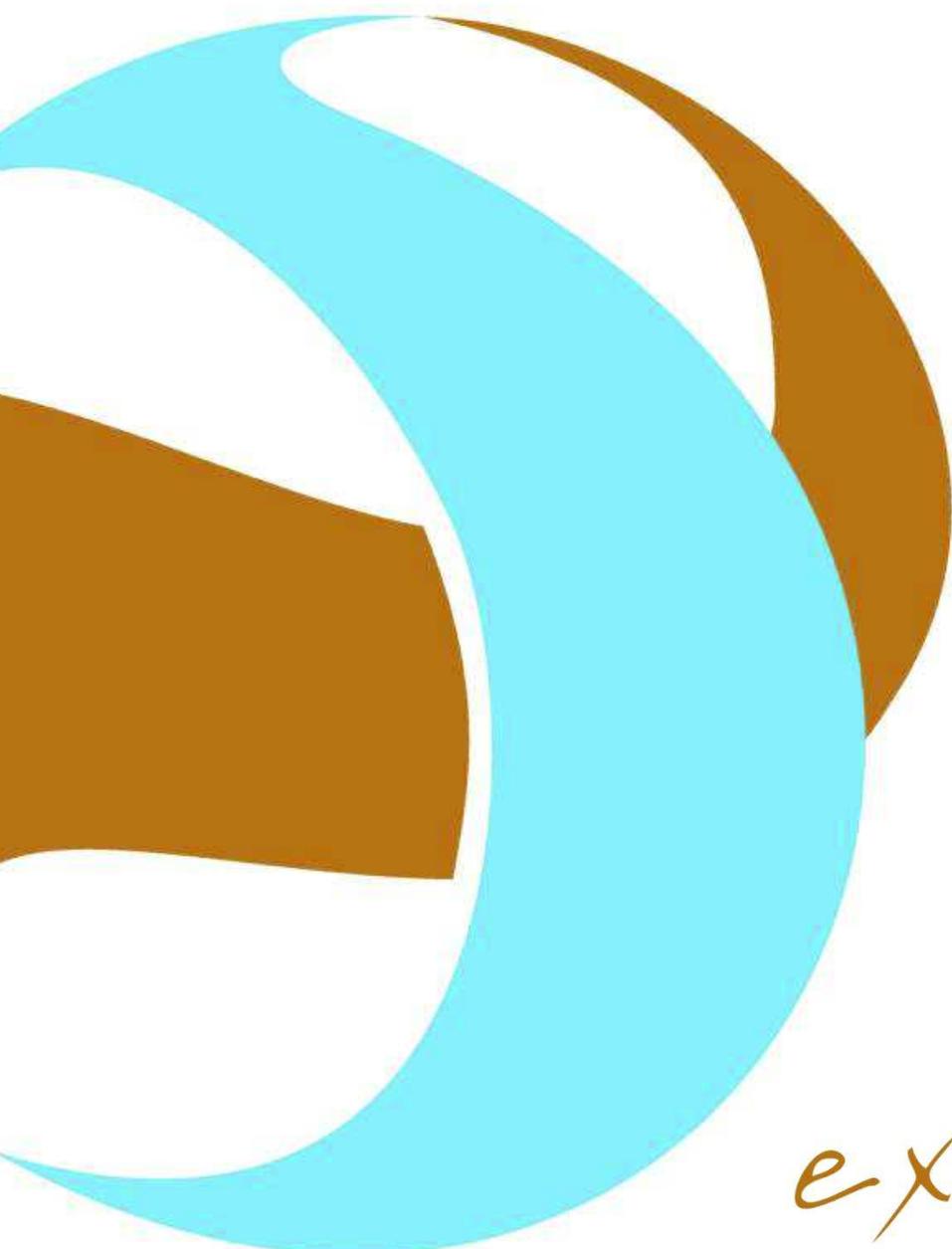
---

Commune de Gonneville-sur-Scie  
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

---

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation

Version A du 18 novembre 2016



*explor-e*

*Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement*



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : [contact@explor-e.fr](mailto:contact@explor-e.fr)

Site internet : [www.explor-e.fr](http://www.explor-e.fr)

 **N°Vert 0 800 00 28 12**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

-----

**Responsables de la mission : Hélène Fovez / Gilles DEMAREST - ingénieur hydrogéologue**

## Sommaire général

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>TRAVAUX DE COMBLEMENT.....</b>	<b>5</b>
	2.1.1 <i>Matériau de comblement mis en œuvre</i>	5
	2.1.2 <i>Points d'injection – événements</i>	7
	2.1.3 <i>Suivi du comblement en surface</i>	8
	2.1.4 <i>Volume du comblement</i>	10
<b>3</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>11</b>

## Sommaire des illustrations

---

### Liste des Schémas

Schéma 1 .....	: Localisation de la zone d'étude	3
Schéma 2 .....	: Report 2D de la partie reconnue de la cavité au droit du sondage SD4 – Report sur fond cadastral	4
Schéma 3 .....	: Localisation des points d'injection/événements	7
Schéma 4 .....	: Proposition d'application du périmètre de sécurité lié à l'indice 97 – Report sur fond cadastral	12

## Contexte et objectifs de la mission

La présente étude concerne la propriété de M. Hacquebart, située 96 impasse des Thuyas, hameau de Carcuit à Gonneville-sur-Scie (76). Nous nous référons aux extraits de plan ci-dessous.

Schéma 1 : Localisation de la zone d'étude



Une première phase d'investigation par sondages destructifs avait permis de reconnaître plusieurs anomalies, à savoir :

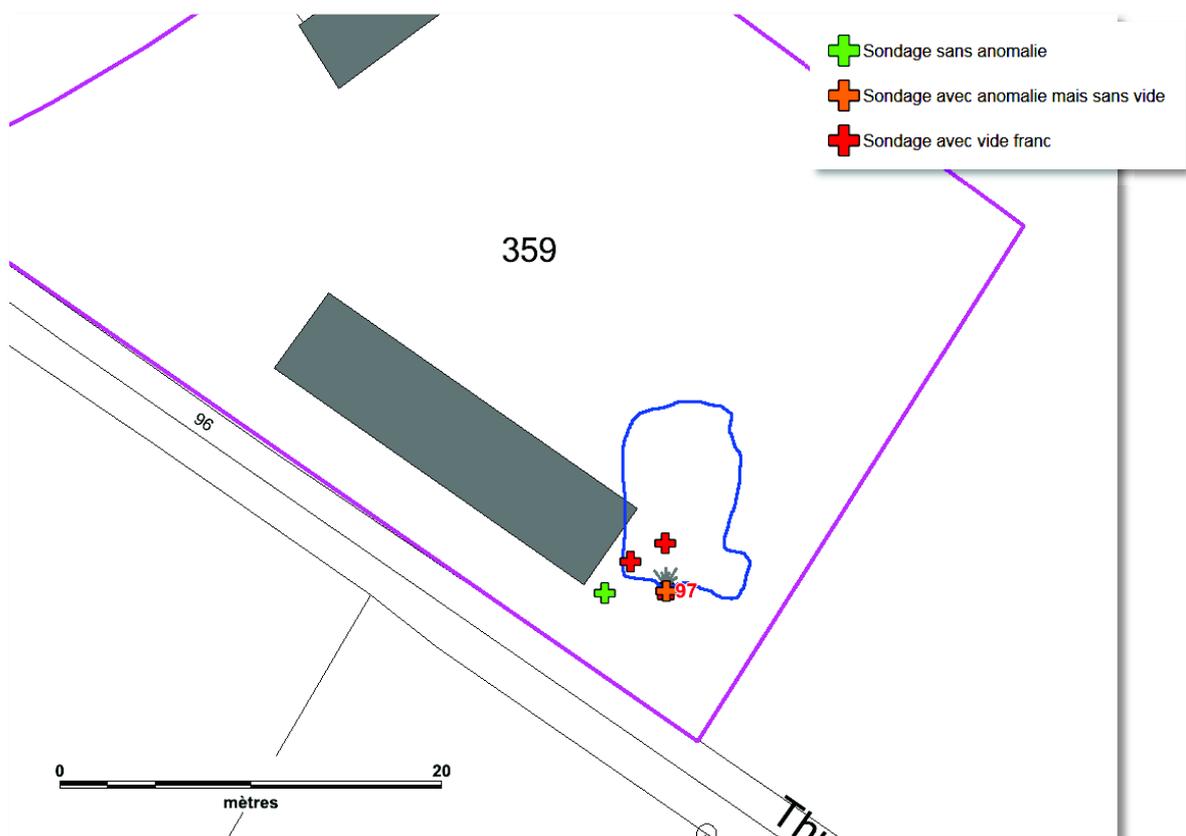
- Le sondage SD1, réalisé au droit de l'ancien puits remblayé qui avait mis en évidence la présence de remblai sur une hauteur de l'ordre de 15 m ;
- Les sondages SD3 et SD4 qui avaient mis en évidence la présence de vides francs d'une hauteur comprise entre 2.3 et 2.5 m dans les formations crayeuses, à une profondeur de l'ordre de 13 m.

Les inspections vidéo avaient permis de mettre en évidence la présence d'une ancienne chambre de carrière souterraine de marne entre -13.0m/TN et -15.0m/TN.

Cette chambre se développait en direction du pignon SD de l'habitation et le volume des vides résiduels avait été estimé à environ 100m<sup>3</sup>.

On se réfèrera au schéma ci-dessous.

Schéma 2 : Report 2D de la partie reconnue de la cavité au droit du sondage SD4 – Report sur fond cadastral



Même si la chambre d'exploitation était actuellement en bon état, le maître d'ouvrage a souhaité procéder au comblement de la partie reconnue de l'établissement souterrain.

Le présent rapport synthétise le déroulement de cette opération de comblement.



## 2

# Travaux de comblement

Le comblement a été réalisé sous la supervision d'explor-e le 16 novembre 2016.

### 2.1.1 *Matériau de comblement mis en œuvre*

Le matériau de comblement fourni par la société Lafarge (centrale de Yerville et Nesle Hodeng) était un remblai liquide de remplissage type D4 S5 pompable.

Il s'agit d'un matériau de comblement non essorable et autocompactant ne présentant pas de phénomènes de tassement différé.

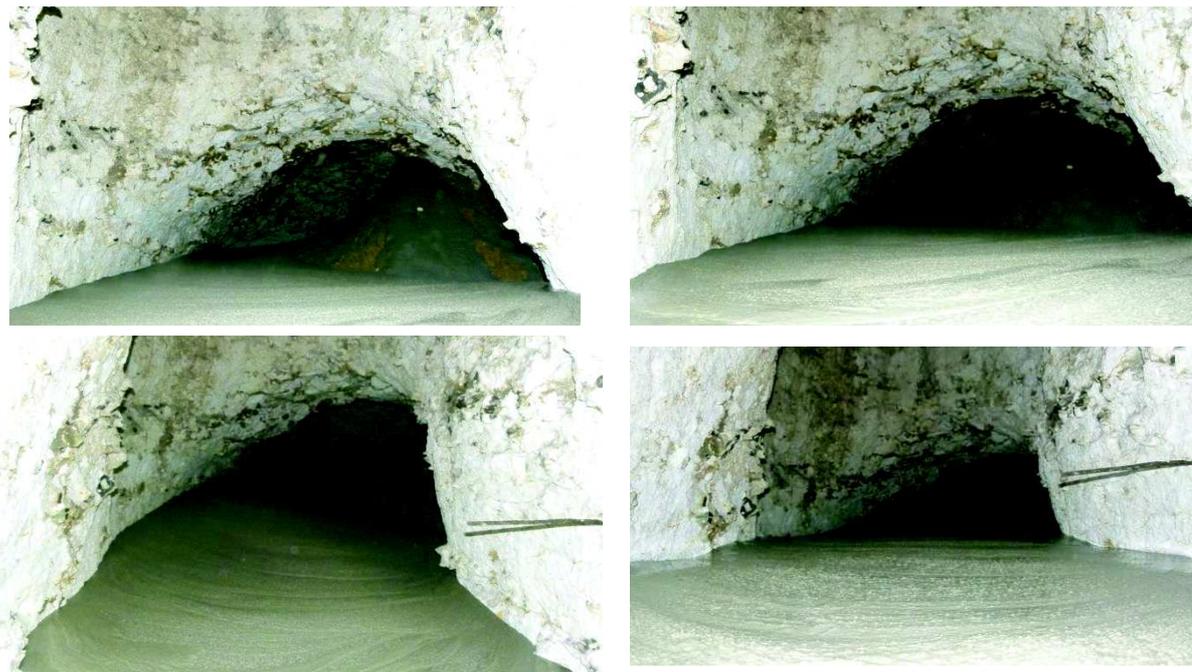
Les principales caractéristiques du produit sont les suivantes :

- ✓ Grande fluidité ;
- ✓ Constituants granulaires :  $D_{max} < 4.0 \text{ mm}$ .

À chaque réception de toupie, la densité du béton a été contrôlée afin que celui-ci soit suffisamment liquide pour pouvoir combler toutes les aspérités de la cavité. On se réfèrera aux clichés d'archive présentés ci-dessous illustrant le caractère « autonivelant » du produit.

On se réfèrera aux clichés ci-dessous.

Clichés : Comportement du coulis lors d'un remplissage ([Images d'archives](#) – Crédit photo : explor-e)

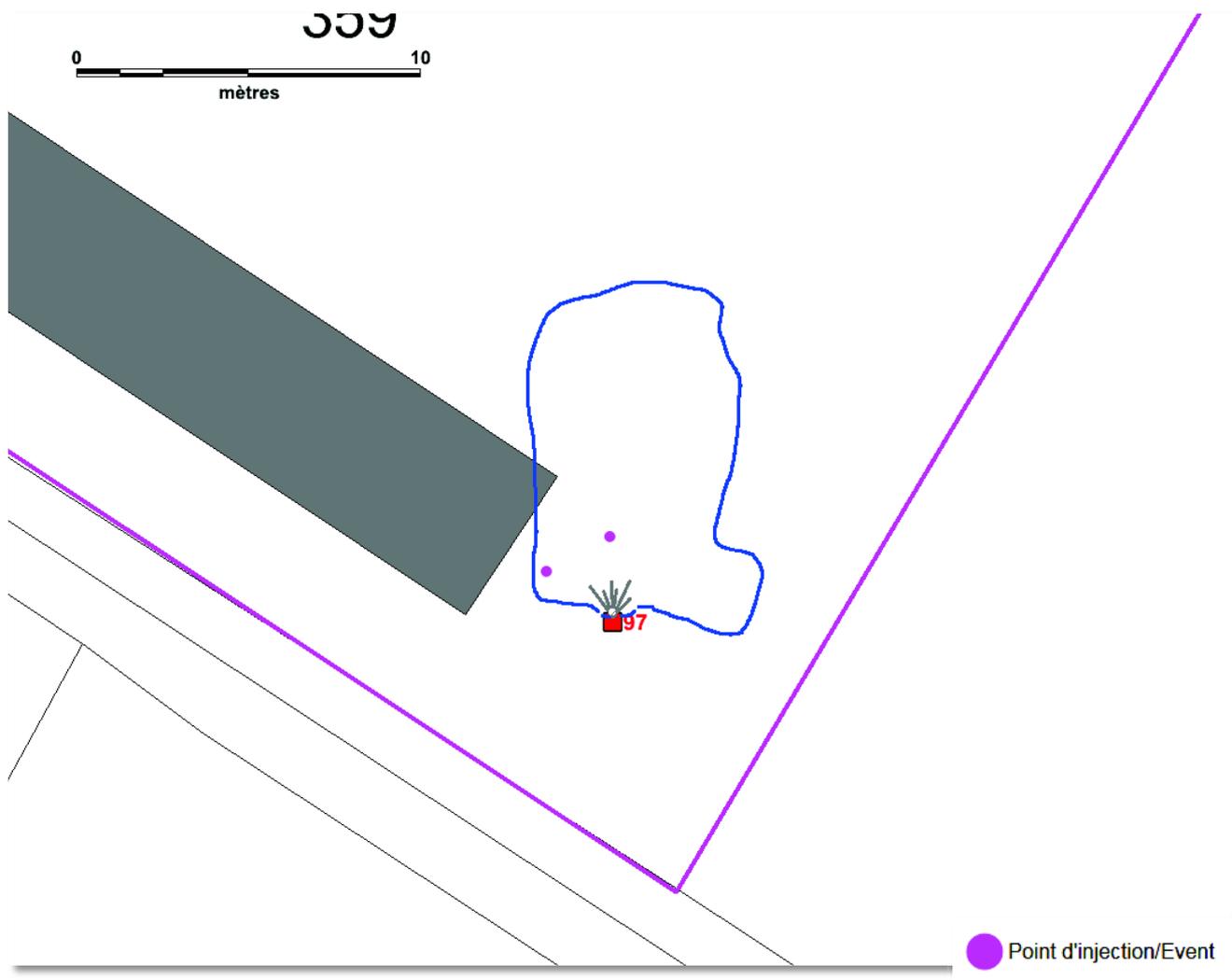


### 2.1.2 Points d'injection – événements

Les deux sondages utilisés lors de l'inspection vidéo ont été employés pour l'injection du coulis de remplissage servant successivement de points d'injection et d'événets.

On se réfèrera au schéma ci-dessous.

Schéma 3 : Localisation des points d'injection/événets



### 2.1.3 Suivi du comblement en surface

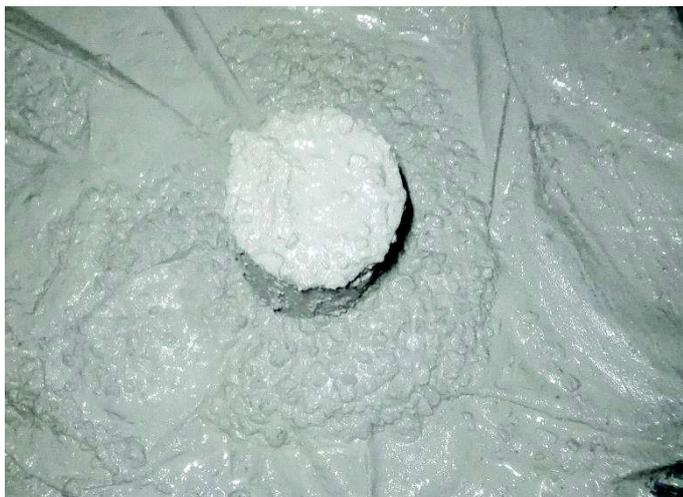
L'injection a été réalisée sur les événements/forages jusqu'au refus.

Clichés photographiques

:

Vue générale des opérations de comblement





Monsieur Philippe HACQUEBART

Commune de Gonnevill-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation



#### 2.1.4 *Volume du comblement*

Au total, 16 toupies d'un volume unitaire de 7,5 m<sup>3</sup> ont été livrées afin de permettre le comblement complet de la cavité :

**Le volume réel du comblement est donc de 120 m<sup>3</sup>.**

Les bons de livraison de coulis fournis par Lafarge sont présentés en annexe 1

*Annexe 1 : Bons de livraison Lafarge*

Le suivi réalisé sur place a permis de valider les bonnes conditions de remplissage ainsi que l'exhaustivité de celui-ci.



## 3

# Conclusion

Une première phase d'investigations avait permis de mettre en évidence une ancienne chambre de carrière souterraine de marne entre -13.0m/TN et -15.0m/TN qui se développait sous le pignon SE de l'habitation de M. Hacquebart.

Dans ce contexte, le maître d'ouvrage a souhaité procéder au comblement de la partie reconnue de l'établissement souterrain.

**Le comblement a été effectué via 2 forages servant successivement de points d'injection et d'évents.**

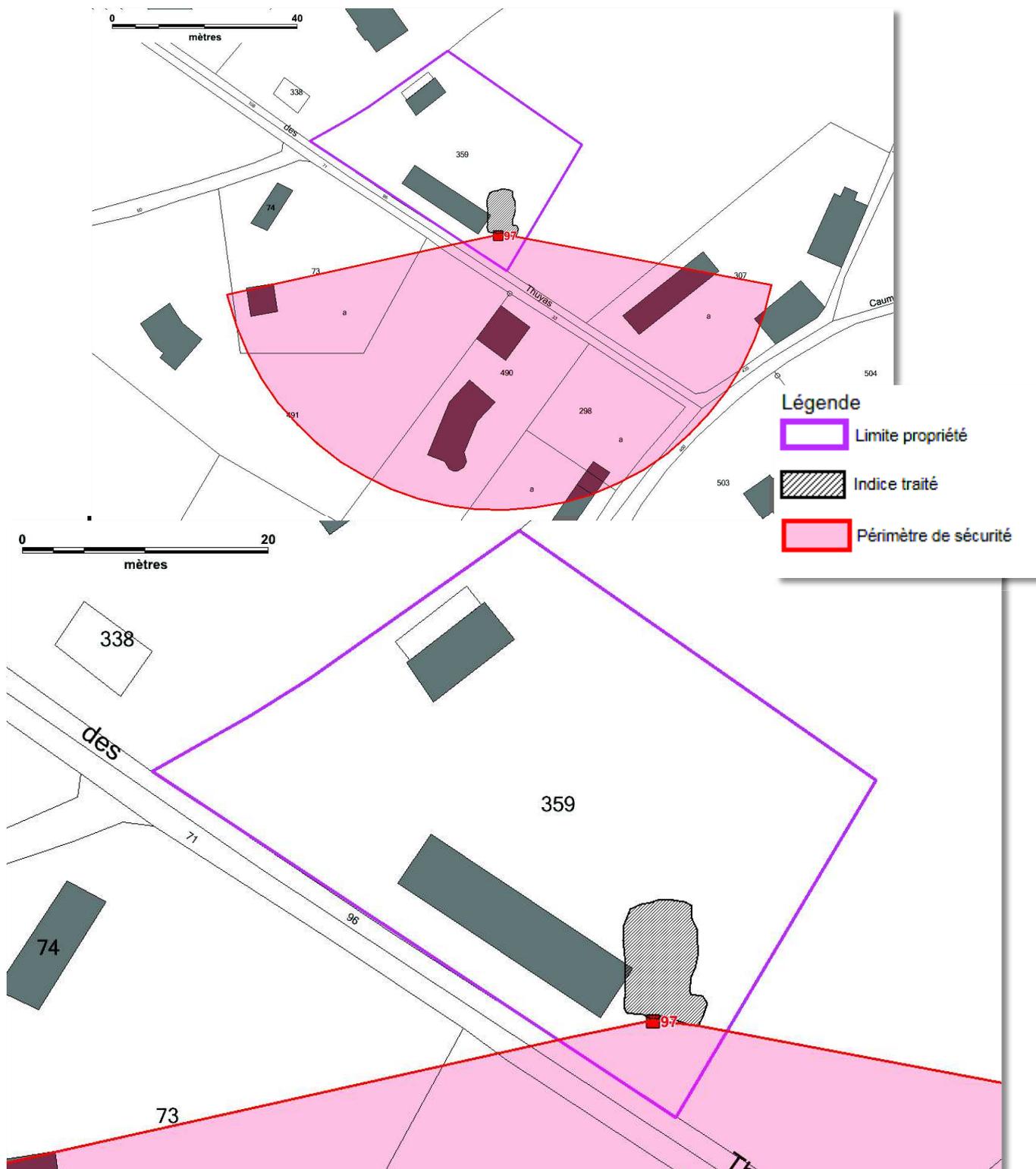
**Le volume réel de coulis de remplissage injecté a été de 120 m<sup>3</sup>. Le suivi réalisé sur place a permis de valider les bonnes conditions de remplissage ainsi que l'exhaustivité de celui-ci.**

**Au regard des éléments du suivi, nous proposons à la commune de Gonneville-sur-Scie et à la DDTM76 de :**

- **Faire figurer la chambre d'exploitation comblée sous le symbole « indice traité » afin de garder une trace de l'information, lors d'une éventuelle mise à jour du RICS ;**
- **De maintenir le périmètre de sécurité de rayon 60m au sud de l'indice.**

**On se réfèrera à la proposition de mise à jour du RICS (Recensement des Indices de cavités souterraines et à ciel ouvert) en page suivante ainsi qu'en annexe 2.**

Schéma 4 : Proposition d'application du périmètre de sécurité lié à l'indice 97 – Report sur fond cadastral



Monsieur Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation



# Annexe 1

## Bons de livraison Lafarge

Monsieur Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation



Monsieur Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation



## Annexe 2

# Proposition d'application du périmètre de sécurité lié à l'indice 97

Monsieur Philippe HACQUEBART

Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Comblement d'une ancienne chambre d'exploitation





c/o LSF - F/eur - Scc Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68939**

**LB Remplissage D4 S5**

Centrale : YERVILLE L598 Centrale : 1 Route de Veulas les Roses 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	Client : MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 36681 V04H03E5L0 DY493XK Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer : 92.50 Nombre de livraison : 1 Quantité Chargée : 7.50 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

**Qté Livrée 7.50** Date Livraison : 16/11/2016 Zone : 4  
 Immatriculation : DY493XK N° Parc : 214NO  
 Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

HEURES	1ère Gachée <sup>(3)</sup>	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier	EVENTS CHANTIER
			Début	Fin			
	06:32						
SERVICES	SAC DE BARBOTINE POUR		1,0			1,0	(4)
	MISE A DISPO ISP 2428		1,0	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	
	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5				
Lavage hors Chantier				CLIENT	Nom & Signature		
Retour Béton							

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S5 > 210 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

**Bon de livraison**

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

**Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité**

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.

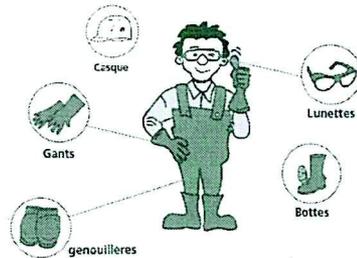
Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).

Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

62532

LB Remplissage Pom D4 S5

Centrale : NESLE  
 L596 NESLE ST SAIRE  
 Centrale : 1  
 76760 NESLE HODENG  
 Tel : 02.35.93.21.88  
 Fax : 02.32.97.06.97

Client : HACQUEBART PIERRE  
 Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS  
 2242  
 76590 GONNEVILLE SUR SCIE  
 Ref Cde Client :

Commande : Quantité Commandée : 30.00 Reste à Livrer 22.50  
 29565 Nombre de livraison : 1 Quantité Chargée 7.50  
**VM6H037CLO** ATTENTION coulage par temps froid (<5°C),  
 CL963LZ PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS

Chantier : 96 IMPASSE DES THUYAS  
 Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS  
 106675 07 62 52 28 12  
 76590 GONNEVILLE SUR SCIE  
 Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **7** Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.  
 Immatriculation : **CL963LZ** N° Parc : **331NO**

HEURES	1ère Gachée <sup>(3)</sup>	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
			Début	Fin		
	06:56					
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
	LB Remplissage Pom D4 S5		7,5			

EVENEMENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier		CLIENT	Nom & Signature
	Retour Béton			

Désignation (1) : PS  
 Classe d'exposition (2) :  
 Résistance caractéristique :  
 Ciment :  
 Addition :  
 Application :  
 Caractéristique : Pompable

Classe de chlorure :  
 Consistance : S5 > 210 mm  
 Dosage :  
 Dmax (mm) : 4 mm

Ajvant ou Ajout (type/dosage)  
 EA

Bon de livraison

(1): L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2): La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3): Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4): Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN

Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage. Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.

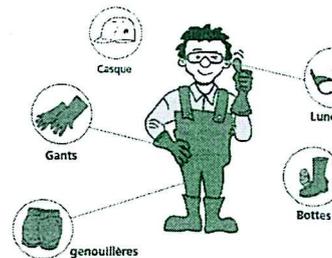
Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



Conseil de Sécurité : En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).

Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - Fleur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68940**

## LB Remplissage D4 S5

Centrale : YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE	Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	Client : MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 36681 V04H03E5L0 CZ693SN	Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer 85.00 Nombre de livraison : 2 Quantité Chargée 15.00 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

**Qté Livrée** **7.50**      Date Livraison : **16/11/2016**      Zone : **4**      Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

Immatriculation : CZ693SN      N° Parc : 106NO

HEURES	1ère (3) Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
			Début	Fin		
	07:13	8 <sup>h</sup> 15	8 <sup>h</sup> 45	9 <sup>h</sup> 00	9 <sup>h</sup> 10	
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5

EVENEMENTS CHANTIER	07 02 52 28 12 (4)	
	Lavage hors Chantier	
CLIENT	Nom & Signature	
Retour Béton		

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S5 > 210 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de Livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.  
**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sce Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

62534

## LB Remplissage Pom D4 S5

<b>Centrale :</b> NESLE L596 NESLE ST SAIRE Centrale : 1 76760 NESLE HODENG Tel : 02.35.93.21.88 Fax : 02.32.97.06.97	<b>Client :</b> HACQUEBART PIERRE Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 2242 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
--	---

<b>Commande :</b> Quantité Commandée : 30.00 Reste à Livrer 15.00 29565 Nombre de livraison : 2 Quantité Chargée 15.00 <b>VM6H037CLO</b> ATTENTION coulage par temps froid (<5°C), BW074DP PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	<b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THUYAS Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 106675 76590 GONNEVILLE SUR SCIE 07 62 52 28 12 Pt coulage :
---	---

**Qté Livrée** 7.50    **Date Livraison :** 16/11/2016    **Zone :** 7  
**Immatriculation :** BW074DP    **N° Parc :** 604NO    Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	(3)		Début	Fin		
	07:43	JH	8h05	8h20	8h27	
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
	LB Remplissage Pom D4 S5		7,5			
1102						

<b>EVENEMENTS CHANTIER</b>					
Lavage hors Chantier		<b>CLIENT</b>	Nom & Signature	(4)	
Retour Béton					

Désignation (1) : PS Classe d'exposition (2) : Résistance caractéristique : Ciment : Addition : Application :	Classe de chlorure : Consistance : S5 > 210 mm Dosage : Dmax (mm) : 4 mm	Adjuvant ou Ajout (type/dosage) EA
Caractéristique : Pompable		

# Bon de Livraison

(1): L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2): La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3): Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4): Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

- Quatre gestes sont à proscrire :**
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.
- Quelques précautions simples à prendre :**
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**!**

**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

**Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).**

**Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements**

En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste  
**explor-e - contact@explor-e.fr - Tél : 02 35 95 14 85**

BET-FACT-01

Securite 10

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - Fleur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART ,  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**62540**

## LB Remplissage Pom D4 S5

<b>Centrale :</b> NESLE L596 NESLE ST SAIRE Centrale : 1 76760 NESLE HODENG Tel : 02.35.93.21.88 Fax : 02.32.97.06.97	<b>Client :</b> HACQUEBART PIERRE Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 2242 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
<b>Commande :</b> Quantité Commandée : 30.00 Reste à Livrer 7.50 29565 Nombre de livraison : 3 Quantité Chargée 22.50 <b>VM6H037CLO</b> ATTENTION coulage par temps froid (<5°C), DY493XK PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	<b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THUYAS Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 106675 07 62 52 28 12 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

<b>Qté Livrée</b>	<b>7.50</b>	<b>Date Livraison :</b> 16/11/2016	<b>Zone :</b> 7	Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.	
		<b>Immatriculation :</b> DY493XK	<b>N° Parc :</b> 214NO		

HEURES	1ère Gachée <sup>(3)</sup>	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	09:20		Début	Fin		
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
	LB Remplissage Pom D4 S5		7,5			

EVENEMENTS CHANTIER	(4)	
	Lavage hors Chantier	
Retour Béton		

CLIENT	Nom & Signature
--------	-----------------

<b>Désignation (1)</b> : PS	<b>Classe de chlorure :</b>	<b>Adjuvant ou Ajout (type/dosage)</b>
<b>Classe d'exposition (2)</b> :	<b>Consistance :</b> S5 > 210 mm	EA
<b>Résistance caractéristique :</b>	<b>Dosage :</b>	
<b>Ciment :</b>	<b>Dmax (mm) :</b> 4 mm	
<b>Addition :</b>		
<b>Application :</b>		

**Caractéristique :** Pompable

# Bon de livraison

(1): L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2): La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3): Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4): Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

**Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).**

**Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements**

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.

**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.  
 Explor-e - contact@explor-e.fr - Tél : 02 35 95 14 85

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sce Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68951**

## LB Remplissage D4 S5

Centrale : **YERVILLE**  
 L598 Route de Veulas les Roses  
 Centrale : 1 76700 YERVILLE  
 Tel : 02.35.56.44.98  
 Fax : 02.35.56.88.86

Client : **MR HACQUEBART**  
 Réf interne **RUE DES THAUS**  
 2417  
 76590 **GONNEVILLE SUR SCIE**  
 Ref Cde Client :

Commande : Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer 77.50  
 36681 Nombre de livraison : 3 Quantité Chargée 22.50  
**V04H03E5LO** ATTENTION coulage par temps froid (<5°C)  
 CZ693SN PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS

Chantier : **96 IMPASSE DES THYAU**  
 Réf interne **96 IMPASSE DES THYAU**  
 109039  
 76590 **GONNEVILLE SUR SCIE**  
 Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **4**  
 Immatriculation : **CZ693SN** N° Parc : **106NO**

Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier	EVENTS CHANTIER
	(3)		Début	Fin			
	09:50	10h35	10h50	11h15	11h20		
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5	(4)
	Lavage hors Chantier						CLIENT Nom & Signature
	Retour Béton						

Désignation (1) : PS  
 Classe d'exposition (2) :  
 Résistance caractéristique :  
 Ciment :  
 Addition :  
 Application :

Classe de chlorure :  
 Consistance : S5 > 210 mm  
 Dosage :  
 Dmax (mm) : 4 mm

Ajvant ou Ajout (type/dosage)  
 EA

Bon de livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un ophtalmologiste.



A member of **LafargeHolcim**

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**62543**

## LB Remplissage Pom D4 S5

<b>Centrale :</b> NESLE L596 NESLE ST SAIRE Centrale : 1 76760 NESLE HODENG Tel : 02.35.93.21.88 Fax : 02.32.97.06.97	<b>Client :</b> HACQUEBART PIERRE Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 2242 Ref Cde Client : 76590 GONNEVILLE SUR SCIE
<b>Commande :</b> 29565 VM6H037CLO CL963LZ Quantité Commandée : 30.00 Nombre de livraison : 4 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C), PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Reste à Livrer 0.00 Quantité Chargée 30.00 <b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THUYAS Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 106675 Pt coulage : 76590 GONNEVILLE SUR SCIE 07 62 52 28 12

**Qté Livrée** **7.50**      Date Livraison : **16/11/2016**      Zone : **7**      Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.  
 Immatriculation : **CL963LZ**      N° Parc : **331NO**

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
			Début	Fin		
	09:54					
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
	LB Remplissage Pom D4 S5		7,5			

EVENEMENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier	CLIENT	Nom & Signature
	Retour Béton		

Désignation (1) : PS Classe d'exposition (2) : Résistance caractéristique : Ciment : Addition : Application : Caractéristique : Pompable	Classe de chlorure : Consistance : S5 > 210 mm Dosage : Dmax (mm) : 4 mm	Adjuvant ou Ajout (type/dosage) EA
--	---	---------------------------------------

Bon de livraison

(1): L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2): La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3): Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4): Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage. Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.

- Quatre gestes sont à proscrire :
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.
- Quelques précautions simples à prendre :
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



Conseil de Sécurité : En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire). Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - Fleur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**62546**

## LB Remplissage Pom D4 S5

Centrale : NESLE L596 Centrale : 1	NESLE ST SAIRE 76760 NESLE HODENG Tel : 02.35.93.21.88 Fax : 02.32.97.06.97	Client : HACQUEBART PIERRE Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 2242 76590 GONNÉVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 29565 VM6H037CLO BW074DP	Quantité Commandée : 30.00 Reste à Livrer -7.50 Nombre de livraison : 5 Quantité Chargée 37.50 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C), PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THUYAS Réf interne 96 IMPASSE DES THUYAS 106675 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **7** Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

Immatriculation : BW074DP N° Parc : 604NO

HEURES	1ère (3) Arrivée		Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	Gachée	Chantier	Début	Fin		
	10:27	11:40	11:45	12:15	12:45	
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
	LB Remplissage Pom D4 S5		7,5			

EVENEMENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier	CLIENT	Nom & Signature
	Retour Béton		

Désignation (1) : PS Classe de chlorure : Adjuvant ou Ajout (type/dosage)  
 Classe d'exposition (2) : Consistance : S5 > 210 mm EA  
 Résistance caractéristique : Dosage :  
 Ciment : Dmax (mm) : 4 mm  
 Addition :  
 Application :

Caractéristique : Pompable

Bon de Livraison

(1): L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2): La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3): Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4): Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/EN

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage. Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.

- Quatre gestes sont à proscrire :
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

- Quelques précautions simples à prendre :
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire). Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.

Conseil de Sécurité : En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sce Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68956**

## LB Remplissage D4 S3

Centrale : YERVILLE  
 L598 Route de Veulas les Roses  
 Centrale : 1 76700 YERVILLE  
 Tel : 02.35.56.44.98  
 Fax : 02.35.56.88.86

Client : MR HACQUEBART  
 Réf interne RUE DES THAUS  
 2417  
 76590 GONNEVILLE SUR SCIE  
 Ref Cde Client :

Commande : 36690  
**V04H03M5LN**  
 BW419TV  
 Quantité Commandée : 7.50 Reste à Livrer 0.00  
 Nombre de livraison : 1 Quantité Chargée 7.50  
 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C)  
 PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS

Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU  
 Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU  
 109039  
 76590 GONNEVILLE SUR SCIE  
 Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **4**  
 Immatriculation : BW419TV N° Parc : 298NO

Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	(3)		Début	Fin		
	11:02	12H				
SERVICES	CONTRIB ENVIRONNEMENT		1,0	M3 POMPE ISPMP2428		7,5
EVENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier					
	Retour Béton					
CLIENT		Nom & Signature				

Désignation (1) : PS  
 Classe d'exposition (2) :  
 Résistance caractéristique :  
 Ciment :  
 Addition :  
 Application :

Classe de chlorure :  
 Consistance : S3 100 a 150 mm  
 Dosage :  
 Dmax (mm) : 4 mm

Ajvant ou Ajout (type/dosage)  
 EA

Bon de livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gâchée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage. Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.

Quatre gestes sont à proscrire :

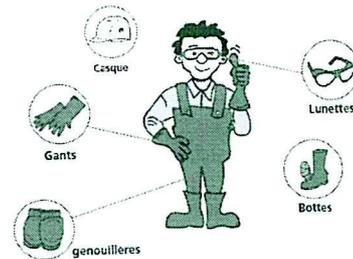
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire). Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



Conseil de Sécurité : En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.



A member of **LafargeHolcim**

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68958**

## LB Remplissage D4 S5

<b>Centrale :</b> YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	<b>Client :</b> MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
<b>Commande :</b> 36681 V04H03E5L0 DY493XK Quantité Commandée : 100.00 Nombre de livraison : 4 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	<b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

<b>Qté Livrée</b> 7.50 Date Livraison : 16/11/2016 Immatriculation : DY493XK	Zone : 4 N° Parc : 214NO	Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">HEURES</th> <th>1ère Gachée</th> <th rowspan="2">Arrivée Chantier</th> <th colspan="2">Déchargement</th> <th rowspan="2">Départ Chantier</th> <th rowspan="2">Temps Chantier</th> </tr> <tr> <th>(3)</th> <th>Début</th> <th>Fin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>11:33</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier	(3)	Début	Fin		11:33						<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">EVENTEMENTS CHANTIER</th> <th rowspan="2">CLIENT</th> <th rowspan="2">Nom &amp; Signature</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lavage hors Chantier</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Retour Béton</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	EVENTEMENTS CHANTIER		CLIENT	Nom & Signature	Lavage hors Chantier				Retour Béton				(4)
HEURES		1ère Gachée		Arrivée Chantier	Déchargement			Départ Chantier	Temps Chantier																						
	(3)	Début	Fin																												
	11:33																														
EVENTEMENTS CHANTIER		CLIENT	Nom & Signature																												
Lavage hors Chantier																															
Retour Béton																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">SERVICES</th> <th colspan="2">M3 POMPE ISPMP2428</th> <th colspan="2">7,5 CONTRIB ENVIRONNEMENT</th> <th rowspan="2">7,5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5 CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5																									
SERVICES		M3 POMPE ISPMP2428		7,5 CONTRIB ENVIRONNEMENT			7,5																								

Désignation (1) : PS Classe d'exposition (2) : Résistance caractéristique : Ciment : Addition : Application :	Classe de chlorure : Consistance : S5 > 210 mm Dosage : Dmax (mm) : 4 mm	Adjuvant ou Ajout (type/dosage) EA
--	---	---------------------------------------

Bon de livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

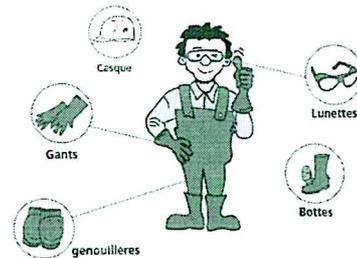
Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).

Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

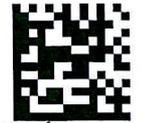
Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste  
 explore@explor-e.fr - Tél : 02 35 95 14 85



A member of LafargeHolcim

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - Fleur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68960**

## LB Remplissage D4 S3

<b>Centrale :</b> YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	<b>Client :</b> MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
<b>Commande :</b> Quantité Commandée : 7.50 Reste à Livrer -7.50 36690 Nombre de livraison : 2 Quantité Chargée 15.00 <b>V04H03M5LN</b> ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) CZ693SN PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	<b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

<b>Qté Livrée</b> 7.50	<b>Date Livraison :</b> 16/11/2016	<b>Zone :</b> 4	Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.
<b>Immatriculation :</b> CZ693SN	<b>N° Parc :</b> 106NO		

HEURES	1ère Gachée <sup>(3)</sup>	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	12:35	13 <sup>h</sup> 15	Début	Fin	13 <sup>h</sup> 50	
M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5	(4)

EVENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier	CLIENT	Nom & Signature
	Retour Béton		

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S3 100 a 150 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

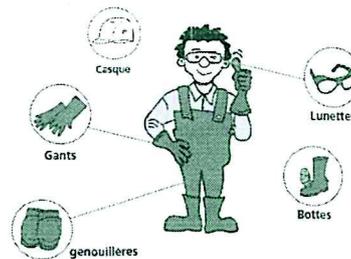
Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

**Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire). Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements**



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un

explor-e [contact@explor-e.fr](mailto:contact@explor-e.fr) - Tél : 02 35 95 14 85

Index n° 76308-097

MAJ le 01/09/2024

Editon du : 20/12/2024

A member of

LafargeHolcim



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - Fleur - Sce Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68962**

## LB Remplissage D4 S3

<b>Centrale :</b> YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	<b>Client :</b> MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAU 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client : <b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :
<b>Commande :</b> 36690 V04H03M5LN 4521YC62 Quantité Commandée : 7.50 Reste à Livrer -15.00 Nombre de livraison : 3 Quantité Chargée 22.50 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	

<b>Qté Livrée</b>	<b>7.50</b>	Date Livraison : <b>16/11/2016</b>	Zone : <b>4</b>	Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.
		Immatriation : 4521YC62	N° Parc : 555NO	

HEURES	1ère Gachée <sup>(3)</sup>	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier	EVENTS CHANTIER
			Début	Fin			
	13:07	13H50	13H55	14H20	14H25		
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5	(4)
	Lavage hors Chantier						CLIENT Nom & Signature
	Retour Béton						

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S3 100 a 150 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de Livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.  
**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

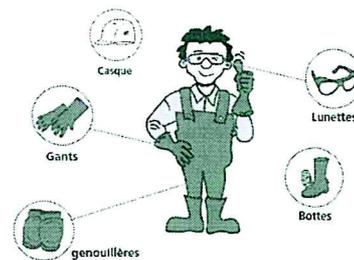
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

68963

## LB Remplissage D4 S5

<b>Centrale :</b> YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	<b>Client :</b> MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client : <b>Chantier :</b> 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :
<b>Commande :</b> 36681 V04H03E5L0 BW419TV Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer 62.50 Nombre de livraison : 5 Quantité Chargée 37.50 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	

**Qté Livrée** 7.50 **Date Livraison :** 16/11/2016 **Zone :** 4 **Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.**  
**Immatriculation :** BW419TV **N° Parc :** 298NO

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	(3)		Début	Fin		
	13:52					
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
EVENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier					
	Retour Béton					
CLIENT		Nom & Signature				

Désignation (1) : PS Classe d'exposition (2) : Résistance caractéristique : Ciment : Addition : Application :	Classe de chlorure : Consistance : S5 > 210 mm Dosage : Dmax (mm) : 4 mm	Adjuvant ou Ajout (type/dosage) EA
--	---	---------------------------------------

# Bon de Livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'eau moins 5 cm  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

Quatre gestes sont à proscrire :

- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
- \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
- \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
- \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

Quelques précautions simples à prendre :

- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
- \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
- \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
- \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
- \* Porter des lunettes de protection,
- \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste.  
 contact@explor-e.fr - Tél : 02 35 95 14 85



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

**68965**

## LB Remplissage D4 S5

Centrale : YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	Client : MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 36681 V04H03E5L0 CZ693SN Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer 55.00 Nombre de livraison : 6 Quantité Chargée 45.00 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

Qté Livrée <b>7.50</b>	Date Livraison : 16/11/2016	Zone : 4	Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.
	Immatriculation : CZ693SN	N° Parc : 106NO	

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	(3)		Début	Fin		
	14:55	15 <sup>h</sup> 10	15 <sup>h</sup> 15	16 <sup>h</sup> 05	16 <sup>h</sup> 10	
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5

EVENEMENTS CHANTIER	Lavage hors Chantier	CLIENT	Nom & Signature
	Retour Béton		

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S5 > 210 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de Livraison

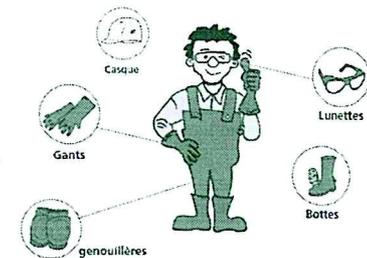
(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.  
**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

- Quatre gestes sont à proscrire :
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.
- Quelques précautions simples à prendre :
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un



# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sca Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z

6890

## LB Remplissage D4 S3

Centrale : YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	Client : MR HACQUEBART Réf interne RUE DES THAUS 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 36690 V04H03M5LN BW419TV Quantité Commandée : 7.50 Reste à Livrer -22.50 Nombre de livraison : 4 Quantité Chargée 30.00 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **4** Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.  
 Immatriculation : **BW419TV** N° Parc : **298NO**

HEURES	1ère (3)	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	Gachée		Début	Fin		
	16:00					
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5

EVENEMENTS CHANTIER	(4)	
	Lavage hors Chantier	
CLIENT	Nom & Signature	

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S3 100 a 150 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de Livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme.  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gâche.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non.

### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.

**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

- Quatre gestes sont à proscrire :
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.
- Quelques précautions simples à prendre :
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements



En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un ophtalmologiste.

Sécurité 1.0

# LBF - NORMANDIE / MAINE



c/o LSF - F/eur - Sce Archives  
 2 avenue du Général de Gaulle  
 92148 CLAMART CEDEX  
 SAS au capital de 38 465 394 Euros  
 Siège social : 2 Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART  
 414 815 043 RCS Nanterre - Siret 414 815 043 00578 - APE 7010Z



## LB Remplissage D4 S5

Centrale : YERVILLE L598 Route de Veulas les Roses Centrale : 1 76700 YERVILLE	Tel : 02.35.56.44.98 Fax : 02.35.56.88.86	Client : MR HACQUEBART Réf interne : RUE DES THAU 2417 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Ref Cde Client :
Commande : 36681 V04H03E5L0 CZ693SN	Quantité Commandée : 100.00 Reste à Livrer : 47.50 Nombre de livraison : 7 Quantité Chargée : 52.50 ATTENTION coulage par temps froid (<5°C) PENSEZ A ACCELERER VOS BETONS	Chantier : 96 IMPASSE DES THYAU Réf interne : 96 IMPASSE DES THYAU 109039 76590 GONNEVILLE SUR SCIE Pt coulage :

Qté Livrée **7.50** Date Livraison : **16/11/2016** Zone : **4** Le client reconnaît avoir réceptionné la livraison conformément aux conditions générales de ventes figurant au verso. Il en accepte les termes et ne pourra en contester la validité.  
 Immatriculation : CZ693SN N° Parc : 106NO

HEURES	1ère Gachée	Arrivée Chantier	Déchargement		Départ Chantier	Temps Chantier
	(3)		Début	Fin		
	17:13	18:05	18:10	18:45	18:55	
SERVICES	M3 POMPE ISPMP2428		7,5	CONTRIB ENVIRONNEMENT		7,5
EVENEMENTS CHANTIER	(4)					
	Lavage hors Chantier		CLIENT		Nom & Signature	
	Retour Béton					

Désignation (1) : PS	Classe de chlorure :	Adjuvant ou Ajout (type/dosage)
Classe d'exposition (2) :	Consistance : S5 > 210 mm	EA
Résistance caractéristique :	Dosage :	
Ciment :	Dmax (mm) : 4 mm	
Addition :		
Application :		

Bon de livraison

(1) L'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme  
 (2) La classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.  
 (3) Sauf disposition particulière, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la 1ère gachée.  
 (4) Tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CH. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF soit rayé ou non

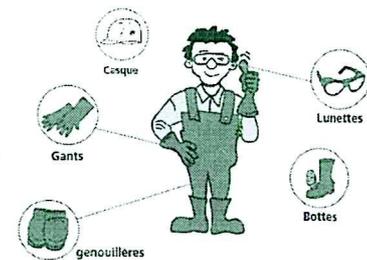
### Précautions à prendre pour manipuler le ciment, le béton ou le mortier frais en toute sécurité

**Le ciment sec doit être manipulé en respectant les conseils de prudence figurant sur l'emballage**  
 Le ciment est une poudre. Mélangé à l'eau il forme une pâte. Mélangé à l'eau et d'autres constituants, il forme du mortier ou du béton. Ces préparations sont naturellement fortement alcalines, donc caustiques. Le contact de ces préparations avec la peau peut conduire à des irritations, voire à des brûlures, ainsi qu'à des lésions allergiques.  
**Que vous réalisiez vous-même la préparation contenant du ciment, ou que vous utilisiez du béton ou du mortier livré en toupie par exemple, le respect des conseils ci-dessous est indispensable.**

- Quatre gestes sont à proscrire :
- \* Manipuler du ciment ou du béton à mains nues,
  - \* Lisser la pâte de ciment avec les doigts,
  - \* Prendre à mains nues un outil imprégné de ciment, de mortier ou de béton frais,
  - \* S'agenouiller dans le béton frais ou dans un milieu humide contenant du ciment.

- Quelques précautions simples à prendre :
- \* Porter des gants imperméables (en PVC, néoprène, latex,...) doublés de coton (pas de gants de cuir),
  - \* Utiliser avant et après le travail, des crèmes protectrices notamment pour les mains et les avant-bras,
  - \* Porter des vêtements imperméables couvrant tout le corps que vous retirerez et laverez à la fin du travail,
  - \* Porter des bottes étanches et des genouillères imperméables sinon les pieds et les genoux risquent d'entrer en contact avec le béton ou le mortier frais (lors de la réalisation d'une chape par exemple),
  - \* Porter des lunettes de protection,
  - \* Tenir les enfants éloignés des lieux de stockage, d'utilisation et lors de la mise en oeuvre du produit.

Même lorsqu'il n'est pas obligatoire, le port d'un casque est recommandé pendant vos travaux.



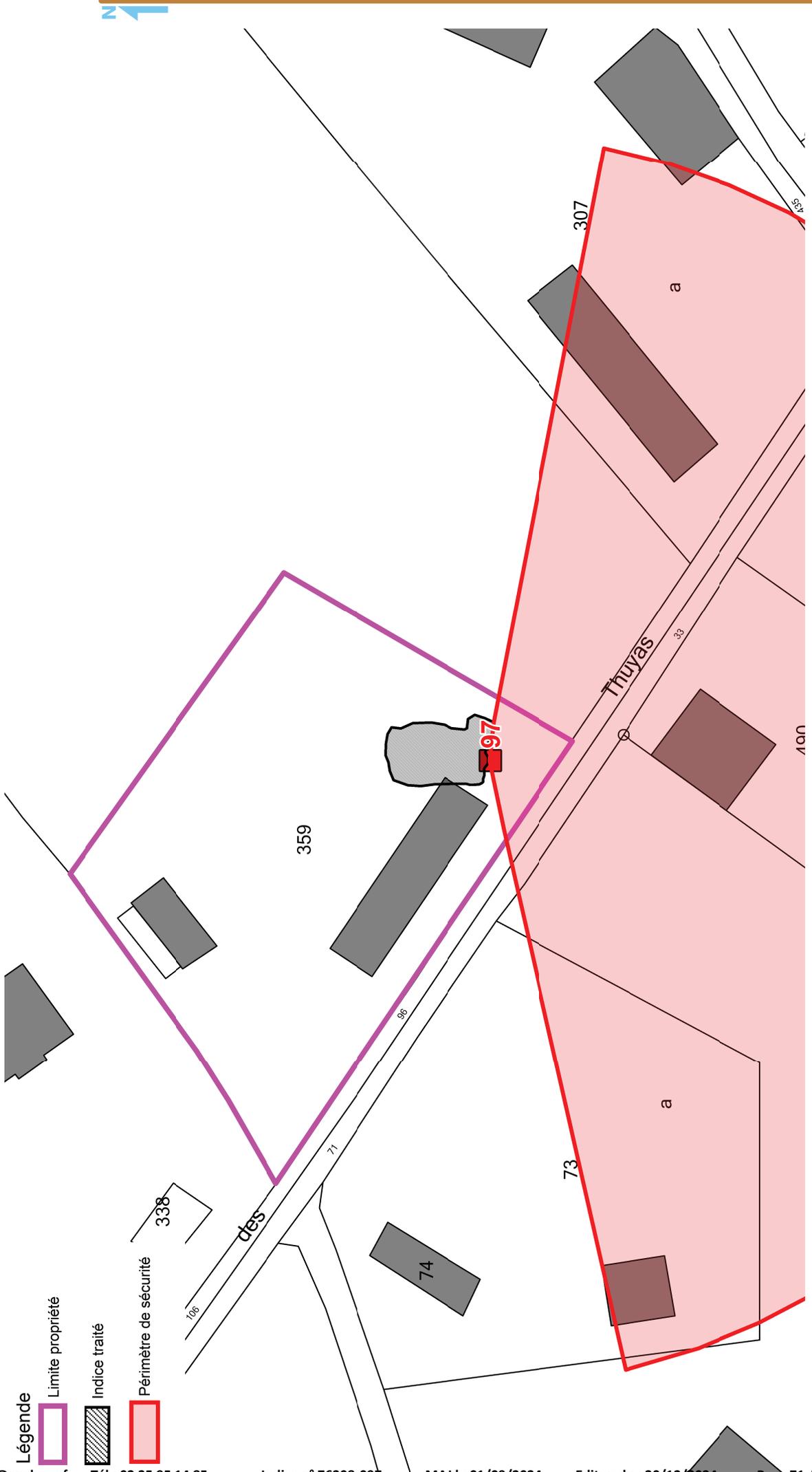
**Conseil de Sécurité :**  
 En aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies, des brûlures. Portez impérativement des équipements de protection adaptés tels que décrits ici.

Si malgré ces précautions, il y a eu contact direct avec les yeux ou la peau (béton frais sous une montre ou dans une botte par exemple), rincer immédiatement, abondamment et longtemps (au moins 10 à 15 minutes pour les yeux avec de l'eau froide et claire).  
 Si, les vêtements sont imprégnés de béton frais, les retirer immédiatement et nettoyer correctement les parties du corps qui étaient en contact avec ces vêtements

En cas d'irritation ou de douleurs persistantes, ou en cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.  
 En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un spécialiste  
 explor-e - contact@explor-e.fr - Tél : 02 35 95 14 85



Maître d'ouvrage : M. Philippe Hacquebart  
 Opération : Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines  
 Mission : Complément d'une ancienne chambre d'exploitation  
 Référence : 76308-01-03 - Novembre 2016



**Légende**

- Limite propriété
- Indice traité
- Périmètre de sécurité

Maître d'ouvrage : M. Philippe Hacquebart  
 Opération : Commune de Gonneville-sur-Scie - Gestion des risques liés aux cavités souterraines  
 Mission : Complément d'une ancienne chambre d'exploitation  
 Référence : 76308-01-03 - Novembre 2016

